

Le Monde

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – Nº 16071 – 7 F

VENDREDI 27 SEPTEMBRE 1996

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Les affrontements à Gaza et en Cisjordanie sont les plus violents depuis l'intifada

Les heurts entre Israéliens et Palestiniens ont fait plus de 20 morts selon un bilan provisoire

LES AFFRONTEMENTS entre Israéliens et Palestiniens ont repris, jeudi 26 septembre. En fin de matinée, ils avaient fait plus de 20 morts et près de 400 blessés selon un bilan provisoire. Jeudi matin, deux militaires israéliens ont été tués au cours d'un accrochage dans le territoire de Gaza. L'armée israélienne, appuyée par des blindés, est entrée dans l'enclave. Ces violences ont éclaté après la décision de l'Etat juif de percer un nouvel accès à un tunnel, dans la partie arabe de Jérusalem. Cette décision avait été prise après la destruction de plusieurs maisons à Jérusalem-Est. Mercredi, des heurts à Ramallah et à Bethléem avaient fait 5 morts et 381 blessés et M. Arafat avait appelé les Palestiniens à exprimer leur *« colère »*. M. Chirac a appelé le premier ministre israélien à faire preuve de *« réalisme »*.

Lire page 2
et notre éditorial page 16



Le projet de loi contre le racisme divise les associations

LE PROJET DE LOI contre le racisme suscite des réactions divergentes parmi les associations de défense des droits de l'homme. Les militants antiracistes saluent ce texte, mais nombre de spécialistes du droit de la presse soulignent qu'il présente des risques pour la liberté d'expression. Dans un entretien au *Figaro*, le garde des sceaux affirme que son texte *« ne vise pas exclusivement le Front national »* mais *« permettra aussi de poursuivre les messages racistes dits « anti-français » ou « anti-européens » (...) »*. Les partis de gauche, réunis pour la première fois au sommet depuis la rupture, en 1977, du programme commun, devaient créer, jeudi 26 septembre, un *« comité de vigilance contre le racisme »*.

Lire pages 11 et 31
et les points de vue page 15

Cheminots et fonctionnaires feront grève le 17 octobre

LES SYNDICATS de cheminots CGT, CFDT et SUD s'associent au mot d'ordre de grève lancé par les sept fédérations de fonctionnaires, pour le 17 octobre. Cette journée s'annonce ainsi comme le premier test social d'envergure pour le gouvernement, qui sera déjà confronté, le 30 septembre, à une grève des syndicats d'enseignants. Dans les banques, les transports, l'armement, une tension sociale chronique se manifeste. *Le Monde* dévoile les grandes lignes du plan de restructuration de la SNCF, actuellement confrontée à une recrudescence des préavis de grève locaux. Dans un entretien au *Monde*, François Fillon, ministre délégué à La Poste, affirme son opposition à une déréglementation du secteur postal.

Lire pages 6 et 18

■ Boris Eltsine : nouvel infarctus

L'hospitalisation de Boris Eltsine, le 12 septembre, pour « examens » préalables à son opération était due, en fait, à un nouvel infarctus. p. 4

■ Revoilà la croissance

Le FMI table sur une accélération généralisée de la croissance dans le monde en 1997. p. 3

■ La privatisation du Crédit lyonnais

La privatisation de la banque en difficulté a été lancée par le ministre de l'économie et des finances. p. 18

■ Le PCF veut gouverner

Robert Hue a réaffirmé à Aubagne que le PCF entend participer au gouvernement en cas de victoire de la gauche aux législatives. p. 9

■ Marchandages à l'ONU

Depuis 1946, la désignation du secrétaire général de l'ONU donne lieu à des marchandages étriqués. La succession de M. Boutros-Ghali n'échappe pas à cette règle. p. 5 et 14

■ Nez rouge

Un chercheur américain a créé un organe renifleur artificiel composé d'un ordinateur et de fibres optiques colorées de rouge. p. 22

■ Buts !

Auxerre s'est imposée à Glasgow, en Ligue des champions, grâce à deux buts d'un remplaçant, Thomas Deniaud. p. 21

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 46 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 380 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 927 - 7,00 F

Haro sur le « héros » des Jeux d'Atlanta

WASHINGTON
de notre correspondant

Si la famille Jewell a les larmes faciles, comment lui en vouloir ? Barbara et Richard, la mère et le fils, font bloc, soutenus par deux avocats combatifs, bien décidés à aller jusqu'au bout, s'il le faut, pour obtenir justice et réparations financières. Justement, ce sont les journaux du monde entier et le FBI qui ont durablement terni la réputation de Richard Jewell.

C'était il y a huit semaines. A Atlanta, une bombe explose le 27 juillet, dans le parc du Centenaire, non loin du village olympique, provoquant la mort de deux personnes. La panique est relayée sur toutes les chaînes de télévision ainsi que le visage d'un « héros », le garde de sécurité Richard Jewell, dont le courage est unanimement salué. Quarante-huit heures plus tard, l'ange est devenu démon. Jewell est désigné comme le suspect « numéro un » par la police fédérale, le « monstre » qui a posé la bombe afin d'apparaître comme le « sauveur » des Jeux. La plupart des journaux acceptent sans sourciller cet acte d'accusation, qu'aucune preuve ne vient étayer. Une fuite du FBI à l'*Atlanta Journal* a déclenché cette inquiétante curée médiatique.

Richard Jewell, yeux bleus, moustache blonde, joufflu et faussement placide, est apparu dans l'émission « Sixty minutes », sur CBS, pour tenter de laver son honneur. Il dénonce cette vie infernale que la presse et le FBI lui font mener, libre de ses mouvements, mais comme en pénitencier. Il raconte les caméras omniprésentes, les flics soudés à ses semelles, où qu'il aille.

Richard proteste de son innocence et s'en prend aux *« piranhas »* de la presse. Il constate que sa vie ne sera plus jamais comme avant : *« Quand les gens qui étaient aux Jeux olympiques auront quatre-vingt-dix ans, ils diront encore : "Tu te rappelles quand cette bombe a explosé, ce Jewell qui avait été accusé ?" »*. Depuis, la presse américaine a fait son examen de conscience. Elle s'est fustigée pour des méthodes relevant du « maccarthysme », pour cette « chasse aux scoops » qui transforme vite les chaînes de télévision en prétoires, les journalistes en procureurs.

Innocent, Jewell ? Deux mois après l'attentat, certaines indiscrétions policières ont en tout cas levé un coin du voile : des enquêteurs ont raconté ce que furent les pressions « venues d'en haut » pour donner, comme en pâture à l'opinion publique, un suspect. Ils ont admis que Richard Jewell ne pouvait pas, matériellement, être l'auteur de l'appel téléphonique avertissant de l'imminence de l'explosion. Ils ont reconnu que la fouille intensive de son appartement n'avait apporté aucune preuve. Ils ont noté que le détecteur de mensonge, auquel s'est soumis volontairement l'intéressé, corroborait ses protestations d'innocence.

Les enquêteurs ont enfin expliqué que la seule raison justifiant de le considérer encore comme un suspect est le fait que son « profil psychologique » cadre avec celui d'un coupable. Puis ils ont conclu, à mots couverts, que le seul moyen d'innocenter Richard Jewell serait de prouver que quelqu'un d'autre est l'auteur de la « bombe d'Atlanta ». Seulement voilà : le FBI n'a personne d'autre sous la main... Suspect un jour, suspect toujours ?

Laurent Zecchini

Le roman agité d'un Van Gogh

TABLEAU *« atypique »* pour les uns, *« chef-d'œuvre »* pour les autres, *Jardin à Auvers* est l'une des toiles réalisées par Van Gogh, en juillet 1890, dans les jours qui ont précédé son suicide. Ce petit format qui étonne par sa facture pointilliste a été classé « monument historique » en 1989 et a fait l'objet d'un procès retentissant entre son propriétaire de l'époque et l'Etat. Aujourd'hui, *Jardin à Auvers* revient doublement dans l'actualité : les héritiers du banquier Jean-Marc Vernes ont décidé de le vendre aux enchères, le 9 décembre. Et plusieurs voix laissent entendre que ce tableau pourrait être un faux, accusations balayées par tous les experts.

Lire page 25

POINT DE VUE

L'Italie doit vouloir l'Europe et réciproquement

par Giovanni Agnelli

La présentation des lois de finances pour 1997 dans la plupart des pays d'Europe a mis fin aux discussions et aux incertitudes quant aux délais et aux modalités de mise en œuvre du processus qui conduira, le 1er janvier 1999, à la création de l'euro. Tous les budgets ont été établis dans le respect des décisions du sommet de Madrid de l'an dernier, c'est-à-dire dans le but de satisfaire aux critères de convergence de Maastricht en 1997 afin de se présenter avec une situation en règle pour la vérification fixée au printemps 1998.

En d'autres termes, les événements des dernières semaines ont clairement montré la forte détermination des gouvernements des principaux pays d'Europe à avancer sans retard dans la mise en place de l'Europe monétaire, considérée comme une étape non seulement symbolique, mais aussi concrètement décisive pour la reprise d'un processus de croissance stable et durable de nature à affronter le grave problème du chômage.

Dans un article publié récemment dans ces colonnes (*Le Monde* daté 22-23 septembre), les ministres de l'économie français et allemand, Jean Arthuis et Theo Waigel, ont démontré qu'il n'y a pas d'opposition entre l'assainissement des finances publiques et la croissance de l'emploi. La croissance économique dépend des taux d'intérêt, qui peuvent rester faibles parce que les Etats réduisent leurs dépenses et que l'inflation est maîtrisée. L'emploi est la conséquence de cette reprise de la croissance, ainsi que de la flexibilité du marché du travail.

Le gouvernement italien est, en ce moment même, lui aussi résolument engagé dans la poursuite de l'assainissement de ses finances publiques en visant, dans le même temps, à favoriser l'emploi au travers d'une meilleure gestion des projets d'investissement dans les infrastructures et d'incitations propres à modifier les conditions du marché du travail.

Lire la suite page 15

Giovanni Agnelli *est président d'honneur de Fiat et vice-président d'honneur de l'Association pour l'union monétaire européenne.*

Les ambitions d'Alcatel Alsthom



SERGE TCHURUK

ALCATEL ALSTHOM a annoncé, jeudi 26 septembre, un retour à l'équilibre des comptes cette année après des pertes records de 25,6 milliards de francs l'an passé. Dans un entretien accordé au *Monde*, Serge Tchuruk, son PDG, explique ses ambitions de développement et les raisons de sa candidature à la reprise du groupe nationalisé d'électronique Thomson.

Lire page 17

International	2	Agenda	24
France	6	Abonnements	24
Société	10	Météorologie	24
Carnet	13	Mots croisés	24
Horizons	14	Culture	25
Entreprises	17	Guide culturel	28
Finances/marchés	19	Communication	29
Aujourd'hui	21	Radio-Télévision	30

PROCHE-ORIENT La situation s'est sérieusement dégradée, mercredi 25 septembre, à Jérusalem-Est, à Ramallah et à Bethléem, en Cisjordanie occupée, où des accrochages armés ont opposé, pour la première fois, la police palestinienne à l'armée israélienne. Cinq Palestiniens ont été tués et trois cent quatre-vingts autres blessés. Les troubles se sont étendus, jeudi, à Gaza ● BENYAMIN NÉTANYAHOU, le premier ministre israélien, en visite à Paris, a appelé les responsables arabes à calmer les esprits. Il a demandé au président égyptien, Hosni Moubarak, d'intervenir auprès du chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, mais celui-ci a rejeté sur l'Etat juif la responsabilité de cette dégradation. ● LA FRANCE, les Etats-Unis et le Conseil de sécurité ont réclamé la reprise du processus de paix, seul moyen, à leurs yeux, d'éviter les affrontements. *(Lire aussi notre bulletin en page 16.)*

La politique de M. Nétanyahou embrase les territoires palestiniens

L'ouverture d'un nouvel accès à un tunnel sous Jérusalem-Est, provoque des affrontements armés entre Tsahal et la police de M. Arafat. Ils se sont soldés, mercredi 25 et jeudi 26 septembre, par la mort d'une dizaine de Palestiniens

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Depuis cent jours, depuis la formation de son gouvernement après la victoire électorale des nationalistes, des ultras religieux et des colons messianistes qui l'ont porté au pouvoir, Benyamin Nétanyahou multiplie les risques. L'embrasement qui a eu lieu, mercredi 25 septembre, dans les territoires palestiniens occupés était largement prévisible. Dénoncée par Yasser Arafat comme *« un crime contre les sentiments musulmans »*, l'ouverture, la veille, du tunnel dans le quartier musulman de la vieille ville de Jérusalem fut la goutte qui a fait déborder le vase.

« Ministre » des collectivités dans l'administration palestinienne autonome, Saëb Erakat l'a implicitement reconnu, mercredi. *« En cent jours, nous avons eu droit à quelques rencontres médiatiques et sans substance avec les Israéliens*, a-t-il dit. *Concrètement, nous avons eu la reprise de la colonisation juive, la confiscation de nos terres pour étendre les colonies, ou construire des routes qui leurs sont réservées, la démolition de plusieurs bâtiments et logements palestiniens, l'installation de nouveaux colons juifs dans la partie arabe illégalement occupée et annexée de Jérusalem. Et puis l'ouverture de ce tunnel. »* A son avis, *« les Palestiniens sont d'autant plus excédés, qu'en cent jours ils n'ont vu aucun, littéralement aucun des engagements israéliens mis en œuvre » : « Pas de redéploiement militaire hors de Hébron* (en retard de six mois), *pas de passage réservé pour nous permettre de passer de Gaza en Cisjordanie* (en retard de deux ans), *pas de libération des prisonniers, pas de négociation véritable sur la suite du processus de paix, et pour couronner le tout, plus de six mois de bouclage hermétique pour 2,5 millions de Palestiniens. Mais pour qui nous prennent-ils ? Pour leurs esclaves ? »*

Un couloir de 488 m sous le quartier musulman de la vieille ville

Vieille ville (JÉRUSALEM) — Sortie achevée le 23 septembre — Ancienne citerne romaine — Ecole — Ancien aqueduc souterrain d'avant Hérode — Esplanade des Mosquées — Dôme du Rocher — Voûtes de l'époque des Mameloucks (13-16e siècle) — Entrée — Mosquée Al-Aqsa — Esplanade du mur des Lamentations — CISJORDANIE — JÉRUSALEM — Vieille ville — 3 km — Ramallah — Bethléem — Hébron — colonies juives — villes sous autorité palestinienne — retrait des troupes israéliennes non effectué

Source AFP

En réalité, fidèle en cela à la ligne jadis suivie par son prédécesseur du Likoud, Itzhak Shamir, M. Nétanyahou donne l'impression de chercher à gagner du temps, à tergiverser pour accélérer et amplifier les faits accomplis sur le terrain, tant à Jérusalem-Est, dont, selon les accords, le sort définitif devrait être négocié en ce moment même avec les Palestiniens, que dans les autres territoires occupés.

S'affirmant, à Paris, *« plein de respect des Lieux saints musulmans aussi bien que chrétiens à Jérusalem »*, le premier ministre a posé le problème, mercredi, pour la télévision de son pays, dans les seuls termes qui l'intéressent : *« Ce qui est en cause, ici, c'est notre souveraineté sur Jérusalem. Nous devons décider si nous sommes souverains ou non. J'ai décidé. »*

M. Arafat, qui accuse Israël d'être à l'origine de l'escalade en *« violant les accords conclus »*, a aussi décidé de *« ne pas accepter la judéisation d'El Qods »* (« La sainte », appellation arabe de Jérusalem-Est, que les Palestiniens considèrent comme la capitale de leur éventuel et futur Etat). Le chef de l'Autorité autonome, qui avait appelé les Palestiniens – y compris les 150 000 habitants de Jérusalem-Est, qui n'ont pas le droit de se réclamer de l'Autorité autonome – à une grève générale qui fut largement suivie, a-t-il prévu ou voulu les violents débordements qui ont eu lieu aussi bien à Jérusalem qu'à Hébron, à Bethléem et à Ramallah ? Tout laisse à penser que non.

NOUVELLE INTIFADA

Le dirigeant palestinien, au grand dam d'une partie grandissante de son peuple, ne veut pas mettre fin au processus de paix d'Oslo. Il n'a pas de solution de rechange. M. Nétanyahou le sait, et il a tenté d'en profiter pour avancer ses pions. Le même gouvernement, qui dit ne vouloir à aucun prix la redivision de Jérusalem et l'édification d'un *« nouveau mur de Berlin »* dans la Ville sainte, n'en cherche pas moins à diviser Hébron, *« berceau,* selon lui, *du judaïsme »*, et à séparer par des murs les 450 colons extrémistes qui s'y sont installés des 120 000 Palestiniens de la ville.

M. Nétanyahou n'a peut-être pas tort lorsqu'il affirme que les événements de mercredi visaient *« à faire pression sur Israël »*. Mais le fait est qu'il n'y a plus de possibilité de négocier en raison des faits accomplis qu'Israël multiplie. *« Ils parlent de paix et ils utilisent leurs armes contre nos jeunes, nos étudiants et nos femmes »*, fulminait, mercredi, M. Arafat, en apprenant le bilan des affrontements. Cinq morts, 251 blessés à Ramallah, environ 130 blessés à Bethléem, sans parler des quelques dizaines de personnes matraquées, le matin même, à Jérusalem – dont le ministre palestinien des cultes, Hassan Tahboub, blessé à la tête.

« Je ne crois pas à une nouvelle Intifada », affirme le premier ministre israélien. Peut-être a-t-il raison. Mais ce qui s'est passé le 25 septembre est au moins aussi important que les vagues de soulèvement contre l'occupation.

Patrice Claude

■ **LIBAN : l'aviation israélienne** a procédé à un raid, mercredi 25 septembre, contre un fief du mouvement Hezbollah pro-iranien au Liban sud, après une attaque de la formation chiite contre la zone occupée par l'Etat juif dans cette région. L'artillerie israélienne a ensuite bombardé les abords de plusieurs localités, dans les régions de Tyr et de Nabatiyé. – *(AFP.)*

Plusieurs appels au calme

LES ÉTATS-UNIS ont *« exhorté »*, mercredi 25 septembre, les Israéliens et les Palestiniens *« à faire tout leur possible pour (...) réduire la violence »* des affrontements qui les opposent, a déclaré le porte-parole de la Maison Blanche, Michael McCurry. *« Le retour à la violence et les bains de sang ne sont sans doute pas le meilleur moyen de renforcer et d'approfondir le processus de paix qui a soulevé tant d'espoirs »*, a-t-il ajouté.

Le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, a téléphoné à M. Nétanyahou pour lui demander de *« prendre des mesures pour rétablir le calme et désamorcer la tension »*. Dennis Ross, le coordonnateur américain du processus de paix, a pris contact avec le chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat. M. Christopher a retiré l'impression des deux conversations que M. Nétanyahou et M. Arafat *« voulaient tous deux calmer les tensions »*. Il leur a suggéré des *« mesures précises »* pour apaiser les esprits.

Le Conseil de sécurité des Nations unies a demandé aux Israéliens et aux Palestiniens de *« rétablir le calme et faire preuve de retenue pour éviter de nouvelles violences »*, a déclaré le président en exercice du Conseil, Alfredo Lopes Cabral.

Le ministre français des affaires étrangères, qui se trouve à New York, a eu une conversation téléphonique, dans la nuit de mercredi à jeudi, avec M. Arafat. Ce dernier, a affirmé Hervé de Charette, souhaite que la France *« mette tout son poids, son autorité et son influence pour sauver le processus de paix »*. Quelques heures auparavant, le ministre avait appelé instamment Israël à renouer *« de façon active et claire »* le processus de paix, *« seul capable de répondre aux aspirations et à la sécurité du peuple israélien »*.

Le président égyptien, Hosni Moubarak, avec lequel le premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou a eu, de Paris, une conversation téléphonique, a invité ce dernier à *« appliquer les accords passés entre Israël et l'Autorité palestinienne en commençant par le redéploiement des troupes israéliennes à Hébron »*.

« Trois mois qu'ils se moquent de nous, vingt-neuf ans qu'ils nous occupent... »

RAMALLAH
de notre envoyé spécial

« Bande de lâches ! Ils nous tuent et vous êtes là avec vos kalachs à regarder. Mais pour l'amour d'Allah, ripostez ! Tirez-leur dessus ! » 15 heures, mercredi 25 septembre, à environ cinq cents mètres du barrage militaire israélien qui délimite la frontière de la petite enclave autonome de Ramallah-El Bireh. Le bras en sang et les yeux exorbités, le jeune étudiant hurle son injonction en direction de trois policiers palestiniens en uniforme. Plus de trois heures déjà que l'affrontement avec les soldats israéliens a commencé.

Ils étaient à peine un millier au départ, des étudiants de l'université de Bir Zeit pour l'essentiel. Ils voulaient se rendre à Jérusalem, rejoindre ceux qui, depuis le matin, tentaient, malgré l'impressionnant dispositif policier et la brutalité de la répression, de manifester leur colère contre le *« tunnel sacrilège »* dont un accès avait été ouvert, la veille, par Israël, dans le quartier musulman de la vieille ville. Mais Jérusalem est interdite aux Palestiniens non résidents depuis plus de trois ans. Ce n'est pas aujourd'hui que les forces d'occupation vont faire une exception. *« Personne ne passe,* ordonnent les soldats. *Retournez d'où vous venez. »*

LES SALVES ÉCLATENT

Bientôt, les insultes et puis les pierres commencent à tomber. Bientôt, les vieux chants de guerre du soulèvement sont repris à pleins poumons. *« Avec notre âme, avec notre sang, nous te libérerons, ô Palestine ! Allahou Akbar ! »* (Dieu est le plus grand). Abrités derrière les blocs de béton qui bouchent la route de Jérusalem – à quinze kilomètres de là –, les soldats retrouvent vite les vieux réflexes de l'Intifada. Aux jets de pierres, qui atteignent rarement leurs cibles, répondent les tirs d'armes automatiques. D'abord des balles en plastique, puis des grenades lacrymogènes qui sèment la panique.

Le petit hôpital de Ramallah est déjà débordé avec plus de cent cinquante blessés. Les médecins ont annoncé qu'ils soignaient essentiellement des blessures par balles en plastique, des vomissements et des débuts d'étouffement provoqués par les gaz. Les ambulances du Croissant-Rouge et des diverses associations médicales demandent la permission d'emmener les nouveaux blessés au grand hôpital palestinien Makassed. Mais Makassed est dans la partie arabe annexée de Jérusalem. Les Israéliens refusent.

15 h 10, au même endroit. La rumeur – fondée – se répand qu'un jeune écolier de quatorze ans est mort, tué d'une balle de M 16, le fusil d'assaut de l'armée d'Israël. La colère monte d'un cran. Ils sont maintenant plus de deux mille jeunes, parfois des gamins de dix ans, à avoir retrouvé les réflexes de la résistance. On jette des pierres, on crie, on provoque les soldats qui continuent de tirer, qui choisissent posément leurs cibles dans la foule, épaulent et appuient sur la gâchette. Un jeune homme s'écroule, blessé au flanc. Cinq autres le prennent et l'emportent vers les ambulances. Nouveau coup de feu, l'un des porteurs s'écroule à son tour. Le hurlement des sirènes d'ambulance, les coups de feu, les cris et les blessés échauffent l'atmosphère.

Dans la foule des manifestants et des curieux qui se sont massés sur l'avenue principale d'El Bireh – banlieue pratiquement rattachée à Ramallah –, de nouveaux cris s'élèvent contre les policiers palestiniens, qui cherchent eux aussi à s'abriter derrière les murs quand éclatent les salves israéliennes. Sur les balcons et les terrasses des maisons, des familles entières avec femmes et enfants vibrent avec la foule.

Ramallah-El Bireh est bâtie sur une colline, le barrage israélien est en contrebas, juste à la sortie de la ville. Plusieurs dizaines de soldats arrivés en renfort tentent maintenant de prendre de la hauteur, en progressant dans les champs d'oliviers qui bordent la zone autonome.

ON RIT, ON PLEURE

15 h 30. Cette fois, c'est sérieux. Les médecins de Ramallah ont reçu des blessés touchés par balles réelles. Des jeunes s'énervent, poussent les policiers palestiniens vers le barrage, les tirent par la manche, leur montrent du doigt les soldats qui progressent, là-haut, dans les collines. Et qui tirent toujours. *« Vous êtes des lâches ! Ils violent notre souveraineté, ils pénètrent dans notre ville, et vous ne faites rien ! »*

15 h 40. Un homme en civil d'environ vingt-cinq ans sort soudain un pistolet de sa chemise. Il se place au milieu de l'avenue, à découvert, et lâche cinq ou six balles en direction des Israéliens. Il se retourne, donne une légère claque à un cameraman palestinien qui a voulu filmer son geste et s'en va plus haut recharger son arme. On le retrouvera plus tard au coude à coude avec les policiers en uniforme. *« C'est un homme de la Force 17 »*, la garde d'élite de Yasser Arafat, souffle quelqu'un. Son geste a en tout cas changé la donne. Un, deux, puis cinq, puis vingt ou trente policiers en uniforme ont armé leur fusil d'assaut Kalachnikov et ouvrent un feu nourri sur les soldats israéliens, qui maintenant se sont mis à couvert derrière les oliviers.

Sur les balcons, dans la foule, des youyous de plaisir poussés par les femmes s'élèvent dans le tonnerre de la mitraille. *« Allahou Akbar ! »* On rit, on pleure, on montre fièrement les policiers aux quelques journalistes qui sont là. *« Ah ! quel bonheur, tu ne peux pas savoir,* nous dit une consœur palestinienne. *Trois mois qu'ils se moquent de nous... Vingt-neuf ans qu'ils nous occupent. Un demi-siècle qu'ils nous humilient ! Quel plaisir de voir ça... »*

16 h 30. Un gradé quadragénaire, le béret en bataille, hurle en direction de ses hommes : *« Le raïs Abou Ammar* (Yasser Arafat) *donne l'ordre de cessez-le-feu ! Cessez-le-feu ! »* Peine perdue. Dans les collines, les militaires israéliens ont repris leur progression. Ils ont désormais pénétré de plusieurs centaines de mètres à l'intérieur de la zone autonome. Des policiers palestiniens se sont dispersés en direction des collines pour les stopper. On parle maintenant de deux cent cinquante blessés et de quatre morts, dont trois policiers, côté palestinien.

A BETHLÉEM AUSSI

Il faudra attendre quarante minutes de plus pour que cessent enfin les tirs. Au total, une heure trente d'affrontements armés, les premiers entre Tsahal et l'ancienne Armée de libération de la Palestine (ALP), devenue police de l'Autonomie. Il y a cinq blessés légers côté israélien. A trente kilomètres de là, au même moment, c'est une autre enclave autonome qui s'embrase : Bethléem. Un instant repoussés loin de leur barrage, à la sortie de la ville, les soldats israéliens sont revenus en force. Et selon plusieurs témoins, ils sont entrés dans l'enclave. On entendra les coups de feu jusque vers 22 heures. De source palestinienne, on affirme que cent trente personnes ont été blessées.

Le 25 septembre, lassés de l'occupation militaire, de la misère, du chômage, des contrôles, des barrages, des humiliations et des provocations, à Jérusalem et ailleurs, les Palestiniens sont passés à l'action armée. Quelle que soit la suite de ces événements, l'histoire de la région en restera probablement longtemps marquée.

P. C.

Quand le Likoud de France célèbre son héros...

LES COUPS de feu retentissaient encore à Bethléem, mercredi 25 septembre, lorsqu'à Paris Benyamin Nétanyahou a fait son entrée dans la salle de l'Aquaboulevard où se pressaient les mille six cents invités du dîner organisé par la section française du Likoud, le parti nationaliste du premier ministre.

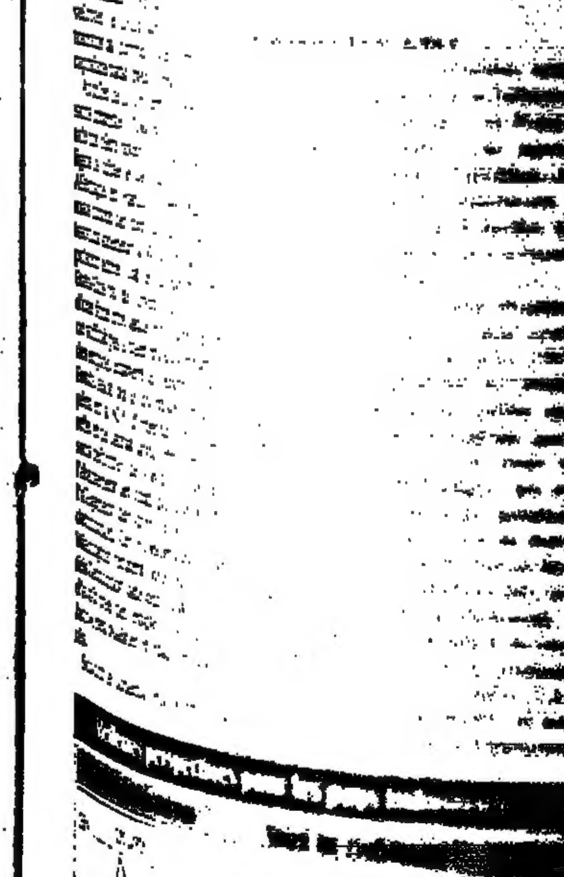
Follement applaudi, il a été accueilli avec enthousiasme par Jacques Kupfer, président du Likoud de France, qui venait d'assurer que *« les droits d'Israël sont inscrits dans la Bible, et non dans les déclarations de l'ONU. » « Le tunnel est ouvert,* s'est exclamé M. Kupfer en référence aux travaux, à Jérusalem, à l'origine de l'embrasement des territoires. *Vous avez déclaré que vous en étiez fier et la communauté juive de France est fière de votre fierté, de votre décision et de votre courage. »*

« Je reviendrai dans une année et j'amènerai la paix et la sécurité à Israël. Il n'y a pas de mensonges plus mensongers que celui qui prétend que nous ne désirons pas la paix », a assuré M. Nétanyahou, en tournée en Europe depuis la veille. Il a ajouté : *« On a voté pour nous pour amener la paix, pour arrêter le terrorisme et pour veiller sur Jérusalem. »* Sans évoquer directement les troubles de Ramallah, le premier ministre a réagi aux déclarations suscitées par le percement de l'accès au tunnel de Jérusalem en demandant *« que l'on arrête les menaces et les sous-entendus avec le terrorisme »*. *« Que l'on cesse cette rhétorique menaçante,* a-t-il dit. *Les responsables doivent calmer les esprits et ne pas les exciter. Il faut qu'ils reviennent à la table des négociations. »*

Evoquant l'entretien d'une heure et demie avec le président Jacques Chirac et sa rencontre avec le premier ministre Alain Juppé, M. Nétanyahou s'est dit *« ouvert à une véritable collaboration »* avec la France, car *« Le gouvernement français entretient de très bonnes relations avec les pays arabes, comme avec Israël, et cela peut servir notre recherche de la paix »*. Au cours de son tête-à-tête avec M. Chirac, celui-ci avait cependant estimé que *« le processus de paix se trouve dans une phase délicate »*, et avait demandé à son visiteur de *« traduire son engagement pour la paix dans les faits »*. *« Il y a une énorme attente à laquelle il faut répondre »*, avait ajouté, selon son porte-parole Catherine Colonna, M. Chirac, qui avait invité M. Nétanyahou à faire preuve de *« réalisme. »*

Dans la salle surchauffée de l'Aquaboulevard, c'est une autre version du *« réalisme »* qui a été présentée. Le président du Likoud de France a invité le gouvernement français à *« transférer l'ambassade de France à Jérusalem, capitale éternelle, indivisible et unique d'Israël »*. M. Nétanyahou a répété son hostilité à un Etat palestinien et sa volonté de modifier les accords de Taba à propos de Hébron. Sur le fond musical qui l'avait accompagné pendant sa campagne électorale, le premier ministre est reparti en héros, dans une liesse que, pas un seul instant, les affrontements de Ramallah n'avaient troublée.

Gilles Paris



Les talibans pénètrent dans les faubourgs de Kaboul

Les affrontements entre troupes gouvernementales et « étudiants en religion » ont fait, en vingt-quatre heures, des centaines de morts et de blessés. Le Conseil de sécurité de l'ONU appelle à « l'arrêt des combats » dans la capitale afghane

L'organisation politico-militaire des talibans (« étudiants en religion ») est arrivée, mercredi 25 septembre, aux portes de Kaboul à l'issue d'une offensive-éclair conduite dans les provinces orientales. De violents combats ont éclaté avec les troupes gouvernementales, faisant des centaines de tués et de blessés selon le Comité international de la Croix rouge (CICR). A New York, le conseil de sécurité des Nations unies s'est réuni d'urgence et a appelé à l'*« arrêt immédiat des combats »*. Les autorités afghanes, qui affirment avoir repoussé l'assaut, ont une nouvelle fois accusé le Pakistan pour son prétendu soutien au talibans. Le ministère des affaires étrangères de Kaboul a qualifié, mercredi, *« l'interférence pakistanaise »* d'*« invasion »*. Après la flambée de violences de la veille, Kaboul connaissait, jeudi, en fin de matinée, une fragile accalmie.

L'ORGANISATION politico-militaire des talibans (« étudiants en religion ») menace de nouveau Kaboul. Les militants musulmans ultra-orthodoxes ont pénétré, mercredi 25 septembre, dans les faubourgs-est de Kaboul après avoir *victorieusement* mené une offensive-éclair dans les provinces orientales de l'Afghanistan. Selon l'Agence islamique de presse (AIP), leurs forces ont pris le contrôle de la passe de Lataband et de la prison de Pule-Charkhi, située en lisière de la capitale, et d'intenses combats ont éclaté près de l'Académie militaire et du bâtiment des douanes.

Les avions de chasse des troupes gouvernementales ont répliqué par d'importants bombardements, détruisant plusieurs chars et véhicules blindés des talibans. En l'espace de vingt-quatre heures, les affrontements ont fait des centaines de morts et de blessés, selon des informations parvenues au Comité international de la Croix-rouge (CICR) à *Genève. Les hôpitaux sont* surchargés de blessés des deux camps, a précisé à l'Agence France-Presse un porte-parole du CICR.

Au centre-ville, des unités de la police vérifiaient les véhicules aux carrefours, et l'armée creusait des tranchées dans le quartier résidentiel de Microrayan, à l'est. Si Kaboul connaissait une accalmie, jeudi, en fin de matinée, le CICR a commencé à évacuer par avion les quelque cent trente étrangers encore en poste à Kaboul, parmi lesquels une trentaine de Français. A New York, le Conseil de sécurité, convoqué, mercredi, en réunion urgente à la demande du gouvernement afghan, a exigé *« l'arrêt immédiat des combats »*. Le chef de la mission spéciale des Nations unies en Afghanistan, Norbert Holl, a demandé aux *« pays ayant une influence sur l'Afghanistan »* de persuader les parties d'*« abandonner la course à la guerre »*.

Ce n'est pas la première fois que les talibans, mystérieux mouvement armé pashtoune, professant un sunnisme traditionaliste, menace d'enlever la capitale. Déjà, en février-mars 1995, les talibans étaient arrivés jusqu'aux portes sud de Kaboul avant d'en être chassés par les forces du commandant Massoud, le chef militaire du régime présidé par Burhanuddin Rabbani. Surgis, à l'automne 1994, des zones pashtoumes de la frontière afghano-pakistanaise, ces nouveaux venus avaient réalisé une percée spectaculaire dans les provinces méridonales de l'Afghanistan. Ils tiraient une partie de leur succès de l'exaspération des populations civiles à l'encontre des factions moudjahidines qui, au lendemain de l'effondrement du régime communiste en avril 1992, s'étaient livrés une guerre fratricide très meurtrière.

LE JEU PAKISTANAIS

Le *« phénomène »* taliban a aussi puisé ses forces dans l'attitude bienveillante, voire franchement interventionniste, de certaines puissances étrangères. Les avions de combat, les chars et les armes lourdes ou légères dont sont équipés ces *« étudiants »*, ne proviennent pas que de prises de guerre comme ils l'affirment. Bien qu'il démente avec force toute ingérence, le Pakistan voisin est très souvent mis en cause. Le ministère des affaires étrangères de Kaboul a une nouvelle fois dénoncé, mercredi, *« l'interférence pakistanaise »* qualifiée d'*« invasion. »*

Si les preuves d'un tel soutien sont toujours difficiles à apporter, il n'est guère douteux qu'Islamabad a initialement encouragé l'émergence de cette nouvelle force composés *d'Afghans* réfugiés sur son sol et éduqués dans des *madrasas* (écoles coraniques) parrainés par le parti religieux pakistanais Jamiat Ulema islami, proche du premier Benazir Bhutto. On prête souvent au ministre de l'intérieur de cette dernière, *Nasirullah* Babar la responsabilité de cette nouvelle stratégie favorable au talibans. Il s'agissait pour Mme Bhutto de s'affranchir de la toute-puissance de ses services secrets (ISI) qui avaient eu jusqu'alors le monopole des affaires afghanes à Islamabad et dont l'homme-lige était Gulbuddin Hekmatyar, le chef du parti intégriste Hezb-e-islami.

REVIREMENT

Extrémiste, impopulaire et jugé inéfficace, M. Hekmatyar était ainsi lâché par Islamabad après avoir été, pendant la guerre anti-soviétique, le principal bénéficiaire des fonds et des armements américains qui ont transité par les services pakistanais. Islamabad n'abandonnait pas la carte pashtoune mais changeait de favori.

Il faut probablement voir là l'explication du dernier revirement du chef du « Hezb » qui, après avoir organisé en 1994 un siège sanglant de la capitale, s'est rallié, au printemps, au régime de Kaboul tenu par ses ennemis historiques du Jamiat-e-islami, MM. Massoud et Rabbani.

Paradoxal au regard des inimitiés accumulées entre le Hezb (radical et pashtoune) et le Jamiat (tadjik et tenu pour plus modéré), ce retournement d'alliance obéissait à une logique. M. Hekmatyar y voyait un moyen d'opérer un retour sur la scène politique. Et le régime de Kaboul comptait sur ce ralliement d'une figure pashtoune pour prouver qu'il n'était pas l'émanation exclusive de l'ethnie tadjike, reproche qui lui était rituellement adressé par l'opposition. Les revers militaires essuyés par le régime viennent de montrer que ce calcul, loin de l'avoir consolidé, paraît l'avoir fragilisé.

F. B

COMMENTAIRE

UNE GUERRE SANS FIN

Faut-il désespérer de l'Afghanistan ? A l'heure où le pays plonge de nouveau dans les affres de la guerre civile avec le Blitzkrieg lancé sur Kaboul par les talibans (« étudiants en religion ») – improbables lettrés mais très probables obscurantistes –, on hésite entre la lassitude et le haut-le-cœur. La lassitude devant un conflit qui, sept ans après le départ de l'ex-Armée rouge, n'en finit pas de se nourrir des ambitions rivales d'une poignée de « seigneurs de la guerre ». Le haut-le-cœur face au cynisme des puissances plus ou moins voisines qui, de l'Iran au Pakistan en passant par l'Ouzbékistan ou l'Arabie saoudite, soufflent sur les braises.

Au printemps, on avait pu se réjouir de déceler quelques indices d'un regain d'intérêt international pour un pays injustement tombé dans l'oubli depuis que la fin de la guerre froide en avait déprécié l'intérêt stratégique. Après des années de silence, le Conseil de sécurité des Nations unies s'était enfin ressaisi du dossier. Une telle sollicitude n'était certes pas innocente – Washington est obsédé par la nouvelle influence que Téhéran se taille à Kaboul –, mais au moins l'Afghanistan s'arrachait-il de l'indifférence. Or ces bonnes volontés balbutiantes risquent fort, une fois encore, d'être découragées.

L'Afghanistan n'a cessé de jouer d'infortune. L'époque glorieuse où, pièce du « grand jeu » anglo-*russe*, le pays était érigé en une zone-tampon affranchie de toute tutelle extérieure, est bien révolue. De 1979 à 1989, la logique des blocs en a fait un champ de ruines. Depuis lors, c'est l'apparition d'un environnement régional « éclaté » qui alimente le cycle incessant des combats. Tant que la communauté internationale ne se mobilisera pas à l'unisson sur l'Afghanistan, comme elle a su le faire au Cambodge, les appels à la paix resteront des incantations quelque peu indécentes au regard des roquettes qui fauchent les habitants de Kaboul.

Frédéric Bobin

Le FMI affiche son optimisme pour l'économie mondiale en 1997

Le chômage reste néanmoins préoccupant en Europe occidentale

LES *« PERSPECTIVES* de *l'économie mondiale »* du Fonds monétaire international (FMI), publiées mercredi 25 septembre, n'avaient pas été depuis longtemps aussi optimistes : l'activité est un peu moins morose dans les pays industriels, où le taux d'inflation n'a jamais été aussi bas depuis trente ans ; le monde en développement devrait de nouveau connaître l'an prochain, en moyenne, une croissance nettement supérieure à celle des pays développés : le déclin des pays en transition du communisme vers le capitalisme paraît enfin s'enrayer.

Au milieu de ce concert de prévisions optimistes, l'Europe occidentale fait piètre figure. Le FMI souligne la faiblesse de l'activité en Allemagne, en France ou en Italie, mais surtout des taux de chômage toujours supérieurs à 10 % de la population active, soit le double des Etats-Unis ou du Japon. Le retour d'une forte croissance économique ne suffirait pas à créer massivement des emplois, estiment les experts du Fonds, selon qui le chômage européen est à 80 % d'origine structurelle, et ne saurait donc être réduit sans réformes de fond, comme l'abaissement des coûts du travail et l'allègement des dispositifs d'indemnisation. Les économistes de *Washington* réfutent une nouvelle fois l'accusation faite aux Etats-Unis d'avoir créé des emplois *« au rabais »*, peu qualifiés et mal rémunérés.

Suivant le schéma européen, la France devrait voir sa croissance remonter à 2,4 % en 1997, après la période atone de 1996 (+ 1,4 %). Le FMI souligne surtout, ce qui ne saurait déplaire à Paris, que l'objectif de réduction du déficit budgétaire à 3 % du PIB est atteignable pour 1997, pour peu que l'activité s'améliore comme prévu et que des réformes *« fondamentales »* dans les dépenses de l'Etat soient entreprises.

FAIBLESSES BANCAIRES

Plusieurs pays européens sont également épinglés pour la faiblesse de leur système bancaire ; en France ou en Italie, de même qu'au Japon, le FMI note qu'une proportion de créances douteuses supérieure à 3 % ou 4 % du total doit inciter les autorités à prendre des actions *« pour éviter une crise »*.

Les Etats-Unis, avec leur situation de quasi-plein-emploi et leur croissance de 2,5 % prévue pour 1997, sont en bonne posture. Au lendemain de la réunion du comité monétaire de la Réserve fédérale, qui a décidé le 24 septembre de laisser les taux directeurs inchangés, les experts du FMI conseillent pourtant aux responsables de la Fed de durcir les conditions de crédit, afin de limiter les risques d'inflation liés aux tensions sur le marché du travail.

Au total, la croissance économique mondiale devrait atteindre 4,1 % l'an prochain, contre 3,8 % cette année et 3,5 % en 1995, et dans le seul monde en développement, 6,2 % en 1997 après 6,3 % en 1996. Ce dynamisme devrait moins à l'Asie, dont la progression se modère un peu (revenant de 8,6 % en 1995 à 7,5 % en 1997), notamment en Chine, qu'à la remontée de l'Amérique latine (4 % en 1997 après 3 % en 1996). En effet, après la récession de 1995, l'activité redémarre cette année au Mexique et en Argentine, le Venezuela devant suivre en 1997. L'Afrique conserve son rythme de croissance (5 %), plusieurs pays de la zone franc continuant à bénéficier de la dévaluation du franc CFA. Les performances de certains Etats (Côte-d'Ivoire, Ghana, Maroc, Bénin ou Ouganda...) tirent à la hausse l'ensemble du continent.

Ces succès de l'Afrique et de l'Amérique latine sont d'autant plus remarquables qu'ils s'accompagneront d'une maîtrise de l'inflation. Celle-ci devrait chuter de façon spectaculaire en Afrique, descendant de 21,3 % à 9,1 % en 1997. Elle devrait se ralentir sensiblement dans les pays latino-américains : grâce notamment au Brésil et au Mexique, elle reviendra à 13 % en moyenne en 1997. Note de prudence pour les pays émergents : le Fonds s'inquiète toujours de la fragilité de leurs systèmes bancaires.

Dans les anciens pays communistes, la Hongrie, la Pologne, la République tchèque, la Slovaquie, de même que l'Arménie ou la Géorgie enregistrent des taux de croissance dignes de l'Asie du Sud-Est (plus de 5 %). En Russie, la sortie de la récession, prévue pour 1996 par la plupart des organismes internationaux, est désormais reportée à 1997 par le FMI.

F. L.

Meilleures perspectives pour les pays industriels

3,5 % JAPON
2,7 %
ÉTATS-UNIS
2,4 %
2,4 %
ALLEMAGNE
2,2 %
0,9 %
FRANCE

1995	11,6 %
1996	12,4 %
1997	12,1 %

1995	1,8 %
1996	2,1 %
1997	1,6 %

AFRIQUE

■ **BURUNDI : le pape Jean-Paul II** s'est prononcé, mercredi 25 septembre, pour un assouplissement des sanctions internationales imposées au Burundi. *Il a fait* valoir que ces sanctions ne faisaient qu'aggraver le sort d'une population déjà mise à rude épreuve. – *(Reuter.)*

■ **RWANDA : le Tribunal pénal international pour le Rwanda** (TPR) *s'est réuni*, mercredi 25 septembre, dans de nouveaux locaux, à Arusha (Tanzanie), pour étudier, puis rejeter, la demande de mise en liberté de Georges Rutaganda, inculpé de génocide et crimes contre l'humanité. Jean-Paul Akayesu, inculpé des mêmes chefs, devait comparaître jeudi. Tous deux sont accusés d'avoir joué un rôle de premier plan dans les massacres de Tutsis et de Hutus modérés, en 1994. – *(AFP.)*

■ **GAMBIE : l'élection présidentielle**, organisée jeudi 26 septembre, devrait mettre fin au régime militaire dirigé par le colonel Jammeh depuis le putsch de juillet 1994. *Mais ce dernier est donné* favori face à trois autres candidats, soutenus par les partis – interdits – de l'ancien régime civil. La campagne électorale a été marquée, dimanche, par des incidents qui auraient fait trois morts et une quarantaine de blessés. – *(AFP.)*

ASIE

■ **AUSTRALIE : le dalaï-lama sera reçu** *« officiellement »* par les autorités australiennes, malgré des menaces de représailles chinoises, a affirmé, mercredi 25 septembre, le premier ministre australien John Howard. Celui-ci a déclaré qu'*« aucun premier ministre qui se respecte dans ce pays n'acceptera jamais de se plier à de telles menaces »*, alors que le porte-parole du ministère chinois des affaires étrangères avait annoncé que cette rencontre *« influencerait inutilement les relations commerciales, politiques et économiques entre les deux pays »*. Le dalaï-lama avait déjà été reçu par l'ancien premier ministre, Paul Keating, en 1992. – *(AFP.)*

■ **CAMBODGE : le président américain Bill Clinton** a signé, mercredi 25 septembre, un projet de loi accordant au Cambodge la clause de la nation la plus favorisée. Cette mesure *« montre que les Etats-Unis soutiennent les efforts du peuple cambodgien pour surmonter un passé tragique et mettre en place une démocratie reposant sur le respect des droits de l'homme et sur des réformes vers une économie de marché »*, a déclaré M. Clinton dans un communiqué. – *(AFP.)*

■ **JAPON : David Chan, organisateur de l'expédition de manifestants chinois** vers les îles Chenkaku – Diayou –, objets d'une querelle teritoriale entre le Japon et la Chine, est mort, ont annoncé, jeudi 26 septembre, les autorités japonaises. Il s'était jeté dans la mer du haut de son bateau, ainsi que trois autres personnes. Un autre manifestant est hospitalisé. Le but de cette expédition était de planter le drapeau chinois sur l'une de ces îles, situées à 150 kilomètres au nord-ouest de Taïwan et à l'ouest d'Okinawa. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **ALLEMAGNE : les prix à la consommation** en *ex-Allemagne* de l'Ouest ont reculé de 0,1 % au mois de septembre par rapport à août, ce qui porte à 1,4 % leur hausse en glissement annuel, selon les chiffres provisoires publiés mercredi 25 septembre par l'Office fédéral des statistiques de Wiesbaden. En août, les prix à la consommation en Allemagne de l'Ouest avaient également reculé de 0,1 % par rapport à juillet. – *(AFP.)*

■ **Le climat des affaires s'est amélioré en août** dans le secteur de l'industrie, constate le baromètre mensuel de l'institut de conjoncture Ifo, publié mercredi 25 septembre à Munich. La situation *dans le* commerce et *le* bâtiment reste, en revanche, globalement jugée négative. Dans les régions de l'Ouest, les industriels font état d'une amélioration de leur compétitivité, grâce à des conditions d'exportation satisfaisantes. *Ils attendent* une amélioration de la conjoncture dans les six prochains mois. Les perspectives sont plus mitigées pour l'ex-RDA. – *(AFP.)*

■ **BRÉSIL : la Banque centrale a dévalué de 0,005 % le réal**, mercredi 24 septembre : la fourchette de fluctuation passe à 1,020 - 1,025 réal pour 1 dollar. En mars 1995, date de réforme du système de change, la fourchette avait été fixée à 0,86 – 0,90 réal. – *(AFP.)*

هكذا من الإصل

Boris Eltsine sera bien opéré du cœur dans « six à dix semaines », selon ses médecins

Des spécialistes estiment qu'il aurait subi une nouvelle alerte cardiaque il y a moins d'un mois

Le « concile » de médecins réuni, mercredi 25 septembre à Moscou, pour décider de l'opportunité d'une intervention chirurgicale sur M. Eltsine s'est montré optimiste, le célèbre cardiologue américain Michael DeBakey affirmant même qu'elle devrait donner « un excellent résultat ». Le chef des services médicaux du Kremlin, Sergueï Mironov, n'a pas caché, toutefois, la gravité de l'opération, sans expliquer pourquoi elle a été repoussée de « six à dix semaines ».

MOSCOU
de notre correspondante

En confirmant que Boris Eltsine *« doit et peut être opéré »* du cœur, mais dans un délai de *« six à dix semaines »*, ses médecins n'ont pas fourni de justification claire à ce report, amenant des spécialistes à estimer, jeudi 26 septembre, que le président a subi une nouvelle alerte cardiaque il y a moins d'un mois. Mikhaïl Altchibaïa, un jeune praticien du pontage en Russie, a ainsi déclaré, notamment sur les ondes de Radio-Liberté, qu'un tel délai correspond à ceux qui sont normalement observés dans son service avant d'opérer un patient qui a subi un infarctus.

Cette supposition permet en outre de clarifier des points étranges de la conférence de presse donnée à Moscou par certains participants au « concile » des médecins. Boris Eltsine, gardé depuis le 12 septembre à l'Hôpital central du Kremlin, à l'ouest de Moscou, où, pendant plus de trois heures, le « concile » s'est tenu, a participé à *« une partie »* de celui-ci. La fille cadette du président, Tatiana Diatchenko, dont le rôle politique s'est accru depuis un an, était également présente, a indiqué la télévision. Le quotidien *Komsomolskaïa Pravda* cite, jeudi, des *« sources totalement sûres »* affirmant que la famille du président l'a *« fermement soutenu »* dans sa décision finale de se faire opérer. Malgré toutes les paroles rassurantes prodiguées par les participants à la conférence de presse organisée dans les locaux de l'administration présidentielle près du Kremlin, l'intervention sera *« très sérieuse »*, a cependant prévenu l'académicien Andreï Vorobiev, qui *« dirigeait »* le « concile ». Mais le seul spécialiste étranger qui y fut convié, l'américain Michael DeBakey, *« légende vivante »* de la cardiologie âgé de quatre-vingt-huit ans, semble avoir été en mesure de faire tout ce qu'on attendait de lui : *« Après avoir examiné toutes les données,* a-t-il dit, *je suis très heureux de vous dire que l'opération est nécessaire et devrait donner un excellent résultat. »*

SAIGNEMENTS

Son ancien élève, Renat Aktchourine, le chirugien russe pressenti pour diriger l'opération, a été encore plus optimiste : *« Si elle devait se dérouler aujourd'hui, elle aurait 80 % de chances de succès, mais dans six à huit semaines, on sera à près de 100 %. »* Quant aux chances du président de retrouver une capacité de travail normale après l'opération et après *« une convalescence probable de deux mois maximum »*, a dit le professeur DeBakey, *« il n'y a aucune raison de penser qu'elle ne puisse pas être totalement restaurée »*. Pour l'instant, le patient garde une capacité de *« travail mental »* intacte, peut lire des documents et recevoir des visiteurs. Montré mercredi à la télévision avec le chirurgien américain, il apparut brièvement debout et parlant (depuis près de trois semaines, il n'apparaissait qu'assis et muet), remerciant en deux phrases son invité. Rien ne s'opposerait donc à ce que M. Eltsine reste, peut-être pour longtemps, président de la Russie.

Pourquoi, alors, ce report, que le professeur Aktchourine souhaite de *« six à huit semaines »* et le chef du service médical du Kremlin, Sergueï Mironov, de *« six à dix semaines »* ? Les quatre médecins présents ont affirmé que le foie, les reins et les poumons de Boris Eltsine n'étaient pas en cause. Ils ont parlé de saignements *« probablement intestinaux »* intervenus récemment et qui devront encore être *« examinés et soignés »*, ce qui a bien sûr intrigué les journalistes. Mais le professeur DeBakey a pris soin de préciser que le délai est *« bien dû au processus de restauration du fonctionnement du muscle cardiaque »*, lequel *« s'est déjà amélioré au cours de ce dernier mois »*.

Enfin, l'académicien Andreï Vorobiev, parlant des *« multiples alertes cardiaques »* du président – d'une durée de *« quelques dizaines de minutes »*, mais dont l'effet put toujours être stoppé *« au bout de deux heures »* –, a précisé au *Monde* que les *« complications survenues cet été, qui obligent à reporter l'opération, se sont produites à Zavidovo »*, la résidence de campagne d'où Boris Eltsine a annoncé, au début du mois de septembre, qu'il avait décidé de se faire opérer à la fin du même mois. Officiellement, il avait été hospitalisé ensuite le 12 septembre *« pour des examens préopératoires »*. Une hospitalisation prolongée de jour en jour et qui le sera encore, la période actuelle de préparation à l'opération devant se dérouler en milieu hospitalier (ou à la maison de repos présidentielle de Barvikha, dotée d'équipements médicaux).

La supposition d'une nouvelle alerte cardiaque survenue à Zavidovo, la cinquième en un an (et peut-être la sixième ou septième en tout), expliquerait aussi pourquoi le professeur Aktchourine se plaignait amèrement, dimanche, du régime trop actif du président, mais, voulant souligner que les facultés mentales de Boris Eltsine étaient bonnes, le chirurgien a toutefois précisé que lors de leur rencontre, il y a deux semaines, le président *« s'est souvenu »* de son nom et de son patronyme...

Sophie Shihab

Les blindés sont entrés dans la capitale arménienne Erevan

LA SITUATION s'est très fortement dégradée, mercredi 25 septembre, en Arménie après l'annonce de la réélection dimanche du président Levon Ter-Petrossian. Dans la nuit de mercredi à jeudi, des chars et des blindés de l'armée arménienne ont fait leur entrée dans Erevan à la suite des violentes manifestations de mercredi, a indiqué l'agence russe Interfax.

La victoire de M. Ter-Petrossian, entachée de fraudes selon l'opposition nationaliste et des observateurs internationaux, est remise en question. La commission électorale a accepté, dans la nuit de mercredi à jeudi, de réexaminer les résultats du scrutin dans certaines circonscriptions, rapporte l'agence de presse arménienne Noyan Tapan.

Engagé dans un bras de fer avec l'opposant nationaliste Vazguen Manoukian, le chef de l'Etat a donc choisi la manière forte. En plus de l'arrivée des blindés, Levon Ter-Petrossian a interdit temporairement tout rassemblement ou manifestation sur le territoire de l'Arménie. Dans le même temps, l'opposition a appelé ses partisans à descendre à nouveau, jeudi midi, dans les rues de la capitale faisant ainsi craindre que se renouvellent les violences de la veille.

Mercredi, de violents affrontements avaient opposé les forces de l'ordre à une dizaine de milliers de partisans de M. Manoukian, alors que celui-ci tentait d'obtenir auprès de la commission électorale centrale, située dans les locaux du Parlement, une vérification du résultat des élections. Alarmés par une rumeur selon laquelle leur chef aurait été arrêté après son entrée dans le Parlement, une dizaine de milliers de manifestants ont pris le bâtiment d'assaut, démontant les grilles aux cris de *« Vazguen président ! »*.

La victoire de M. Ter-Petrossian serait entachée de fraudes selon l'opposition nationaliste

Les forces de l'ordre, postées sur le toit, ont tenté de contenir l'assaut en tirant à balles réelles au-dessus de la tête des assaillants ou faisant usage de canons à eau, de gaz lacrymogène et de balles en caoutchouc. Des manifestants seraient toutefois parvenus à s'introduire dans le bâtiment. Sortis par la force de leur bureau, le président du Parlement, Babken Araktsian, ainsi que son adjoint ont été grièvement blessés après avoir été passés à tabac. Les deux hommes ont dû être hospitalisés. Les affrontements auraient également fait de nombreux blessés parmi les manifestants dont certains ont été touchés par balles. Des informations non confirmées font aussi état de la mort de deux personnes dont un policier. Le calme est revenu dans la capitale arménienne peu avant minuit, lorsque les dirigeants nationalistes ont appelé à la dispersion.

Ces violences ponctuent plusieurs jours de manifestation organisée par une opposition nationaliste mécontente du résultat des élections de dimanche. Mercredi matin, quatre des vingt membres de la commission électorale, partisans de l'opposition, avaient publiquement mis en cause la régularité des résultats donnant Levon Ter-Petrossian vainqueur par 52,09 % des suffrages exprimés contre 41,07 % à M. Manoukian. Selon eux, le candidat de l'opposition nationaliste unie a recueilli près de 60 % des voix et donc gagné l'élection présidentielle. De son côté, *l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe* avait constaté *« plusieurs infractions sérieuses aux règles électorales »* mais insuffisantes toutefois pour remettre en question les résultats du scrutin. – *(AFP, Reuter.)*

Regain de tension dans les prisons turques

ISTANBUL
de notre correspondante

La tension demeure élevée dans plusieurs prisons de Turquie après les émeutes et l'incendie qui ont causé la mort de neuf à douze prisonniers – selon diverses sources – à la prison de Diyarbakir, mardi 24 septembre. L'Association turque des droits de l'homme, accusant le gouvernement de *« massacre »*, a demandé la démission du ministre de la justice, Sevket Kazan qui, s'étant rendu sur les lieux, a annoncé qu'une trentaine de soldats, policiers et gardiens avaient également été blessés au cours des affrontements.

Les circonstances exactes de ces événements ne sont pas connues. Selon une version, les prisonniers, reprenant les revendications qui, en août, avaient mené douze grévistes de la faim à la mort, avaient voulu protester contre leurs conditions de détention. Plusieurs quotidiens nationaux affirment de leur côté que les prisonniers – pour la plupart détenus ou condamnés pour leur affiliation au PKK – avaient attaqué leurs gardiens et mis le feu à leurs matelas pour empêcher le transfert de plusieurs de leurs codétenus vers la prison de Gaziantep. Une troisième version fait état d'un conflit entre prisonniers pro-PKK et *« repentis »*. Le quotidien pro-kurde *Demokrasi* affirme pour sa part qu'il s'agit d'une attaque planifiée par le gouvernement contre les prisonniers. Pendant ce temps, les forces armées poursuivent depuis lundi une vaste opération contre le PKK dans la province de Tunceli, où près de 20 000 hommes, appuyés par les bombardements de l'aviation, ont été déployés pour encercler un groupe de 250 combattants du PKK. La province de Tunceli a, à plusieurs reprises, été le théâtre d'offensives similaires, mais elles ont rarement été couronnées de succès, les montagnes escarpées et difficilement accessibles offrant refuge aux combattants du PKK.

Militants kurdes et forces de sécurité se sont affrontés dans plusieurs régions du Sud-Est anatolien au cours des derniers jours. Selon les sources officielles, 47 militants auraient été abattus en trois jours dans la zone sous état d'urgence. Le chef de l'état-major des forces armées avait déclaré récemment que 1 000 militants du PKK avaient trouvé la mort depuis le 15 août, mais l'Agence anatolienne, semi-officielle, avait rectifié ce chiffre, annonçant un bilan de 460 morts parmi les combattants kurdes.

Mais c'est avant tout la mort de nombreux soldats qui a retenu l'attention de l'opinion publique au cours des dernières semaines. Tansu Ciller, ministre des affaires étrangères, avait elle-même reconnu les lourdes pertes humaines subies par l'armée, défendant la nécessité de l'établissement d'une zone de sécurité au nord de l'Irak. Elle avait affirmé qu'en moyenne trois soldats meurent chaque jour dans ce conflit.

De nombreux combats ont effectivement eu lieu dans les régions frontalières, notamment près de la frontière iranienne, mais la présence d'effectifs importants du PKK dans la province de Tunceli – loin de toute frontière – prouve que le mouvement maintient également des bases importantes sur le territoire turc.

Si les gouvernements changent en Turquie, la politique à l'égard des Kurdes demeure constante. Ainsi s'est ouvert, mercredi 25 septembre à la Cour de sûreté de l'Etat à Ankara, le procès de 41 membres du parti pro-kurde Hadep (Parti de la démocratie du peuple), considéré par les autorités comme l'aile politique du PKK. Lors du congrès du Hadep, le 23 juin, un homme masqué avait détaché l'immense drapeau turc déployé dans la salle, pour le remplacer par celui du PKK et par un portrait de son dirigeant, Abdullah Ocalan. L'incident avait causé de violentes réactions dans la presse. Celle-ci avait notamment critiqué un dirigeant du parti, Murat Bozlak, de n'avoir pas immédiatement interrompu son discours pour s'en prendre au provocateur. Arrêté depuis, celui-ci risque vingt-deux ans d'emprisonnement en tant que *« dirigeant d'un groupe armé »*.

Nicole Pope

Le F-16 américain et le Mirage 2000 en concurrence sur les marchés de l'Est

LE GROUPE américain Lockheed Martin Loral et le groupe français Dassault se retrouvent face à face dans la conquête de marchés d'avions de combat en Europe centrale, singulièrement en Pologne, en Hongrie et en République tchèque. Le F-16 américain et le Mirage 2000 français viennent d'être exposés dans ces trois pays. Depuis la fin de la guerre froide, c'est la première fois que des appareils mis au point par des constructeurs occidentaux ont des chances de l'emporter dans des pays qui étaient des « chasses gardées » de l'ex-Union soviétique.

Deux autres modèles sont proposés. L'un, le F-18 E/F du groupe américain McDonnell Douglas, à 70, voire 80 millions de dollars pièce (350 à 400 millions de francs), est cher pour ces clients de l'Est. Le second, le Gripen du groupe suédois Saab, emporte des équipements américains qui nécessitent une autorisation d'exportation de Washington, et il est le produit d'un pays non membre de *l'Alliance* atlantique, alors que la Pologne, pour s'en tenir à ce cas, tente d'entrer dans l'OTAN par le biais de ses achats d'armes.

En Pologne, qui veut se séparer de ses quelque deux cents Mig-21 d'un modèle ancien, un appel d'offres international devrait être lancé en 1997. C'est le marché le plus immédiat – l'achat, dans un premier temps, de quatre-vingts appareils – qui oppose Américains et Français. Varsovie souhaite que 40 % de son futur avion soit d'une façon ou d'une autre réalisé par sa propre industrie de l'armement, et Lockheed Martin Loral a proposé que la Pologne serve de centre de réparation et d'entretien pour tous ses F-16 vendus à l'Est. Mais, lors du récent voyage de Jacques Chirac à Varsovie, les Polonais ont envisagé de jumeler un de leurs aérodromes militaires les plus importants avec la base aérienne de Dijon (Côte-d'Or), qui forme les pilotes de Mirage 2000. Ce geste a été interprété comme un signe avant-coureur du choix final.

En République tchèque, l'option est entre l'achat d'un nouvel avion – pour quelque vingt-cinq exemplaires – et la modernisation de tout ou partie de la flotte actuelle de Mig-21, au besoin avec l'assistance de spécialistes israéliens. En octobre, le ministre tchèque de la défense devrait proposer une nouvelle doctrine militaire et dire, à cette occasion, comment il entend financer des achats d'équipements neufs par des économies obtenues grâce à une réduction drastique des effectifs.

En Hongrie, enfin, le gouvernement devrait lancer un appel d'offres en 1997, pour, dit-on, une trentaine d'avions. Forte de cent cinquante appareils, l'armée de l'air hongroise doit tenir compte du fait qu'elle a déjà reçu, entre 1993 et 1995, des Mig-23 et des Mig-29 en règlement des dettes que Moscou avait antérieurement contractées avec Budapest. L'idée qui prévaut aujourd'hui est donc de louer des avions en attendant que la situation économique et financière du pays permette d'en commander.

LOURD INVESTISSEMENT

Ces pays clients, à l'Est, ont-ils les moyens budgétaires de leurs ambitions politiques et stratégiques ? Les avions en compétition valent, *fly away* (c'est-à-dire en état de vol, sans le coût de la formation, du stock des pièces de rechange et sans leur environnement logistique) de l'ordre de 35 à 40 millions de dollars (175 à 200 millions de francs) l'unité. C'est un lourd investissement pour des Etats pauvres en devises et condamnés à trancher dans le vif de leurs dépenses publiques, et une source de réflexion – sinon de réserves – pour des banquiers ou tout autre bailleur de fonds éventuel en Occident.

En définitive, l'Europe centrale et orientale – à l'exception probable de la Pologne – n'est peut-être pas l'eldorado, dans le domaine des fournitures militaires. D'autant que la Russie est loin d'avoir dit son dernier mot, si l'on en juge par les analyses concordantes des services de renseignement occidentaux.

En 1995, l'industrie russe de la défense a livré pour 15 milliards de francs de chiffre d'affaires à l'exportation et elle a enregistré 35 milliards de francs de commandes. Il s'agit là de contrats-cadres, qui ne sont pas forcément traduits en commandes fermes dès lors qu'une large partie des ventes s'inscrit dans le remboursement de la dette extérieure. C'est la raison pour laquelle les experts considèrent que le « lobby » militaro-industriel en Russie souffre actuellement de graves handicaps de structures. Il pourrait décider d'en sortir en rationalisant sa production et en cherchant – momentanément – à exporter à des coûts de dumping tels qu'ils lui permettraient de retrouver ses marchés de l'Est.

Jacques Isnard

AMÉRIQUES

■ **CUBA : le ministre des affaires étrangères du Vatican,** Mgr Jean-Louis Tauran, se rendra à Cuba en octobre pour une visite officielle de quatre jours à l'invitation des autorités cubaines. L'archevêque Tauran sera le premier chef de la diplomatie vaticane à se rendre à Cuba depuis la visite, en mars 1974, de Mgr Agostino Casaroli. L'annonce de cette visite est dans le droit-fil des informations faisant état d'une prochaine rencontre entre le pape Jean-Paul II et le président cubain Fidel Castro en novembre (*Le Monde* du 20 septembre). – *(AFP.)*

■ **MEXIQUE : le nouveau mouvement de guérilla,** l'Armée populaire de libération (EPR), a décrété une trêve unilatérale à l'occasion des élections prévues le 6 octobre dans l'Etat de Guerrero. La trêve devrait entrer en vigueur jeudi 26 septembre et durer jusqu'au 27 octobre. *« Pendant cette période, les unités de l'EPR dans l'état de Guerrero ne se livreront à aucune action offensive contre la police et les forces paramilitaires du gouvernement antipopulaire »*, déclarent dans un communiqué les dirigeants de l'EPR. – *(Reuter.)*

EUROPE

■ **ALLEMAGNE : les syndicats et le patronat** entament un nouveau bras de fer. En annonçant qu'elles allaient réduire le montant des indemnités de maladie à partir du 1er octobre, plusieurs grandes entreprises allemandes (Mercedes, Siemens, BASF, Hoechst notamment) ont provoqué la colère des syndicats. Ceux-ci, qui dénoncent une *« rupture unilatérale de contrat »* de la part des employeurs, ont déclenché les premiers arrêts de travail mercredi 25 septembre et promettent un durcissement du conflit au cours des prochaines semaines. La réduction du montant des indemnités de maladie (de 100 % à 80 % du salaire net) a été votée par les députés du Bundestag le 13 septembre afin de réduire le coût du travail en Allemagne. – *(Corresp.)*

■ **ESPAGNE : les nationalistes catalans** de Convergencia i Union (CiU) voteront le budget général de l'Etat pour 1997, a déclaré, mercredi 25 septembre, le porte-parole du parti, Joaquin Molins. Ce budget répond selon lui aux objectifs fixés par sa coalition : respect des critères de Maastricht et instauration d'un nouveau système de financement des régions. L'exécutif conservateur de José Maria Aznar a besoin du soutien des partis nationalistes pour parvenir à la majorité absolue au Congrès. – *(AFP.)*

■ **GRANDE-BRETAGNE : le membre présumé de l'IRA** qui avait succombé à ses blessures, lundi 23 septembre, n'était pas armé, reconnaissent les autorités britanniques. Celles-ci se justifient en déclarant, mercredi, n'avoir eu qu'une fraction de seconde pour réagir, et que cet homme *« devait être considéré comme un individu très, très dangereux »*. Une enquête a été ouverte. La Grande-Bretagne avait été condamnée en 1988 par la Cour européenne des droits de l'homme pour une opération dans laquelle un commando de policiers en civil avait abattu trois activistes irlandais non armés dans la colonie de Gibraltar. – *(Reuter.)*

■ ***PAYS-BAS* : un bimoteur Dakota s'est écrasé,** mercredi 25 septembre, dans la mer de Wadden, au nord des Pays-Bas, causant la mort de ses trente-deux occupants. Certaines sources ont fait état d'une avarie du moteur de l'appareil, construit pendant la deuxième guerre mondiale. – *(AFP.)*

■ **ROUMANIE : les parlementaires roumains** sont revenus, mercredi 25 septembre, sur un article du code pénal qui prévoyait des peines d'emprisonnement à l'encontre de personnes ayant eu des relations homosexuelles. Selon le texte définitif, les relations homosexuelles sont toujours condamnées, mais uniquement *« si elles se produisent en public, ou si cela entraîne un scandale »*. – *(AFP.)*

■ **RUSSIE : le nombre d'exécutions judiciaires** a connu une très forte augmentation ces quatres dernières années, a indiqué, mardi 24 septembre, le président de la commission présidentielle des grâces, l'écrivain Anatoli Pristavkine. Elles sont passées d'une seule en 1992 à quatre-vingt-six en 1995. Les chiffres actuels restent toutefois très en deçà des chiffres de l'époque soviétique : entre 1961 et 1985, quelque vingt mille personnes avaient été exécutées. – *(AFP.)*

L'Allemagne réclam
au Conseil de sécuri

L'Allemagne réclame un siège permanent au Conseil de sécurité des Nations unies

Ce thème est devenu le cheval de bataille du ministre des affaires étrangères, Klaus Kinkel

La réforme du Conseil de sécurité des Nations unies a été l'un des thèmes principaux de l'intervention du ministre allemand des affaires étrangères, Klaus Kinkel, devant l'Assemblée générale de l'ONU, mercredi 25 septembre. Selon M. Kinkel, le Conseil de sécurité reflète encore les réalités politiques de 1945 et il devrait, en faisant entrer l'Allemagne parmi ses membres permanents, se préparer pour l'an 2000.

BONN
de notre correspondant

Désireuse de faire davantage entendre la voix de l'Allemagne sur le plan international, la diplomatie de Bonn réclame avec insistance un siège permanent au Conseil de sécurité des Nations unies. Ce vœu a été réaffirmé par le ministre allemand des affaires étrangères, Klaus Kinkel, dans un discours prononcé mercredi 25 septembre devant l'Assemblée générale de l'ONU.

Le ministre, qui a fait de ce dossier un cheval de bataille personnel, ne laisse passer aucune occasion d'insister sur l'urgence d'une telle réforme : l'Allemagne, rappelle-t-il, est le troisième contributeur au budget des Nations unies (après les Etats-Unis et le Japon) et entend obtenir un statut équivalent à celui de ses principaux partenaires européens. Autrement dit, le siège permanent qu'elle appelle de ses vœux devrait être doté du droit de veto.

« L'actuel Conseil de sécurité ne reflète pas la situation internationale, mais s'inspire des réalités de la deuxième guerre mondiale », selon le chef de la diplomatie allemande. D'évidence, ce constat est largement partagé. A l'exception notable de quelques pays réfractaires comme l'Italie, qui craint d'être marginalisée à l'occasion des évolutions en cours, l'Allemagne peut compter sur un large soutien dans la communauté internationale. L'hypothèse d'un siège européen au Conseil de sécurité ayant été abandonnée depuis longtemps, toute réforme de ce conseil passera par l'élargissement à de nouveaux pays membres comme l'Allemagne et le Japon (les cinq membres permanents sont actuellement les Etats-Unis, la Russie, la Grande-Bretagne, la France et la Chine). Ce thème est à l'étude depuis trois ans au sein d'un groupe de travail *« ad hoc »* composé des représentants de 185 pays de l'ONU.

DOSSIER ENLISÉ

Le 16 septembre, ce groupe de travail a remis un rapport provisoire dont il ressort que, si l'Allemagne et le Japon doivent légitimement obtenir chacun un siège permanent, c'est à la condition qu'on aboutisse également à une meilleure représentation des nouveaux pays développés ou en voie de développement. Selon une idée généralement admise, il serait possible de créer cinq nouveaux sièges permanents, à raison de deux pour l'Allemagne et le Japon et de trois pour d'autres pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine. C'est ce dernier point qui fait que le dossier s'enlise et risque de ne pas déboucher avant des mois, voire des années.

Les trois continents concernés par l'élargissement n'ont pas réussi à s'entendre sur une liste de candidats, sachant que le Brésil, l'Argentine, le Nigeria, l'Egypte, l'Afrique du Sud, l'Inde, l'Indonésie ont chacun des prétentions à faire valoir. Par ailleurs, le statut de ces nouveaux sièges fait débat : disposeront-ils d'un droit de veto à part entière ? Ou créera-t-on un système de « double veto » pour *éviter de bloquer les capacités de* décision du conseil, un minimum de deux pays devant dès lors s'entendre pour s'opposer à la décision de leurs partenaires ?

D'autres modèles en cours de discussion envisagent de limiter le champ d'application du droit de veto à certains sujets particuliers. *« L'Allemagne est prête à renoncer à revendiquer un droit de veto si les autres font de même »*, selon l'analyse de Winrich Kühne, expert de l'ONU à la Fondation sciences et politique d'Ebenhausen.

Ouverte à toutes les solutions, l'Allemagne entretient un dialogue très serré sur le sujet avec les pays en voie de développement et ses diplomates pratiquent un véritable *lobbying* dans les coulisses de l'Assemblée générale des Nations unies. L'activisme des diplomates allemands est d'autant plus surprenant que le chancelier Helmut Kohl, de son côté, n'a jamais manifesté un grand intérêt pour ce dossier. Le chancelier semble considérer, lui aussi, que l'ONU est un *« machin »* ; en 1995, il avait boudé ostensiblement les cérémonies du cinquantième anniversaire des Nations unies à New York.

Lucas Delattre

Lire aussi notre enquête page 14

Un hommage de rigueur à M. Boutros-Ghali

Il est de rigueur, pendant cette 51e session de l'Assemblée générale de l'ONU, de se prononcer non pour Boutros Boutros-Ghali, mais contre la décision unilatérale des Américains d'imposer son départ du secrétariat général. Dans cette logique, le ministre français des affaires étrangères, Hervé de Charette, a ouvert son intervention, mercredi 25 septembre, en rendant *« un hommage particulier et chaleureux »* à M. Boutros-Ghali, dont *« la détermination, la vision d'avenir et la fermeté donnent à l'ONU une vitalité rarement atteinte »*. Il a aussi critiqué *« l'unilatéralisme »* américain sur le commerce international : *« La France et l'Europe n'acceptent pas qu'un pays, fût-il le plus puissant, tente de réguler seul le commerce mondial par des décisions ayant une portée extraordinaire. »* M. de Charette a, par ailleurs, réitéré le soutien de Paris à des sièges permanents au Conseil de sécurité pour l'Allemagne, le Japon mais aussi *« les Etats du Sud »*.

La France menace d'interrompre son rapprochement vers l'OTAN

LA CRÉATION d'un *« pilier européen »* de l'OTAN se heurte à de sérieuses difficultés dans le domaine de la redistribution des commandements entre Américains et Européens. A la réunion des seize ministres de la défense, mercredi 25 septembre à Bergen (Norvège), la France a été jusqu'à menacer d'arrêter son rapprochement vers l'OTAN si ses demandes de rénovation de l'Alliance ne sont pas prises en compte.

Charles Millon a été interrogé sur le refus persistant des Etats-Unis de laisser à un officier européen – au lieu d'un amiral américain – le commandement de la zone Sud de l'Alliance, installé à Naples. *« Si un certain nombre de conditions ne sont pas respectées »* pour laisser s'affirmer l'identité européenne dans l'OTAN, a dit le ministre français de la défense, *« la France restera sur la position où elle est »* depuis décembre 1995, date à laquelle Paris avait annoncé que son ministre de la défense et son chef d'état-major des armées participeraient à nouveau pleinement aux structures de commandement de l'OTAN. M. Millon a précisé qu'il s'agissait là d'une prise de position du chef de l'Etat français.

« Il est absolument essentiel et crucial pour les Etats-Unis de conserver un commandant américain à la tête du quartier général de l'OTAN à Naples », a déclaré pour sa part Robert Hunter, l'ambassadeur américain auprès de l'Alliance atlantique. Washington refuse de perdre ce PC commandement régional, en raison de l'enjeu capital de sa situation géographique, de sa zone de compétence, et de la présence de la VIe flotte américaine en Méditerranée, avec des armes nucléaires.

Cependant, plusieurs ministres européens présents à Bergen se sont félicités de l'avancée récente des Etats-Unis concernant l'attribution de responsabilités plus spécifiquement opérationnelles à un adjoint européen du commandant suprême des forces alliées en Europe (Saceur), actuellement le général américain George Joulwan, basé à Mons (Belgique). Washington s'y opposait il y a encore quelques mois. *« Il y a désormais un accord de principe et un consensus à l'OTAN pour doter l'adjoint du Saceur de responsabilités européennes »*, a indiqué M. Millon. *« Nous allons donner à cet adjoint* [aujourd'hui, un général britannique] *des compétences pour planifier et conduire le cas échéant une opération »* sous contrôle de l'Union de l'Europe occidentale (UEO), a précisé un diplomate de l'OTAN. Ce qui permettra, si les Américains ne veulent pas agir, de prélever au sein de l'OTAN une chaîne de commandement spécifiquement européenne.

De plus, les seize ministres ont examiné le principe du maintien d'une force militaire après la fin du mandat de l'IFOR en Bosnie, en décembre *(lire ci-dessous)*. Aucune décision n'a été arrêtée officiellement et ne le sera pas avant novembre à cause de l' élection présidentielle américaine. Les états-majors de l'OTAN lanceront une planification du dispositif (*Le Monde* du 12 septembre) pour assurer, selon un responsable de l'Alliance, *« une stabilisation »* en Bosnie. – *(AFP.)*

Une réunion sur la Bosnie est prévue à Paris en novembre

LE MINISTRE français des affaires étrangères, Hervé de Charette, a annoncé, mercredi 25 septembre à New York, qu'une réunion sur la « consolidation » de la paix en Bosnie, réunissant l'ensemble des parties, aura lieu à Paris dans la première quinzaine du mois de novembre. Cette conférence ministérielle, dont Paris avait déjà annoncé le principe, vise à mettre sur pied un plan de deux ans pour maintenir la paix en Bosnie dans la perspective de la fin du mandat de la Force multinationale (IFOR) à la fin de l'année.

A Bergen, en Norvège, les ministres de la défense de l'OTAN se sont prononcés pour l'étude d'une nouvelle mission de l'Alliance atlantique en Bosnie en 1997. Les seize ministres des pays membres ont demandé aux responsables militaires d'envisager quatre options : le retrait pur et simple, l'interposition, l'interposition et la pacification, ou enfin ces deux dernières tâches ainsi qu'une implication plus importante, notamment dans la reconstruction. Une décision devrait être prise au mois de novembre, après les élections américaines. Les Seize se sont aussi engagés, mercredi, à ne pas réduire de manière significative le nombre de soldats sur le terrain – 52 000 actuellement –, avant le déroulement des élections municipales en Bosnie qui doivent avoir lieu à la mi-novembre. La nouvelle force, qui pourrait prendre le nom de Fofor (Follow-on Force), serait, elle, composée d'environ 20 000 hommes.

Dans son discours devant l'assemblée générale de l'ONU, mercredi à New York, le président de la Bosnie-Herzégovine, Alija Izetbegovic, a pour sa part mis en garde la communauté internationale contre les risques d'un *« nouveau conflit »* si les accords de paix n'étaient pas pleinement respectés par les Serbes. M. Izetbegovic s'en est aussi pris à *« ceux qui se demandent encore si une Bosnie-Herzégovine est possible »*. *« Ma réponse est simple*, a-t-il affirmé, *si le génocide sans punition est possible, la Bosnie-Herzégovine n'est pas possible. »* Il a averti l'ONU de ne plus entreprendre des tâches qu'elle est incapable d'accomplir : *« les Bosniaques ont payé un très grand prix pour cette irresponsabilité »*, a-t-il ajouté.

Dans une lettre au Conseil de sécurité, l'ambassadeur bosniaque à l'ONU, Mohamed Sacirbey, a pour sa part demandé que les sanctions économiques contre Belgrade ne soient pas encore levées. La résolution 1022 du Conseil de sécurité prévoit que l'embargo soit levé dix jours après les élections en Bosnie. – *(AFP, Reuter.)*

Espagne : une montagne d'ordures risque de s'écrouler à La Corogne

MADRID
de notre correspondant

Depuis une dizaine de jours, les habitants de La Corogne, à l'extrême pointe de la Galice, se promènent avec des masques sur le nez ou des mouchoirs parfumés sur le visage pour lutter contre les mauvaises odeurs qui envahissent la ville. Cette cité de 250 000 personnes et ses environs se sont transformés en une gigantesque boule puante. Les spécialistes affirment qu'il n'y a aucun risque d'intoxication ou de maladie. Mais une montagne d'un million de tonnes d'immondices de toute nature risque de s'écrouler et de se déverser dans la mer.

Le 12 septembre, 100 000 tonnes de ce gigantesque tas d'ordures, entreposé à Bens, à moins de trois kilomètres de La Corogne, ont déjà glissé vers l'océan Atlantique, ensevelissant au passage les maisons du petit port d'O Portino et un automobiliste qui n'a pas eu le temps de s'échapper. Son corps n'a pas été retrouvé. Depuis, des dizaines d'engins de chantiers tentent d'établir des digues afin d'éviter un nouveau glissement de 100 000 autres tonnes de déchets entreposés depuis vingt-deux ans par La Corogne et seize autres municipalités.

Francisco Vasquez, le maire socialiste de La Corogne, a demandé que le secteur soit déclaré zone sinistrée, estimant que l'on risquait *« la plus grande catastrophe écologique d'Espagne »*. *« La pollution serait huit fois supérieure à la marée noire causée par le naufrage de l'Aegean-Sea »*, a déclaré le maire, faisant référence au pétrolier de 79 000 tonnes qui, le 3 décembre 1992, s'était échoué à l'entrée du port. Isabel Tocino, ministre de l'environnement, a répondu que *« toute la responsabilité incombe à la municipalité »*.

Deux cents habitants vivant dans les parages, notamment des gitans qui campent aux abords de cette décharge envahie de mouettes, ont été hébergés dans le pavillon des sports de la ville et refusent de retourner dans leur bidonville. *« C'est un volcan*, disent-ils, *il y a toujours des fumées, des petites explosions de méthane et des coulées d'eaux nauséabondes qui descendent vers la mer. »* Francisco Vasquez a annoncé que les risques d'avalanches de détritus persisteront pendant deux ou trois mois. Selon *El Pais*, l'Union européenne avait élaboré un plan d'intervention écologique pour établir sur ce site un parc naturel et construire un lotissement qui devait porter le nom de *« cité des sens »*.

Michel Bôle-Richard

هكذا من الأصل

CONFLITS Les mouvements de grève et les actions de protestation se multiplient, dans certaines entreprises et professions, sans que les centrales syndicales s'engagent dans un mouvement coordonné. Le gouvernement et sa majorité s'inquiètent de ce climat social volatil, à quatre jours de la grève des enseignants, le 30 septembre, et à trois semaines de celle de l'ensemble de la fonction publique, le 17 octobre. ● A LA SNCF, les suppressions d'emplois mises en œuvre dans quelques unités provoquent des réactions qui font remonter le souvenir de la mobilisation de la fin 1995, alors que le plan de la direction a été rejeté par les syndicats. ● LES SONDAGES font apparaître une véritable crise de confiance des Français face à un pouvoir qui leur donne le sentiment de ne pas avoir prise sur les événements. Une majorité s'attend à un conflit social majeur.

Des grèves et actions en ordre dispersé révèlent un malaise social

Sans coordination ni perspectives générales, les tensions s'amplifient dans des entreprises et des secteurs divers, témoignant d'un mécontentement diffus face aux décisions du gouvernement. Les Français, selon les enquêtes d'opinion, s'attendent à un affrontement majeur

RÉUNIS du 25 au 27 septembre à Ambleteuse, dans le Pas-de-Calais, les cent cinquante délégués au congrès de l'Union des cadres et ingénieurs FO se sont retrouvés sur le thème de *« la résistance »* face à *« la mondialisation »*. *« Il faut résister pour éviter que tout se détériore et se défasse »*, affirment-ils dans leur résolution générale. *« N'est-ce pas la résistance à l'occupant de la dernière guerre, qui a nourri les plus importantes avancées sociales de ce siècle ? »*, argumente Hubert Bouchet, secrétaire général de l'UCI-FO. *« Comme en d'autres temps où l'avenir paraissait plombé, les acteurs se répartissent en trois catégories : les profiteurs, les collaborateurs et les résistants »*, poursuit-il.

Le thème de la « résistance » semble bien être le nœud des combats sociaux qui font irruption sur le devant de la scène. Les salariés, en butte à des projets de privatisation, à des plans sociaux et à la stagnation de leur pouvoir d'achat, ne désarment pas. Il ne se passe rien au niveau national et interprofessionnel : les contacts entre les grandes centrales syndicales sont gelés au sommet, la rivalité entre la CFDT et FO pour la présidence de l'Unedic, qui sera pourvue le 1er octobre, figeant le paysage. Cependant, dans les secteurs de l'armement et de la santé, dans les banques, dans les transports, une tension chronique se maintient. Enfin, la journée de grève, fixée au 17 octobre, lancée par les sept fédérations de fonctionnaires (CGT, CFDT, FO, FSU, UNSA, CFTC, CGC) a reçu le soutien de la fédération SUD-PTT et de la fédération des syndicats unitaires, qui englobe le SNUI, premier syndicat aux impôts.

● **Cheminots** : trois fédérations de cheminots – la CGT, la CFDT et SUD –, qui ont contesté le plan de redressement de la SNCF présenté par la direction le 24 septembre *(lire page 18)*, ont décidé d'emboîter le pas à cet appel. Des arrêts de travail renforceront la journée d'action, et les cheminots participeront aux manifestations régionales ou départementales. Pour le gouvernement, la configuration que prendra cette journée aura valeur de test et sera évaluée à l'aune de la journée d'action du 10 octobre 1995, qui avait été le véritable signe avant-coureur de la bourrasque sociale de l'automne.

● **Banques** : face aux plans de réduction d'effectifs programmés dans le secteur bancaire et financier, une intersyndicale formée à partir de treize établissements – dont la Banque de France, la BFCE, le Crédit lyonnais, le Crédit foncier, le Comptoir des entrepreneurs, etc. – a appelé les salariés à se rassembler le 10 octobre devant l'Assemblée nationale, afin de réclamer un débat national sur l'avenir de ces établissements et sur *« les missions de service public et d'intérêt général »* qu'ils remplissent. Après les salariés du GAN et du CIC, qui étaient un millier à défiler, le 24 septembre, à Paris, les salariés du Crédit foncier devaient descendre dans la rue jeudi.



● **Arsenaux** : les salariés des arsenaux et des entreprises liées à la défense nationale mettent toute leur énergie, eux aussi, à préserver les emplois. Brest a connu, après la journée du 19 septembre, qui avait vu vingt-cinq mille personnes défiler pour l'emploi, une manifestation de plus de trois cents ouvriers, mercredi 25 septembre, des entreprises sous-traitantes de l'arsenal de Brest pour protester contre huit licenciements. La CFDT, premier syndicat à l'arsenal de la ville, a annoncé de nouvelles grèves pour prolonger la journée d'action nationale du 10 septembre, et des arrêts de travail de deux heures sont prévus jeudi sur les sites de Brest, Lorient, Cherbourg, Toulon. Le 3 octobre, les salariés du GIAT se mobiliseront une nouvelle fois pour l'emploi.

● **Santé** : les économies demandées par la Caisse nationale d'assurance-maladie provoquent des remous auprès des professions de santé. Après Annecy, Deauville et Poitiers, les ambulanciers ont perturbé la circulation en région parisienne avant l'ouverture de discussions, vendredi, avec le ministère des affaires sociales. Une grève des visites de nuit sera observée par plusieurs organisations de médecins généralistes dans la nuit du 3 au 4 octobre. Les salariés de l'hôpital Foch de Suresnes ont aussi manifesté, pour la deuxième fois en quinze jours, contre les restrictions budgétaires.

● **Télévision** : en conflit ouvert depuis trois mois avec l'Etat, qui a annoncé la privatisation de leur entreprise en juillet, les salariés de la SFP ont reçu, jeudi matin, le soutien de Louis Viannet, secrétaire général de la CGT, qui s'est rendu à Bry-sur-Marne, siège de la société, pour défendre *« le maintien d'un pôle public de la création, de la production et de la diffusion »*.

● **Le secteur privé**, quoique plus en retrait, n'est pas à l'abri des fièvres. Fermé mercredi en raison d'un mouvement de grève subit du personnel technique, le magasin Le Printemps, à Paris, ne devait pas ouvrir ses portes jeudi. Il n'y a *« pas d'autre solution que l'action »*, ont affirmé, de leur côté, les représentants de la CGT chez Renault, après avoir entendu les propositions salariales de la direction.

Théâtre depuis plusieurs mois d'un conflit très dur, lié au redéploiement d'Elf Aquitaine, dans son berceau de Lacq, près d'un millier de personnes ont manifesté, mercredi, à Pau et à Bayonne, dans les Pyrénées-Atlantiques. Les conflits locaux qui impliquent un bassin d'emploi sont les plus durs et entraînent le plus de résistance.

Alain Beuve-Méry



Les cheminots de Provence défendent leurs emplois

MARSEILLE
de notre correspondant

Avec seulement un train sur cinq, les relations ferroviaires de banlieue devaient être fortement perturbées, jeudi 26 septembre, en Provence, pour la troisième journée consécutive. Réunis en assemblée générale mercredi, 80 % des 450 agents de conduite du dépôt de Marseille ont voté la poursuite de la grève. En revanche, le mouvement ne devait pas affecter la circulation des TGV et des trains grandes lignes et, sur la Côte d'Azur, la direction régionale de la SNCF prévoyait pour jeudi un trafic normal.

A l'occasion d'une réunion du comité d'établissement régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, le 24 septembre, la CGT, la CFDT et Force ouvrière avaient appelé à *« une journée de convergence des revendications »*. Selon les dépôts, cette initiative syndicale s'est traduite par de simples débrayages, des rassemblements de personnel ou encore des arrêts de travail de vingt-quatre heures. A Marseille, les cheminots ont investi le comité d'établissement au cri de *« Tous ensemble ! »*, avant d'occuper les voies de la gare Saint-Charles, retardant ainsi d'une demi-heure le départ de deux TGV.

La défense de l'emploi est au cœur de ce mouvement que les syndicats lient au conflit de l'automne 1995. La direction préfère parler de *« revendications catégorielles »*. La fin du moratoire qui, au début de l'année, a gelé pour six mois toute restructuration des services se solde, sur la région, par l'annonce de 200 à 250 suppressions d'emplois. Lors du comité d'établissement, le directeur régional de la SNCF, Pierre Izard, a justifié l'annonce de la suppression de 64 postes dès le 29 septembre, jour du passage au service d'hiver, par la *« maîtrise des coûts »*. Les recettes du trafic ferroviaire ont enregistré dans la région, depuis le début de 1996, une baisse de 8 % pour le fret et de 2,8 % pour les voyageurs.

« LOGIQUE COMPTABLE »

Ces réorganisations sans licenciement visent à regrouper au poste automatisé de triage de Miramas (Bouches-du-Rhône) des activités de tri effectuées dans les gares d'Avignon, Rognac, Marseille-Maritime... Des sites sur lesquels 47 emplois vont disparaître. De la même façon, la prochaine modernisation des voitures de voyageurs incite la direction à resserrer les effectifs de l'atelier d'entretien des rames de la gare Saint-Charles, en organisant le travail des 80 employés de ce chantier selon le régime des « 2 x 8 » et non plus celui des « 3 x8 ».

Les syndicats déplorent que la direction *« en revienne aux pratiques condamnées par le mouvement de novembre et décembre 1995 »*. *« Cette logique comptable, qui vise uniquement à supprimer des effectifs, s'oppose à l'accroissement prévisible des besoins en transport »*, considère ainsi le secrétaire régional de la CGT, Jean-Marc Coppola. A en croire celui-ci, les neuf mille cheminots de Provence se montreraient *« très attentifs »* et seraient *« sur l'offensive »*. *« Même s'il est difficile de spéculer*, ajoute M. Coppola, *nous sommes actuellement en mesure de mener un mouvement de la même nature* [que celui de la fin 1995]. »

Luc Leroux

Grève à la RATP vendredi

Les syndicats CGT de la RATP ont déposé des préavis de grève pour le vendredi 27 septembre, date à laquelle se réunira le conseil d'administration. Ils réclament, notamment, une augmentation des effectifs et du pouvoir d'achat.

Le syndicat CGT des bus et tramways, le syndicat CGT des ouvriers (maintenance), le syndicat des agents de maîtrise et techniciens et celui des ingénieurs et cadres ont déposé chacun un préavis de vingt-quatre heures. Le syndicat métro-RER appelle seulement à des arrêts de travail de deux heures à chaque fin de service. La CGT, les autonomes et la CFDT invitent les salariés à se rassembler à 10 heures au siège de la RATP. Ces syndicats appellent en outre les quelque quarante mille retraités de la régie à se rassembler, le 11 octobre, pour soutenir une délégation devant protester contre la hausse des cotisations maladie et réclamer une revalorisation des pensions.

La colère « revient et monte » chez les « mécanos » de Nantes

NANTES
de notre envoyé spécial

Mercredi 25 septembre, quand ils sont allés bloquer deux TGV entre 6 h 15 et 7 heures, en gare de Nantes, l'un d'eux s'est dit : *« Il y a quelque chose de lourd, de sourd derrière. »* Une cinquantaine de cheminots de la CGT, encagoulés, s'étaient mis en travers des voies ; d'autres, principalement issus des rangs de la CFDT, participaient à visage découvert. *« On sent la colère revenir, monter. J'ai bien l'impression qu'on est prêt à recommencer »*, confie un délégué.

Les ouvriers de l'atelier de maintenance et de réparation de Nantes protestent contre la suppression de vingt emplois avant la fin de l'année. Ils ont passé des coups de téléphone à Marseille, à Rouen, à Paris, où l'on est prêt, aussi, à débrayer. Ils ont appris qu'un mouvement de contrôleurs avait permis d'obtenir des promesses d'embauche à Montparnasse. Quatre préavis de grève ont donc été déposés en gare de Nantes.

Il est vrai que les « mécanos » de Nantes font figure de survivants. Autrefois, l'atelier ressemblait à une petite usine ; les diésélistes devaient souvent plonger les mains dans les moteurs encore chauds. Ils respiraient les fumées d'huile avant que soient installées – après trois ans d'attente – des hottes aspirantes. La gare de triage d'à côté donnait du travail. On réparait les locomotives, les wagons et les voitures des trains de la région. Aujourd'hui l'herbe pousse entre les rails du « triage » et, lors d'un vaste plan de réorganisation, la réparation a été « délocalisée » et centralisée dans de grosses unités.

Parallèlement, certains travaux sont sous-traités à une entreprise privée en Loire-Atlantique. En trois ans, soixante postes ont été supprimés dans l'atelier nantais, qui en compte aujourd'hui deux cent quatorze. Des pressions sont régulièrement exercées pour pousser les agents à aller travailler dans les nouvelles grandes unités. Une petite phrase d'un « patron » est restée ancrée dans les esprits en cette rentrée : *« Quand je descends à l'atelier, ça ne sent pas la sueur ; alors, on peut faire des gains de productivité ! »* Le propos est aujourd'hui imprimé sur les tracts. Les cheminots sont encagoulés.

L'ESPRIT DE DÉCEMBRE

« Pendant le mouvement de décembre 1995, on a eu le sentiment d'arrêter la "casse" de la SNCF. Localement, on pensait que notre grève allait faire bouger les choses, qu'on allait prendre en considération la survie de notre atelier. Mais non », dit un ajusteur. *« Comme toutes les victoires à la SNCF, elles sont en sursis »*, se méfie Eric Touzeau, un responsable de la CFDT. *« Le mouvement de décembre a provoqué un moratoire de six mois. Dès juin, qu'est-ce qui s'est passé ? La direction de la SNCF reprend ses vieilles habitudes, nous rebalance un plan de suppression de quatre mille cinq cents emplois, qui doit être mené à la baguette avant le 1er janvier 1997 »*, s'indigne Christian Retailleau, secrétaire de la CGT.

« Comme on dit vulgairement, ils veulent nous la mettre », dit un délégué. *« Est-ce qu'ils ont retenu la leçon ? Apparemment non. Ils gagnent du [illegible] mener. Les ministres des transports à Bruxelles préparent le pr[illegible] libéralisation du territoire ferroviaire européen. Ils prévoient des milliards pour indemniser des gens qu'ils vont licencier. Les entreprises privées se disputent déjà le marché »*, poursuivent d'autres délégués CGT.

Le mouvement de décembre 1995 n'est pas arrêté, mais *« suspendu »*, tient à préciser un cheminot. *« Certains se souviennent que ça a été dur de tenir trois semaines, ils préféreraient presque des actions-commandos comme celle de Nantes ; peut-être deviendront-elles un jour violentes »*, s'inquiète un délégué. L'esprit de décembre demeure encore présent, à entendre Laurent Evano, délégué de la CGT : *« On est la seule entreprise qui a fait reculer le gouvernement sur la "Sécu". Aujourd'hui, on se heurte de plein fouet à Maastricht. Le gouvernement, il nous teste. Il sait que, s'il arrive à nous faire craquer, alors, là, c'est la fin des haricots dans le pays : les patrons pourront tout se permettre. Le cheminot de base, on ne peut pas dire qu'il est investi d'une mission, mais presque. Il a cette conscience dans la tête. »*

La majorité se veut plus prudente, pragmatique, à l'écoute des « AG » qui se tiennent dans les ateliers. Certains pensent que, *« tranquillement, naturellement, la grève viendra »*. D'autres pensent que la colère *« est de plus en plus là »*, mais qu'elle ne suffit pas.

Dominique Le Guilledoux

Le gouvernement est censuré par les Français, selon les sondages

EN CET AUTOMNE 1996, le crédit de Jacques Chirac et d'Alain Juppé dans l'opinion est retombé à l'étiage de la fin 1995, pendant le mouvement social. Le président de la République a perdu le bénéfice de sa relative embellie du printemps. Quant au premier ministre, il ne parvient pas, depuis douze mois, à sortir de cette zone où le manque durable de confiance finit par valoir discrédit.

Surtout quand on constate que le désabusement gagne les sanctuaires de l'électorat de la droite : selon la dernière enquête de l'IFOP, le chef de l'Etat a perdu, en septembre, une vingtaine de points de confiance chez les agriculteurs, les commerçants, artisans et chefs d'entreprise. De même, le mécontentement des sympathisants de l'UDF se creuse dangereusement à l'égard d'Alain Juppé, qui ne recueille plus, parmi eux, que 45 % d'opinions positives, contre 41 % de négatives, selon l'IFOP.

Au-delà de la confiance très médiocre qu'inspirent les hommes, c'est la façon dont la France est gouvernée qui provoque une irritation et un scepticisme croissants. Toutes les enquêtes réalisées depuis la fin du mois d'août en témoignent. Selon BVA, près des trois quarts (72 %) des personnes interrogées se disent mécontentes sur ce point. La grogne est dominante parmi les sympathisants de l'UDF (53 % contre 45 % de satisfaits) et gagne ceux du RPR, où le taux de satisfaction a chuté de 70 % à 55 % entre août et septembre. Alors que le premier ministre a décidé d'engager, le 2 octobre, la responsabilité de son gouvernement devant le Parlement, 63 % des Français (et tout de même 38 % des sympathisants de l'UDF) déclarent que, s'ils étaient députés, ils ne voteraient pas la confiance.

La politique économique et sociale conduite depuis dix-sept mois est la cause essentielle de cette réaction de rejet. Le point d'achoppement le plus spectaculaire concerne la lutte contre le chômage : 75 % des personnes interrogées par les instituts de sondage jugent que le gouvernement devrait s'en occuper en priorité, mais 93 % estiment que l'action menée dans ce domaine est inefficace.

PESSIMISME

Du coup, selon l'IFOP, 83 % des Français sont favorables à un changement de politique économique, et ils sont encore 73 % (et 66 % parmi les sympathisants du RPR et de l'UDF) à juger qu'une autre politique est possible, mais, à l'évidence, ils sont bien peu nombreux à croire le gouvernement capable de l'engager. D'autant que l'espoir de voir s'améliorer la situation économique et sociale est bien mince. Ce pessimisme est confirmé par Ipsos : plus des trois quarts des Français (77 %) jugent que la situation se détériore, et 62 % qu'elle va continuer à se dégrader dans les prochains mois.

Il n'est donc guère surprenant de voir les Français prédire au gouvernement une rentrée difficile. Selon la Sofres, 81 % des personnes interrogées font aujourd'hui le pronostic qu'il y aura beaucoup de conflits sociaux dans les deux ou trois mois à venir. Cela représente 24 points de plus qu'en juillet, et l'on retrouve, sur ce chapitre, un diagnostic identique à celui que faisaient les Français entre octobre et décembre 1995. En outre, 66 % d'entre eux ne croient pas que les problèmes qui se posent en France pourront être résolus par la négociation.

Ispos est encore plus précis dans sa dernière enquête : 69 % des Français (contre 22 % d'avis contraire) pensent que la France va connaître une crise sociale comparable à celle de l'an dernier, et cette conviction est partagée par 80 % des salariés du secteur public. Sur ce point, l'inquiétude est très perceptible dans la majorité : 54 % des sympathisants de l'UDF et 51 % de ceux du RPR voient se profiler une crise sociale majeure.

Gérard Courtois

هكذا من الإصل



هكذا من الأصل

M. Gaudin : « Mettre en œuvre la loi Pasqua, ce n'est pas une sinécure »

Budget en chute à l'aménagement du territoire

EN PRÉSENTANT, mercredi 25 septembre, son projet de budget pour 1997, Jean-Claude Gaudin, ministre de l'aménagement du territoire, de la ville et de l'intégration, a critiqué ceux qui le soupçonnent de ne pas conduire une politique d'aménagement du territoire aussi vigoureuse qu'à l'époque où Charles Pasqua en avait la responsabilité, dans le gouvernement Balladur. *« La loi Pasqua du 4 février 1995 a provoqué beaucoup de discussions, d'écume, de mousse, mais, maintenant, c'est moi qui dois la mettre en œuvre, et, je vous l'assure, ce n'est pas une sinécure ! »*, a-t-il déclaré, en précisant qu'à ce jour *« vingt-huit décrets d'application avaient été pris »*.

« ÉQUILIBRE » VILLE-CAMPAGNE

Les crédits spécifiques de l'aménagement du territoire pour 1997 affichent une baisse de 15,5 % en moyens de paiement et de 23 % en autorisations de programmes – ce qui en fait le budget le plus affecté par la rigueur – à cause de l'étalement des contrats de plan Etat-régions jusqu'en 1999 au lieu de 1998 et d'une diminution importante de l'enveloppe de la prime d'aménagement du territoire (PAT) qui sert à aider les entreprises créant des emplois dans les régions prioritaires. M. Gaudin pourra cependant disposer, pour la PAT, d'une « réserve comptable » d'environ 700 millions de francs correspondant à l'accumulation de crédits inscrits mais non consommés depuis 1991, si des projets d'investissement intéressants sont présentés au gouvernement.

Jean-Claude Gaudin a déclaré vouloir *« maintenir un équilibre »* entre les efforts considérables faits pour la politique de la ville et les banlieues (augmentation de 30 % des crédits entre 1996 et 1997) et ceux qui seront engagés pour le monde rural et les petites villes *« qui traversent aussi des difficultés »*. Un plan rural, comprenant une loi et des mesures réglementaires, sera présenté par le gouvernement à la fin 1996 ou au début 1997.

François Grosrichard

Les parlementaires du RPR se réunissent dans un climat terne et morose

Edouard Balladur devait défendre sa vision d'une « voie nouvelle »

Après celles de l'UDF, au cours desquelles Alain Juppé a annoncé qu'il engagerait la responsabilité de son gouvernement sur une déclaration de politique générale, à l'Assemblée, le 2 octobre, les journées parlementaires du RPR se sont ouvertes au Havre, jeudi 26 septembre. Edouard Balladur devait y défendre sa vision d'une *« voie nouvelle »* et appeler les députés à être *« les combattants du changement »*.

LE HAVRE
de notre envoyé spécial

Par comparaison avec l'accueil plutôt vif réservé au premier ministre par les responsables de l'UDF à Deauville (*Le Monde* du 26 septembre), les journées parlementaires du RPR risquent d'apparaître bien ternes et bien moroses. Dans le car qui les a conduits, mercredi 25 septembre, de Paris au Havre, députés et sénateurs ont commencé par regretter qu'Alain Juppé ait préféré livrer toute une série d'annonces, dont celle de l'engagement de responsabilité du gouvernement, à leurs collègues de l'UDF. Les mêmes ont observé que le thème retenu pour les journées de jeudi et vendredi – « L'Etat au service des Français » – est beaucoup moins *« saignant »* que la réforme fiscale, par exemple, ou l'immigration. *« Chez nous, on sait verrouiller »*, a observé Christian Vanneste, député du Nord.

Les déclarations du très hétérodoxe député de Loire-Atlantique, Etienne Garnier, n'ont pas davantage soulevé de tollé. *« Nous avons un irréparable premier ministre, lequel, par dogmatisme et maladresse, entraîne le pays vers d'irrattrapables difficultés, de nouvelles fractures et d'inacceptables inégalités entre Français »*, a déclaré, mercredi, à l'AFP, M. Garnier. Les parlementaires ont préféré rire de ce bon mot. L'humour, pourtant, Michel Péricard n'en a pas fait, jeudi matin, sur RTL. Le président du groupe RPR de l'Assemblée a noté que les députés de la majorité étaient *« élus pour soutenir le gouvernement, même si c'est difficile »*. C'est si difficile que, sur France 2 au même moment, Pierre Mazeaud, président RPR de la commission des lois de l'Assemblée, exprimait ses *« désapprobations »* à l'égard de la politique du gouvernement, en souhaitant que celui-ci *« réfléchisse avant d'annoncer quoi que ce soit »*.

Pour justifier la décision du premier ministre d'engager sa responsabilité au Parlement, le secrétaire général adjoint du RPR, Patrick Stefanini, a expliqué, mercredi, sur Radio-Shalom, qu'il y a *« une ligne jaune à ne pas franchir »*, consistant à *« dire que la politique conduite par le gouvernement est orientée dans une mauvaise direction »*. Pour M. Garnier, c'est fait, mais le propos de M. Stefanini vise directement M. Pasqua, lequel avait expliqué que le gouvernement n'avait pas choisi *« la bonne route »*. On n'imagine pas pour autant que l'ancien ministre de l'intérieur, *« cofondateur du RPR »*, prenne prétexte du vote du 2 octobre pour quitter la famille néogaulliste. Son entourage explique que la crise de confiance n'est pas entre le Parlement et le gouvernement, mais entre les Français et la classe politique et, plus particulièrement, le pouvoir exécutif ; dès lors, la demande de « confiance » de M. Juppé à l'Assemblée n'est qu'un sophisme parlementaire.

La majorité des élus du RPR ne paraissent pas attacher davantage d'importance à l'engagement de responsabilité du gouvernement. La question de confiance est ressentie comme une mauvaise réponse à de vraies interrogations. *« On est tous sur le même bateau. A force de ramer, on se sent devenir galérien, mais on la votera la confiance, puisqu'il n'y a pas d'autre choix »*, affirme, un rien désabusé, un sénateur fidèle de M. Chirac.

Dans ce climat de morosité, une seule petite attente demeurait : que dirait Edouard Balladur, jeudi, au Havre ? L'ancien premier ministre a, en effet, souhaité s'exprimer devant les parlementaires du RPR pour leur parler de sa *« voie nouvelle »* (*Le Monde* du 28 août). Au lendemain d'un déjeuner en tête-à-tête, mercredi, à Bonn, avec Helmut Kohl, M. Balladur devait aussi appeler ses collègues parlementaires à être *« les combattants du changement »*, tout en jugeant que les nouveaux choix faits dans la prochaine loi de finances pourraient encore être améliorés. L'ancien premier ministre devait enfin prendre date pour la campagne législative, en recommandant aux députés de tout faire pour éviter une nouvelle cohabitation.

Jean-Louis Saux

Jean-François Mancel exclut de démissionner

***« Pour moi, il n'y a pas d'affaire. La chambre a transmis son rapport au parquet de Beauvais pour information, et je ne vois pas en quoi il y a matière à la moindre infraction pénale »*, déclare Jean-François Mancel, secrétaire général du RPR, dans un entretien publié par *Le Parisien* jeudi 26 septembre. M. Mancel fait allusion à un rapport de la chambre régionale des comptes de Picardie mettant en cause la gestion du conseil général de l'Oise, dont il est le président (*Le Monde* du 19 septembre). *« Le poste que j'occupe est un poste où l'on prend des coups. J'en prends. Mais je reste »*, ajoute le numéro deux du parti néogaulliste, en précisant : *« Je ne vais pas démissionner alors que mon président* [Alain Juppé] *me demande de faire un septennat complet. »* M. Mancel s'estime victime d'un *« règlement de comptes »*, mais il confirme être l'objet d'un contrôle fiscal *« comme tout citoyen peut l'être »*. *« Cela concerne ma vie privé »*, conclut-il.**

La majorité parisienne s'affirme solidaire de Jean Tiberi

UN VOTE quasi unanime du Conseil de Paris, mercredi 25 septembre, pour *« que les activités parisiennes de la SNCF soient maintenues à Paris »*, une rentrée scolaire sans manifestation, ni occupation d'école : pour Jean Tiberi, maire (RPR) de la capitale, l'automne débute sous un ciel plus clément que cet été. Même si l'inquiétude sur un éventuel rebondissement des « affaires » et la préparation des élections législatives compliquent le jeu à l'Hôtel de ville.

Aussitôt rentré de vacances, M. Tiberi annonce la réforme de l'administration parisienne qu'il concoctait depuis plusieurs mois (*Le Monde* du 7 septembre). Avec le changement du secrétaire général et la restructuration de certains services, il façonne la machine administrative à son gré.

JACQUES CHIRAC EN RENFORT

M. Tiberi s'assure qu'il est conforté par sa majorité. Pour preuve, la conférence de presse du 20 septembre : le maire était entouré d'une bonne demi-douzaine d'adjoints RPR et UDF. Et, cerise sur le gâteau, Roger Romani (RPR), questeur et ministre des relations avec le Parlement, qui n'assiste jamais à ce genre de manifestation, est venu parfaire cette image de solidarité. Encore mieux : Jacques Chirac a profité d'un cocktail, le 18 septembre, pour s'afficher ostensiblement avec M. Tiberi devant un parterre de gens de la communication.

Pourtant, la dernière période a sans nul doute marqué l'homme. *« Il est agaçant, il ne se fâche jamais »*, lance un ancien ministre, conseiller de Paris. Sa voix mieux timbrée donne l'impression d'une meilleure assurance. Une chose, cependant, l'a fait sortir de son calme légendaire : la parution, fin août, à la « une » du *Parisien*, de sa photo juxtaposée à celles de Michel Mouillot, maire de Cannes, de Loïk Le Floch-Prigent, ancien président d'Elf, et de Gérard Colé, ancien président de la Française des jeux, tous trois mis en examen. On craint, dans son entourage, que la mise en examen de son épouse, Xavière Tiberi, dans les affaires de l'Essonne, ne soit inévitable.

Dans ce climat un peu pesant, certains élus de la majorité sont déjà sur la ligne de départ des élections législatives. M. Tiberi doit-il ou non conduire la campagne à Paris ? Comme celle des investitures, cette question n'est pas tranchée. Installé de longue date à la tête de la fédération RPR de Paris, M. Tiberi tient la machine entre ses mains, et il peut diriger la logistique.

« Il est indispensable d'ancrer le message de ce que nous avons fait la première année », estime Michel Bulté (RPR), adjoint au logement, qui rêve de reconquérir le 19e arrondissement perdu aux élections municipales de 1995. En effet, la consolidation de l'image municipale de M. Tiberi est encore à faire. Les actions de la première année de la mandature devraient être confirmées par une accentuation du discours en faveur du logement et du cadre de vie, mais il devra aussi prendre en compte la situation économique. Un rapport de l'Iaurif (Institut d'aménagement et d'urbanisme de l'Ile-de-France) indique que la capitale a perdu 200 000 emplois entre 1990 et 1994.

PLUS DE DÉMOCRATIE

La démocratie locale, de plus en plus à la mode dans tous les courants, sera aussi mise en avant. *« Il y a un problème entre l'opinion et nous. Les citoyens, à Paris plus qu'ailleurs, ont le sentiment d'être tenus à l'écart de la gestion de la cité »*, écrivait récemment Claude Goasguen (UDF-FD), adjoint au maire, dans la « lettre » de la fédération parisienne de Force démocrate. Pour ne pas être en reste, Jacques Dominati (PR), premier adjoint, est intervenu au Conseil de Paris pour réclamer, au nom de son groupe, un débat sur *« la loi Paris-Lyon-Marseille et sur les statuts de Paris »*.

Les interventions sur ces thèmes ne facilitent pas la tâche de l'opposition de gauche, qui s'est un peu fait voler ses slogans préférés. *« Nous n'aiderons pas cette majorité à se refaire une virginité »*, soutiennent ses élus. D'ailleurs, Bertrand Delanoë, président du groupe socialiste, a profité du débat sur le rapport de la chambre régionale des comptes sur le domaine privé (*Le Monde* du 18 septembre) pour lancer : *« Vous prétendez aujourd'hui vous racheter une conduite en vous séparant d'un domaine privé devenu encombrant ! »*

Françoise Chirot

Les cabinets ministériels comptent plus de membres que prévu

LE GOUVERNEMENT a du mal à respecter les règles qu'il s'est fixées. Ses trente-deux cabinets ministériels comptent trois cent dix-sept membres officiels – une fois déduits la trentaine de conseillers qui font « doublon », en travaillant dans plusieurs ministères. Or ils ne devraient pas dépasser la somme de trois cent dix, selon une circulaire du premier ministre du 8 novembre 1995.

Ce texte, rédigé après la formation du second gouvernement d'Alain Juppé, prévoit que les seize ministres disposent de douze conseillers, les onze ministres délégués de huit collaborateurs, et les cinq secrétaires d'Etat de six. En fait, quelques ministres ont dépassé leurs quotas. Rien de spectaculaire, certes, sauf chez Jean Arthuis, ministre de l'économie et des finances, qui compte vingt-quatre conseillers. Toutefois, plusieurs d'entre eux travaillent également pour Alain Lamassoure, ministre délégué au budget et porte-parole du gouvernement, et pour Yves Galland, ministre délégué aux finances et au commerce extérieur. Au total, ces trois ministres disposent de trente conseillers, au lieu des vingt-huit autorisés.

Même chose pour les ministères sociaux : Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales, a un cabinet de dix-huit membres, mais la plupart travaillent aussi pour Hervé Gaymard, secrétaire d'Etat à la santé et à la sécurité sociale, et pour Anne-Marie Couderc, ministre délégué pour l'emploi.

En mai 1995, Alain Juppé avait édicté des règles draconiennes pour les trente-deux ministères de son premier gouvernement, qui ne devaient pas employer plus de cent quatre-vingt-dix-huit membres de cabinets (Matignon n'étant pas concerné). Ce régime s'étant avéré insupportable, le second gouvernement a obtenu que les règles soient assouplies (*Le Monde* du 9 avril).

En onze mois, les cabinets n'ont pas connu de grands bouleversements. Seuls trois directeurs de cabinets ont changé : pendant l'été, Alexandre Benmakhlouf, directeur du cabinet de Jacques Toubon, garde des sceaux, a été nommé procureur général près la Cour d'appel de Paris (*Le Monde* du 26 juillet) ; Hubert Colin de Verdière, directeur du cabinet d'Hervé de Charette, ministre des affaires étrangères, a quitté son poste au mois d'août pour devenir ambassadeur à Moscou ; Jean-Marc Simon, directeur du cabinet de Jacques Godfrain, ministre délégué à la coopération, a été nommé ambassadeur en République centrafricaine.

La liste des membres des cabinets (arrêtée au 19 juin 1996) est consultable dans un petit ouvrage édité par la direction des *Journaux officiels* et intitulé *Gouvernement et cabinets ministériels* (10 francs). Les nouvelles éditions, tenant compte des récents changements, de deux ouvrages publiant, non seulement les biographies des membres des cabinets ministériels, mais aussi celles des parlemtentaires, des principaux dirigeants des grandes administrations, viennent de paraître : la dix-septième du *Trombinoscope*, éditée par *La Gazette du Parlement* (701 pages, 622,45 francs) ; la dixième du *Guide du pouvoir*, éditée par Jean-François Doumic (797 pages, 890 francs).

Rafaële Rivais

Robert Hue réaffirme la volonté des communistes de « participer » à un gouvernement de gauche

Le PCF ne se résigne pas à un « constat de désaccord » avec le PS

Les journées parlementaires du Parti communiste français à Aubagne (Bouches-du-Rhône), en présence de Robert Hue, ont mis en évidence, mercredi 25 septembre, les divergences, au sein du parti, sur la stratégie et, principalement, sur les relations avec le PS. Le secrétaire national a réaffirmé que le PCF est candidat à une participation gouvernementale en cas de victoire de la gauche aux élections législatives.

AUBAGNE (Bouches-du-Rhône)
de notre envoyée spéciale

Député des Bouches-du-Rhône, maire d'Aubagne, mais aussi communiste refondateur, Jean Tardito avait joué les entremetteurs : cette année, pour les journées d'étude des parlementaires communistes, le président du groupe au Palais-Bourbon, Alain Bocquet, *inviterait* Robert Hue. Préséance naturelle ou précaution d'averti ? *« La question ne se posait pas, avant, puisque le secrétaire général était aussi député »*, répond gaiement M. Tardito devant Georges Marchais, venu lui aussi à Aubagne. Après les journées mouvementées de Saint-Etienne-du-Rouvray, en 1995, au cours desquelles quelques parlementaires avaient mis en cause la ligne d'*« opposition constructive »* du secrétaire national, la Place du Colonel-Fabien a préféré prendre deux précautions plutôt qu'une : l'invitation est fort bien tombée.

Discrètement, M. Bocquet constatait d'emblée que, douze mois après Saint-Etienne-du-Rouvray, *« Chirac, c'est la grande désillusion »*. Le député du Nord s'est permis d'insister sur la cohérence des communistes, *« seuls à avoir une attitude claire sur la monnaie unique en demandant que le peuple soit consulté par référendum »*. Dénonçant *« un dialogue entre la droite et le PS qui s'apparente à un échange de balles de tennis »*, M. Bocquet a clairement indiqué que *« la véritable politique de gauche »* ne passe pas encore, aujourd'hui, par la rue de Solferino.

« Chacun le sait : il y a sur l'Europe un désaccord important entre le PCF et le PS », a répondu calmement M. Hue, visiblement très à l'aise sur ces terres « refondatrices ». Le secrétaire national ne peut se satisfaire du *« compromis prôné par certains responsables politiques de gauche »*, comme Laurent Fabius, *« qui consiste à affirmer à la fois le maintien de l'objectif de la monnaie unique et l'exigence d'objectifs sociaux »*. Il n'empêche : au moment d'énumérer les *« grandes lignes de la politique de gauche »*, M. Hue a souligné que les communistes *« entendent participer jusqu'au gouvernement »*. Il a simplement exigé la *« rediscussion en profondeur des engagements européens pour mettre en cause toute disposition portant atteinte à la souveraineté nationale »*, ce qui est une manière de lever le préalable de Maastricht pour une participation communiste au gouvernement.

« FORCE D'APPOINT »

Le secrétaire national a reconnu, aussi, plusieurs avancées socialistes, notamment dans le texte sur la citoyenneté adopté par la convention du PS sur la démocratie, en juin. *« J'ai noté avec intérêt que, dans la réflexion du PS, des idées voisines de celles des communistes étaient avancées »*, a-t-il dit, avant d'ajouter, de manière très *« nette »* : *« Nous ne nous résignerons pas au constat de désaccord qui rendrait impossible la nécessaire réalisation de l'union nouvelle des forces de gauche. »*

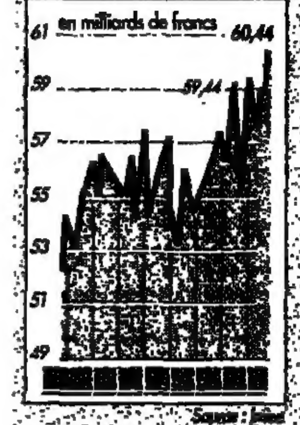
A ce discours, les communistes les plus orthodoxes ne peuvent adhérer. Député du Nord, Georges Hage ne se résoud pas à *« une réponse favorable, implicite à la cohabitation, comme si Chirac était le démocrate de bonne compagnie et le parti une simple force d'appoint »*. Député du Pas-de-Calais, Rémi Auchedé regrette, de son côté, que le PCF, s'il refuse de se considérer comme propriétaire du « non » à Maastricht, ne se place pas, au moins, *« en situation d'accession à la propriété »*.

Les critiques restent rares et courtoises. Les « refondateurs », représentés en force, se félicitent *« que l'on parle de gouvernement et de ministres »*. *« Je regrette toutefois que l'on reste au milieu du gué »*, a ajouté leur porte-parole, Guy Hermier, faisant référence au récent refus de l'établissement d'un contrat de législature – ou de gouvernement – avec le PS, réclamé par la Gauche socialiste et par quelques petites formations de gauche, comme les Verts ou la Convention pour une alternative progressiste (CAP). Le député des Bouches-du-Rhône s'est même permis d'ironiser : *« Si le PCF dit qu'il n'y a pas d'accord possible, n'est-ce pas tout simplement parce qu'il ne veut pas se battre pour y parvenir ? »*

Ariane Chemin

La consommation a reculé en juillet et progressé en août

LA CONSOMMATION des ménages en produits manufacturés a accusé une légère baisse de 0,6 % en juillet, avant d'enregistrer une vive hausse de 3 % en août, selon les statistiques publiées jeudi 26 septembre par l'Insee. La progression spectaculaire de ce dernier mois était attendue : elle s'explique par une forte poussée d'achats automobiles (+ 18,1 %), les consommateurs ayant anticipé leurs commandes pour profiter de la prime « qualité », qui prend fin le 30 septembre. Il est donc difficile, au travers de ces chiffres, de mesurer si les consommateurs sortent réellement de l'attentisme. D'ailleurs, la série statistique de la consommation des ménages ne prenant en compte que les ventes du commerce (c'est-à-dire hors automobiles, pneus, pièces détachées et produits pharmaceutiques) fait apparaître une évolution beaucoup moins heurtée : la baisse est de 0,4 % en juillet et la hausse de seulement 0,5 % en août.



DÉPÊCHES

■ **PRÉVISION : la France ne respecterait pas les critères de Maastricht, selon une simulation du centre d'observation économique de la Chambre de commerce de Paris.** Avec une croissance qui atteindrait seulement 1,2 % en 1996 et 2,1 % en 1997, les déficits publics atteindraient encore 3,5 % de la richesse nationale en 1997, soit 0,5 point de plus que prévu. Le taux de chômage, de son côté, baisserait très peu, atteignant encore 12,4 % en 1997, après 12,6 % fin 1996.

■ **SANTÉ : un texte de loi rendant l'assurance-maladie universelle**, en substituant des critères « de résidence » aux critères actuels d'activité professionnelle, devrait voir le jour *« au début de l'année prochaine »*, a indiqué, mercredi 25 septembre, le ministre des affaires sociales. Jacques Barrot a déclaré en conseil des ministres qu'actuellement *« 150 000 personnes »* étaient dépourvues de couverture médicale. La réforme, a-t-il précisé, visera à remplacer l'affiliation liée à l'activité professionnelle *« par une affiliation liée à la résidence sur le territoire »*. Un document d'orientation sera remis dans les prochains jours aux partenaires sociaux et aux gestionnaires du régime.

■ **GRÈVE : les médecins généralistes sont appelés à la grève des visites de nuit** le 3 octobre par plusieurs de leurs organisations (dont la Confédération des syndicats médicaux français), qui protestent contre un projet de réduction des plages horaires nocturnes bénéficiant de tarifs majorés. De 20 heures le jeudi 3 octobre à 8 heures le vendredi 4, les patients sont invités à se retourner vers le numéro d'appel – le 15 – chargé de réguler les urgences.

■ **FISCALITÉ : Alain Madelin continue de harceler le gouvernement.** A Condom (Gers), il a estimé, mercredi 25 septembre, que ce dernier avait fait, avec la réforme fiscale, *« pour la première fois un pas qui va dans le bon sens »*, mais il a regretté que *« cette réforme ne constitue pas le choc fiscal, le déclic psychologique qui permettrait de faire repartir la croissance et l'emploi »*.

M. Jospin s'inquiète d'une « dérive » de la politique européenne

FIGEAC (Lot)
de nos envoyés spéciaux

L'exclusion, l'agriculture, le budget et les services publics étaient au menu des journées parlementaires socialistes qui ont réuni députés, sénateurs et députés européens à Figeac (Lot), mardi 24 et mercredi 25 septembre, mais l'essentiel n'était pas là. En pointillés, les lignes de fracture internes sur la politique économique, avant la convention des 14 et 15 décembre, sont apparues. Une passe d'armes a ainsi opposé, mercredi, Henri Emmanuelli, ordonnateur de cette convention, à Michel Rocard.

L'ancien premier ministre s'est déclaré favorable à une *« anticipation »* de la monnaie unique et a estimé qu'un transfert des cotisations salariales sur une CSG élargie devait se faire progressivement. L'ancien premier secrétaire du PS s'est, lui, montré réservé sur une mise en œuvre rapprochée de la monnaie unique et partisan d'un transfert *« massif »* des cotisations salariales sur la CSG.

Présidente de la délégation socialiste française à Strasbourg, Elisabeth Guigou a insisté sur la nécessité de stopper *« la dérive libérale »* en France et en Europe. Quant à Lionel Jospin, il a mis en garde le gouvernement contre *« une dérive très grave de la politique, ou* [contre une] *absence de politique, européenne de la France »*.

TROIS OBJECTIFS

Evoquant le conseil des ministres de l'économie de Dublin, la CIG et *« l'accélération improvisée de l'élargissement »*, après la promesse de Jacques Chirac de faire entrer la Pologne avant 2000, M. Jospin a averti le gouvernement : *« Vous engagez le pays dans une direction qui n'est pas la bonne. Les socialistes apprécieront librement le moment venu où nous en serons en matière européenne (et notamment pour la monnaie unique) pour arrêter notre position. Si nous venons aux responsabilités, nous reprendrons ces questions autour d'un vrai projet européen. »*

Cinquante minutes durant, M. Jospin s'est exprimé en « patron » du PS, rappelant sa volonté de réserver 164 circonscriptions aux femmes – *« les fédérations sont libres de faire mieux »* – et prévenant le gouvernement que les socialistes ne participeront à une concertation sur une réforme du mode de scrutin que si ce sujet cesse d'être un objet *« de confusion »* au sein de la majorité parlementaire. Si 1996 a été, pour lui, l'année de la remise au travail du PS et si 1998 devrait être celle du *« choix »*, 1997 a été présentée comme l'année de *« la maturation »*. Une année qui *« va sans doute voir grandir le discrédit du gouvernement. Derrière*, a assuré M. Jospin, *peut se profiler une onde de choc qui pourrait souffler la politique toute entière »*.

Le premier secrétaire a assigné au PS trois objectifs : *« L'urgence de faire reculer l'extrême droite, une obligation politique de contrer le gouvernement et une exigence, une nécessité de présenter une alternative. »* Dénonçant de nouveau *« l'échec »* d'un gouvernement né *« de la tromperie »*, ironisant sur le comportement *« convulsionnaire »* de membres d'une majorité *« agitée, incohérente, tétanisée »*, M. Jospin a invité les élus socialistes à *« développer une culture de la responsabilité »*.

Jean-Baptiste de Montvalon et Michel Noblecourt

La Cour des comptes dénonce des irrégularités dans la gestion du commissariat de l'armée de terre

LA COUR DES COMPTES devrait dénoncer, dans le rapport annuel qu'elle s'apprête à publier, de graves *« détournements »* dans les procédures d'achat au sein du commissariat de l'armée de terre. Devant les *« agissements »* et les *« manquements »* d'autant moins admissibles de la part d'un corps qui est le *« conseiller du commandement en matière juridique, administrative et financière »*, la Cour annonce son intention d'engager *« une procédure de gestion de fait à l'encontre des personnels du commissariat et des entreprises qui en ont partagé la responsabilité »*. C'est la lettre stratégique *TTU* qui l'indique dans son édition du 26 septembre.

A partir d'opérations jugées irrégulières entre août 1991 et décembre 1994, cette enquête de la Cour des comptes vise notamment la direction centrale du commissariat de l'armée de terre et deux de ses directions territoriales, à Rennes et à Marseille. De premières informations sur ces pratiques ont commencé de filtrer l'année dernière (*Le Monde* du 17 janvier 1995). Le ministère de la défense a porté plainte et des informations judiciaires ont été ouvertes à Marseille et à Rennes.

Le montant des opérations délictueuses en cause s'élève, pour quatre affaires majeures, à 20 millions de francs. Avec le concours d'un même fournisseur de mobilier, assure la Cour des comptes, les trois directions visées ont passé *« des marchés fictifs »* pour *« dissimuler l'objet véritable des dépenses et les imputer sur des crédits ouverts à d'autres fins ou alloués au titre d'un autre exercice »* que prévu. Officiellement, il s'agissait de fourniture de matériels de bureau ; en réalité, c'était l'occasion de financer des dépenses de travaux d'ordre plus ou moins privé, de payer des équipements informatiques achetés en dehors des règles et de constituer des réserves.

CONTOURNER LES APPELS D'OFFRE

Soit les quantités commandées pouvaient paraître hors de proportion, soit il n'a pas été trouvé trace des livraisons, soit encore le solde des factures a permis de financer l'aménagement – peinture, moquette, climatisation, décoration – du bureau d'un directeur adjoint.

Ainsi, à propos de Marseille, la Cour écrit : *« Des sommes importantes ont été consacrées à des dépenses de prestige. La seule décoration des cages d'escalier qui conduisent au bureau du directeur a coûté plus de 4,3 millions de francs : une moquette de velours a été posée, les murs décorés en trompe-l'œil imitant la pierre taillée, des appliques murales en pierre installées, les rampes refaites et peintes en imitation de bronze rehaussé d'un filet doré. »* Toujours à Marseille, trois micro-ordinateurs commandés et livrés ont été retrouvés au commissariat de l'armée de terre à Metz, au domicile personnel de l'ancien directeur du commissariat de Marseille et dans les bureaux de l'un des fournisseurs du commissariat en région parisienne.

La Cour des comptes condamne aussi la pratique – détectée à Rennes – consistant à notifier des contrats volontairement fractionnés, situés sous le seuil des 300 000 francs au-delà duquel la législation impose la passation d'un marché d'Etat. Le système permet d'éluder l'obligation d'un appel d'offres et de tourner les règles de la concurrence. Ainsi, pour un total de 3 588 942 francs relatif à des fournitures de mobilier de couchage, des commandes entre 292 407 et 299 872 francs ont été passées à une douzaine d'entreprises différentes. Or, il est apparu que ces entreprises *« servaient de prête-noms »* à une seule et véritable société.

De plus, les livraisons ne sont intervenues que deux ans après le règlement des factures, sur une requête expresse du contrôle général des armées. Les matériels présentaient de graves défauts. Si bien, note la Cour des comptes, que le commissariat de Rennes – dont, entre-temps, le directeur avait changé – les a offerts gratuitement à des colonies de vacances.

Jacques Isnard

هكذا من الأصل

SANTÉ PUBLIQUE La parution en librairie, le 26 septembre, d'un *Guide des médicaments génériques* destiné au grand public vient brouiller le débat lancé par Jacques Barrot autour de ces molécules thérapeutiques dont le brevet est tombé dans le domaine public. ● LE RECENSEMENT effectué par le professeur André Lévy, universitaire, et son équipe de la faculté de médecine de Montpellier, permet de comparer les prix de différents médicaments ayant, selon l'auteur, un même effet thérapeutique, mais en aucun cas, il ne dresse la liste des médicaments génériques *stricto sensu.* ● L'AGENCE DU MÉDICAMENT est en train d'établir, à la demande de M. Barrot, la liste officielle des médicaments génériques. Un bras de fer s'engage entre industriels, médecins et pharmaciens autour de ces copies moins chères, susceptibles d'alléger le coût des dépenses de santé.

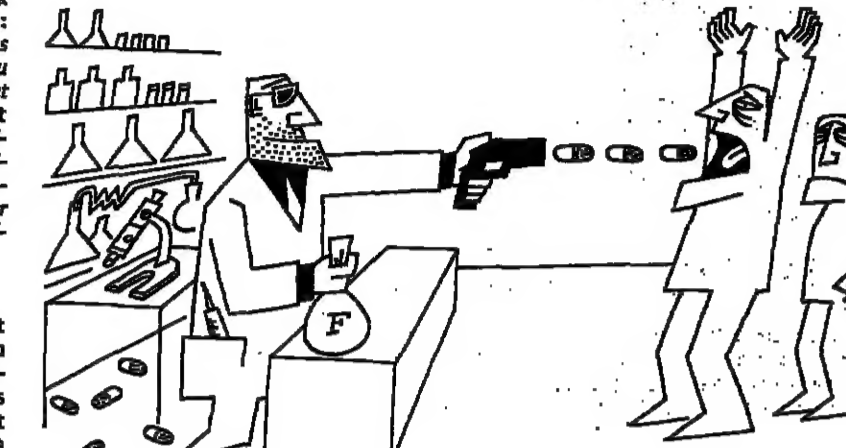
Une nouvelle polémique se développe sur les médicaments génériques

La parution d'un guide établissant un inventaire comparatif de prix entre différents traitements relance le débat sur la mise à disposition de produits moins chers. Jacques Barrot devra arbitrer entre les intérêts divergents des industriels du secteur, des médecins et des pharmaciens

DES PAGES et des pages de tableaux, reproduisant les emballages de différentes spécialités, classées en quatorze catégories (les médicaments de la douleur, de l'inflammation, de l'allergie, de la forme, des cancers, des infections, etc.), provoquent une petite tempête dans le landernau médical. L'ouvrage n'est pas bavard. Son avertissement le présente comme *« un guide du bon usage et du juste prix des médicaments »*.

Coïncidence ? Ce *Guide des médicaments génériques* (éditions FIRST, 240 pages, 100 francs), rédigé par André Lévy, professeur à la faculté de médecine de Montpellier, paraît au moment même où les experts de l'Agence du médicament s'apprêtent à établir, à la demande de Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales, la liste officielle des médicaments génériques déjà mis sur le marché en France. Ils seraient bientôt susceptibles, en vertu du *« droit de substitution »* qui pourrait être accordés prochainement aux pharmaciens, de remplacer un médicament non générique (et donc plus cher) prescrit par un médecin (*Le Monde* du 26 septembre).

Contrairement à son titre, le livre de M. Lévy ne dresse pas la liste des médicaments génériques *stricto sensu.* Il fait l'inventaire des différences de prix entre des médicaments dont l'auteur affirme qu'ils ont un effet thérapeutique identique. Deux types de lecteurs sont interpellés : les médecins et les patients. *« Vous pouvez sensibiliser votre praticien ou votre patient à l'économie qu'il faut faire faire à la collectivité,* prévient l'auteur. *Mais attention, seul un médecin peut prendre ce type de décision. Les pharmaciens n'ont pas encore le droit, en France, d'échanger un produit contre un autre, fût-il rigoureusement identique. »*



DOMAINE PUBLIC

Volontairement simplifié et adapté, selon l'auteur, à destination des non-initiés, le *Guide des médicaments génériques* est publié alors même que le gouvernement vient de demander *« de toute urgence »* à l'agence du médicament d'établir la liste comparative officielle des molécules chimiques et des différentes marques sous lesquelles elles peuvent être vendues en pharmacie. Selon un principe simple, la même molécule peut être vendue sous plusieurs appellations, à des prix différents. Dans certains pays, elle peut également être prescrite par le médecin sous son nom « scientifique » et non commercial – sa dénomination commune internationale (DCI).

Les brevets des formules chimiques actives sur l'organisme répondent en effet aux règles de la propriété industrielle. Les formules tombent dans le domaine public généralement au bout d'une vingtaine ou d'une trentaine d'années. Tout laboratoire peut dès lors la fabriquer et la vendre, dans un emballage similaire, mais sous un autre nom. Le médicament reproduit à l'identique est dit « générique».

L'antériorité de la découverte et de la première marque autorisée sur le marché entraîne, le plus souvent, la notoriété de l'appellation commerciale d'origine. Les investissements de recherche et de promotion ayant été amortis, les « clônes » coûtent nettement moins cher. On estime entre 1 milliard et 5 milliards le montant annuel des économies que la prescription de ces médicaments dont seul le nom diffère pourrait permettre de réaliser.

Le paracétamol, par exemple, commercialisé sous le nom d'Efferalgan par les laboratoires Upsa, coûte 12,30 francs, et a pour copie conforme le Dolko, des laboratoires Thérabel Lucien Pharma, autorisé en 1991 et qui vaut 11,80 francs. Les écarts peuvent être bien plus considérables encore, de l'ordre de 30 % à 50 % entre les marques anciennes et les plus récentes.

Certains industriels fabriquent eux-mêmes des molécules dont ils détenaient le brevet originel. Les laboratoires Glaxo-Wellcome produisent par exemple deux produits identiques sous deux dénominations différentes (la Ventoline, le bronchodilatateur d'origine à 23,90 francs mais aussi, depuis 1987, le Salbumol, qui coûte 60 centimes de moins). Les laboratoires faussent aussi le jeu du marché en commercialisant de soi-disant « nouveaux » médicaments qui ne sont en réalité que des « génériques-plus », des molécules actives similaires dont on aura tout juste modifié la formule ou la forme galénique. Seuls les modèles originels ou les nouveaux modèles ont les faveurs des fabricants.

Le professeur André Lévy et ses trois équipiers ont listé environ 150 molécules et ils ont recensé au total près de 850 dossiers de médicaments correspondants. Or en France, les spécialités génériques au sens strict sont, à l'heure actuelle, moins d'une cinquantaine sur le marché et sont issues de trois laboratoires (GNR Pharma, Merck Génériques France et Rhône-Poulenc Rorer).

La parution d'un guide « grand public » listant les soi-disant médicaments génériques, signé par un professeur de la faculté de médecine de Montpellier, ne va pas manquer d'envenimer le débat lancé par le ministre du travail et des affaires sociales.

RISQUE DE CONFUSION

Outre les intérêts des laboratoires, les marges des pharmaciens et les pouvoirs de prescription des médecins sont remis en question. Après que Jacques Barrot eut évoqué le *« droit de substitution »* des pharmaciens à délivrer un générique plutôt qu'un médicament plus cher, on précisait avenue de *Ségur que le « débat » était ouvert.* Il revient en tout état de cause à l'agence du médicament et elle seule, soulignait-on, de procéder à cette nomenclature.

La parution de ce guide qui présente une liste officieuse, dans une maison d'édition qui avait déjà fait parler d'elle avec un ouvrage contesté sur le Prozac, risque fort de brouiller un peu plus la nécessaire pédagogie sur les médicaments génériques. Ils pourraient, en tant qu'instrument de gestion des comptes sanitaires, devenir un réflexe et une habitude. Si les pouvoirs publics parviennent à réunir autour d'une table les industriels de la pharmacie, les médecins et les pharmaciens.

L. F.

André Lévy, professeur à la faculté de médecine de Montpellier

« Je ne me suis pas limité aux seuls vrais génériques »

« Quand avez-vous décidé de publier votre *Guide des médicaments génériques* ?

– C'était en début d'année, au mois de février, on commençait à parler de génériques et j'ai dit à mes collaborateurs : *« Les génériques, on en parle beaucoup mais on ne les voit jamais. C'est un peu l'Arlésienne des médicaments. »* Alors pourquoi ne pas faire un guide des médicaments génériques à l'usage des médecins ? C'était mon intention première.

» Je me suis d'ailleurs d'abord adressé aux pouvoirs publics, à la direction générale de la santé, à la direction du médicament, à l'Agence du médicament, où j'ai reçu un accueil très favorable. On m'a dit : *« Très intéressant, envoyez-nous le dossier. »* Le dossier se perd, j'en renvoie un autre et, finalement, je reçois un coup de téléphone du directeur de l'Agence qui m'assure qu'on va en traiter. Depuis, je n'en ai plus entendu parler. Quelques jours plus tard, je me suis adressé à des éditeurs privés. Mais mon but original c'était de servir d'outil au médecin.

– A qui s'adresse finalement cet ouvrage ?

– Je l'ai étendu un petit peu pour l'ouvrir au grand public. Pour un certain nombre de raisons, la première étant que le grand public a le droit aussi d'être au courant et de pouvoir juger un peu de ces problèmes, et puis pour faire des économies de santé bien entendu, dans le cadre de cette politique qui préoccupe actuellement les pouvoirs publics.

– Les tableaux comparatifs de votre guide ne permettent pas de savoir quelles sont les molécules dont le brevet est effectivement tombé dans le public et donc quels sont les médicaments génériques *stricto sensu.* Ce travail ne résume-t-il pas à une simple comparaison de prix ?

– Je ne suis pas tombé dans le piège de me limiter aux seuls vrais génériques. La notion est prise dans un sens élargi. Nous avons comparé des spécialités dont l'effet thérapeutique est strictement identique.

– Ne pensez-vous pas, en tant qu'agrégé des universités, entrer en conflit avec les autorités compétentes, alors que l'Agence du médicament s'apprête à publier la liste officielle des équivalences ?

– Ils ne l'ont pas fait. Je suis contre les effets d'annonce et les déclarations d'intention. Moi, j'ai préféré un texte, écrit. De quoi pourrait-on nous accuser ? Nous sommes partis des molécules originelles qui sont dans tous les livres de pharmacologie médicale à l'usage des étudiants en médecine. A partir de ces molécules, nous avons recherché les produits qui leur correspondait.

» Une fois qu'on a identifié tous les produits, on les a analysés un par un, en comparant leurs dossiers, mais en ne comparant jamais que des produits totalement identiques : même principe actif, même présentation, même conditionnement. Nous avons examiné environ cent cinquante molécules et huit cent cinquante produits. Nous avons travaillé à quatre personnes, à raison d'environ vingt heures par jour, pendant trois mois.

– Pensez-vous participer de la politique du « bon usage du médicament » en informant d'abord les patients ?

– Evidemment, mais cela n'a pas été le souci premier. C'est un travail qui permet aux praticiens de reconnaître des médicaments identiques et au grand public d'accéder à une information très générale sur les médicaments, mais l'ouvrage s'oppose à l'auto-médication.

» C'est au médecin qu'il appartient de définir le produit nécessaire. Si le médecin est un bon médecin, il n'accepte pas les informations du malade. En Allemagne, chez le pharmacien, le malade a le choix.

» Je ne propose d'ailleurs rien pour promouvoir la prescription des médicaments, je dis ce qu'ils sont. Si les pouvoirs publics veulent des économies en ce domaine, ils doivent les promouvoir. Que faut-il faire ? C'est à eux de le dire, je ne suis pas économiste. Il faut tenir compte des problèmes des laboratoires qui auront un manque à gagner, de ceux des médecins, qui sont très jaloux de leurs prérogatives de prescription, des pharmaciens, qui préfèrent vendre un produit cher où la marge bénéficiaire est plus grande. Je ne suis pas entré du tout dans ce domaine-là.

Propos recueillis par Laurence Folléa

Guides grand public : de nombreux précédents

Avant *Le Guide des médicaments génériques,* d'autres ouvrages médicaux à destination du grand public ont provoqué des polémiques.

● 1974 : la parution du *Guide des médicaments les plus courants* place son auteur, le docteur Henri Pradal, sous les projecteurs. Une suite est publiée, l'année suivante, sous le titre *Les Grands Médicaments.*

● 1989 : *Le Dictionnaire pratique des médicaments* sort chez Larousse, tandis qu'un *Guide des tranquillisants, somnifères et antidépresseurs* paraît chez Nathan.

● 1991 : *Le Guide des médicaments vendus sans ordonnance,* des docteurs Jean-Paul Giroud et Charles Hagège, est publié aux éditions du Rocher.

● 1992 : l'ouvrage de MM. Giroud et Hagège est réactualisé sous le titre *Les Meilleurs Médicaments pour se soigner seul* puis, en 1994, *Se soigner seul sans danger.*

● 1995 : une version grand public du dictionnaire Vidal des médicaments est éditée, le *Dictionnaire Vidal du particulier.*

Blessée par un robot ménager, Danièle rêve de protection des consommateurs

SOUVENT, Danièle de Chambrun rêve de la seconde qui a précédé l'accident, de pouvoir revenir dans le *« monde d'avant »* le 11 août 1995. Vive et menue, le visage constellé de tâches de rousseur, cette institutrice de trente-neuf ans préparait ce jour-là un jus de fruits à sa fille de cinq ans lorsque le filtre métallique de sa centrifugeuse s'est brisé. Les débris éjectés de l'appareil lui ont déchiqueté tous les tendons et deux nerfs du poignet gauche. *« J'ai eu l'impression que j'allais mourir, que si je ne tenais pas ma main elle tombait. »*

Trois opérations, dix mois d'arrêt de travail, un an de séances quotidiennes de rééducation plus tard, Danièle apprendra que sa centrifugeuse Multifruit Moulinex type 202 achetée en juillet 1992 avait était retirée de la vente en 1993 en raison d'un défaut de fabrication : un vieillissement prématuré du plastique entourant le filtre.

Moulinex, tirant les leçons d'accidents intervenus dès 1992, avait appelé à trois reprises par voie de presse (en juillet et octobre 1993 et juillet 1994) les possesseurs de centrifugeuses 202 achetées *« avant mars 1993 à changer gratuitement »* le couvercle de leur appareil. *« Ce ne fut pas une petite campagne,* fait-on valoir chez Moulinex, *mais des encarts d'un huitième de page dans les plus grands titres de la presse. »*

« Le problème, résume Danièle de Chambrun, *est qu'il faudrait systématiquement feuilleter la presse à la recherche de ces informations. Moi, cette fois-ci, je suis passée totalement à travers. »* Pour ne pas rater la rentrée des classes, Danièle a remis à plus tard la quatrième opération que lui conseillent les chirurgiens, mais qui lui vaudra deux nouveaux mois d'arrêt de travail. Avec des doigts de la main gauche qu'elle ne peut plus tendre, un auriculaire écarté qui s'accroche partout, l'institutrice peine pour habiller et déshabiller les petits, ou simplement saisir une feuille de papier. *« Ma main est comme morte. »*

En septembre 1995, Danièle a porté plainte au pénal contre Moulinex, et son affaire est aujourd'hui en cours d'instruction. L'UFC-Que choisir s'est également constituée partie civile en juillet 1996 pour mettre en lumière le *« vide juridique entourant, en France, le rappel des produits dangereux ».* Odile Nicolas-Etienne, responsable juridique de l'association de consommateurs, explique que rien n'oblige un fabricant à s'efforcer de récupérer auprès des consommateurs un produit dont l'administration a ordonné le retrait du marché.

MAUVAIS TAUX DE RETOUR

Selon le code de la consommation (article L. 221-5), *« en cas de danger grave ou immédiat »,* l'Etat peut suspendre pour une durée d'un an la fabrication et la mise sur le marché du produit ; il a ensuite *« la possibilité d'ordonner la diffusion de mises en garde ou de précautions d'emploi ainsi que la reprise en vue d'un échange ou d'une modification ou d'un remboursement ».*

Mais cette *« possibilité »* n'est pas toujours utilisée, précise Mme Nicolas-Etienne, *« parce l'Etat ne veut pas imposer de trop lourdes charges financières aux entreprises ». « L'Etat part du principe que le fabricant le fera spontanément. Mais ce dernier se contente parfois de trois petits messages dans la presse »,* acquiesce Christian Couton, de la commission de sécurité des consommateurs. *Les taux* de retour de produits défectueux se révèlent parfois très mauvais. Moulinex, qui reconnaît avoir déjà causé trente accidents avec sa centifugeuse 202, avait vendu 150 000 de ces appareils entre 1989 et février 1993. 10 % seulement lui ont été retournés après les trois campagnes d'information. Car les fabricants de petit électroménager sont bien en peine d'adresser des courriers aux acheteurs dont le distributeur ne garde aucune trace puisque le ticket de caisse fait office de garantie.

« On occulte le problème en évoquant le succès des rappels effectués dans le domaine automobile, où le fabricant dispose d'une liste des acheteurs. Mais les taux de retour passent de 80 % pour les voitures à 30 ou 50 % maximum pour les autres produits », remarque Christian Couton, qui avoue par ailleurs l'impuissance de la commission de sécurité des consommateurs à fournir une liste des rappels effectués ces dernières années, *« les entreprises n'étant pas tenues d'en informer l'administration ». « Il faudrait que cette obligation existe »,* poursuit-il.

L'UFC appelle encore de ses vœux une banque de données accessible au public qui recenserait tous les rappels des dix dernières années, des communiqués portant clairement la mention *« Avis de rappel de produit dangereux »* et comprenant une illustration du produit concerné, des affichettes chez les distributeurs. Danièle, jour et nuit, ne peut s'empêcher de *« paniquer à l'idée qu'on laisse courir tous ces appareils dans les foyers ».*

Pascale Krémer



Le projet de loi antiraciste de M. Toubon divise associations et défenseurs des lois sur la presse

La Commission consultative des droits de l'homme devait rendre son avis le 26 septembre

La Commission consultative des droits de l'homme devait rendre, jeudi 26 septembre, son avis sur le projet de loi antiraciste de M. Toubon, que le gouvernement souhaite faire adopter au parlement dès l'automne. Ce texte provoque de vifs débats entre les associations antiracistes, qui l'approuvent, et les spécialistes du droit de la presse qui s'inquiètent des limites nouvelles qui seraient posées à la liberté d'expression.

TOLLÉ à l'extrême-droite, tempête à droite comme à gauche. Le projet de loi antiraciste rédigé par le ministère de la justice suscite des réactions très contrastées dans les milieux mêmes qu'il était censé satisfaire (*Le Monde* daté 21-22 septembre). Tandis que les associations anti racistes saluent un texte qui répond fidèlement aux propositions qu'elles défendent depuis des années, de nombreuses voix s'élèvent, principalement parmi les spécialistes du droit de la presse, pour dénoncer les risques liés à l'affaiblissement de la loi sur la presse de 1881 qu'induirait, selon eux, le projet de M. Toubon.

Ce débat agite notamment la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH), dont une sous-commission a examiné le texte, mardi 24 septembre. Si la plupart des personnalités siégeant à la commission (représentant les associations antiracistes et de défense des droits de l'homme, les cultes, les administrations) s'accordent pour défendre le principe d'un renforcement de la législation antiraciste, elles s'opposent vivement sur la méthode à employer. Après une nouvelle réunion plenière, la CNCDH devait publier, jeudi 26 septembre, un avis définitif sur le texte.

LA LOI SUR LA PRESSE

C'est sur la question du droit de la presse que se focalisent aujourd'hui les divisions. Coeur du dispositif actuel, la loi de 1972 (dite « loi Pleven ») a introduit la répression de l'expression du racisme dans la loi sur la presse de 1881, texte lui-même dérogatoire au droit pénal. Cette conception du racisme, « délit de presse », permet, selon ses défenseurs, de concilier la liberté d'expression, principe de valeur constitutionnelle, avec la répression des propos ou écrits racistes, que suppose aussi le respect des principes fondamentaux des droits de l'homme. Mais la loi sur la presse impose aussi ses règles de procédure spécifiques qui peuvent entraver l'efficacité des poursuites.

Ainsi, la loi de 1881 impose un délai de prescription très court – trois mois au lieu de trois ans dans le droit commun – souvent mis à profit par les diffuseurs d'écrits racistes pour déjouer les poursuites pénales. Par exemple, un tract ou une brochure est, dans un premier temps, diffusé de façon confidentielle puis, après le délai de trois mois, l'est largement mais trop tardivement pour qu'une action judiciaire puisse aboutir.

Un autre obstacle posé par la loi sur la presse réside dans l'impossibilité pour les juges de requalifier les faits qui font l'objet de la plainte. La loi de 1881, complexe, distingue l'« *injure* » raciale, la « *diffamation* » raciale, et la « *provocation* » à la discrimination, à la haine ou à la violence raciale. Ces catégories juridiques s'appliquent mal au domaine du racisme, où notamment la nuance entre injure et diffamation n'est pas opérante. Or si les auteurs de la poursuite « se trompent » de qualification, le tribunal ne peut pas la rectifier, et se trouve contraint de débouter : nouvelle impasse. « *La loi actuelle est d'un maniement si périlleux que seule une poignée d'avocats connaît ses pièges. Avec elle, on a toujours peur de se planter. C'est pourquoi il y a si peu de plaintes* », expliquent parallèlement Stéphane Meyer et Charles Korman, respectivement avocat du MRAP et de la LICRA.

Mais des juristes spécialisés dans le droit de la presse et de la communication ont une optique différente. Ils soulignent les périls liés à la déstabilisation du « monument » de 1881 poli par plus d'un siècle de pratique et de jurisprudence. Ainsi, soulignent-ils, c'est pour protéger la liberté de la presse que cette loi séculaire a exclu les saisies et les perquisitions. Sorti de ce cadre, le projet de M. Toubon rendrait possible de telles procédures en matière de racisme.

« *Il ne faut jamais démanteler une loi qui a tenu plus d'un siècle sans la remplacer par de meilleures dispositions*, estime Paul Bouchet, ancien président de la CNCDH. *Tant qu'un nouveau texte adapté aux nouvelles formes de communication (Internet) et de délinquance n'est pas au point, il ne faut pas affaiblir la loi de 1881. En sortant le racisme de la loi sur la presse, on créerait un précédent redoutable. Où va-t-on si, sous prétexte de combattre Le Pen, on se met à utiliser la saisie, la perquisition, la descente de police contre la presse ? Ce n'est pas un hasard si la loi actuelle ne les permet pas* ». Me Henri Leclerc, président de la Ligue des droits de l'Homme (association qui ne siège plus à la CNCDH depuis l'adoption des lois Pasqua), défend un point de vue comparable, en s'inquiétant de l'« *arme trop générale* » que constituerait le projet du garde des Sceaux.

De même, Olivier Duhamel, professeur de droit public et membre de la CNCDH, se dit « *très critique* » à l'égard d'un texte guidé, par « *l'idée folle que tous les excès de Le Pen peuvent tomber sous le coup de la loi* ». Or, explique-t-il, « *la nouvelle loi est probablement assez largement inutile pour lutter contre les propos visés, et potentiellement dangereuse pour le courant démocratique dans ce pays.* » Les partisans du maintien dans la loi sur la presse ne défendent pas pour autant le *statu quo*. Ils défendent le principe d'aménagements à ce texte susceptibles de gommer les inconvénients de la procédure actuelle (modification du point de départ du délai de prescription et fusion des délit d'« *injure* » et de « *diffamation* »).

DÉFINITION PLUS LARGE

Une autre controverse se focalise autour du considérable élargissement de la définition du délit raciste contenu dans le projet gouvernemental qui incrimine la « *diffusion de messages racistes ou xénophobes* ». D'un côté, chacun semble se féliciter du fait que le nouveau texte permettrait de poursuivre efficacement des propos racistes visant même un groupe non explicitement déterminé, comme les dernières divagations sur « *l'inégalité des races* », alors que la jurisprudence actuelle ne le permet pas.

Mais une interprétation extensive du terme de « *diffusion* » inquiète, d'autant que les propos visant non seulement une race mais aussi une « *religion* » déterminée sont visés. « *Certains propos sont moralement, mais non pénalement, condamnables* », plaide Robert Ménard, président de Reporters sans frontières. « *Avec un tel texte, on condamne Charlie Hebdo une semaine sur deux pour ses propos contre l'église, on condamne Edith Cresson pour ses propos sur les fourmis japonaises et les anglais homosexuels* », appuie Olivier Duhamel. Projet conçu comme relativement consensuel et favorable à l'aile humaniste et chrétienne de l'opinion, le texte de M. Toubon n'a donc pas fini de déclencher des controverses.

Philippe Bernard et Nathaniel Herzberg

L'avis de la Commission des droits de l'homme de 1994

***« La Commission nationale consultative des droits de l'homme se prononce pour le maintien de la nouvelle législation antiraciste dans le cadre de la loi sur la liberté de la presse, plutôt que pour l'intégration de cette nouvelle loi dans le droit commun. »* Le 3 novembre 1994, c'est par ce verdict sans appel que la commission concluait son avis sur l'avant-projet de loi de Pierre Méhaignerie, qui prévoyait, comme celui de M. Toubon, de sortir le dispositif antiraciste de la loi de 1881.**

***« Consciente »* de la nécessité de renforcer la loi *« face aux dangers de banalisation des phénomènes de racisme et de xénophobie »*, la commission, présidée alors par Paul Bouchet, se prononçait en faveur des mesures modifiant le point de départ de la prescription et la responsabilité pénale de groupes organisés. Elle invitait toutefois le gouvernement à renoncer à l'éventuelle saisie d'écrits racistes et à l'interdiction de publication de journaux condamnés.**

Selon le garde des sceaux, le nouveau texte « permettra aussi de poursuivre les messages racistes dits anti-français »

DANS UN ENTRETIEN accordé au *Figaro* du 26 septembre, Jacques Toubon affirme que son texte « *ne vise pas exclusivement le Front national, ni seulement le racisme dirigé contre les étrangers ou les immigrés* ». « *La nouvelle loi permettra aussi de poursuivre les messages racistes dits « anti-français » ou « anti-européens » tels que ceux que diffusent, par exemple les islamistes à travers des fatwas ou des appels au djihad* ».

« *Peut-être aurait-il fallu élaborer ce texte il y a vingt-cinq ans, ou plus*, affirme-t-il. *Cependant, les circonstances me paraissent encore plus graves aujourd'hui avec une montée indéniable des actes et des comportements racistes – je pense entre autres aux profanateurs de sépultures et plus généralement, à la montée de l'intolérance liée aux tensions sociales et qui s'accompagne d'un relativisme et d'une banalisation des valeurs traditionnelles.* »

Le garde des sceaux estime que son texte n'est « *en aucune manière liberticide* ». « *Il est fait pour que le droit à l'information soit pleinement préservé, en n'empêchant pas les journalistes de retranscrire dans ce but des propos racistes tenus par un homme public. Quand le journaliste est de bonne foi, il n'y a pas de délit puisqu'il n'y a pas d'intention de le commettre.* »

RÉFORME DU SCRUTIN

« *Le texte constitue d'ailleurs sur ce point un progrès par rapport à la loi actuelle qui présume de la mauvaise foi du journaliste*, poursuit-il. *A lui de prouver sa bonne foi... Ce sera désormais à celui qui accuse de faire la démonstration. Enfin, garantie supplémentaire pour la liberté de la presse, un directeur de publication n'encourra pas la privation de ses droits civiques, une peine qui, de fait, lui interdirait d'exercer son métier.* »

Jacques Toubon, qui s'était prononcé contre la loi Gayssot sur le négationnisme, en 1990, affirme une nouvelle fois qu'on « *ne fait pas l'histoire avec la loi* ». « *Comme Simone Veil ou Madeleine Rebérioux à l'époque, je pense que si l'histoire s'appuie sur la béquille de la loi, elle sera constamment mise en doute. Une abrogation serait cependant particulièrement inopportune dans le contexte actuel*, ajoute-t-il. *Elle serait fatalement interprétée par certains comme une concession aux thèses racistes.* »

Pour combattre le Front national, Jacques Toubon préconise un « *affrontement fondé sur les valeurs qui sont les nôtres* » en citant deux exemples : l'élection de Toulon, dimanche dernier, et les déclarations d'Alain Juppé contre Jean-Marie Le Pen.

M. Toubon, qui estime que le Parlement doit être l'endroit où s'expriment les opinions diverses, se dit favorable à un scrutin de liste proportionnel avec correctif majoritaire pour les élections législatives et régionales, ainsi que pour les municipales dans les grandes villes. « *Autant je souhaite parachever la construction juridique du principe d'égale dignité, autant je pense qu'interdire les idées ou les partis qui les diffusent est dépourvu de sens et surtout d'efficacité* », conclut-il.

La réforme des aides personnelles au logement inquiète l'Union des HLM

Le ministère prévoit une refonte des barèmes

LE PRÉSIDENT de l'Union nationale des fédérations d'organismes HLM (Unfohlm), Roger Quilliot, a réagi, mercredi 25 septembre, *au projet de budget pour* 1997 du ministère du logement. « *Le projet est rendu présentable par la ponction de 7 milliards de francs opérée sur les fonds du 1 % logement*, a-t-il souligné, *mais de nombreuses incertitudes pèsent.* » Les nouvelles modalités de financement du logement social annoncées par le ministre du logement, Pierre-André Périssol, et l'annonce d'une réforme des aides personnelles inquiètent en effet le mouvement HLM.

Le gouvernement a supprimé, dans le projet de budget du logement, les subventions allouées jusque-là à chaque prêt locatif aidé (PLA) au profit d'une baisse de la TVA sur la construction neuve, qui passera, pour ces logements, de 20,6 % à 5,5 %. Ce système est, selon M. Périssol, strictement équivalent pour les organismes HLM. Mais ces derniers ont fait leurs calculs. Selon le président de l'Unfohlm, le manque à gagner pour les organismes s'élèverait à environ 8 000 francs par logement sur une subvention moyenne actuelle de 50 000 francs.

PROJET DE LOI

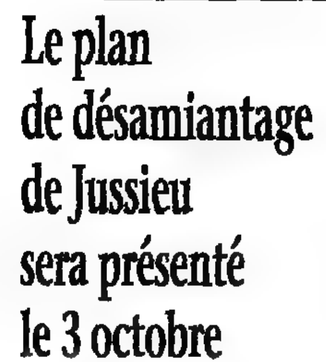
Roger Quilliot a en outre rappelé que le quart des crédits votés au titre du budget de 1996 pour les PLA avaient été gelés, soit 1,3 milliard de francs, l'équivalent de 25 000 logements. « *Dans l'hypothèse très probable où ce gel se transformerait en annulation de crédits, il se traduirait par une nouvelle baisse des mises en chantier en 1997* », a-t-il souligné.

La réforme annoncée de l'aide personnelle au logement (APL), dont les 2 millions de ménages bénéficiaires sont, à 80 %, locataires du parc HLM, est un autre sujet d'inquiétude. *Le ministre du logement a*, pour l'instant, simplement expliqué qu'il préparait une « *refonte des barèmes* » et une « *simplification* » du système censé mieux solvabiliser les ménages les plus fragiles. L'architecture d'ensemble de la réforme sera présentée, le 8 octobre, au conseil national de l'habitat. Un projet de loi devrait être soumis au parlement fin octobre. « *Quel est l'objectif visé par la réforme ?* a interrogé Roger Quilliot. *S'il s'agit de faire des économies, de quelle proportion seront-elles ?* » Les crédits des aides personnelles au logement (APL et AL), inscrits dans le projet de budget, s'élèvent à 29,7 milliards de francs, soit une augmentation de 8,5 % par rapport à 1996.

L'Union des HLM estime que, après la loi de finances rectificative, ce sont 30 milliards de francs, au moins, qui seront réellement affectés aux aides personnelles. « *Si l'on considère que, en tendance, cette charge devrait atteindre au moins 32 milliards en 1997, il faudra bien jouer sur le montant des aides si l'on veut limiter la dépense aux 29,7 milliards inscrits en loi de finances* », ont souligné les responsables de l'Union. Sur quels types de ménages pèseront ces économies ? La marge de manoeuvre dont dispose le ministre du logement semble bien étroite. Dans le parc social, a rappelé Roger Quilliot, 60 % des bénéficiaires de l'aide au logement ont des revenus égaux ou inférieurs au SMIC.

Christine Garin

هكذا من الأصل



Le plan de désamiantage de Jussieu sera présenté le 3 octobre

FRANÇOIS BAYROU, ministre de l'éducation nationale, présentera, jeudi 3 octobre, le plan de désamiantage du campus de Jussieu. *« Je communiquerai alors officiellement l'ensemble des mesures décidées par le gouvernement et donnerai toutes précisions chiffrées »*, a-t-il affirmé, mercredi 25 septembre, à l'issue du conseil des ministres. Cette annonce sera précédée d'une dernière réunion de la mission Jussieu, le 1er octobre. *« Nous avions indiqué que le programme serait établi avant la rentrée universitaire. La promesse sera tenue »*, a ajouté M. Bayrou.

Alors qu'une assemblée des personnels était prévue jeudi 26 septembre sur les conditions encore incertaines de la rentrée (*Le Monde* du 26 septembre), le comité anti-amiante a confirmé le dépôt des plaintes contre X... pour *« abstention délictueuse »* et *« coups et blessures involontaires »*.

Un enseignant chercheur, Paul Benalloul, et une technicienne de laboratoire, dont la maladie professionnelle *« à la suite d'inhalation de poussières d'amiante »* a été reconnue, se sont également portés partie civile dans cette procédure. Ils mettent en cause le service de médecine préventive de l'université, qui aurait tardé à reconnaître les premiers symptômes des lésions pulmonaires dont ils sont atteints.

« Il est dommage d'engager des procès pour régler un problème de santé publique », a regretté Michel Parigot, président du comité anti-amiante. Ce dernier a réaffirmé son opposition à tout déménagement ou restructuration des universités dont l'effet serait de retarder les travaux de désamiantage.

Michel Delberghe

Première contre-attaque judiciaire de l'avocat de M. Le Floch-Prigent

Il demande l'annulation d'une partie de la procédure contre l'ex-PDG d'Elf

Me Olivier Metzner, avocat de l'ancien PDG d'Elf, Loïk Le Floch-Prigent, a déposé, mercredi 25 septembre, une requête visant à faire annuler d'importants éléments de la procédure menée par le juge Eva Joly. Sont notamment visés les procès-verbaux d'audition de l'avocat parisien en fuite en Israël, Me Claude Richard.

DÉFENSEUR de Loïk Le Floch-Prigent, Me Olivier Metzner a déposé, mercredi 25 septembre devant la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris, une requête visant à faire annuler, entre autres, la totalité des interrogatoires de l'ancien PDG d'Elf par le juge d'instruction Eva Joly. Cette initiative constitue la première contre-attaque judiciaire depuis la mise en examen de M. Le Floch-Prigent et son placement en détention provisoire, le 5 juillet. Elle survient au moment où les investigations entreprises semblaient nettement tourner à la confusion de celui qui fut l'éphémère président de la SNCF, contraint à la démission par son incarcération.

Dénonçant la conduite, par Mme Joly, d'une *« véritable instruction parallèle, incompatible avec le principe du contradictoire »*, Me Metzner a indiqué au *Monde* s'être appuyé, dans sa requête, sur deux éléments principaux. D'abord, la *« dissimulation »* d'une série de courriers adressés au juge par une jeune femme ivoirienne désireuse de fournir un témoignage à charge contre M. Le Floch-Prigent. Actuellement incarcérée à la maison d'arrêt de Fresnes, Anna Rose Thiam assure avoir perçu d'importantes sommes d'argent de l'ex-président d'Elf (*Le Monde* du 11 septembre).

Avant d'être entendue par Mme Joly, ce témoin inattendu lui avait écrit à quatre reprises. Selon Me Metzner, deux de ses lettres ont été versées au dossier d'instruction le 28 août, les deux autres le 17 septembre, soit longtemps après leur réception par le juge : or le premier courrier, daté du 28 mai, a été reçu par Mme Joly le 30 mai. Dès sa mise en examen, le 4 juillet, M. Le Floch-Prigent aurait dû avoir connaissance de cette correspondance.

De même, l'avocat souligne qu'il ressort du procès-verbal d'interrogatoire d'Anna Rose Thiam, en date du 28 août, que celle-ci avait déjà été extraite de sa cellule le 21 août, sur ordre de Mme Joly, mais que cette *« audition off »* n'a pas donné lieu à une transcription jointe au dossier. Le juge aurait au préalable *« vérifié »* l'authenticité de certains points extraits du récit de la jeune femme, explique Me Metzner.

DROITS DE LA DÉFENSE

Mais l'article 114 du code de procédure pénale prévoyant la *« remise intégrale du dossier »* à l'avocat de toute personne mise en examen avant son interrogatoire, il en conclut que *« les droits de la défense n'ont pas été respectés »* et demande à la chambre d'accusation *« d'annuler tous les interrogatoires de M. Le Floch-Prigent et tout ce qui en a été la conséquence »*.

Le défenseur de M. Le Floch-Prigent réclame en outre l'annulation des procès-verbaux d'audition de Me Claude Richard, avocat parisien en fuite depuis le 11 juillet, que Mme Joly avait fait interroger, les 26 et 27 août à Tel Aviv (Israël), par le vice-consul de France (*Le Monde* du 21 septembre). Les circonstances de cet interrogatoire avaient été critiquées par l'ordre des avocats du barreau de Paris et avaient d'emblée suscité la méfiance de plusieurs des avocats intervenant dans le dossier Elf-Bidermann. Répondant à une liste de questions posées par le diplomate *français, mais préparées par* Mme Joly – et en présence de cette dernière –, Claude Richard avait notamment expliqué selon quelles modalités une part de l'argent versé par Elf au groupe Bidermann avait permis de financer le divorce de M. Le Floch-Prigent.

Dans sa requête, Me Metzner indique que la convention de Vienne sur les relations consulaires, signée le 24 avril 1963, et en vertu de laquelle le vice-consul de France en Israël a exécuté la commission rogatoire de Mme Joly, renvoie explicitement aux accords passés entre Etats. Or la convention européenne d'entraide judiciaire, ratifiée par l'Etat hébreu, dispose que seul les magistrats peuvent être requis pour exécuter les commissions rogatoires, et qu'un diplomate n'était donc pas habilité à recueillir les déclarations de Me Richard, par ailleurs objet d'un mandat d'arrêt international délivré par Mme Joly.

Si cet interrogatoire, long de dix-huit feuillets, devait être annulé, le juge disposerait néanmoins du mémorandum que lui avait fait parvenir l'avocat en fuite avant cette rencontre au caractère inédit. Si, en revanche, Me Metzner devait obtenir satisfaction sur le premier point, c'est une partie essentielle de la procédure qui s'effondrerait, faisant pour ainsi dire repartir de zéro l'enquête de Mme Joly. Sans doute soucieuse d'attendre l'opinion de la chambre d'accusation, qui dispose d'un délai de deux mois pour statuer, le juge a reporté l'interrogatoire de Maurice Bidermann, prévu mercredi après-midi.

Hervé Gattegno

La famille d'un Français détenu au Texas écrit à M. Chirac

LES PROCHES de Pierryck Castellazzi, un Toulousain incarcéré aux Etats-Unis pour un crime qu'il nie avoir commis (*Le Monde* du 11 août 1994), ont écrit à Jacques Chirac afin qu'il intervienne dans ce dossier. Dans leur lettre en date du 26 septembre, la mère et le frère du détenu rappellent qu'il souhaite purger sa peine en France et non au Texas. Or une convention franco-américaine, signée le 25 janvier 1983, prévoit cette possibilité.

Jusqu'à présent, le Texas a refusé toutes les demandes françaises de transfèrement. Le ministère des affaires étrangères a récemment fait savoir qu'il n'effectuerait pas de nouvelles démarches. Le Toulousain est accusé d'avoir tué son beau-père le 14 avril 1989. Sa famille accuse les nièces de la victime d'avoir fourni de faux témoignages pour empêcher tout transfèrement vers la France.

Jacques Toubon sommé de condamner le Front national-pénitentiaire

LORS d'une entrevue avec Jacques Toubon, six syndicats ont exigé, mercredi 25 septembre, *« une réelle condamnation ferme et immédiate du pseudo-syndicat Front national-pénitentiaire »*. La CFDT-justice, la CGT-pénitentiaire, la CGT-services judiciaires, le Syndicat de la magistrature, le SNEPAP-FEN et le SNPES-PPJ-FSU ont rappelé que le syndicalisme *« représentatif »* français *« inscrivait son action dans le respect (...) de la défense authentique des droits des salariés et du traitement égal des usagers dans les services publics, quelles que soient leurs origines et leurs opinions »*. L'UFAP (33,6 % des suffrages), Force ouvrière (32,7 %) et l'USP (6,7 %) avaient décidé de ne pas se joindre à cette démarche syndicale. L'UFAP a décidé *« de ne pas condamner la création de ce syndicat dès lors que l'administration pénitentiaire a décidé de le reconnaître comme tel »*. Le FN-pénitentiaire, dont le président et le trésorier viennent, pour le premier de la CGT, pour le second de la CFTC, proteste contre *« une campagne d'intimidation »*.

DÉPÊCHES

■ **AFFAIRES : la chambre d'accusation de Paris** a, mercredi 25 septembre, infirmé les dispositions du contrôle judiciaire imposé à l'homme d'affaires Michel Pacary. Le juge d'instruction Edith Boizette, qui a mis en examen M. Pacary pour *« corruption »* et *« recel d'abus de biens sociaux »*, lui avait interdit de rencontrer plusieurs élus, dont Alain Carignon, Lucette Michaux-Chevry, Jean-François Mancel et Jack Lang. Aucun d'eux n'étant explicitement mis en cause par l'enquête, la chambre d'accusation a considéré qu'*« en l'absence d'élément nouveau »* le contrôle judiciaire ne pouvait concerner que les personnes mises en examen dans cette affaire.

■ **MUTINERIE : la cour d'appel de Dijon** a prononcé, mercredi 25 septembre, des peines de six mois à deux ans de prison contre cinq détenus impliqués dans la mutinerie qui avait dévasté la maison d'arrêt de la ville le 7 avril. Trois peines de deux ans de prison ont été confirmées, une autre portée de quinze mois à deux ans et la cinquième réduite de un an à six mois ferme.

■ **VIOL : l'adolescent de dix-sept ans livré à la police**, lundi 23 septembre, par des jeunes de Mantes-la-Jolie (*Le Monde* du 26 septembre), a été mis en examen pour *« viols et tentatives de viols sur mineur de 15 ans, et sous la menace d'une arme »*. Il a été écroué, mercredi, à la maison d'arrêt de Bois-d'Arcy.

هكذا من الأصل

DISPARITIONS

Zeki Müren

Le « soleil de la musique turque »

ZEKI MÜREN, chanteur à la voix de velours, le *« soleil de la musique turque »*, s'est éteint, mardi 24 septembre, à Izmir, à l'issue d'une carrière musicale et cinématographique qui s'est étendue sur plus de quarante ans. Sa popularité en Turquie était telle que lorsque les chaînes de télévision ont interrompu leurs programmes pour annoncer son décès, des dizaines de gens se sont précipités, en larmes, à l'hôpital où la dépouille de cet artiste légendaire avait été transférée.

Né en 1931 à Bursa, Zeki Müren avait entonné ses premières chansons au début des années 50, avant de développer parallèlement ses talents d'acteur, de compositeur, de poète, de dessinateur et de musicien, au cours d'une carrière légendaire. Abandonnant au fil des années les rôles de jeune premier, il avait adopté un style plus flamboyant, apparaissant en costumes lamés, son visage maquillé surmonté de mèches blondes bouffantes. Malade du cœur depuis plusieurs années, Zeki Müren vivait en semi-reclus dans sa résidence de Bodrum. Il était sorti de sa retraite, mardi, se rendant à Izmir pour enregistrer une émission au cours de laquelle il s'était vu offrir le microphone utilisé lors de sa toute première apparition sur la chaîne nationale TRT en 1951. L'émotion et l'effort du retour sur scène ont cependant en raison de sa santé déjà très affaiblie et son cœur s'est arrêté peu après l'enregistrement.

Le décès de cette personnalité hors du commun a fait la « une » de la presse nationale, et des pages entières ont été consacrées à la carrière de Zeki Müren. Politiciens, artistes et simples admirateurs ont rendu hommage à *« la voix inoubliable »* du *« pacha »* de la musique turque.

Nicole Pope

■ **FUJIO**, créateur du personnage de bandes dessinées et de dessins animés Doraemon, est décédé, lundi 23 septembre, à Tokyo, d'une défaillance du foie, après une longue maladie hépatique. Il était âgé de soixante-deux ans. Son comparse, Abiko Motoo, qui avait travaillé avec lui jusqu'en 1987 et continuait à collaborer aux dessins animés, a déclaré que Fujio était *« un génie, un pur créateur de bandes dessinées »*. De son vrai nom, Hiroshi Fujimoto, Fujio avait créé le chat-robot Doraemon et son compagnon Nobita, un petit garçon portant de grosses lunettes. La presse japonaise a largement rendu hommage, mercredi 25 septembre, au créateur de ce chat bleu du XXII[e] siècle qui a conquis les amateurs de bandes dessinées au Japon, mais aussi en Europe, en Amérique latine, aux Etats-Unis et en Russie. Les aventures de Doraemon sont la bande dessinée japonaise *(manga)* la plus connue au monde. Plus de 100 millions de recueils ont été vendus et le 19[e] film de la série doit sortir en mars 1997.

■ **ANDY McELHONE**, ancien patron du Harry's Bar, à Paris, est mort lundi 16 septembre à Mougins (Alpes-Maritimes), à l'âge de soixante-quatorze ans. D'origine écossaise, il avait succédé à son père Harry à la tête de l'établissement, situé près de l'Opéra, où fut inventé le cocktail Bloody Mary et où les Américains vivant à Paris ont coutume de procéder, lors de l'élection présidentielle de leur pays, au « vote de paille ». Il avait laissé depuis cinq ans son fils Duncan prendre en main les destinées du bar.

NOMINATIONS

DIPLOMATIE

Stanislas Filliol a été nommé ambassadeur en Yougoslavie, en remplacement de Gabriel Keller, par décret paru au *Journal officiel* du 20 septembre.

[Né le 3 juin 1934 à Paris, Stanislas Filliol est licencié en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, de l'Ecole nationale des langues orientales, et ancien élève de l'ENA (1961-1963). Il a été notamment en poste à Washington (1966-1969), Moscou (1972-1976), Bruxelles (1981-1985) et à l'administration centrale, avant de devenir ambassadeur au Bangladesh (1985-1989), puis en Angola (1989-1993). Depuis janvier 1994, Stanislas Filliol était inspecteur général adjoint des affaires étrangères.]

Albert Pavec a été nommé ambassadeur au Niger, en remplacement de Jean-François Lionnet, par décret paru au *Journal officiel* du 20 septembre.

[Né le 23 juillet 1936 à Toulon (Var), Albert Pavec est licencié en droit, diplômé d'études supérieures d'économie politique et de sciences économiques, breveté de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer. Il a été notamment en poste à Bangkok (1971-1973), Phnom Penh (1973-1975), Sofia (1976-1978), Brazzaville (1978-1981), Le Caire (1981-1983), puis à l'administration centrale, avant de devenir ambassadeur en Centrafrique (1987-1990). Il était ambassadeur à Bahreïn depuis avril 1992.]

Georges Duquin a été nommé ambassadeur à Bahreïn, en remplacement d'Albert Pavec, nommé ambassadeur au Niger, par décret paru au *Journal officiel* du 21 septembre.

[Né le 10 août 1938 à Hanoï (Vietnam), Georges Duquin est licencié en sciences économiques, diplômé de l'Institut d'études politiques et ancien élève de l'ENA (1962-1964). En tant qu'attaché commercial, il a été notamment en poste à New York (1966-1969), Madrid (1969-1974), Hongkong (1974-1979), Pékin (1979-1981). De 1982 à 1987, il a été détaché au ministère de la recherche, avant d'être conseiller technique au cabinet de Michel Noir, ministre délégué chargé du commerce extérieur, de mars 1987 à mai 1988. Depuis décembre 1988, Georges Duquin a occupé diverses fonctions dans l'administration centrale du ministère des affaires étrangères.]

Jean-Claude Moreau a été nommé ambassadeur au Vanuatu, en remplacement de Jean Mazeo, par décret paru au *Journal officiel* du 21 septembre.

[Né le 29 avril 1934 à Mérignac (Gironde), Jean-Claude Moreau est licencié en droit et breveté de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer. Il a été notamment en poste à Cotonou (1961-1965), Berlin (1968-1972), Brasilia (1972-1975), Bonn (1975-1979), Los Angeles (1979-1983), Munich (1986-1991). Depuis mai 1993, Jean-Claude Moreau était ambassadeur au Costa-Rica.]

Alain Rouquié a été nommé ambassadeur en Ethiopie, en remplacement de Louis Amigues, par décret paru au *Journal officiel* daté 23-24 septembre.

[Né le 11 février 1939, Alain Rouquié est agrégé d'espagnol, docteur d'Etat ès lettres et sciences humaines, diplômé d'études approfondies de sciences politiques. Il a fait toute sa carrière à la Fondation nationale des sciences politiques, avant de devenir ambassadeur au Salvador, d'avril 1985 à mars 1987, puis au Mexique, de novembre 1989 à septembre 1992. Depuis cette date, Alain Rouquié était directeur d'Amérique au ministère des affaires étrangères.]

MOUVEMENT PRÉFECTORAL

Sur proposition du ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, le conseil des ministres du mercredi 25 septembre a procédé au mouvement préfectoral suivant :

Bernardette Malgorn a été nommée préfet de la région Lorraine, en remplacement de **Roger Benmebarek**, admis à faire valoir ses droits à la retraite. Première femme nommée préfet de région, M[me] Malgorn était directrice du cabinet de Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale.

Thierry Kaeppelin, préfet détaché en qualité de secrétaire général de la ville de Lyon depuis avril 1989, devrait remplacer M[me] Malgorn dans ses fonctions auprès de Philippe Séguin (*Le Monde* du 20 septembre).

[Née le 19 juin 1951 à Nantes, ancienne élève de l'ENA, Bernadette Malgorn devient directrice du cabinet du préfet de Saône-et-Loire, Jean Périer (1975). Elle remplit les mêmes fonctions à ses côtés dans le Val-de-Marne (1976), puis en Bretagne (1978). Première assistante du représentant de la France à la Cour des comptes des communautés européennes (1980), elle devient chargée de mission auprès du préfet de la région Lorraine (1982), puis secrétaire générale pour les affaires régionales de cette région (1983). En octobre 1986, elle est nommée directrice adjointe du cabinet de Philippe Séguin, alors ministre des affaires sociales et de l'emploi (1986). En septembre 1988, elle est chargée d'une mission sur le redéploiement économique et social régional auprès de Jacques Chérèque, ministre délégué de l'aménagement du territoire et des reconversions de Michel Rocard. En 1989, elle est sous-préfet de Dieppe. L'année suivante, elle est nommée secrétaire générale de la préfecture de la Moselle (1990), avant de devenir préfet du Tarn-et-Garonne (1991). Depuis avril 1993, elle était directrice du cabinet de Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale.]

PROFESSIONS LIBÉRALES

Edouard de Lamaze a été nommé délégué interministériel aux professions libérales, en conseil des ministres du mercredi 25 septembre, sur proposition de Jean-Pierre Raffarin, ministre des petites et moyennes entreprises, du commerce et de l'artisanat. Il remplace à ce poste Guy Berger.

[Né le 28 avril 1954 à Ravensburg (Allemagne), Edouard de Lamaze, titulaire d'une maîtrise de droit des affaires, est avocat à la cour d'appel de Paris, spécialiste en droit économique et droit immobilier, membre associé du cabinet Bigle, Carbonnier, Lamaze et Rasle. Président de l'Union des jeunes avocats de Paris en 1992 et 1993, puis président de la Fédération nationale des unions des jeunes avocats en 1994 et 1995, il a participé aux travaux des professions libérales sur l'interprofessionnalité. Membre du bureau de l'Union nationale des professions libérales depuis 1994, il a été élu membre du conseil de l'ordre du barreau de Paris en 1995. Edouard de Lamaze est aussi, depuis 1995, maire de Bois-Héroult (Seine-Maritime), commune dont il était conseiller municipal depuis 1989. Il est chevalier de l'ordre national du Mérite.]

DÉFENSE

Le conseil des ministres du mercredi 25 septembre a approuvé les promotions et nominations suivantes dans les armées :

● **Air.** – Est élevé au rang et à l'appellation de général d'armée aérienne, le général de corps aérien **Michel Courtet**, nommé inspecteur général des armées (air).

Sont nommés : major général de l'armée de l'air, le général de brigade aérienne **Gérard Resnier** ; sous-chef « plans-finances » à l'état-major de l'armée de l'air, le général de brigade aérienne **Richard Wolsztynski**.

Est promu général de brigade aérienne, le colonel **Pierre Amarger**.

JOURNAL OFFICIEL

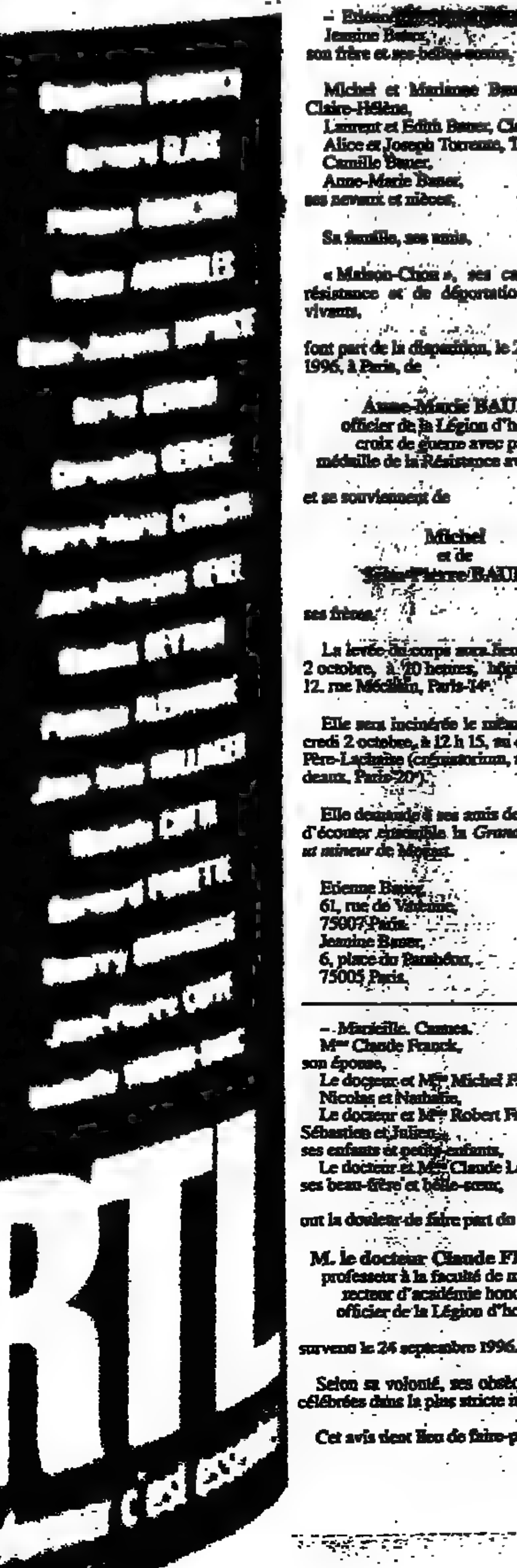
Au *Journal officiel* du mercredi 25 septembre sont publiés :

● **Défense** : un décret relatif à la mission centrale de liaison pour l'assistance aux armées alliées. Cette mission est chargée de la mise en œuvre des « accords de facilités » passés entre le gouvernement français et ses alliés.

● **Navires de commerce** : un décret relatif à l'encouragement fiscal en faveur de la souscription de parts de copropriété de navires de commerce.

● **« Vache folle »** : un arrêté relatif aux conditions auxquelles doivent satisfaire les abattoirs d'animaux de boucherie pour la production et la mise sur le marché de viandes fraîches et déterminant les conditions de l'inspection sanitaire de ces établissements.

● **Trésor** : la situation résumée des opérations du Trésor au 31 juillet 1996.



AU CARNET DU « MONDE »

Décès

– Etien [redacted]
Jeanine Bauer,
son frère et ses belles-sœurs,

Michel et Marianne Bauer, Armand, Claire-Hélène,
Laurent et Edith Bauer, Clémence,
Alice et Joseph Torrente, Thibault,
Camille Bauer,
Anne-Marie Bauer,
ses neveux et nièces,

Sa famille, ses amis,

« Maison-Chou », ses camarades de résistance et de déportation, morts et vivants,

font part de la disparition, le 21 septembre 1996, à Paris, de

Anne-Marie BAUER,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre avec palme,
médaille de la Résistance avec rosette,

et se souviennent de

Michel
et de
Jean-Pierre BAUER,

ses frères.

La levée du corps aura lieu le mercredi 2 octobre, à 10 heures, hôpital Cochin, 12, rue Méchain, Paris-14[e].

Elle sera incinérée le même jour, mercredi 2 octobre, à 12 h 15, au cimetière du Père-Lachaise (crématorium, rue des Rondeaux, Paris-20[e]).

Elle demande à ses amis de se réunir et d'écouter ensemble la *Grande Messe en ut mineur* de Mozart.

Etienne Bauer,
61, rue de Varenne,
75007 Paris.
Jeanine Bauer,
6, place du Panthéon,
75005 Paris.

– Marseille. Cannes.
M[me] Claude Franck,
son épouse,
Le docteur et M[me] Michel Franck,
Nicolas et Nathalie,
Le docteur et M[me] Robert Franck,
Sébastien et Julien,
ses enfants et petits-enfants,
Le docteur et M[me] Claude Loria,
ses beau-frère et belle-sœur,

ont la douleur de faire part du décès de

M. le docteur Claude FRANCK,
professeur à la faculté de médecine,
recteur d'académie honoraire,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 24 septembre 1996.

Selon sa volonté, ses obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Les familles Latham, Banchard, Courant, Rufenacht
ont la tristesse de faire part de la mort de

Suzanne COURANT,

le 20 septembre 1996, dans sa quatre-vingt-dix-huitième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

– M[me] Michel Henry,
son épouse,
M. Jacques Henry,
M. Bernard Henry,
ses enfants,
Toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Michel HENRY,
magistrat honoraire,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
médaillé de l'Education surveillée,

survenu à Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine), le 19 septembre 1996, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

L'inhumation a eu lieu, le jeudi 26 septembre, au cimetière de Novillars (Doubs).

Priez pour lui !

– M. et M[me] Philippe Joutard,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et M[me] Hartmut Bruehl
et leurs enfants,
M. et M[me] Jean-Pierre Joutard
et leurs enfants,
M. et M[me] Vincent Joutard
et leurs enfants,
M[me] Marguerite Fabrege,
M[me] Marie-Louise Joutard,
ses belles-sœurs,
Les familles Joutard, Garrigues, Gaussorgues, Bret,
ont la tristesse de faire part du décès de

M[me] Gilberte JOUTARD,
née RICHARD-DUCROS,

survenu le 20 septembre 1996, dans sa quatre-vingt-sixième année, et vous prient de l'associer dans vos pensées au souvenir de son époux, le

docteur Jean JOUTARD,

décédé le 5 décembre 1984.

Les obsèques religieuses ont été célébrées en l'église Notre-Dame de Vauvert (Gard), le 24 septembre.

« Je suis la résurrection et la vie,
celui qui croit en moi,
fût-il mort, vivra. »
(Jean XI, 25)

Cet avis tient lieu de faire-part.

107, boulevard Perrier,
13008 Marseille.

– M[me] Anne-Marie Picard,
son épouse,
M. et M[me] Alain Michard,
M. et M[me] Michel Pasco,
ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre PICARD,
inspecteur général honoraire
de l'administration
de l'éducation nationale,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
commandeur des Palmes académiques,
médaille de la Ville de Paris,

survenu à Pontoise, le 16 septembre 1996.

Les obsèques ont eu lieu à Gouzangrez, dans l'intimité.

6, route de Commeny,
95450 Gouzangrez.

– M[me] Félicia Rouet,
son épouse,
Ses enfants, petits-enfants
et arrière-petits-fils,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Charly ROUET,
ancien président
de la Société française d'anesthésie
et de réanimation,
médaillé de la Résistance,
Kings Medal of Courage (G.-B.),
Medal of Freedom (USA),

survenu le 23 septembre 1996, dans sa soixante-treizième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

181, sentiers des Prés,
45160 Olivet.

– Le président,
Le conseil d'administration,
Et les membres de la Société française d'anesthésie et de réanimation (SFAR),
ont la tristesse de faire part du décès de

M. le docteur Charles ROUET,
ancien président de la SFAR,

et adressent leurs très sincères condoléances à sa famille.

CARNET DU MONDE

21 bis, rue Claude-Bernard
75242 Paris Cedex 05

Renseignements :
42-17-29-94
ou 29-96 ou 38-42
Télécopieur : 42-17-21-36

Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques	105 F
Abonnés et actionnaires	95 F
Thèses étudiants	65 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

– M[me] Rosa Zachmann,
son épouse,
Ses enfants,
Jacques, Danièle, Patrick
et leurs conjoints,
Ses petits-enfants,
Les familles David, Meier et Bensadoun,
Lande, Wasenberg,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean ZACHMANN,

survenu le 24 septembre 1996, à l'âge de soixante-quatorze ans.

Les obsèques auront lieu le vendredi 27 septembre.

On se réunira à la porte principale du cimetière parisien de Bagneux, à 16 h 15.

On rappellera le souvenir de

Itzek et Dijni
ZACHMANN,

ses parents,
déportés à Auschwitz en septembre 1942.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Les membres du conseil d'administration,
Et les personnels du Musée-Mémorial des enfants d'Izieu,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

M[me] Sabine ZLATIN,
fondatrice et directrice
de la Colonie des enfants d'Izieu,
fondatrice du Musée-Mémorial
des enfants d'Izieu,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 21 septembre 1996, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Les obsèques auront lieu lundi 30 septembre, à 15 heures, au cimetière du Montparnasse, à Paris. On se rassemblera à l'entrée principale, 3, boulevard Edgar-Quinet.

Cet avis tient lieu de faire-part.
(*Le Monde* du 25 septembre.)

Remerciements

– M[me] Jean Bouley,
Et toute la famille,
très touchés des marques de sympathie qui leur ont été exprimées lors des obsèques de

M. Jean BOULEY,

vous adressent leurs sincères remerciements.

– M[me] Hinda Levi,
ses enfants et petits-enfants,
remercient tous leurs amis pour leur soutien et leur affection exprimés lors du décès de

M. Raphaël LEVI,

disparu le 28 août 1996.

– Le pasteur Daniel
et Lucette Clavairoly,
ses grands-parents, à Lézan,
Le docteur Domitille Penet,
Et Gérard Clavairoly,
ses parents,
avec Adeline et Suzanne,
ses sœurs,
Les familles Penet et Clavairoly,
remercient ici tous ceux, si nombreux, qui ont pris part à leur douleur, par leurs témoignages de sympathie, après la mort accidentelle, à Lyon, le 17 août 1996, de

Thomas CLAVAIROLY.

Gérard et Domitille Clavairoly-Penet,
11, boulevard de la Croix-Rousse,
69004 Lyon.

Anniversaires de décès

– Jacques Gautier
vous invite à vous associer au troisième anniversaire de la disparition de

Andrée,

dont le souvenir ne nous quitte pas.

Nous y prierons aussi pour

Micheline,

sa sœur.

Le vendredi 27 septembre 1996, à 18 h 30, nous nous réunirons à la chapelle Saint-Symphorien, église de Saint-Germain-des-Prés.

Très fraternellement.

– Une affectueuse pensée est demandée à ceux qui ont connu et aimé

Maurice LEIBA,

décédé il y a six ans.

Colloque

Big Bang, Genèse et autres récits
Récits de commencements, questions d'aujourd'hui, avec J. Bottéro, assyriologue, J.-C. Carrière, écrivain, S. B. Diagne, philosophe, Y. Masquelier, historienne, T. Römer, théologien, Trinh Xuan Thuan, astrophysicien. Samedi 5 octobre, 10 heures-18 heures. Tous publics. Sorbonne, salle Louis-Liard, 17, rue de la Sorbonne, 75005 Paris. Inscriptions : GLACS, 10, square Adanson, 75005 Paris. Tél. : (1) 47-07-57-16. Fax : (1) 45-35-12-92 http://cdfinfo.in2p3.fr/au-commencement.html.

VII[e] colloque de la Villa Kérylos

« Regards sur la Méditerranée »,

présidé par M. Jean Leclant, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

4 et 5 octobre 1996
(Beaulieu-sur-Mer)

Fondation Théodore-Reinach
Institut de France
Tél. : 93-01-01-44. Fax : 93-01-23-36.

Centre international de recherche
sur les juifs du Maroc
(CRJM)
Président fondateur : Robert Assaraf
189, boulevard Saint-Germain
Tél. : 45-49-61-40
Fax : 45-48-24-83

MONOTHÉISME
ET TOLÉRANCE
Echanges et interactions entre judaïsme, christianisme et islam

TABLE RONDE
le 1[er] et le 2 octobre 1996 à Paris,
avec la participation de :
Robert Assaraf (président du CRJM), Michel Abitbol (directeur scientifique du CRJM), David Ayalon (Université hébraïque de Jérusalem), Miryam Ayalon (Université hébraïque), Elie Barnavi (Université de Tel-Aviv), Rémi Brague (Université Paris-I), Sahal ed-Din Bencheikh (université Paris-IV), Shlomo Ben-Ami (Université de Tel-Aviv), Louis Cardaillac (université de Montpellier), Abdel Wahab Meddeb (université Paris-VIII), Ruth Grosrichard (Centre d'études arabes de Casablanca), Jean Joncheray (Institut catholique de Paris), Claude Klein (Université hébraïque de Jérusalem), Mustapha Sehimi (Université Mohamed-V de Rabat), Faouzi Skalli (Ecole normale supérieure de Fès), Guy, Sarah Stroumza (Université hébraïque de Jérusalem), Gilles Veinstein (EHESS, Paris), Haïm Zafrani (université Paris-VIII).

Places strictement limitées, entrée sur invitation.

Communications diverses

Association chiffrématique européenne
Freud, Lacan, Verdiglione
Cours d'introduction à l'analyse chiffrale dirigé par Tony Brachet et Giancarlo Calciolari, chaque mercredi à 20 h 45, dans la salle 19.
Usic, 18, rue de Varenne, Paris-7[e]
Participation : 50 F ; étudiants : 30 F
47-71-90-36 - 43-20-21-29.

– **Maison de l'Hébreu** : Stages individuels du professeur Jacques Benaudis pour une maîtrise-express parfaite du langage moderne et biblique :
42-43-45-78 - 47-97-30-22.

– **Oiseaux migrateurs** recherchent **jeunes Européens** pour formation et action environnementales d'un mois dans les Pyrénées, financées à 85 % par la **CEE. Europe Conservation : (16) 54-55-16-16.**

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

هكذا من الأصل

HORIZONS

ENQUÊTE

Washington a engagé la bataille pour la désignation du successeur de M. Boutros-Ghali à la tête des Nations unies en lançant une offensive contre l'actuel secrétaire général. Depuis 1946, imprévoyance, marchandages et calculs étriqués ont présidé à l'attribution de ce poste-clé

Guerre de succession à l'ONU

POUR sélectionner son nouveau président, l'Université Harvard a dépensé 2 millions de dollars et consacré dix-huit mois à la recherche du meilleur candidat. Le secrétaire général de l'ONU, lui, est élu au terme d'une procédure aléatoire : pas de budget, pas de processus de recherche, pas de règles précises. Selon la Charte de l'ONU, le secrétaire général est nommé – pour cinq ans – par l'Assemblée générale, sur « recommandation » du Conseil de sécurité. Les postulants se présentent eux-mêmes et peuvent être éliminés par l'un des membres du Conseil. Ainsi, les six hommes qui ont présidé aux destinées de l'ONU ont-ils été le fruit d'un compromis entre les cinq membres permanents du Conseil (Etats-Unis, Russie, Chine, Grande-Bretagne, France).

De rares documents précisent les qualités que devrait posséder le secrétaire général. En 1944, un groupe d'anciens hauts fonctionnaires de la Société des nations (SDN) a tenté de définir le profil du postulant : *« Il devrait être jeune, avoir l'expérience de la politique ou de la diplomatie, mais pas nécessairement célèbre (...). Être apte à l'administration d'une grande organisation. Savoir être dynamique et imposer une initiative, mais aussi se contenter de tenir un simple rôle d'administrateur. Il devrait être un modérateur, un agent catalyseur, un homme de courage, d'intégrité et de tact »*... Un an plus tard, des responsables du département d'Etat estimaient que le secrétaire général devrait être *« un homme au prestige et à la compétence reconnues dans le domaine de la diplomatie. Il devrait avoir entre quarante-cinq et cinquante-cinq ans, parler l'anglais et le français couramment, mais il ne serait par ailleurs pas souhaitable qu'il fût Français ou Soviétique »*... Un peu plus tard, un mémorandum américain précise : *« Il vaut mieux, si possible, que le secrétaire général ne soit pas citoyen de l'une des cinq grandes puissances. »* Cette règle non écrite est toujours en vigueur.

La Charte elle-même ne définit guère le rôle du patron de l'ONU. Cinq articles seulement lui sont consacrés. L'article 97 le désigne succinctement comme *« le plus haut fonctionnaire de l'organisation »*. L'article 99 l'autorise à *« attirer l'attention du Conseil sur toute affaire qui, à son avis, pourrait mettre en danger »* la paix et la sécurité internationales. L'article 100 stipule que le secrétaire général *« ne sollicitera ni n'acceptera d'instructions d'aucun gouvernement ni d'aucune autorité extérieure à l'organisation »*.

Les ambiguïtés de la fonction se révélèrent dès la gestation de l'organisation : c'est à Dwight Eisenhower que l'on pensa d'abord pour diriger l'organisation naissante. Mais, en 1945, la candidature d'un général américain n'aurait eu aucune chance d'être entérinée par l'Union soviétique. Et, fin décembre 1945, à quelques semaines seulement de l'élection prévue, le département d'Etat n'avait toujours ni candidat ni politique précise. La Grande-Bretagne favorisait le ministre belge des affaires étrangères, Paul-Henri Spaak. L'ambassadeur soviétique Andreï Gromyko, lui, poussait le ministre norvégien des affaires étrangères, Trygve Lie. Les Américains décidèrent, en fin de compte, d'entériner le choix de Moscou. Sir Brian Urquhart, l'un des premiers fonctionnaires de l'ONU, se souvient du cynisme qui a entouré le choix du premier secrétaire général : *« Le jour de l'élection, le représentant américain, Ed Stettinus, m'a demandé de lui montrer M. Lie, dont il massacrait le nom en le prononçant. »* Quelques minutes plus tard, prenant la parole à la tribune, il évoquait le *« nom bien connu de Trygve Lie, personnage célèbre dans le monde entier »*. *« Le choix de Trygve Lie,* dit encore Brian Urquhart, *était une bonne indication des limites que la rivalité entre l'Est et l'Ouest continuerait à imposer à l'ONU. Personne n'a jamais cherché le meilleur candidat, mais plutôt quelqu'un qui serait acceptable pour les cinq grandes puissances. »*

Le premier mandat de Trygve Lie fut mouvementé. Il fut, tour à tour, considéré comme hostile aux Etats-Unis et à l'Union soviétique. Opposé à l'invasion de la Corée du Sud par la Corée du Nord en 1950, M. Lie s'est fait un ennemi de Moscou, qui tenta de bloquer son second mandat et le boycotta jusqu'à la fin. M. Lie ne cacha pas sa déception face à l'indifférence des autres pays devant le traitement que lui infligeait Moscou. Le 10 novembre 1952, deux ans après sa réélection, il surprit l'Assemblée générale en annonçant sa démission, déclarant que le rôle du secrétaire général de l'ONU était *« la tâche la plus impossible au monde »*.

Ce n'est que le 11 mars 1953 que le Conseil de sécurité se mit à la recherche du deuxième secrétaire général. Washington favorisait le Philippin Carlos Romulo, Moscou le Polonais Stanislaw Skreszewski ; le Canadien Lester Pearson, lui, pouvait compter sur Paris et Londres. Les Cinq ne purent se mettre d'accord sur aucun d'entre eux. Le représentant français, Henri Hoppenot, proposa alors le nom d'un ministre d'État suédois avec qui il avait travaillé sur le plan Marshall. Il fut accepté par tout le monde. En choisissant Dag Hammarskjöld – qui ignorait tout de son élection –, les cinq puissances pensaient avoir choisi un technocrate apolitique. Carl Schurman, représentant des Pays-Bas, écrit : *« Son élection était due au souhait des cinq Grands de voir, après Lie qui avait pris des positions fortes sur plusieurs sujets, quelqu'un qui se concentrerait sur l'administration et qui s'abstiendrait de déclarations publiques ; ils pensaient avoir trouvé en Dag Hammarskjöld un tel fonctionnaire prudent et incolore. »* La presse elle-même ne parlait que des antécédants aristocratiques et de l'oeuvre littéraire du nouveau secrétaire général. Tout le monde s'est trompé. Il insuffla à l'ONU, huit années durant, un dynamisme que l'on ne retrouva jamais par la suite. Au fil du temps, il s'identifia de plus en plus aux objectifs de la charte.

Dans sa biographie de Hammarskjöld, Sir Brian Urquhart note : *« Il était une merveille à la fois d'intelligence et de personnalité (...), témoin de ce que peut accomplir un dirigeant qui s'engage pour une idée. »* Ses relations avec la France et le Royaume-Uni se détériorèrent dès la crise de Suez, en 1956. Il a courroucé l'Union soviétique en engageant l'ONU au Congo, à tel point que Khrouchtchev accusa Washington d'accomplir *« ses basses besognes à travers le secrétaire général »*. Il demanda la démission de Hammarskjöld et suggéra la formation

« Il est très facile de démissionner, de se plier aux volontés des grandes puissances ; c'est autre chose de résister »

d'une « troïka » représentant les pays occidentaux, le bloc soviétique et les pays « neutres ». Dans un discours ovationné par l'Assemblée générale, Hammarskjöld lança : *« Il est très facile de démissionner, de se plier aux volontés des grandes puissances ; c'est autre chose de résister. »* La crise congolaise lui fut fatale. Dag Hammarskjöld périt dans l'accident de l'avion qui le menait au Congo le 17 septembre 1961. Déterminée à faire valoir son concept de « troïka », l'Union soviétique ne voulut pas choisir de nouveau secrétaire général. *« Alors qu'il y a des pays neutres, il n'y a pas d'homme neutre »*, disait Krouchtchev. *Mais* les Occidentaux jugeaient qu'une « troïka » paralyserait le secrétariat. Moscou céda, à condition que le secrétaire général s'entoure de *conseillers représentant les trois blocs.*

DAG HAMMARSKJÖLD lui-même avait sélectionné deux successeurs possibles : le Tunisien Mongi Slim et le Birman U Thant. M. Slim était mal perçu par la plupart des membres permanents du Conseil de sécurité. La France, en particulier, tenait à punir Tunis après l'affaire de la base militaire de Bizerte, qui l'avait opposée à Bourguiba en 1961. U Thant était moins controversé, bien que Paris l'ait tourné en dérision quand il présidait le comité afro-asiatique pour l'indépendance algérienne. Selon un diplomate français de l'époque, il était *« trop petit et ignare en français »*. L'intéressé aurait répondu : *« Je suis plus grand que Napoléon, et lui ne parlait même pas l'anglais. »*

Le 3 novembre 1961, le Conseil de sécurité désigna U Thant troisième secrétaire général. Il laissa peu de souvenirs. Le gouvernement de Lyndon Johnson le traita avec mépris à cause de ses efforts en faveur d'une solution pacifique à la guerre du Vietnam. Bouddhiste, U Thant était outré par le nombre de victimes asiatiques et ne se privait pas pour le dire. Les Russes, aussi, le ridiculisèrent pour ses tentatives de médiation dans la *crise des fusées de Cuba. Il* fut, en outre, critiqué pour son inaction dans la guerre du Biafra, qu'il considérait comme une affaire intérieur au Nigéria. U Thant n'en fut pas moins le premier secrétaire général a accomplir deux mandats entiers. Devait lui succéder le personnage le plus controversé, à ce jour, dans pareille fonction : Kurt Waldheim, élu le 17 décembre 1970.

Au premier tour de l'élection, l'Autrichien obtint dix voix sur quinze, mais fut récusé par le Royaume-Uni et la Chine. Son principal rival était le Finlandais Max Jakobson, qui fut, lui, bloqué par le veto soviétique. Moscou répandit la rumeur que l'origine juive de Jakobson était inacceptable pour les pays arabes... Après l'élection de Kurt Waldheim, un diplomate américain, Patrick Moynihan, fit ce commentaire : *« Notre candidat était un juif socialiste, mais nous nous sommes contentés d'un officier d'infanterie allemand. »* Le passé nazi de Kurt Waldheim ne le rattrapa qu'après qu'il eut passé dix ans a la tête de l'ONU... Selon des rumeurs persistantes, Moscou était au courant du passé de M. Waldheim, mais garda le secret afin de se réserver un moyen de pression sur lui. Pour la plupart des onusiens qui l'ont connu, M. Waldheim était *« un médiocre énergique et ambitieux »*. Candidat à un troisième mandat – une première dans les annales de l'ONU –, Kurt Waldheim fut bloqué par le veto chinois. Son principal rival, en 1981, s'appelait Salim Salim, ministre des affaires étrangères de Tanzanie et actuel secrétaire général de l'OUA (Organisation de l'unité africaine), dont la candidature fut rejetée par Washington. Après plusieurs tours de scrutin, les grandes puissances, incapables de se mettre d'accord, puisèrent, en désespoir de cause, dans la haute administration onusienne. Javier Perez de Cuellar, secrétaire général adjoint, tomba des nues en apprenant son élection alors qu'il était en vacances.

JAVIER PEREZ DE CUELLAR prit la tête de l'ONU avec deux atouts : une connaissance approfondie de la maison et aucune « dette » électorale. N'ayant jamais postulé, il ne devait rien aux membres permanents. Issu de l'aristocratie péruvienne, Javier Perez de Cuellar est un homme très discret, intelligent et raffiné. Son deuxième mandat a coïncidé avec la fin de la guerre froide. L'ONU, espérait-il, pourrait enfin jouer son rôle sans être paralysée par les vetos des deux blocs. Il supplia Washington et Moscou de laisser fonctionner le Conseil de sécurité. Il encouragea les cinq grandes puissances à se consulter à huis clos, afin de résoudre les problèmes du monde. L'innovation était de taille et se révéla extrêmement utile. Cette pratique est devenue la norme. L'ère Perez de Cuellar a, en outre, coïncidé avec un rééquilibrage des pouvoirs au sein des Nations unies ; que ce soit à l'Assemblée générale ou au Conseil de sécurité, où l'accord des cinq Grands permit des opérations communes, comme la mise sur pied de la coalition internationale de la guerre du Golfe. M. Perez de Cuellar quitta une organisation triomphante dans l'euphorie du *« nouvel ordre international »* qui suivit, pour quelques mois, la guerre du Golfe.

Pour beaucoup d'États membres en 1991, le secrétaire général devait être issu de l'Afrique. Parmi les six candidats africains, le choix de la France se porta sur le diplomate égyptien Boutros Boutros-Ghali. Paris déploya des trésors de diplomatie, notamment auprès des pays non alignés et des francophones, pour assurer son élection, en dépit de l'opposition – déjà – des Américains qui, eux, n'avaient pas de candidat. Washington commit une erreur d'évaluation qui fut décisive : estimant que M. Boutros-Ghali ne recueillerait jamais les neuf voix nécessaires, les Américains assurèrent l'Egypte qu'ils ne feraient pas usage de leur droit de veto à l'encontre de son candidat. A la stupéfaction des Etats-Unis, Boutros Boutros-Ghali fut élu au... premier tour. *« En écartant l'éventualité d'un veto, les Américains se sont fait piéger par la France »*, commente un diplomate onusien. Le veto annoncé en 1996 par l'administration américaine semble indiquer que Washington a retenu la leçon de 1991.

Afsané Bassir Pour
Dessin : Tudor Banus

هكذا من الإصل

Mieux légiférer contre le racisme *par Pierre Mairat*

OUI, la diffusion des idées racistes tue. C'est au lendemain d'une « fête » organisée par le Front national que deux jeunes Français d'origine marocaine ont été immolés par des *skinheads*. C'est encore au cours d'une manifestation organisée par le même parti qu'un jeune Français d'origine maghrébine a été noyé dans la Seine, qu'un autre jeune a été poignardé.

L'idéologie raciste foule aux pieds les droits de l'homme les plus fondamentaux. La combattre exige une action politique qui ne donne pas de contenu ethnique aux problèmes économiques et sociaux et qui ne présente pas l'immigré comme l'exutoire responsable de tous les maux.

La loi ne résout pas tout, il n'en reste pas moins qu'elle est un acte politique majeur. Depuis plusieurs années, le MRAP attire l'attention des pouvoirs publics sur l'impérieuse nécessité de modifier l'arsenal législatif destiné à combattre le racisme et participe dans les rapports annuels de la Commission nationale consultative des droits de l'homme à dénoncer les incohérences de la loi.

Aujourd'hui, à peu près tout le monde s'accorde sur un double constat :

– la loi présente de grandes insuffisances ; elle est, dans de nombreux cas, inopérante. Il suffit du reste pour s'en convaincre de se référer aux multiples manifestations de racisme restées totalement impunies ;

– la banalisation des manifestations de racisme s'accroît dans des proportions inquiétantes.

Les raisons qui rendent inefficace la répression des propos ou messages racistes tiennent essentiellement au fait que l'arsenal législatif est enserré dans le carcan de la loi sur la presse de 1881 destinée à protéger la liberté d'expression. Cette loi dérogatoire au droit commun limite légitimement les infractions attentatoires à la liberté d'expression et impose des règles formelles strictes de mise en œuvre des procédures.

Pour lutter avec une plus grande efficacité contre la diffusion d'idées racistes et xénophobes, on se doit de modifier aussi des règles de procédure totalement inadaptées

Il en va ainsi de la courte prescription de trois mois au-delà de laquelle plus aucune poursuite n'est possible, comme de la qualification juridique des faits, injures ou diffamations – chausse-trappe bien connu des praticiens – qui, en cas d'erreur de la partie poursuivante, annule la procédure.

Plus encore, l'auteur des propos diffamatoires peut apporter la preuve de la vérité des faits allégués qui rend alors inexistant le délit de diffamation et renvoie le prévenu des fins de la plainte.

Les auteurs des messages racistes utilisent avec perversité ces restrictions pour échapper à la loi pénale. Exemple : les publications racistes gardées sous le boisseau pendant les trois mois de la prescription et diffusées après ce délai à grand tirage en toute impunité.

De même, le caractère délibérément abstrait et ambigu des propos racistes de certains hommes politiques rend difficile la qualification juridique des faits alors même que la distinction entre les différentes incriminations ne présente strictement aucun intérêt.

Pour lutter avec une plus grande efficacité contre la diffusion d'idées racistes et xénophobes, on se doit, non seulement de modifier les incriminations, mais aussi les règles de procédure totalement inadaptées.

Le projet de loi du garde des sceaux, qui doit nécessairement faire l'objet d'amendements, s'y emploie et on ne peut que s'en satisfaire. Les incriminations doivent être élargies et unifiées. C'est à ces seules conditions que les incitations à la haine, à la violence ou à la discrimination raciale, directes et indirectes, dirigées contre des groupes déterminés ou non seront sanctionnées.

La loi pénale est d'interprétation stricte. Il y va là aussi de la garantie de nos libertés individuelles : on ne peut pas reprocher au juge une interprétation restrictive de la loi pénale.

Pour ce qui concerne les règles de procédure, certains proposent d'aménager l'actuelle loi de 1881 qui a vocation à protéger la liberté d'expression. Le précédent projet de loi envisageait d'ailleurs l'aménagement des règles dérogatoires contenues dans la loi sur la presse pour ne pas porter atteinte au principe constitutionnel de la liberté d'expression.

Ce régime d'exception au régime déjà dérogatoire de la loi de 1881 ne se justifie pas ; il est dangereux pour la démocratie, car cela revient à assimiler la diffusion organisée et institutionnalisée des idées racistes dangereuses pour la sûreté publique à une opinion.

La manifestation d'une idéologie raciste est un délit, pas une opinion, et plutôt que de précariser la loi de 1881 qui a pour fondement de protéger la liberté d'expression, il suffit de prévoir l'application des règles de droit commun en insérant dans la partie du code pénal consacrée aux atteintes et à la dignité humaine une incrimination regroupant et élargissant le champ d'application des infractions actuelles.

C'est du reste ce qui a déjà été fait dans le cadre de la lutte contre le tabac ou l'alcool, sans que cela soulève des réserves. La diffusion des messages encourageant la consommation d'alcool et de tabac, qui pourrait être pour certains – au même titre qu'un message raciste – une opinion, est réprimée par les règles de procédure de droit commun.

L'article XI de la Déclaration universelle des droits de l'homme, qui considère que la libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme, en énonce de la manière suivante la nécessaire limite : « *Sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi.* » C'est aux seules conditions d'élargir l'incrimination de l'incitation à la haine, à la violence et à la discrimination raciale, ainsi que d'appliquer les règles de procédure de droit commun, que l'on pourra sanctionner cet abus.

***Pierre Mairat** est avocat, membre de la permanence du MRAP.*

Ni loi ni tribune pour Le Pen

par Patrick Devedjian

L'ENFER est pavé de bonnes intentions, chacun le sait. Quand Le Pen affirme sa croyance en l'inégalité des races, l'absurdité de ses propos et leur intention perverse provoquent l'indignation de chacun. On a peur que cette idée, dont on connaît l'aboutissement tragique, ne se répande et n'entraîne vers de nouvelles souffrances. La tentation d'interdire vient naturellement à l'esprit. Dans un pays qui a sans doute la législation antiraciste la plus avancée du monde, il y a probablement de bonnes raisons pour qu'on ne l'ait pas fait.

Il n'y a guère de difficulté à aggraver la répression de nos lois antiracistes. On peut imaginer l'inégibilité de ceux qui sont condamnés pour diffamation ou injure raciale. On peut alourdir les peines d'amende et priver les formations politiques condamnées de tout financement public. Après tout, la République n'est pas obligée de financer ses ennemis. Mais c'est une autre affaire que d'étendre le champ de la loi à la diffusion d'idées générales, fussent-elles aussi détestables.

C'est qu'on touche au cœur même de la liberté d'expression : « *Nul ne doit être inquiété pour ses opinions* », car « *la libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme* », dit la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. La limite est seulement ne pas troubler l'ordre public (art. X). Le Pen trouble les consciences car il les révolte mais, fort heureusement, il ne trouble pas l'ordre public. Légiférer sur cette question présente donc un grave risque constitutionnel.

D'une manière générale, c'est rarement une bonne idée de voter des lois à la suite d'un événement particulier et sous le coup d'une émotion. Ce l'est encore moins de viser une personne déterminée, tandis que le texte est destiné à lui survivre. La loi doit être froide et il faut envisager ses conséquences dans la durée. C'est pourquoi il est impossible de statuer dans le domaine idéologique, car nous entrerions dans la société du politiquement correct, celle de la dictature douce. « *A bas la République* » ou « *à bas la calotte* » provoquent plus de sourires que d'indignations, mais ce sont des propos de même nature.

Si l'on perdait le droit d'exprimer des idées fausses, on ne pourrait davantage les réfuter. Tocqueville ne pourrait plus répondre à l'*Essai sur l'inégalité des races humaines* de Gobineau. Ce serait dommage : nul n'a mieux répondu par avance à Le Pen. La loi n'a pas pour vocation de dire le vrai, seulement le juste, et on voit combien elle hésite. La communication des idées est inséparable du statut de la presse qui trouve sa principale réglementation dans la lente et permanente codification de la loi dite du 29 juillet 1881, devenue un monument de la République. Dans un pays où la plupart des débats sont passionnés, cette loi et sa jurisprudence ont sagement et parfois péniblement dégagé un équilibre qui contribue à la paix civile, en particulier par l'institution d'une courte prescription : les coupures de presse sont celles qui cicatrisent le plus vite.

Faut-il, par rapport à ce régime, créer une loi d'exception en piétinant les subtilités d'une procédure qui a protégé avec succès la liberté d'expression pendant plus d'un siècle ?

Nous pouvons désormais, sans risque d'être condamnés, accoler systématiquement à son nom l'épithète de raciste

Entre les mains de Le Pen, la liberté se flétrit pour ne plus devenir bien souvent que la licence, et à chaque fois, il se trouve quelques bons esprits pour, de bonne foi, proposer en réplique de réduire notre propre liberté. Il en fut déjà ainsi quand il abusa du droit de réponse que certains proposèrent alors de supprimer, oubliant que les républicains pouvaient eux aussi répondre systématiquement dans la presse d'extrême droite.

En réalité, chaque fois que Le Pen galvaude la liberté, c'est la sienne propre qu'il atteint. Nous pouvons désormais, sans risque d'être condamnés, accoler systématiquement à son nom l'épithète de raciste. Grâce à lui, le combat politique s'est clarifié. Nous pouvons désormais nous opposer avec sérénité à l'examen d'une loi sur mesure, encore une, destinée à lui permettre d'être représenté à l'Assemblée nationale. Il y aurait une grave contradiction à voter une loi destinée essentiellement à punir les propos de Le Pen tandis qu'on s'organiserait, dans le même temps, pour qu'il puisse échapper à ses foudres grâce à l'immunité de la tribune de l'Assemblée nationale qu'on lui assurerait.

***Patrick Devedjian** est avocat et député (RPR) des Hauts-de-Seine.*

L'avenir radieux *par Henri-Michel Gautier*

UN gros type blond éructe, tonne et transpire. Et martèle que les races ne sont pas toutes pareilles. Il ne se réfère pas à Lévi-Strauss, non, ce sont les Jeux olympiques qui le chiffonnent. Les Noirs courent trop vite. La réaction est terrible, unanime. C'est la stupeur. Générale. On s'évanouit dans les chaumières où l'on n'a jamais entendu chose pareille, on borde les gosses, tire les rideaux et l'on ressort la vieille statue en plâtre de sainte Rita. Hommes politiques, journalistes, publicistes, tout ce qui compte d'intelligence et de cœur dans ce pays se raidit sous l'affront. Jusqu'où ira-t-il ? Jusqu'à dauber sur la taille des zizis ?

Certes, l'opinion doit être libre, c'est intouchable, infrangible, et l'on se ferait trouer la peau pour cela. C'est la victoire de Voltaire sur l'Inquisition, sur la sottise des temps obscurs. Mais là, ce n'est plus une opinion, même mauvaise, imbécile ou déréglée, c'est un crime. Il faut derechef une nouvelle loi. Qui parlera encore des lenteurs de l'administration ? Deux jours après l'outrage, le texte était ficelé.

Ouf ! Il faut se dépêcher : il va devenir périlleux d'écrire que les Allemands font parfois preuve d'une lourdeur accablante, que les Américains ceci et les Suédoises cela, ou bien encore que les mamans-catéchistes ont souvent de gros mollets et un air vaguement bêta. Pourra-t-on encore parler de « *pédophile belge* », locution que nos commentateurs ressassent comme s'il s'agissait d'une spécialité, à l'instar des pâtes italiennes ou de la choucroute d'Alsace ? Pourra-t-on même affirmer sans danger que les Corses sont un peuple accueillant ?

Notre ministre s'est sans doute souvenu qu'il officia naguère à la culture. Il faut peut-être chercher là les raisons de son texte. La pénible question du déménagement de la Bibliothèque nationale est ainsi heureusement résolue. Une bonne loi s'appliquant à tous et cette loi-là visant explicitement la « *diffusion de messages* », les catalogues de la BN risquent de s'alléger.

On ne peut plus saisir les auteurs décédés. Mais leurs « *messages* » – puisque c'est ainsi qu'on cause place Vendôme –, leurs messages sont bien vivants. Et bien délinquants. Quel texte pourra échapper à la fureur purificatrice des censeurs, si la loi est appliquée sans faiblesse ? On trouvera bien un Normand pour reprocher à Maupassant certaines descriptions désagréables, un juif pour faire épurer Albert Cohen ou un Turc pour trouver que Byron y va fort. M. Bergé, des établissements Mitterrand-Saint-Laurent, devra remiser ses joliesses sur la calotte. Quant à Salman Rushdie, il pourra se féliciter rétrospectivement d'avoir péché sous les lois anglaises.

Les magistrats adorant la chair fraîche, les auteurs contemporains, les romanciers entre autres, se verront ainsi grevés d'une contrainte nouvelle, propice à stimuler leur savoir-dire, et qui leur rappellera sans doute l'heureux état de leurs ancêtres. Au moins n'écrira-t-on plus sans nécessité. Notre ministre peut être fier : tout en faisant œuvre pie, il aura apporté sa pierre à la réduction du déficit public et à la lutte contre le chômage : la magistrature va embaucher.

***Henri-Michel Gautier** est écrivain.*

L'Italie doit vouloir l'Europe et réciproquement

Suite de la première page

Je crois du reste qu'au cours des dernières semaines la conscience de la nécessité absolue pour l'Italie d'entrer dans l'Europe dès le début, avec les autres principaux pays du continent, a gagné du terrain chez les acteurs de la vie politique.

Par-delà les polémiques momentanées, qui du reste ne diffèrent pas de celles que connaissent tous les autres pays, deux concepts se dégagent avec netteté :

1. Un long chemin a déjà été parcouru sur la voie de l'assainissement des finances publiques, comme en témoigne le fort excédent primaire du budget, qui dépasse cette année les 80 000 milliards de lires. Nous devons donc aujourd'hui franchir la dernière étape devant nous permettre, entre autres, de bénéficier enfin d'une réduction significative des taux d'intérêt.

2. Ce n'est qu'une dangereuse illusion de s'imaginer qu'en restant en dehors de l'euro, c'est-à-dire en refusant la discipline de Maastricht, l'on pourra préserver les bénéfices de l'actuel Etat social, ou mener des politiques de croissance désinvoltes, c'est-à-dire fondées sur les dépenses publiques et le taux de change de la lire.

Rester en dehors de l'euro, pour un pays comme l'Italie, est très risqué du point de vue économique parce qu'il ne pourrait pas, selon toute vraisemblance, bénéficier de l'abaissement des taux d'intérêt. Les finances publiques resteraient alors lourdement déséquilibrées, ce qui exigerait des réductions de dépenses encore plus radicales, et le système industriel risquerait fortement de perdre une grande partie de sa compétitivité sans que l'on puisse par ailleurs recourir à la dévaluation de la monnaie : une telle mesure serait en effet empêchée par un système de sanctions imposé par les pays ayant adopté la monnaie unique.

L'Italie ne devrait en revanche éprouver aucune crainte à adhérer au pacte de stabilité devant lier à certains comportements « vertueux » les pays adhérents à l'euro. Une fois, en effet, accomplis tous les efforts nécessaires pour satisfaire aux paramètres d'adhésion, la réduction consécutive des déficits publics serait ensuite facilement assurée par une baisse d'au moins deux points des taux d'intérêt, entraînant une réduction du coût de la dette qui aujourd'hui écrase nos finances publiques. Ce sont en effet les 200 000 milliards de lires d'intérêts sur la dette qui rendent aujourd'hui difficile le contrôle d'un déficit qui se maintient aux alentours de 100 000 milliards de lires.

Mais si l'exclusion de l'Italie de l'euro serait pénalisante du point de vue économique, elle serait encore plus risquée du point de vue politique. Et cela non seulement pour la coalition gouvernementale actuelle, mais aussi pour l'avenir du pays tout entier, déjà menacé par une profonde fracture entre le Nord et le Sud et secoué par une crise institutionnelle qui ne parvient pas à trouver les voies de sa solution.

Je crois que l'Italie a tous les moyens de se donner des objectifs ambitieux. Ce qui est le plus important aujourd'hui, c'est de surmonter le climat actuel d'incertitude et d'attentisme circonspect qui bloque les décisions des citoyens, à la fois en tant qu'investisseurs et en tant que consommateurs. Nous avons l'impression de n'être pas loin du moment où nous pourrons tourner la page, à condition que ne prévalent pas les réflexes corporatistes ou les promesses démagogiques.

Beaucoup de citoyens seraient même probablement disposés à accepter un prélèvement exceptionnel sur leurs revenus, à condition qu'il soit temporaire et équitablement réparti, s'il devait en résulter des perspectives plus claires et plus fiables que celles d'aujourd'hui. Mais surtout, la crédibilité du « système Italie », tant auprès de ses propres citoyens qu'à l'étranger, se trouverait sensiblement renforcée si le programme de privatisation connaissait une accélération, contribuant ainsi de manière décisive non seulement à l'augmentation de l'efficience, mais aussi à la réduction du taux de corruption.

Si l'exclusion de l'Italie de l'euro serait pénalisante du point de vue économique, elle serait encore plus risquée du point de vue politique

Et puisque la confiance est également un facteur économique, il est probable que la libération des énergies vitales du pays permettra à la reprise économique de s'enclencher rapidement. Comme le montre l'exemple des autres pays, le résultat dépend surtout du bon dosage des mesures, qui devraient porter davantage sur la réduction des dépenses.

Mais l'entrée de l'Italie dans la monnaie unique n'est pas vitale seulement pour nous : elle est également importante pour le reste de l'Europe. Il est clair que la France et l'Allemagne ont joué un rôle moteur dans la construction de l'Europe nouvelle, et il est bon qu'ils le conservent. Mais les autres pays ont également leur importance, non seulement du point de vue politique général de l'équilibre nécessaire entre le nord et le sud du continent, mais aussi pour tous les aspects plus proprement économiques.

La vigueur de l'industrie italienne est assurément bien connue, de l'autre côté des Alpes aussi. Un nouveau système économique continental ne peut pas se passer d'une stratégie globale d'intégration avec cette partie très importante de son système industriel. Sous de nombreux aspects, notre système industriel est complémentaire de ceux de la France et de l'Allemagne. Les systèmes bancaires seraient plus compétitifs avec un degré d'intégration plus élevé. Tout comme l'intégration des projets améliorerait la productivité des infrastructures européennes.

Toutes ces questions pourraient dès à présent être mises à l'étude par des commissions mixtes auprès des gouvernements respectifs en commençant, par exemple, par les petites et moyennes entreprises, qui sont le nerf de l'industrie italienne et qui sont, en revanche, moins répandues dans les autres pays.

En d'autres termes, au-delà même des problèmes de concurrence commerciale, il ne serait pas positif, pour le reste de l'Europe non plus, de devoir renoncer aux synergies potentielles avec l'appareil industriel italien, qui, malgré toute sa fragilité, est néanmoins parvenu à conquérir une position de poids au niveau mondial.

Il me semble enfin opportun de souligner que la monnaie unique, tout en constituant une étape importante dans la construction de l'Europe, ne suffira pas à elle seule à planter les robustes racines nécessaires à une croissance rapide de la nouvelle plante. Des progrès substantiels doivent être accomplis dans la création d'une unité politique qui fasse participer plus directement les citoyens aux décisions du nouvel Etat continental. L'on ne peut pas se limiter aux seuls aspects économiques et monétaires. Les libertés individuelles, les droits des personnes et des collectivités doivent également être élargis et harmonisés de manière à créer cette union non seulement des intérêts, mais aussi des cultures et des sentiments qui contribuent, au moins autant que les intérêts, à cimenter les liens entre les peuples.

Giovanni Agnelli

...ington a engagé la bataille pour la désignation du successeur de M. Boutros-G... à la tête des Nations unies en lançant une offensive contre l'actuel secrétaire général. Depuis 1946, imprévoyance, marchandag... et calculs étriqués ont pr... à l'attribution de ce poste...



Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication :
Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction :
Thomas Ferenczi, Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef :
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre,
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

SIÈGE SOCIAL : 21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
TÉL. : (1) 42-17-20-00. Télécopieur : (1) 42-17-21-21 Télex : 206 806 F

L'Amérique empêtrée dans sa puissance

IL ÉTAIT DE BON TON, en septembre 1995, de saluer le retour en fanfare de la diplomatie américaine. Bill Clinton était auréolé de ses succès : il avait promu les processus de paix en Bosnie et au Proche-Orient, réglé la crise financière du Mexique, la situation en Haïti, en Corée du Nord, voire à Taïwan, gagné son pari sur la réélection de Boris Eltsine. Un an plus tard, le rebondissement de la crise irakienne, qui s'ajoute à d'autres revers diplomatiques, a singulièrement terni ce bilan. Car l'aspect le plus notable de la politique étrangère des Etats-Unis est aujourd'hui son isolement.

Obligée de se rallier à la politique de Bill Clinton dès lors qu'il s'agit de porter le fer contre le « satan » Saddam Hussein, l'opposition républicaine ne s'y est pas trompée : elle rappelle que George Bush, lui, avait réussi à cimenter une formidable coalition internationale pendant la guerre du Golfe. Or celle-ci a volé en éclats. Pis, les alliés traditionnels de l'Amérique se démarquent nettement de la position de Washington.

Saddam Hussein, a déclaré crûment John Deutch, directeur de la CIA, est plus fort politiquement après l'intervention américaine qu'auparavant. Piètre politique lorsqu'il s'agit d'anticiper les réactions des Etats-Unis à ses provocations, le président irakien n'aura pas manqué de constater que la communauté internationale est de plus en plus réticente à épouser les « guerres personnelles » menées par l'administration américaine, de Cuba à la Libye, de l'Iran à l'Irak.

REBUFFADES

Certes, en 1993 déjà, lorsque Washington avait lancé une volée de missiles sur un centre de renseignements de Bagdad, pour punir un complot destiné à assassiner George Bush, les Etats-Unis s'étaient retrouvés isolés. Mais la situation, cette fois, est plus grave. Car le camouflet que vient d'essuyer M. Clinton intervient après une série de cuisantes déconvenues. Avec la loi Helms-Burton, les Etats-Unis ont tenté de forcer la main de leurs alliés pour accentuer l'isolement de Cuba. Avec la loi d'Amato-Kennedy, ils ont voulu les entraîner dans une stratégie répressive envers l'Iran et la Libye. Par un oukase diplomatique, ils ont décrété que Boutros Boutros-Ghali était indigne de se présenter à un second mandat de secrétaire général des Nations unies.

A chaque fois, la réponse des pays dont Washington attendait une manifestation de solidarité occidentale fut la même : non. Ces rebuffades ne sont pas anodines : à propos de Cuba, de l'Iran et de la Libye, les Etats-Unis se sont mis à dos leurs deux principaux partenaires commerciaux, le Mexique et le Canada, ainsi que leurs alliés européens. S'agissant du secrétaire général de l'ONU, Washington a favorisé la création d'un large consensus international anti-américain. Beau gâchis. Qui s'explique par les difficultés rencontrées par l'Amérique pour s'adapter aux habits trop larges du statut de première puissance mondiale que lui a légué l'après-guerre froide.

Est-elle devenue ce *« grand et puissant maître qui crache sur tout le monde »*, commme l'affirme Alexandre Lebed ? Le propos est *certes outrancier, mais* le secrétaire du Conseil de sécurité russe détient une part de vérité : les Etats-Unis ne savent pas encore domestiquer leur *propre puissance, sans doute parce* que, pour la première fois de leur histoire, ils ne disposent plus de véritable contrepoids. Privés d'ennemi à *leur mesure*, ils se cherchent une mission et « diabolisent » quelques dictateurs.

Partagés entre une propension naturelle à endosser l'uniforme de gendarme du monde (tout en démentant une telle volonté) et la tentation d'effectuer un repli sur leurs préoccupations domestiques, ils réagissent brutalement, presque de façon erratique : ils donnent l'impression de vouloir légiférer pour l'ensemble du monde, tout en craignant d'assumer les conséquences de ce choix. Du coup, ils hésitent entre excès de puissance et excessive prudence.

SURENCHÈRES

*Il est vrai que l'élection présiden*tielle nourrit la surenchère. Il peut être tentant de se rassurer en constatant que le candidat républicain, tout en faisant état de *« différences fondamentales »* par rapport à la politique étrangère de Bill Clinton, se contente d'être l'avocat de cette diplomatie de la surenchère : il veut « plus » de sanctions contre Cuba, une action « plus » déterminée à l'encontre de Téhéran, Tripoli et bien sûr Bagdad, « plus » de distance à l'égard de l'ONU, enfin « plus » d'élargissement de l'OTAN. Ce n'est pourtant que la partie émergée de l'iceberg. Non *loin de Bob Dole se profilent les te*nants de l'école néoreaganienne, dont les vues sont radicales.

« L'hégémonie de l'Amérique est la seule défense crédible face à un effondrement de la paix et de l'ordre international », écrivent, dans la revue *Foreign Affairs*, deux de ces néoreaganiens, William Kristol et Robert Kagan : il faut donc promouvoir une politique étrangère de *« suprématie militaire »* et de *« confiance morale »*. Première étape : augmenter de 60 à 80 milliards de dollars le budget de la défense, dont le montant actuel (260 milliards de dollars, soit environ 1 300 milliards de francs), est, selon eux, dangereusement faible. Seconde étape : mettre enfin en chantier cette indispensable défense antimissiles du territoire américain, c'est-à-dire une version légèrement plus modeste de l'IDS (Initiative de défense stratégique), la fameuse « guerre des étoiles » de Ronald Reagan.

Ecrits d'intellectuels déconnectés des responsabilités politiques ? Pas du tout : ces thèses sont largement partagées par bon nombre de dirigeants républicains, à commencer par les conseillers diplomatiques de « Bob » Dole, comme John McCain, *sénateur de l'Arizona, ou Jeane Kir*patrick, ancien ambassadeur à l'ONU. Rien ne dit bien sûr qu'une conception aussi radicale prévaudrait. Mais il s'agit d'un mouvement de fond de l'Amérique : la meilleure preuve est que Bill Clinton – l'exemple irakien, après d'autres, le montre –, ne semble pas immunisé contre la tentation d'une Amérique va-t-en-guerre.

Laurent Zecchini

RECTIFICATIFS

QATAR

Nous avons écrit par erreur, dans le *Monde* du 25 septembre, que le chef de la diplomatie du Qatar avait annoncé, samedi 21, la normalisation des *relations* avec Israël. *Le mi*nistre avait au contraire annoncé le ralentissement de cette normalisation et le report de l'ouverture d'un *bureau commercial en Israël*.

ESSONNE

Dans notre article sur les « *affaires » mettant en cause des per*sonnalités de l'Essonne (*Le Monde* daté 22-23 septembre), il fallait lire que les élus socialistes et non-inscrits de gauche ont saisi le procureur de la République, sans y associer, comme nous l'avons fait par erreur, les non-inscrits de droite.

Le Monde
ÉDITORIAL

M. Nétanyahou apprenti sorcier

ENTRE Israël et les Palestiniens, apaisement et tensions relèvent d'une dynamique fragile : lorsque l'espoir s'estompe, la violence fatalement resurgit. En Terre sainte, comme ailleurs, on n'impose pas la paix à l'ennemi devenu partenaire, on ne ruse pas longtemps avec un traité : soit on l'honore, soit on a le courage de le dénoncer franchement, quitte à en payer le prix. *Enfin, tout ce qui touche, de près ou de* loin, à Jérusalem, ville chère aux peuples du Livre, soulève d'incontrôlables passions parmi la population arabe, musulmane ou chrétienne. En croyant pouvoir ignorer ces trois vérités politiques et psychologiques proche-orientales, Benyamin Nétanyahou se comporte, depuis cent jours qu'il est au pouvoir, en apprenti sorcier.

Ceux qui pariaient sur l'intelligence et l'ambition du jeune premier ministre israélien, sur son prétendu pragmatisme et son désir de durer en se montrant à la *hauteur du défi historique lancé à son* pays, en sont aujourd'hui pour leurs illusions. Si on le juge à ses actes, et non à son double langage, mi-lénifiant, mi-brutal, au gré de ses auditoires, le chef du Likoud incarne, avec cynisme, l'idéologie chauvine *et expansionniste* héritée de ses anciens en politique, Ménahem Begin et Itzhak Shamir.

Derrière un alibi commode – instaurer « la paix dans la sécurité » – qui répond à l'exigence légitime de protéger les Israéliens du terrorisme, il s'agit bien, pour lui, de remettre en question les concessions politiques du gouvernement travailliste, qui avaient ouvert la voie il y a *trois ans* aux accords d'Oslo. Non à la restitution de la terre, non à l'autodétermination du peuple palestinien, non – a fortiori – à *l'avènement de son Etat, non* à la négociation sur le statut de Jérusalem, non à la restitution du Golan.

Comme si cette litanie de « non » ne suffisait pas à tuer l'espérance, le premier ministre y a ajouté le non-respect des engagements pris par Israël, qu'il s'agisse du retrait d'Hébron, de la libération des détenus politiques, du transfert de certaines responsabilités à l'Autorité palestinienne, ou de l'ouverture d'une voie de passage entre la Cisjordanie et Gaza. Et surtout, afin de hâter la colonisation juive sur le terrain, il a multiplié les faits accomplis et les provocations, dont la dernière en date, l'affaire du tunnel à Jérusalem, a fini par faire exploser une colère et une humiliation palestiniennes longtemps contenues.

En choisissant d'être l'hôte à Paris d'une filiale étrangère de son propre parti, dont certains dirigeants tenaient Itzhak Rabin pour un « traître », plutôt que de la communauté juive dans son ensemble, au risque de froisser une majorité de ses membres, le premier ministre a montré mercredi 25 *septembre que* la rudesse de ses choix n'épargnait personne, chez lui comme en diaspora. Benyamin Nétanyahou est un politicien dangereux. Il faut espérer qu'il cessera de jouer avec le feu. Et que ses compatriotes lui rappelleront qu'ils sont en majorité favorables à la paix. Faute de quoi, la région tout entière redeviendra une vallée de larmes et de sang.

La grande bouffe *par Ronald Searle*

La responsabilité des démocraties dans la « solution finale »

LA DÉCOUVERTE, à la suite de la déclassification d'un document américain, du montant de l'« or nazi » bloqué dans les banques suisses (près de 500 millions de dollars d'époque – 20 milliards de francs d'aujourd'hui – au lieu des 60 millions de dollars remis aux Alliés en 1946), invite, au-delà de *l'évidente injustice faite aux vic*times et à leurs descendants, à reconsidérer les horreurs de la deuxième guerre mondiale sous un autre jour : non plus seulement comme une catastrophe engendrée par le déchaînement d'un totalitarisme meurtrier, mais également comme une défaite de la démocratie et des sociétés fondées sur le droit.

De l'étendue de cette défaite-là, responsables et historiens ont mis plus longtemps à prendre la mesure tant était forte la bonne conscience des vainqueurs. Que valaient les veuleries de Londres, Berne ou Washington, au regard du fardeau écrasant de la responsabilité allemande ? Responsabilité d'une Allemagne dont certains historiens, comme l'Américain Daniel Goldhagen dans son *Hitler's Willing Executioners* (*Les Exécuteurs consentants de Hitler*, à paraître au Seuil en 1997) soutiennent qu'elle était *bien plus nazifiée qu'on ne l'a dit*, et que son peuple avait adhéré à la « solution finale » de bien plus près qu'on ne l'avait cru.

*Pourtant, l'histoire de cette dé*faite de la démocratie face à l'un des plus grand massacres de l'histoire contemporaine nous concerne, peut-être plus encore que celle du nazisme. Ne met-elle pas en jeu des régimes, des autorités spirituelles ou des organisations humanitaires d'aujourd'hui (les démocraties américaines ou britanniques, la Croix-Rouge, le Vatican, etc.) ?

Certes, aucun historien ne prétend que les Etats-Unis ni la Grande-Bretagne aient eu entre leurs mains les moyens de sauver les millions de juifs européens. En *revanche, l'Américain David Wy*man a montré, au milieu des années 80, dans son *Abandon des juifs* (Calmann-Lévy), que quelques centaines de milliers d'existences auraient pu être épargnées sans l'apathie, voire l'obstruction, de certains organes de l'administration américaine (comme le département d'Etat) et des alliés en général. Le président Roosevelt lui-même, sûr du soutien de la communauté juive américaine, n'avait aucun intérêt à mettre le sauvetage des juifs en tête de son agenda politique, voire à faire admettre officiellement la spécificité de la persécution des juifs. Il lui aurait fallu oser prendre à rebousse-poil l'opinion publique américaine. Au même moment, les sondages montraient que l'impact des récits d'atrocités était sept fois inférieur dès lors qu'il y était question des juifs.

Ce qu'on ne saura jamais, c'est si ces mêmes opinions publiques, *dans les pays où elles pouvaient* encore s'exprimer, auraient pu accepter un revirement politique, si on leur avait présenté sans réticence, *et à temps, l'étendue du* massacre. Un massacre dont un rapport du parti social-démocrate juif, le Bund polonais, avait, dès le *printemps 1942, révélé l'ampleur* et dont le caractère systématique fut officiellement confirmé aux officiels américains par le fameux télégramme du 8 août 1942 émis par Gerhardt Riegner, représentant du Congrès juif mondial à Genève, sur la base d'informations fournies par un industriel allemand de Leipzig du nom d'Eduard Scholte. A cette époque, on le sait, une grande partie des juifs européens promis à la destruction étaient encore en vie...

Dans leur désespoir, certains juifs de Varsovie demandèrent aux Alliés de menacer les Allemands de représailles, notamment contre les ressortissants du Reich alors présents sur les sols américains ou britanniques. Mais, objecte-t-on, outre qu'on comptait parmi ces derniers un certain nombre d'antinazis, une telle mesure pouvait par ricochet mettre en péril la vie des prisonniers de guerre alliés en Allemagne.

MAUVAISES VOLONTÉS

Le bombardement des voies ferrés menant à Auschwitz ou celui des chambres à gaz du camp était-il plus envisageable en 1944, alors que l'usine de mort se trouvait désormais à portée de l'aviation alliée ? En avril 1944, un document rédigé par deux évadés d'Auschwitz – le rapport Vrba-Wetzler – décrit en détail le fonctionnement et la destination du site. Des dirigeants *juifs hongrois* et slovaques supplient les alliés de passer à l'action, alors que les déportations des juifs de Hongrie ont commencé. Ils *désignent même un objectif* : le carrefour ferroviaire de Kosice-Pressow. Les Allemands pouvaient, il est vrai, réparer assez rapidement les voies. Mais cet argument ne vaut pas pour la destruction des crématoires de Birkenau, qui aurait incontestablement désorganisé la machine d'extermination. Rien ne sera fait.

En définitive, il est difficile de ne pas reconnaître que même le minimum possible n'a pas été tenté, noyé qu'il a été par la mauvaise volonté des états-majors et des diplomates. Quant aux tractations menées à l'instigation d'Eichmann par Joel Brand, visant à échanger les vies d'un million de juifs contre des camions – négociations étudiées en détail dans un livre récent, *Juifs à vendre*, de Yehuda Bauer (*Liana Levi*) –, elles se sont heurtées aux mêmes obstacles, et surtout au veto absolu des Soviétiques.

Le bilan des organisations humanitaires n'est pas plus brillant. Il a été établi par l'historien Jean-Claude Favez, dans son livre de 1988 sur l'action de la Croix-Rouge, *Une mission impossible* (Payot-Lausanne). Là encore, le sort des prisonniers de guerre a prévalu. Jamais le CICR n'a pu officiellement élargir son action aux victimes des persécutions raciales. Quand, fin 1942, il envisagea la publication d'un appel dénonçant en termes assez généraux l'extension de la guerre aux civils, l'hostilité des autorités helvétiques contribua à faire échouer ce projet bien timide.

Il est toutefois encourageant que de telles « affaires » éclatent aujourd'hui, en dépit de l'agacement qu'elles suscitent chez les historiens, peu enclins à apprécier que les médias se mêlent de leurs recherches. La passion suscitée par ce genre de révélations n'est-elle pas à sa manière le signe d'une exigence supérieure en matière de démocratie ?

Nicolas Weill

Le Monde
LIVRES
VENDREDI 27 SEPTEMBRE 1996





Le diable à Florence

Machiavel ? Pour la première fois, les secrets du pouvoir sont révélés au monde

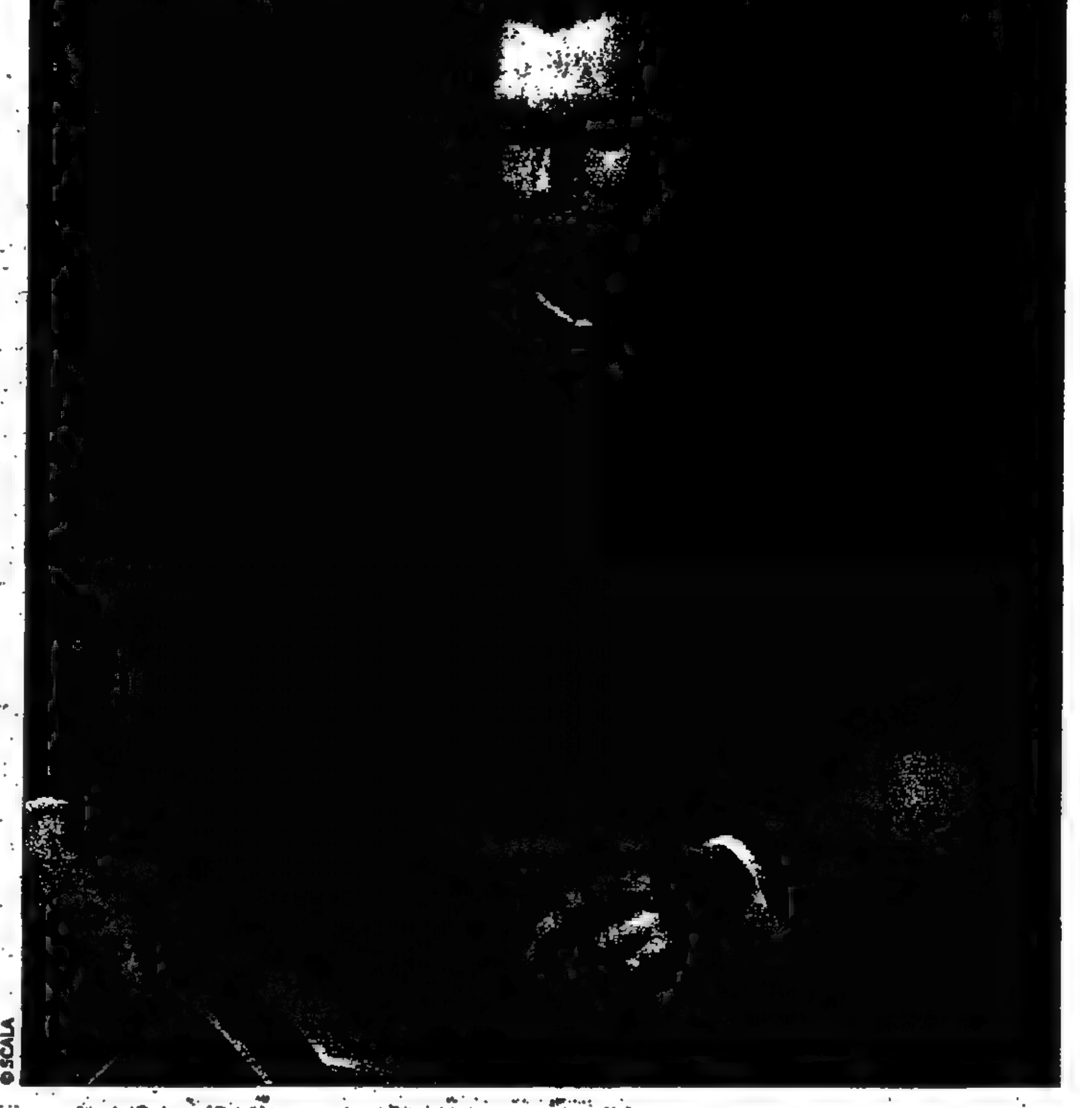
ŒUVRES
de Machiavel.
Edition établie et traduite de l'italien par Christian Bec, Robert Laffont, « Bouquins », 1 500 p., 189 F.

Supposons que je m'endorme au début du XIVe siècle, disons avec Dante en 1325. Je me réveille deux cents ans plus tard, je ne reconnais plus rien. L'au-delà vertical a disparu, l'autre monde s'appelle maintenant Amérique, Dieu n'a plus que des prophètes désarmés (Savonarole) et des papes militaires, occupés de bien autre chose que de lui. Florence se débat dans le chaos italien, devenu la proie des grandes puissances. En 1527, c'est le sac de Rome par les armées impériales de Charles-Quint : les soudards luthériens vont balafrer de leurs épées les fresques de Raphaël (1). La Réforme, en réalité, est une négation puritaine de la Renaissance, que la Contre-Réforme tentera, pendant un temps, de freiner. 1527, année terrible : un grand écrivain se retrouve dans l'armée de la ligue pontificale. Ce ne sont pas ses opinions, loin s'en faut, mais les alliances en ont décidé ainsi. Il va mourir cette année-là. Il aura averti en vain, critiqué en vain, tout analysé et compris en vain. Il s'appelle Nicolas Machiavel.

Philippe Sollers

Etrange destin d'avoir un nom qui devient un adjectif négatif. Il faut sans doute, pour cela, toucher à fond le refoulement humain : Dante, Kafka, Sade, Machiavel. Etre *machiavélique* est pire que *jésuitique* (et pourtant !). Il n'est pas jusqu'à *florentin* qui ne soit marqué d'un sceau trouble et péjoratif (au point qu'on a vu ce mot appliqué au cours des temps à de très moyens personnages). L'humanité n'aime pas entrer dans les arcanes du Pouvoir, ni trop savoir comment il fonctionne. Machiavel ? Attention, zone dangereuse, là-dessus tous les dévots sont d'accord. N'est-il pas fasciste, nazi ? Mussolini et Hitler l'ont revendiqué. Athée ? C'est plus que probable. Républicain ? Peut-être, mais pas comme on voudrait. Rien ne manque à la confusion et à la désinformation qui l'entourent. Même l'atroce Vychinski, lors des procès de Moscou, s'en prend à lui et le traite de *« fripon consommé »*. Les Lumières se sont méfiées de ce trop de lumière, Voltaire lui-même a supervisé le très médiocre *Anti-Machiavel* de Frédéric de Prusse. Dès le XVIe siècle, Machiavel, c'est le diable. Protestants, catholiques, même combat. Le jésuite Rivadeneira, dans son *Prince chrétien*, le traite d'*« homme impie et sans Dieu »*, de *« méchant homme et ministre de Satan »*. Qui dit Prince comme Machiavel veut forcément dire Prince de ce monde. Même les hérétiques, ces *« étincelles d'enfer »*, ont une chance de s'en tirer. Machiavel, non.

L'union sacrée, en somme. Il ne faut pas dévoiler les ressorts du diable, cela ne se fait pas : il doit rester incompréhensible. Le décrire, c'est déjà l'acclimater, l'accepter, pervertir l'être humain, dont chacun sait qu'il est bon par nature. Voilà donc la grande loi, toujours agissante, que Machiavel, avec une audace inouïe, transgresse. Il y est, lui, dans le cerveau du diable, et ce n'est pas du tout ce qu'on croit. Il s'agit d'abord de logique, de raisonnement, de calcul, de ruse. Il s'agit de mathématiques. Quelle déception pour l'hystérie, c'est-à-dire pour le fanatisme ! Giono, dans sa belle préface de 1952 pour « la Pléiade » (2), parle, à propos de Machiavel, de sa *« franchise d'acier »*. C'est le moins que l'on puisse dire. Exemple : *« On peut dire des hommes généralement ceci : qu'ils sont ingrats, changeants, simulateurs et dissimulateurs, lâches devant les dangers, avides de profit. »* L'homme (femme comprise) est méchant, il n'attend que le moment de donner libre cours à sa méchanceté, et si cela ne se voit pas tout de suite, c'est qu'il se cache. Mais le temps, *« père de la vérité »*, vous démontrera l'évidence. L'homme est méchant, et il n'y a aucun sauveur pour y remédier ? Non. Le méchant sera donc celui qui a osé dire cela, à la barbe de tous les tartuffes.



© SCALA

Nicolas Machiavel par Rosso Fiorentino

Impossible de lire Machiavel sans un curieux sentiment d'*honnêteté*. Il faudrait un autre mot, tant celui-ci paraît vertueux, alors qu'il s'agit (comme chez Sade) de tout autre chose, la *virtu* italienne de la grande époque n'ayant rien à voir avec les infortunes de la vertu. La Fortune, de même, à laquelle on doit faire face, n'est pas la nécessité ou la Providence. Simplement, les choses humaines montent et descendent, et il en sera toujours ainsi. L'honnêteté, c'est le style. Nietzsche, lui, ne s'y est pas trompé, qui trouvait Machiavel presque intraduisible en allemand : *« Le tempo de Machiavel, dans son* Prince, *nous fait respirer l'air sec et subtil de Florence et ne peut s'empêcher d'exposer les choses les plus sérieuses avec un fol allegrissimo (...). Une longue suite de pensées lourdes, massives, dangereuses, et un "mouvement" endiablé d'une humeur primesautière et charmante. »* Ce que Nietzsche aime par-dessus tout : la *« volonté de voir la raison dans la* réalité *et non dans la "raison", encore moins dans la "morale" »*. Cette qualité suprême de *réel*, il la reconnaît à Thucydide et à Machiavel. S'il fallait ajouter des écrivains français à cette liste, alors ce serait Laclos (un militaire, comme par hasard) et, plus près de nous, Debord.

La *virtu* peut vouloir dire talent, énergie, caractère ; elle consiste à être à la mesure des changements du temps. Pas d'idéalisme ni d'angélisme : il s'agit d'une qualité physique qui va plus loin que le corps. On l'exerce, dans la paix, par une continuelle préparation à la guerre et par la connaissance de l'histoire (vouloir oublier l'histoire est le pire des obscurantismes, qui mène infailliblement à l'effondrement). L'ami de Machiavel, Guichardin, lieutenant général des armées et des Etats pontificaux en 1527, le dit, de la même façon, dans ses merveilleux *Ricordi* : *« Celui qui pourrait changer sa nature au gré des temps, bien que cela soit très difficile et peut-être impossible, serait d'autant moins soumis à la Fortune. »* La *virtu* est donc à la fois un opportunisme inflexible (on change pour ne pas changer, axiome que les imbéciles ne comprendront jamais), une question d'honneur et un art consommé de la vengeance.

(1) Voir *Le Sac de Rome : du premier maniérisme à l'art de la Contre-Réforme*, d'André Chastel, Gallimard, 1984.
(2) Machiavel, *Œuvres complètes*, introduction de Jean Giono, texte présenté et annoté par Edmond Barincou, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1952.

Lire la suite page VIII

L'homme-foule de Lisbonne

Fernando Pessoa s'inventa mille vies mais n'eut qu'un seul visage. Robert Bréchon est allé à sa recherche

ÉTRANGE ÉTRANGER
Une biographie de Fernando Pessoa
par Robert Bréchon.
Ed. Christian Bourgois, 620 p., 160 F.
(En librairie le 4 octobre.)

Fernando Pessoa, le poète aux multiples visages, à l'insituable identité... Le mythe qui s'est construit et amplifié autour de l'écrivain portugais, même s'il réduit à quelques images simples ou simplistes une réalité fuyante et complexe, n'est certes pas contraire à la vérité. Oui, dans les premières décennies de ce siècle, quelque part au bout de l'Europe, dans une ville de brumes océanes et de lumière, une ville comme bâtie autour d'un rêve, vécut et pensa un homme intensément étrange, dont l'apparence était celle d'un petit employé étroit, superlativement banal. Et cet homme secret, penché au-dessus de lui-même jusqu'au vertige, qui ne s'éloigna guère des rives du Tage, qui ne travailla jamais qu'à une gloire virtuelle ou posthume, fut l'un des plus grands poètes de notre modernité. Non pas un génie éthéré, non pas l'auteur d'une œuvre menée à la perfection de l'idéale beauté, mais un esprit tourmenté et ironique, fils de toutes les fatigues fin-de-siècle, un métaphysicien égaré dans le labyrinthe de son âme, l'auteur d'une multitude de fragments, d'éclats d'ouvrages inachevés, abandonnés comme à plaisir à la perplexité ou à la pertinence d'une multitude de commentateurs.

C'est d'ailleurs une chose singulière et probablement sans exemple : plus de soixante ans après la mort de Pessoa, son œuvre éclatée, qui ne comporte presque aucun livre dans le sens commun du terme – avec un début, une fin et une architecture voulus par l'écrivain –, n'a pas encore pris son contour définitif. Et il est probable qu'elle ne le prendra jamais. Ainsi, tout ce qui porte actuellement, au Portugal, au Brésil ou dans d'autres pays, le titre « Œuvres complètes » n'a, en réalité, aucun caractère définitif (1). Une malle, qui semble tout aussi mythique et qui est néanmoins aussi réelle que Pessoa lui même, une malle que l'on peut rêver, d'un rêve très pessoen, sans fond, *« une malle pleine de gens »*, comme la qualifiait Antonio Tabucchi, n'a pas encore livré toutes ses richesses. Les deux grands ensembles, connus depuis peu d'années – le *Faust* et le *Livre de l'intranquillité* –, auxquels le poète travailla pratiquement sa vie durant, ne furent jamais achevés. La forme qu'aurait pu leur donner Pessoa demeurant parfaitement hypothétique, ils ont été divulgués selon des agencements arbitraires, nés de la seule intelligence des chercheurs et des universitaires.

Patrick Kéchichian

Il est nécessaire, pour aborder Pessoa et ne pas succomber à la tentation de le réduire à son mythe, de garder cette réalité textuelle en mémoire. Autant que celle de l'autre éclatement, mieux connu et commenté : sur son petit espace géographique et urbain, dans les limites étroites de son esprit tourmenté, dans un espace mental repoussant ces mêmes limites, Pessoa a inventé les noms et les identités, les biographies et les visages des signataires supposés de ses écrits. Homme-foule, homme-légion, il fut le créateur, le metteur en scène, pris à son propre vertige, de cette extraordinaire *« coterie inexistante »*, au milieu de laquelle il se sentait lui-même *« le moins présent »*.

Ce vertige en même temps que l'étrange banalité dont nous parlions, on peut d'abord les lire sur le visage et dans la personne réelle de Fernando Pessoa, dans les traits de l'enfant et de l'adolescent, comme de l'adulte sans âge, mort avant de connaître la vieillesse. Car, bizarrement, de cet homme sans qualité apparente, de ce maître de l'ambiguïté et du masque, subsiste un grand nombre de photographies, de portraits à toutes les époques de la vie, de sa naissance à Lisbonne, près du théâtre Sao Carlo, le 13 juin 1888, à sa mort à quelques centaines de mètres de là, à l'hôpital Saint-Louis-des-Français, le 30 novembre 1935.

Ouvrons, à côté de la biographie de Robert Bréchon, le superbe album iconographique composé par Maria José de Lancastre (2), son complément indispensable. Que constate-t-on d'emblée devant cette longue silhouette affairée ou immobile tant de fois fixée par l'objectif du photographe, face à ce visage impénétrable qui semble n'avoir jamais fini de se scruter lui-même ? Une identité forte, une constante ressemblance avec lui-même. Ainsi, le poète démultiplié n'eut qu'un seul visage. Comme l'a superbement analysé Eduardo Lourenço, cité par Bréchon : *« Les hétéronymes sont la Totalité fragmentée, et aucune exégèse, pour subtile qu'elle soit, ne peut la reconstituer à partir d'eux* (3). *»*

(1) Robert Bréchon a dirigé, avec Eduardo Prado Coelho, une édition des *Œuvres* de Pessoa, toujours chez Christian Bourgois (neuf volumes, 1988-1992). Outre de très nombreuses éditions séparées, signalons les trois volumes d'*Œuvres complètes* (sur les vingt prévus) publiés, sous la direction de Joaquim Vital, à La Différence (1988-1989).
(2) *Pessoa. Une photobiographie*, traduit du portugais par Pierre Léglise-Costa (Christian Bourgois, 1990).
(3) *Pessoa, l'étranger absolu* (A.-M. Métailié, 1990).

Lire la suite page III

هكذا من الأصل

le feuilleton

de Pierre Lepape

Apocalypse maos



L'ORGANISATION
de Jean Rolin.
Gallimard, 184 p., 95 F.

LES MAOÏSTES
La folle histoire des gardes rouges français
de Christophe Bourseiller.
Plon, 348 p., 139 F.

Comment expliquer ce vent de Chine qui a soufflé sur les beaux quartiers, sur les universités et sur les cellules communistes à partir de 1966 et pendant dix ans ? Alors que le journaliste Christophe Bourseiller tente d'éclaircir cette énigme culturelle, l'écrivain Jean Rolin évoque pour sa part ses années de jeunesse militantes, ce jeu de cache-cache avec la réalité

De nos jours, l'imparfait du subjonctif a la curieuse vertu de doter le discours d'une teinture d'ironie. Ainsi Jean Rolin, évoquant, un quart de siècle plus tard, son militantisme dans « *l'Organisation* » – la Gauche prolétarienne : « *Parfois, cependant, il arrivait que nous fussions obligés de remarquer combien le monde suivait un cours éloigné de nos propres desseins, et à quel point nous étions isolés dans notre obstination à préparer la guerre.* » Tout est dit ou presque de ce qui fait la saveur et l'intelligence de ce récit, improprement qualifié de « roman » : *L'Organisation* est l'histoire réelle d'une jeunesse et d'une résistance imaginaires racontée par un écrivain ; l'histoire drolatique et dramatique d'un jeu de cache-cache avec la réalité.

Comme quelques milliers de jeunes gens, la plupart de bonne famille et d'exquise culture, Jean Rolin a été, au début des années 70, représentant clandestin en révolution. Il a tout abandonné, études, foyer et plan de carrière, pour se consacrer mystiquement au peuple en lutte. Abnégation d'autant plus méritoire que ledit peuple avait plutôt tendance à se méfier de ces *trublions aux mains blanches, de ces anges exterminateurs* en visite dans l'enfer du salariat, et qu'il lui arrivait souvent de manifester cette méfiance sans délicatesse. Mais l'Organisation et ses chefs redoutables en avaient décidé ainsi : Jean Rolin devait s'« établir » et préparer le grand soir du côté de Saint-Nazaire. On se souvient sans doute du douloureux témoignage de Robert Linhart, *L'Etabli* (1). Chef « historique » du mouvement mao en France, normalien étincelant et disciple préféré d'Althusser, Linhart, après 68, est entré en usine comme on entre en religion. Le virtuose des idées croyait se laver de ses origines pour se fondre dans le creuset même de la classe élue. Il devait y vivre, jusqu'au bord de la folie, son incapacité à se convertir totalement à ce qu'il n'était pas. Il ne serait jamais réellement un ouvrier, sauf à tricher et à mentir, sauf à oublier, dans l'épuisement, la révolution, sa maîtresse.

Jean Rolin est un « établi » moins masochiste. *Question de lectures : peut-être avait-il trop fréquenté* Roger Vailland, celui de *Drôle de jeu*, de préférence au *Petit livre rouge*. La piété n'est pas sa pente. Il accepte de se plier aux rudes impératifs de guerre clandestine, mais il ne s'y immerge pas. Il laisse toujours une fenêtre ouverte sur la vie : sur les amours, sur les parfums du printemps, sur la poésie: « *Je consacrais beaucoup de temps à la rédaction de longs poèmes d'amours révolutionnaires, où il me semble que je n'envisageais comme alternative au suicide que le triomphe du socialisme.* » Rolin ne sera jamais un moine-soldat prolétarisé. Au fond de lui, bien enfoui sous les slogans, mais toujours agissant, demeure le sentiment que la révolution qu'on lui fait faire a un goût de mort, une saveur de papier remâché, une odeur de nécropole. Dans l'existence semi-réelle qui est la sienne, sur le terrain, les mots d'ordre tombés de l'Organisation lui apparaissent vite comme ce qu'ils sont : démesurés, morbides, commandés par la logique délirante du verbe. « Pas un flic ne sortira vivant de Paris insurgé! », titre *La Cause du peuple au moment du procès Geismar.* Rolin et ses amis décident d'enterrer symboliquement les exemplaires du journal plutôt que de les distribuer.

Cette dérive est évidemment sanctionnée. Jean Rolin s'attend au pire – que la position éminente de son frère Olivier à la tête de la branche militaire de l'Organisation lui évite, sans doute. Il est écarté en douceur. Ses aventures picaresques n'en sont pas achevées pour autant ; la révolution lui tient toujours au ventre, comme une drogue dure qu'elle ne remplace pas. Il va la chercher là où s'exerce la vraie violence, pas celle des mots, celle des armes. Comme si la violence seule et le danger de mort pouvaient donner quelque réalité aux concepts. Il va batailler contre les Anglais à Derry, avec l'IRA à Belfast, avant d'aller proposer ses services au Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cap-Vert. Ce parti, à la suite de quelques assassinats, est devenu pro-soviétique, mais le maoïste ne veut plus y regarder de si près : « *C'est ainsi que* (...) *je pénétrai enfin en Guinée-Bissau, simple bagage d'un journaliste américain, à bord d'un camion soviétique dont le chauffeur stoppait de temps à autre pour tirer au colt 45 sur d'inaccessibles phacochères.* »

Même si l'écrivain Rolin garde un ton égal – un mélange faussement détaché d'ironie, de pudeur et de froideur analytique –, on devine que la fin de l'aventure, le retour au monde ordinaire, a été terrible. « *Afin d'acheter du produit* », le militant marxiste-léniniste écrit – « *dans ce style cul-bénit pour lequel je me sentais déjà une prédilection* » – une histoire de l'Eglise des origines à nos jours, pour une encyclopédie par fascicules que publie un éditeur catholique. En fait, c'est une longue chute, dans la drogue, dans le désespoir, aux confins de la folie et du suicide, et dont le narrateur ne sort que par une manière de miracle, un ultime sursaut de l'espérance, un dernier signe que lui fait la vie et qu'il comprend.

Supériorité de la littérature sur l'histoire : le livre de Jean Rolin se tient tout seul ; ceux qui n'ont rien connu des années Pompidou peuvent le lire sans en perdre une miette, *comme on lit Rimbaud ou Malcolm Lowry.* C'est l'histoire d'un jeune homme qui a failli mourir de ne pas vouloir d'un monde qui le faisait vieillir. Il y a une éternelle jeunesse de la révolte. Aux lecteurs de Christophe Bourseiller, en revanche, il est recommandé de lire Jean Rolin : ils y comprendront ce que le journaliste ne peut que décrire : entre autres choses, la religion de l'action qui s'empare des meilleurs – pour les briser – quand la pensée incline à la résignation.

Le livre de Bourseiller est sans grâce littéraire ; sans disgrâce aussi. L'auteur n'avait que dix ans en mai 68, et il faut lui savoir gré d'avoir su débrouiller l'invraisemblable écheveau des groupes, mouvements, cercles et sectes minuscules qui, au plein jour, dans l'ombre ou la pénombre, ont fait de la pensée de Mao Zedong leur livre de raison et de déraison. Fascinante énigme culturelle que Bourseiller éclaire sans parvenir à la résoudre. Mais qui le pourrait ? Comment expliquer ce vent de Chine qui souffle sur les beaux quartiers, sur les universités et sur les cellules communistes les mieux calfeutrées, à partir de 1966 et pendant dix ans ? Comment le stalinisme, repeint à la hâte par une poignée d'antiques mandarins pour s'adapter à leurs féroces luttes de pouvoir, a-t-il pu passer pour une idée neuve aux yeux des plus instruits, des mieux informés, des plus iconoclastes au sein de la jeunesse occidentale?

On sait la pauvre réponse des hommes d'ordre : il s'agissait d'un complot, d'envergure internationale pour le moins, obéissant aux directives d'un invisible chef d'orchestre et destiné à saper la civilisation atlantique. Le délire des uns rejoignait celui des autres et le nourrissait : M. Marcellin et les maos confondaient quelques pétards avec la révolution. La littérature avait embrumé les cervelles policières. L'enquête de Bourseiller, sérieusement menée – avec ici ou là quelques erreurs vénielles –, fait justice de ce fantasme : quelques modestes subventions de presse mises à part, le mouvement mao n'a jamais compté que sur ses propres forces. Mais fantasmes il y avait bien : ce qui ressort le plus clairement des mille péripéties que Bourseiller détaille, comiques ou tragiques, fières ou navrantes, c'est l'irréalité dans laquelle elles baignent. Irréalité nostalgique d'une révolution moderne qui emprunte leurs phrases et leurs icônes aux révolutions passées comme pour un mémorable *remake*. Irréalité stratégique de généraux qui, par bonheur, répugnent à la violence dès qu'elle excède la parade. Irréalité de la fiction, enfin et surtout.

Vu d'un peu haut, le maoïsme français se lit comme un hommage paradoxal à la civilisation du Livre. C'est dans les livres qu'il rencontre le peuple, comme un concept ; c'est dans les livres qu'il rêve la Chine, et la violence et l'action. Il a une confiance si aveugle, si religieuse, dans les pouvoirs du langage, qu'il le croit capable de faire le monde à ses images. Agir : cogner, saboter, enlever, c'est moins transformer la réalité qu'accompagner symboliquement le message des mots. Le maoïsme français est une protestation véhémente, désespérée de la littérature contre l'opacité *absurde du réel, son ennui de plomb.* Quand il arrive aux mots de se faire réalité, lorsque Pierre Overney meurt en 1972, sous les balles d'un vigile, le mouvement meurt, lui aussi. Nicolas Boulte, un chrétien-mao « établi » chez Renault écrit: « *A force de lire Marx, Mao, et tous les autres, on se fait des idées ! Pauvres cons qu'on est, on y a cru!* ». Puis il tente de se suicider.

En avril 1973, naît le seul enfant viable du maoïsme, des mots comme il se doit ; un journal : *Libération*.

(1) Minuit, 1978.

version originale

Edward Albee, une œuvre de résistance

Alors que l'on reprend « Qui a peur de Virginia Woolf ? », l'une de ses pièces majeures, retour sur une carrière à l'unique mot d'ordre : engagement

Quoi de neuf, Edward Albee ? » « Beckett ! » A soixante-huit ans, l'auteur de *Qui a peur de Virginia Woolf ?* a gardé ses convictions de jeunesse. Depuis *Délicate Balance* (1966), on avait presque perdu la trace de celui en qui l'Amérique saluait le successeur de Tennesse Williams et d'Eugene O'Neill, avant de le rejeter aussi violemment qu'elle l'avait embrassé. On avait eu écho de ses échecs répétés. Jusqu'à *Trois femmes grandes*, joué d'abord prudemment à Vienne (Autriche) en 1991, montée *off Broadway* à New York trois ans plus tard, et qui devait connaître un grand succès public et critique. *Une renaissance qui lui* vaudra un troisième prix Pulitzer, mais à laquelle Paris devait rester indifférent si l'on en juge par la très fugitive apparition de la pièce sur la scène de L'Atelier en février.

Des années difficiles, Edward Albee paraît éprouver une haute défiance envers les metteurs en scène, des « *arrogants* » qui *pensent, bien à tort, être les égaux* des auteurs. Il n'a pas pardonné à Lavelli d'avoir fait des coupes dans *Trois Femmes grandes*. « *C'est illégal. Jamais plus je ne lui laisserai une de mes pièces.* » Quand il écrit, ce qu'il met en page est exactement ce qu'il a en tête. D'où l'importance des notations de durée (« *Si j'écris :* "trois secondes", *ce n'est pas une seconde* »), des niveaux et des impressions sonores. Qu'il définisse aussi précisément son territoire, en traitant le texte « *comme une partition* », « *met en rage les metteurs en scène* ». Il n'oublie pas non plus l'échec de son adaptation de *Lolita* (1980) : « *Ce que j'avais écrit n'a pas été réalisé sur scène, mais tout le blâme a été pour moi.* »

Feu sur la critique, maintenant ! Paris ignorerait sa chance d'avoir une presse pluraliste. La dictature d'un *critique, due au monopole intellectuel du New York Times*, lui est intolérable. Il se souvient être allé, *il y a vingt-cinq ans*, à la rédaction du quotidien new-yorkais avec Arthur Miller demander que la critique soit désormais effectuée à deux plumes : un journaliste et un homme de théâtre, pour « *avoir au moins des opinions plus contrastées* ». On les avait renvoyés poliment d'un « *Merci beaucoup, nous ne sommes pas intéressés.* » Alors il lui a fallu acquérir un « *cuir épais* » pour ne plus être blessé. Pour ne pas risquer d'écrire pour la critique. « *Je suis toujours le jeune homme qui écrit* Zoo Story. *Je n'ai pas changé. Chacune de mes pièces est la première. L'entrée dans un territoire inconnu.* »

Il ne s'interroge pas sur « *le hasard* » qui fait resurgir au même moment le couple terrible de Martha et George à Paris, avant Londres et Stockholm. Certes, il y a *eu plusieurs centaines de mises en* scène de *Virginia Woolf* depuis trente-cinq ans. Il a beau être convaincu *que* « *chaque pièce a une vitalité propre* », il est venu à la Gaîté-Montparnasse montrer qu'il veillait. Car, à chaque reprise importante, il s'interroge. L'œuvre tient-elle encore le coup ? Alors il relit. Pour *Délicate Balance*, qui vient d'être remontée à Broadway, il change deux mots. Celui désignant un modèle de maillot de bain disparu et une allusion aux idées des républicains, qualifiées d'« *obtuses* » en 1966 et devenues « *brutales* » trente ans plus tard.

Sa dévotion pour la scène demeure ancrée dans sa conviction *qu'il n'est de théâtre que résistant.* C'est à renouveler les forces de cette résistance qu'il dit s'être employé durant ces années. En faisant appel à des troupes fraîches, encore préservées « *du cynisme et de la corruption par l'argent* », et en leur donnant quelques moyens. Dans les années 70, il avait repris un théâtre dédié aux nouveaux auteurs et à l'avant-garde où il faisait jouer notamment Sam Shepard : « *Je me sentais responsable envers la jeunesse.* » Dans le même temps, il crée une Fondation Albee.

Pour elle, il fait retaper deux granges près de sa villégiature de Montauk (New York), où il accueille chaque été quatre écrivains et deux peintres. En vingt-cinq ans, trois cents artistes y ont séjourné. « *L'argent gagné avec* Virginia Woolf *a permis d'accomplir quelques bonnes choses.* » C'est pour les mêmes raisons qu'il enseigne depuis une dizaine d'années à Houston (Texas). Des cours « *très pratiques : on met en scène le travail des étudiants* ». Un paquet de deux cents manuscrits l'attend à son retour à New York cet automne. Il va y choisir ses vingt élèves. Quinze de trop, selon lui. « *Je recherche des voix nouvelles. Je n'accepte pas les imitations. Même lorsqu'elles sont brillantes. Les jeunes sont capables d'être très crus. Le théâtre ne doit pas être quelque chose de confortable. Sinon, il devient immédiatement ennuyeux. Lorsque je suis spectateur, je veux entrer dans le monde de l'auteur, et tout ce qu'il y a autour : écriture, mise en scène, jeu des acteurs, doit s'évanouir.* »

C'est d'une voix enjouée qu'il évoque le temps des échecs : « *Quand je ne me sentais plus d'esprit, je faisais une adaptation.* » *La Ballade du café triste*, d'après Carson McCullers (1963), sera encore un relatif succès. Mais dans le même temps où *Délicate Balance* lui redonne un large public (et un prix Pulitzer), *Malcolm*, d'après James Purdy, retiré de l'affiche après cinq jours, annonce l'orée du désert. « *Deux personnes l'ont beaucoup aimé : James Purdy et moi !* » *Lady from Dubuque* (1980) s'arrête après douze représentations, *L'Homme qui avait trois bras* (1983) après seize. Un débit qui s'ajoute aux catastrophiques années Reagan, où « *tout le monde a voulu gagner de l'argent, et où le conservatisme s'est infiltré partout. C'est devenu difficile de monter une pièce sérieuse sur Broadway, car l'expérimentation ne peut être que sérieuse. Une pièce est dangereuse si elle est bonne. Le théâtre ne doit pas être décoratif, ni une fuite, mais un engagement social, politique, psychologique* ».

Après vingt-cinq œuvres originales ou adaptations, Edward Albee a aujoud'hui une pièce en cours d'écriture et une autre en préparation. Il n'en a fini ni avec le théâtre ni avec la politique : « *Aux Etats-Unis, l'argent bloque désormais la croissance des arts. L'Etat devient un censeur qui porte préjudice à la culture et réduit les crédits. Je m'investis dans la lutte pour la démocratie et je ne comprends pas que les autres ne le fassent pas plus. Je n'ai jamais rencontré un seul artiste respectable qui fût républicain. Les bons étaient tous libéraux, défenseurs de l'égalité sociale et des libertés. Le théâtre a un rôle à jouer dans ce combat. Aussi longtemps qu'il conduira les gens à se poser des questions, à réfléchir à ce qu'ils sont et à ce qu'ils font, on pourra le considérer comme utile.* »

Jean-Louis Perrier

★ **Actes Sud vient de publier, *Qui a peur de Virginia Woolf ?* (traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Pierre Laville, coll. « Papiers », 60 p., 100 F). Chez le même éditeur, traduit par Pierre Laville : *Trois femmes grandes*, 80 p., 70 F.**

Kenzaburô Ôé ou quand l'espoir renaît des cendres

En 1963, au milieu de la désolation de Hiroshima, l'écrivain découvrit des raisons d'espérer. L'œuvre du futur Prix Nobel en portera témoignage. C'est aussi à Hiroshima qu'il prit la résolution de ne pas laisser le destin décider du sort de son fils handicapé

ARRACHEZ LES BOURGEONS, TIREZ SUR LES ENFANTS
de Kenzaburô Ôé.
Traduit du japonais par René de Ceccatty et Ryoji Nakamura,
Gallimard, 235 p., 98 F.

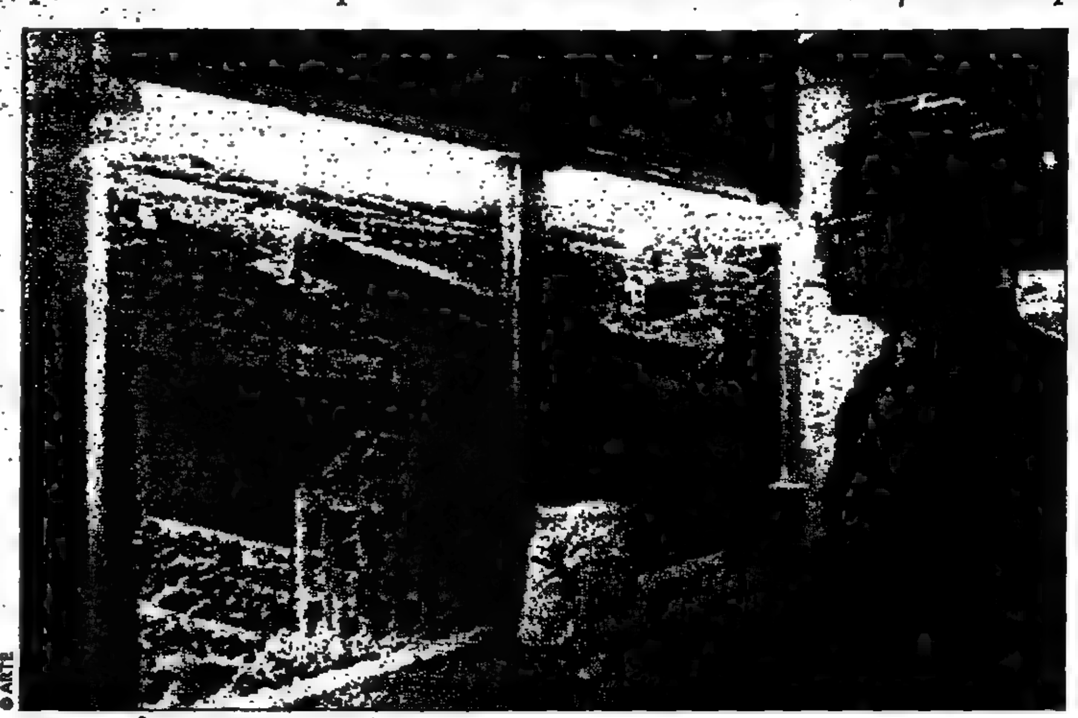
NOTES DE HIROSHIMA
de Kenzaburô Ôé.
Traduit du japonais par Dominique Palmé,
Gallimard, 230 p., 90 F.

Ces deux textes, un court récit et un reportage-réflexion sur Hiroshima, sont symptomatiques du début de la carrière littéraire du Nobel de littérature 1994. Le second, *Notes de Hiroshima*, marque un tournant dans son œuvre comme dans sa vie : c'est dans la ville atomisée que le jeune Ôé, partagé entre le désir de laisser jouer le destin ou de faire opérer son fils anormal, mais appelé de toute façon à être à jamais handicapé, redécouvrit l'espoir.

Arrachez les bourgeons, tirez sur les enfants, publié en 1958, est empreint du pessimisme des premières œuvres de l'auteur. Jeune écrivain, Ôé est à la fois nourri des grands idéaux de l'après-guerre (démocratie, pacifisme) et déraciné : il reste hanté par la nostalgie de la communion des enfants de son village natal de l'île lointaine du Shikoku et ne voit autour de lui que désarroi et exil de soi. Influencé par les écrivains de l'après-guerre, Ôé, qui appartient à la génération suivante (il est né en 1935), évoque ici le drame d'un groupe d'enfants d'une maison de correction qui, en raison des bombardements américains ont été placés par leur éducateur dans un village de montagne dont le maire est convaincu qu'il faut supprimer les mauvais enfants *« dès le bourgeon »*. C'est à travers les regards de ces enfants épouvantés qu'Ôé décrit la dégradation des rapports humains ramenés à la satisfaction des besoins les plus élémentaires. Dans le village déserté à la suite d'une épidémie, la communauté des enfants sera aussi décimée.

On trouve assurément dans cette fable sociale les grandes caractéristiques de l'œuvre d'Ôé (foisonnement imaginatif, violence et émotion), mais l'auteur n'a pas encore neutralisé le poison du désespoir. C'est parmi les victimes de la guerre nucléaire, parmi ceux qui en dépit de ce qu'ils endurent ne se suicident pas, qu'il retrouvera des raisons de vivre. *« Qu'une existence entière puisse se jouer de façon décisive en l'espace de quelques jours, voilà un mythe auquel je crois désormais »*, écrit-il dans la préface aux *Notes de Hiroshima*. A la faveur de ce reportage, Ôé entreprenait sans le savoir un voyage intérieur qui allait changer son attitude devant la vie et la littérature. Il avait vingt-huit ans, commençait à être connu et passait pour un des porte-parole de sa génération. Pourtant, Ôé se sentait dans l'impasse, intellectuellement tiraillé entre son attachement aux valeurs de l'après-guerre et son souci d'être pleinement d'une époque qui les trahissait. A cette crise intellectuelle s'ajoutait le drame personnel d'un père face à un premier fils né anormal.

En cet été 1963, Ôé part déprimé pour Hiroshima pour un reportage commandé par la revue *Sekai* (le monde), équivalent des *Temps modernes* à l'époque, sur la neuvième conférence mondiale sur les armes atomiques. Il fera à Hiroshima l'expérience que d'autres ont pu faire : passer d'un événement certes tragique mais abstrait à ces drames en miettes recueillis au fil des rencontres avec des atomisés. Le visiteur est alors confronté à la douleur dans ce qu'elle a de plus universel : son ici et son maintenant. Une douleur qui relègue soudain au second plan le débat sur sa cause.


Kenzaburô Ôé et son fils de retour à Hiroshima en 1994

© ARTE

Lorsque Ôé, « journaliste » engagé, *retrace les péripéties de réunions et de débats qu'a emportés* dans l'oubli la chronique de l'histoire, son militantisme date un peu. Il est infiniment plus convaincant lorsqu'il comprend ce qu'il nomme le *« véritable Hiroshima »*, à travers les êtres qu'il a rencontrés, en relatant leur vie, leurs souvenirs. Quiconque a vécu la même expérience ne peut que retirer une profonde émotion de ces rencontres et de ces récits que hantent les figures infernales errant dans les ruines. Sensible, l'approche d'Ôé reste littéraire : il découvre l'image de la dignité en *« ces gens qui sans jamais se déclarer vaincus ont continué à vivre là où germe le pire désespoir, l'incurable folie »*. Il en fait des « moralistes » de notre temps, c'est-à-dire des *« critiques éclairés de la nature humaine »*. Courage, espoir, sincérité ont ici *« une signification concrète très particulière »*, écrit-il.

Le bombardement de Hiroshima n'est assurément qu'un des drames de l'histoire de l'humanité. Mais par le nombre des victimes, l'horreur atteinte en une fraction de seconde et la lente agonie de ceux qui survécurent sachant que la mort est en eux, il reste un moment-limite de l'histoire de la souffrance humaine. En cela *« nous portons tous une part de Hiroshima en nous-mêmes »*.

On pourra certes critiquer Ôé de paraître éluder la question des responsabilités. Il n'a jamais nié ou minimisé celle du Japon dans une guerre d'agression dont il a condamné les atrocités, et c'est méconnaître ce qu'il a écrit – et d'une manière générale ignorer l'engagement du monde intellectuel japonais de sa génération sur *ces questions – que de lui faire ce* procès. Dans ses *Notes*, Ôé peut paraître parfois enlisé dans un existentialisme dépassé, mais il a le mérite de s'interroger et de nous interroger en appelant à ne pas retenir de la bombe que sa puissance, mais le désastre de souffrances qu'elle a causé. Qu'elle ait été une « juste » rétribution pour les atrocités commises par le Japon impérial est une question d'une autre nature qu'il ne s'agit *certes pas d'esquiver*. Mais Ôé s'attache d'abord ici, comme Masuji Ibuse dans son roman *Pluie noire* (Gallimard), à ces hommes et à ces femmes qui ont connu une souffrance exceptionnelle et jusqu'alors inconnue. Qu'il y ait d'autres atrocités, pires ou non (qui se hasarderait à établir une échelle de la souffrance pour distiller la compassion à son aune ?), que le martyre des atomisés ait été ou non l'« inévitable prix » pour mettre fin à la guerre, Hiroshima reste un haut lieu de la douleur humaine.

Au milieu de la désolation ressentie à Hiroshima, Ôé a trouvé des raisons de ne pas désespérer. Un an après *Notes de Hiroshima*, il publie ce roman charnière dans son œuvre, *Une affaire personnelle* (Stock), où il retrace le dilemme qu'il a vécu à propos de son fils handicapé. L'écrivain a choisi la logique de l'espoir mâtiné de patience plutôt que le désespoir. Le rapport père-fils sera au centre de son œuvre et la source d'une inépuisable tendresse (dont il évoquera les subtilités dans *Dites-nous comment survivre à notre folie*, Gallimard).

En même temps, il va s'employer à nouer les fils d'une sorte de communion cosmique dont la trame entremêle histoire et nostalgie émerveillée, comme dans *M/T et l'Histoire des merveilles de la forêt* (Gallimard), sans jamais renoncer aux grands idéaux qui ont nourri sa jeunesse. Le réalisme post-moderne de l'« intellocratie » locale n'est pas encore venu à bout de l'« idéalisme » d'Ôé.

Après la publication de sa trilogie, *L'Arbre vert flamboyant*, peu avant de recevoir le Nobel, Ôé avait annoncé son intention de renoncer au roman. La mort de son ami, le compositeur Toru Takemitsu, en février de cette année, l'a incité à revenir sur sa décision, a-t-il déclaré il y a quelques semaines à l'*Asahi Shimbun*. En conclusion de sa vie et de son œuvre, il souhaite écrire un roman sur la complexité de l'âme humaine de cette fin de siècle. *« Jusqu'à présent, j'ai toujours été comme ces élèves qui se hâtent pour rendre leur copie. Désormais, je veux prendre mon temps bien qu'il ne m'en reste peut-être plus guère. »*

Philippe Pons

Et après, l'humanité

La révolution haïtienne tailladée par la plume tourmentée de Madison Smartt Bell

LE SOULÈVEMENT DES ÂMES
(All Souls Rising)
de Madison Smartt Bell.
Traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Pierre Girard,
Actes Sud, 600 p., 168 F.

La violence. La violence de ce livre, comme un tableau de Francis Bacon, comme la musique de John Zorn (1). Une femme crucifiée et qui n'en finit pas de mourir et qui regarde encore. Une autre femme enceinte, éventrée, éviscérée. Et les hommes torturés, démembrés. La lenteur de la mort. Sans apaisement. Et la vie après. La vie des survivants.

Ces thèmes étaient déjà sous-jacents dans les précédents livres de Madison Smartt Bell (2). Mais il parlait de la violence d'aujourd'hui, au quotidien, la violence de nos sociétés occidentales, celle des petits truands mal éduqués, stupides, et souvent, presque toujours, en manque d'absolu et de tendresse, d'amour et d'amitié. Avec justesse et compassion. Avec cette énergie et cette foi en la vie – sinon en autre chose – qui en font sans doute un des écrivains les plus doués de cette Amérique culturellement en perdition.

Cette fois, il est parti ailleurs. Dans le temps et dans l'espace. A Saint-Domingue, en 1791. Pour retracer la révolution haïtienne et l'épopée de Toussaint Louverture. Une idée un peu folle qui le séduisait depuis longtemps, en particulier sur deux plans que l'on retrouve dans le roman : d'une part, l'esclavage (il est du Tennessee, un Etat du Sud) et le racisme (de plus en plus présent dans ses romans contemporains) et, d'autre part, les pèlerinages spirituels et les particularismes du vaudou ou de la santeria (déjà abordés dans son premier roman, et aussi dans *Doctor Sleep*, le plus récent avant *Le Soulèvement des âmes*). Le récit de la révolte est entrecoupé d'incursions dans l'esprit vaudou des Noirs rebelles. On imagine la réaction de l'éditeur face à un roman si différent des précédents, un roman historique, genre mal coté, et qui est en plus un véritable « pavé ». Mais, curieusement, c'est ce roman qui l'a fait « décoller » aux États-Unis, puisqu'il est arrivé l'an dernier finaliste du National Book Award (attribué à Philip Roth), ce que l'on peut expliquer peut-être justement par la présence de ces deux éléments forts : violence et spiritualité. Et sans doute aussi par ce contexte historique qui éclaire pour certains lecteurs ce qui se passe en Haïti à présent, même si, sur ce terrain, on pourra lui opposer toutes sortes de critiques historico-politiques dont il ne cherche pas à se défendre : pour raconter l'histoire, il lui fallait mettre notes et livres de côté, combiner imagination et souvenirs. Ce qui reste après, c'est l'humanité. Comment de la tourmente, de la terreur, se dégagent les âmes, la lâcheté, la cruauté, la bonté, la dignité, l'intelligence véritable. Et des questions qui sont toutes des réponses : *« Si un homme copulait avec une brebis ou un canard, leur union serait stérile. Il en va ainsi pour toutes les créatures, il n'y a d'union fertile qu'entre représentants d'une même espèce. (...) Dans ces conditions si un homme blanc et une femme noire s'unissent, comment appelleras-tu le fruit de leur union ? sera-ce un être humain ou quelque chose d'autre ? »*

Martine Silber

(1) Compositeur de jazz. Sur l'un de ses disques, *Kristallnacht*, un avertissement déconseille l'écoute prolongée d'un titre, *Never Again*, dont les hautes fréquences sont *« à la limite et au-delà de l'écoute humaine »*.

(2) Deux recueils de nouvelles et sept romans : deux traduits en français chez Actes Sud, *Coupes sombres* et *Save Me, Joe Louis* (lequel vient de paraître également en format poche chez Babel).

L'homme-foule de Lisbonne

Suite de la page I

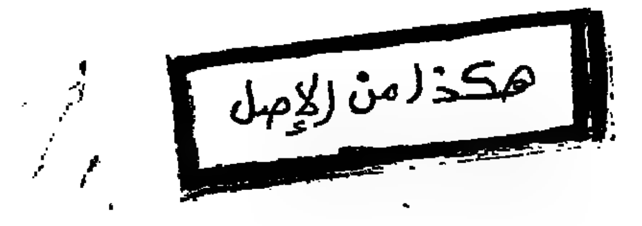
Entre l'enfant de sept ans, l'adolescent assis sur les marches du cottage de Durban, en Afrique du Sud, et l'homme qu'il fut, de son retour définitif à Lisbonne, en 1905, après neuf années africaines auprès de sa mère et de son beau-père, à sa mort, c'est la même expression d'intense, de folle concentration, de paradoxale présence-absence. Pratiquement aucun sourire ne vient éclairer ou assouplir le visage. A la fin, la tristesse, déjà vive chez l'enfant, une tristesse sans mesure l'envahit, l'habite totalement, donnant à la concentration un caractère profondément tragique et désespéré.

La vie de Pessoa, telle que la raconte Robert Bréchon, ressemble à son visage : impénétrable à force d'être lisse et sans aspérité. Elle se confond avec la ville que Bernardo Soares – l'« auteur » du *Livre de l'intranquillité* – arpente inlassablement. Ce livre contient les pages les plus bouleversantes de Pessoa, dont certaines publiées de son vivant en revue, que l'on frémit de citer, d'entendre : *« Qui donc me sauvera d'exister ? Ce n'est pas la mort que je veux, ni la vie : mais cet autre chose qui luit au fond de mon désir angoissé, comme un diamant imaginé au fond d'une caverne dans laquelle on ne peut descendre. C'est tout le poids, toute la douleur de cet univers réel et impossible, de ce ciel, étendard d'une armée inconnue, de ces tons pâlissant lentement dans un air fictif, où le croissant d'une lune imaginaire émerge dans une blancheur électrique et figée, découpé en bords lointains et insensibles. »*

Parfaitement informé, le livre de Robert Bréchon est d'une honnêteté scrupuleuse et pleine de chaleur, rendant justice à tous les travaux critiques qui ont précédé et permis sa propre quête. Sur tous les points d'ombre – et ils sont nombreux –, hors de toute surenchère mythifiante, il jette des lumières possibles et vraisemblables. Sur le prodigieux montage littéraire et ontologique *des hétéronymes : de Jean Seul et* Alexander Search, « nés » dans les premières années, à la fameuse triade, Alberto Caeiro, Ricardo Reis et Alvaro de Campos, imaginairement « accouchée » au cours de la nuit du 4 mars 1914. Sur la sexualité de Pessoa, cette « sexualité blanche » qui lui faisait dire : *« C'est l'amour qui est essentiel, le sexe n'est qu'un accident... »*. Sur ses étonnantes prises de position politiques, entre anarchie, mysticisme et aristocratisme, au cours de ces décennies où le Portugal, à la suite du double régicide de février 1908, devient républicain, après la première révolution non sanglante de son histoire (octobre 1910). Sur son patriotisme littéraire (*« ma patrie est la langue portugaise »*), exprimé dans le seul livre – un recueil de poèmes – qu'il publia un an avant sa mort, *Messagem*. Sur ses rapports avec l'ésotérisme. Sur son amour, le seul semble-t-il de sa vie, pour Ophélia, accompagné de lettres amoureuses infantiles consternantes – mais Alvaro de Campos n'écrit-il pas ce mensonge volontaire : *« toutes les lettres d'amour sont ridicules »*. Sur ses relations avec les milieux littéraires, avec un début de gloire aussitôt noyé dans la banalité de l'anonymat et de l'œuvre impossible. Sur le mythe, enfin, qui s'est constitué autour du héros à la triste figure.

A propos de ce mythe, Bréchon a raison de parler d'*« idolâtrie »* et de *« fétichisme »*. C'est avec tous les fastes de la République que la dépouille mortelle du poète fut transférée, en juin 1985, du cimetière des Plaisirs au couvent des Jeronimos, où il repose au bord du Tage, aux côtés des deux autres grands héros nationaux, Camoës et Vasco de Gama. Et, de fait, il y a un drôle de fossé entre l'œuvre parfaitement désespérée – et lorsqu'elle ne l'est pas, elle s'exalte de ses propres vertiges –, insaisissable, comme née d'une explosion de la conscience, et toute la dérision des glorioles officielles. Mais, envisagé d'un autre point de vue, ce fossé révèle toute l'ironie, la déchirante ironie dont Pessoa, en même temps que du Portugal, fut le fils dévoué et mélancolique.

Patrick Kéchichian



romans policiers

par Michel Abescat

Car-nibal

CAR
de Harry Crews.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Maurice Rambaud,
Gallimard, « La Noire », 207 p., 85 F.

Harry Crews, dont la biographie n'est que plaies et bosses, était-il condamné à créer le choc ? La France, en tout cas, n'y a pas échappé. Bien que tardive, sa notoriété s'est répandue comme une traînée de poudre depuis que Gallimard a entrepris, en 1993, la traduction systématique de ses livres, dont le premier date de 1968. *« Marcher sur le fil du rasoir, c'est vivre. Le reste n'est qu'attente »*, a inscrit en épigraphe d'un de ses romans celui qui a vécu, sur la route, mille galères et mille bagarres. Né en 1935, dans un coin perdu de Géorgie, orphelin de père à deux ans, victime d'une mystérieuse paralysie des jambes à six, engagé dans les « marines » à dix-sept, Harry Crews écrit sur ce qu'il connaît. C'est-à-dire l'Amérique, côté poubelles. Celles des rêves cabossés, des ambitions broyées, des vies déglinguées. Le Sud de son enfance, qu'il peuple de paysans tarés (*Le Chanteur de gospel*), d'obsédés de la fonte et du culte du corps (*Body*), d'athlètes de foire et de boxeurs demeurés (*La Malédiction du gitan*), devient, sous sa plume, une sorte de Cour des miracles où les êtres d'apparence normale, écrasés par la violence d'une société dégénérée, sont à l'évidence bien plus monstrueux que ces *freaks* qui le fascinent et hantent ses histoires. Le choc vient ainsi de cette singulière entreprise de démolition des mythes américains mais aussi de cette manière propre à l'auteur d'empoigner ses sujets, de cette pratique d'une littérature au corps à corps qui, loin de tout misérabilisme, donnent à son bal des estropiés cette vitalité brutale et dérangeante à laquelle il est difficile de résister.

On ne peut donc que se réjouir de la réédition de *Car*, son roman le plus célèbre, publié par Albin Michel en 1974. Crewsien par excellence, l'argument en est particulièrement gonflé puisqu'il s'agit de l'histoire d'un homme qui décide de manger sa voiture, une splendide Ford Maverick rouge vif, *« du pare-chocs avant au pare-chocs arrière »*. Et les poubelles de l'Amérique, Herman – le héros bouffeur de ferraille, citoyen de Jacksonville, Floride – les connaît mieux que personne. Elevé sur une montagne de carcasses de bagnoles démantibulées, une gigantesque casse coincée entre les eaux putrides du fleuve Saint-John et une autoroute tentaculaire, il vit depuis toujours une passion charnelle pour l'automobile. *« Il lui tardait de la sentir dans sa bouche. De la sentir dans sa gorge. De l'avoir dans son ventre. »* C'est ainsi, par amour, qu'il va consommer sa voiture, morceau par morceau, jour après jour, devant un public enthousiaste, communiant avec lui dans le culte de ce dieu-voiture qui accompagne les hommes, de la naissance – *« combien d'Américains ont foutu leurs femmes enceintes sur une banquette arrière de voiture ? »* – jusqu'à la mort, bien sûr, inscrite dans la civilisation qui l'a engendré... C'est drôle, cruel et décapant. Et désormais, sans forcer le trait, un classique indispensable.

LE VISAGE DE L'ENNEMI, d'Elizabeth George

Pour quelles raisons a-t-on enlevé Charlotte Bowen, la fille d'une jeune politicienne britannique très en vue, étoile montante du gouvernement conservateur? Quel jeu joue donc son père, dont l'identité a toujours été tenue soigneusement secrète et qui dirige, avec un cynisme à toute épreuve, un journal à scandales très populaire ? Comme toujours chez Elizabeth George, l'intrigue de son nouveau livre, *Le Visage de l'ennemi*, n'est qu'un prétexte. Même si la complexité retorse de l'énigme, la parfaite maîtrise d'innombrables rebondissements ne sont pas le moindre charme de cette histoire qu'il est bien difficile de lâcher en cours de lecture, l'essentiel est ailleurs. Dans la peinture au couteau, sur fond d'écroulement du parti tory, des mœurs et des dérives du Londres politique et médiatique. Mais surtout dans la subtilité de l'analyse psychologique. Le vrai suspense vient ainsi de la révélation progressive des failles des personnages et la force du livre de ce qu'il montre d'une société dont les repères les plus intimes ont volé en éclats. Que deviennent les enfants passés aux profits et pertes d'une carrière dévorante ? Ceux que les adultes écrasent de leurs angoisses ou de leurs faiblesses ? Comment, à force d'irresponsabilité, façonne-t-on le visage d'un assassin ? Sur le thème du massacre des innocents, le dernier livre d'Elizabeth George est particulièrement douloureux et dérangeant. Et confirme l'intérêt majeur du travail de cette Américaine qui contribue pour une bonne part au renouvellement d'un genre menacé de désuétude : le roman d'énigme à l'anglaise (traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Dominique Wattwiller, Presses de la Cité, 563 p., 130 F).

FATALE, de Jean-Patrick Manchette

Cette rentrée, décidément, est placée sous le signe de Jean-Patrick Manchette. Après la publication, chez Rivages, de son roman posthume et inachevé, *La Princesse du sang*, et du recueil de ses *Chroniques* (« Le Monde des livres » du 30 août), Gallimard réédite *Fatale*, l'avant-dernier roman publié du vivant de l'auteur (suivi d'une très subtile postface de Jean Echenoz). Paru en 1977, alors que Manchette, depuis 1971, écrit un roman par an, *Fatale* marque l'aboutissement d'un processus. On le sait, après *La Position du tireur couché* (« Série noire », 1982), Manchette tournera la page pour chercher une autre voie, considérant que celle du roman noir, tel qu'il l'avait lui-même pratiqué, était dans une impasse. *Fatale* représente donc une étape dans l'œuvre de Manchette, d'autant plus intéressante que le projet de l'auteur était explicitement d'en faire un exercice de style radical : *« Pour moi, c'était presque un brouillon, un texte expérimental où je m'occupais en fait des rapports entre la fameuse forme et le fameux contenu... »* Au dénuement extrême de l'intrigue et du propos – le nettoyage de Bléville, la cité de l'argent-roi, ses bourgeois et ses notables, par une tueuse mystérieuse prénommée Aimée – répond ainsi l'épure du style, cette fameuse écriture béhavioriste du roman noir, dont Manchette faisait remonter l'origine à Flaubert. La démonstration demeure éblouissante (Gallimard, « La Noire », 154 p., 78 F).

Edith Wharton sur les rives de l'âme

En contrepoint à une critique féroce et drôle de la bourgeoisie de Nouvelle-Angleterre, la romancière américaine tente d'approcher au plus près le siège des émotions et de la création

SUR LES RIVES DE L'HUDSON
(Hudson River Bracketed),
d'Edith Wharton.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Jean Pavans,
Flammarion, 460 p., 150 F.

Bienheureux malentendu ! De tous les ressorts dont dispose le roman, le quiproquo est sans doute l'un des plus efficaces. Qui n'a jamais frémi face au désespoir d'un héros qu'une terrible équivoque risque d'éloigner à jamais d'un amour, d'une carrière, d'un destin ? Qui n'a pas ressenti l'exaspérant plaisir d'assister, en spectateur omniscient, aux malheurs d'un personnage qui, lui, ne sait pas ? En romancière habile et soucieuse de susciter des émotions chez ses lecteurs, Edith Wharton ne se prive pas de ce stratagème. Mais sa finesse et son goût pour l'introspection lui interdisent d'utiliser la méprise comme un élément purement mécanique. Dans *Sur les rives de l'Hudson*, comme dans d'autres œuvres, le malentendu est un symptôme : celui de l'inadéquation entre un individu et la société dans laquelle il vit.

L'auteur elle-même a sans doute ressenti cette sorte de distance qui rend certains ajustements difficiles. Née à New York en 1862, riche et intelligente, elle eut aussi la bonne idée d'être pleine d'un esprit qui savait se faire élégamment féroce. Regrettable faute de goût, dans un milieu bourgeois où l'aisance est une liqueur très douce, pourvu qu'on la savoure sans arrière-pensée ! Mais Edith Wharton, que son ami Henry James appelait *« l'Ange de la dévastation »*, nourrissait visiblement des réprobations qu'elle ne tenait pas à enfouir sous les capitons d'une boîte à ouvrage. Sans être révolutionnaires par le style, ses livres sont autant de gracieuses potences auxquelles se balancent, l'air de rien, les travers d'un milieux social qu'elle connaissait trop bien pour ne pas vouloir s'en éloigner : le conformisme, la bêtise, la lâcheté, l'appât du gain.

Séparée d'un riche époux, elle passa l'Atlantique pour venir s'établir en France peu avant la première guerre mondiale. Là, elle fréquenta des intellectuels, des écrivains ; là, elle travailla et compléta une œuvre qui ne compte pas moins de quarante-six livres, dont un – *Le Temps de l'innocence* – donna, pour la première fois, le prix Pulitzer à une femme. En matière littéraire, pourtant, il arrive que la postérité s'offre quelques détours. Morte en 1937, Edith Wharton continua d'être lue dans son pays d'origine, mais fut à peu près rayée de la carte dans celui qu'elle avait adopté, dans cette France qu'elle tenait pour le lieu où s'incarnait au mieux la notion de *« civilisation »*. Comme les personnages de ses romans, l'écrivain fut victime d'un malentendu qui ne prit fin qu'au début des années 80.

« On l'a longtemps confondue avec une dame d'œuvres aux livres mièvres, dont l'écriture aurait été une vague copie de celle d'Henry James », explique Diane de Margerie, qui fut à la fois traductrice d'Edith Wharton et l'une de celles qui permit au public français de découvrir cet auteur remarquable. *« Et puis lorsque ses livres ont refait leur apparition, les lecteurs ont été stupéfaits de constater à quel point ils étaient cruels et profondément féministes. »* Après avoir traversé, dans l'ombre, une période où le romanesque et l'analyse psychologique ne recueillaient que des sourires apitoyés, ces ouvrages *« sont venus à la rencontre de toutes sortes de préoccupations actuelles, notamment parce qu'ils traitent de la liberté »*, affirme Diane de Margerie. La mise en film, par Martin Scorsese, du *Temps de l'innocence* n'a pas peu contribué au regain d'intérêt pour cette dame implacable et bouleversée.

Le résultat de cette résurrection est une délicieuse succession d'inédits, dont la lente distillation donne l'impression de mettre la main sur des trésors incompréhensiblement oubliés. Plaisir délectable et menacé, ce genre de résurgence n'ayant qu'un temps. Raison de plus pour savourer *Sur les rives de l'Hudson*, première partie d'un diptyque dont la trame extrêmement dense emprunte à la forêt pour le puissant enchevêtrement des réflexions et à la ville américaine pour la rigueur de la structure. Les deux thèmes, omniprésents, forment la voûte de ce livre consacré à l'inspiration littéraire, au génie et aux affres de la création. Qu'on ne se figure pas, cependant, que ces *« rives »*-là sont celles d'un fleuve alangui, charriant exclusivement des considérations théoriques. L'amour, le drame et les déboires matériels sont autant de pierres sur le chemin de Vance Weston, autant de signaux impérieux envoyés par le monde réel à celui de l'esprit, dans lequel le jeune homme souhaiterait pourtant s'immerger tout entier.

UN REGARD IMPITOYABLE

Lui, c'est un rejeton du Middle West, fils de ces régions où le Bien fait bourse commune avec le progrès matériel et où l'avenir seul a droit de cité. Fasciné par New York et par ce que la Nouvelle-Angleterre porte comme traces du passé, il vient tenter d'y faire éclore ses aspirations littéraires. Mais ses élans se heurtent à d'autres conformismes qu'Edith Wharton peint avec une extraordinaire acuité. En quelques phrases, quelques paragraphes subtils, l'auteur saisit les types humains et les mœurs qui font l'environnement de son héros. La bourgeoisie déchue, la haute société oisive, la discrète corruption des milieux littéraires, les révolutionnaires de salon, tout cela est campé de manière impitoyable et souvent drôle, surtout lorsque la romancière s'en prend – non sans un certain snobisme, la critique cédant alors le pas au sarcasme – à l'Amérique profonde. Suggère-t-on à Vance de regagner le Middle West pour échapper à la misère ? C'est pour *« écrire des histoires simples et viriles sur les jeunes prospecteurs du Yukon, ou des gars du même genre, parce que le grand public en avait par-dessus la tête de ces descriptions de sociétés corrompues qui plaisaient sur la côte Est »*.

Si elle excelle dans les peintures de caractère, Edith Wharton se passionne aussi pour l'*« âme »*, décrite, en contrepoint de la ronde sociale, comme le lieu privilégié de la vie spirituelle. Souvent associée à des descriptions d'étendues mouvantes, informes, obscures, l'âme est voisine de l'eau, de l'air et des éléments naturels. L'écriture se fait hyperbolique, exaltée parfois, pour approcher cet espace mystérieux. Siège des émotions, l'âme peut unir les individus à des lieux – d'où l'importance des maisons – à la nature et, plus rarement, à leurs semblables, dans une *« communion »* qui constitue l'une des obsessions d'Edith Wharton. *« Lui, son art, et cette femme faisaient un, étaient indissolublement unis dans une compréhension mutuelle et passionnée »*, est-il annoncé au sujet de Vance et d'Héloïse, son inspiratrice.

L'ardeur d'Edith Wharton peut faire sourire les inconditionnels d'une prose plus dépouillée, mais cette manière n'est pas le cache-misère d'un sentimentalisme creux. Car le vrai but du livre et, peut-être, de l'activité romanesque de l'auteur, consiste à capter quelques éclats du *« noyau de la personnalité »*, de cette *« grotte cachée »* où se tapit *« l'être profond »*. De là jaillit la création littéraire, dont Edith Wharton analyse minutieusement la genèse et les soubresauts avec une flamme douloureuse, comme mue par l'impossible rêve de dissiper les malentendus.

Raphaëlle Rérolle

D'ombres et de silences

UN HIVER ENCHANTÉ
(A Spell of Winter)
d'Helen Dunmore.
Traduit de l'anglais
par Lisa Rosenbaum,
éd. Autrement, « Diableries/domaine anglais », 364 p., 130 F.

La campagne anglaise sous la neige, un frère et une sœur, liés par un pacte désenchanté, celui de ne jamais se marier, de ne jamais avoir d'enfants parce que leur mère est *« une dévergondée »* partie vivre ailleurs, et que leur père est malade, enfermé dans un sanatorium et comme ils le savent confusément, en réalité interné parce que fou. On n'en parle jamais. Le grand-père les a transformés en *« ombres »*. C'est lui qui règne dans la maison, une autorité simple, mais froide. La seule chaleur vient des domestiques, de l'une surtout, Kate. A la fois *« mère et sœur »*. Il y a aussi un voisin, un homme riche, qui voyage, qui rapporte des nouvelles, un parti peut-être pour l'héroïne, Cathy, si elle voulait être raisonnable. Il y a encore la préceptrice, Miss Galagher, une femme étrange dont l'aigreur apparente cache des passions soigneusement étouffées, une tendresse maladroite. Et les fils des voisins qui mourront tous les trois.

On pense forcément à la tradition des grandes romancières britanniques, les sœurs Brontë, Daphné du Maurier et parfois Jane Austen, mais elle est trop gaie ; on n'est jamais, ici, loin de la violence et du sordide. Les sentiments s'effacent, dévorés par le non-dit. Les secrets ombrés de honte entraîneront la mort par deux fois, crimes de sang, crimes cachés, enfouis, impunis par la loi des hommes. La souffrance pèse sur celle qui reste, l'héroïne, la narratrice, enfoncée dans un manteau, rêche, trop lourd, trop grand et qui ne la protège que d'elle-même.

M. S.

Les chaînes de l'hérédité

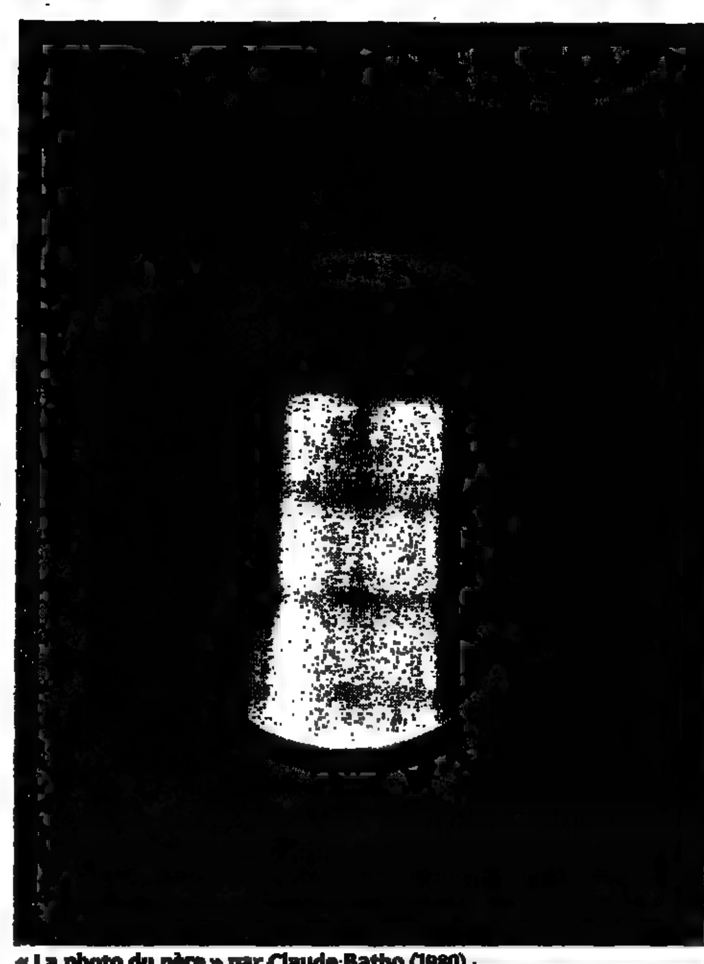
Clément, prénom d'un enfant à naître, prénom d'une « ombre ». Celle, sulfureuse et mystérieuse, de l'aïeul. Comment rompre les hantises familiales ? Michèle Gazier trouve les mots justes pour lever le sortilège

UN CERCLE DE FAMILLE
de Michèle Gazier.
Seuil, « Fiction & Cie »
216 p., 99 F.

Avant même de naître, un enfant est l'héritier d'une histoire, porte en lui un roman familial, est accompagné, à son insu, par les ombres de tous les ancêtres qui envahiront bientôt ses jours. Ce thème, que Michèle Gazier abordait dans *Nativités*, est au cœur d'*Un cercle de famille*, son roman le plus ample et le plus maîtrisé, écrit avec une sensibilité obstinée, une liberté fervente et souveraine comme si, de parcourir le cercle de ses propres obsessions familiales et intimes, l'avait délivrée de ses dernières *timidités romanesques*.

Céline attend un garçon. On l'appellera Clément, comme le propose le père. Mais c'est aussi le prénom de l'arrière-grand-père dont la silhouette noire, énigmatique et sulfureuse, continue à traverser l'horizon du cercle de famille. Céline éprouve d'abord une peur panique et instinctive, puis une sorte de curiosité inquiète, un désir têtu d'enquête qui l'amène à interroger tous ceux qui ont connu Clément. Aurons-nous droit à une de ces sagas replètes, impérieuses, folkloriques et réductrices ? L'inverse avec Gazier. Car pour cerner la vérité de Clément, elle adopte une construction circulaire, à la fois rigoureuse, précise (tout, paroles, gestes, se répond à travers le temps) et assez souple pour laisser une marge au doute, à l'aléatoire, aux incertitudes et aux secrets maintenus de la vie.

Ce *tremblé* romanesque s'accorde parfaitement à la personnalité de Clément, à la fois mystérieux et ravageur, immigré flamboyant et provocant, maniant le castillan très dur de son enfance comme une arme, grand flambeur, misant au poker sa solde de régisseur d'une « campagne » près de Béziers et ruinant sa famille. Il a fait infiniment souffrir *Milia*, son épouse (*magnifique* portrait d'une femme noble et résignée) qui a fini par regagner sa Bisbal natale après la mort de son fils aîné Jean. Mais on ne remonte pas impunément l'arbre généalogique : chacun, en devant se situer par rapport à Clément (la fascination apeurée éprouvée à son égard se muant d'ailleurs, peu à peu, en une indulgence nostalgique), est amené à révéler la vérité de son existence, à avouer ses défaites et ses blessures. Les plus profondes et les plus émouvantes sont celles subies par le grand-père Julien pendant la guerre d'Espagne (très belle scène où Clément viendra le rechercher dans un camp de réfugiés) avant que, *« n'ayant d'autres racines que celles de son âge »*, il ne combatte pour se *« construire Français »* entre une mère qui n'a jamais parlé que le catalan et un père enfermé dans son castillan farouche. Et la souffrance souterraine, commune à tous les membres de cette étrange famille où *« chacun semble amputé d'une partie de son passé et d'une partie de son présent »*, est celle de l'exil. Ce qu'il y a d'infiniment convaincant et subtil dans ce roman, c'est que cette souffrance n'est jamais claironnée, emphatique. C'est juste, parfois, une très légère discordance, le *sentiment fugitif* de n'être pas tout à fait là où on devrait être. Il suffit que Florence entende le nom de Béziers pour que son cœur se serre au souvenir du temps de l'enfance où, un peu à l'écart dans les rues de la ville, elle n'était alors qu'une Espagnole immigrée, en voie d'assimilation... et quand la narratrice écoute *Ole* de John Coltrane, elle se sent à nouveau envoûtée par cette Espagne qu'elle connaît à peine, dont elle est nourrie et vers laquelle elle reviendra peut-être un jour.


« La photo du père » par Claude Batho (1980)

Mais l'exilé suprême, celui qui est allé jusqu'à se déraciner de sa propre vie, jusqu'à se détruire – *« plus il perdait, plus il jouait, plus il étouffait, plus il fumait »* – pour oublier son passé et la douleur de sa transplantation, c'est Clément. Il a été bien meilleur qu'on ne l'avait imaginé : c'est le sens de la dernière scène au clair-obscur de tragique apaisé. Et la question existentielle et romanesque se déplace : ce n'est plus : *« Clément est-il le diable ? »*, mais *« comment invente-t-on le diable dans le silence pudique, hypocrite des familles ? »* Peut-être parce qu'il est plus commode de reporter sur l'hérédité la responsabilité de ses propres manques, de ses propres peurs, et qu'on se sert de la pérennité d'un tabou familial pour justifier et excuser ses propres interdits. Une mère ne peut être épanouie, et transmettre cet épanouissement à son enfant qu'en se délivrant des vieilles hantises du cercle de famille. Voilà ce que nous dit aussi Michèle Gazier dans ce livre bouleversant de justesse.

Jean-Noël Pancrazi

De guerre lâche

Combat intime d'un homme contre lui-même, d'une France occupée à s'accommoder de l'horreur. Philippe Dagen, cruel et subtil

LA GUERRE
de Philippe Dagen.
Grasset, 278 p., 109 F.

Quelle plongée ! Nous voici pris dans l'étau de la guerre, dans ces temps des années 40 où tout, de l'herbe aux passants, des discours aux chansons, des emplois du temps anodins à l'atrocité des événements, tout est en guerre, sous son joug, imprégné d'elle dans une France occupée, mais qui, loin des batailles, demeure fébrilement adonnée à ses routines antérieures. Philippe Dagen restitue avec une rare exactitude cet étrange climat où les hostilités ne sont plus militaires, ces territoires où des armées ne s'affrontent plus, ces habitants qui semblent poursuivre une existence banale, alors que la guerre *pourtant* les recouvre telle une peau.

Il s'agit là d'une chronique passionnante des temps vichystes où la tiédeur et les fadeurs, elles-mêmes ignobles, masquent tant de férocités. Chronique, aussi, d'une *« petite ville humide et resserrée »*, Montauban, où le narrateur, Charles Bruguière, échoue après la « drôle de guerre » – une guerre décrite, elle, comme tragique et terrifiante dans sa brièveté. *Sous-lieutenant*, il a lâchement abandonné à une mort abominable un ami blessé dans la débâcle. Il a fui, pris de panique, et sera désormais *« le scribe de* [sa] *honte »*, mais d'une honte qui, de son propre aveu, sera source de jouissance. Tout au long du journal intime qui constitue le roman, il va se délecter *« de* [sa] *faute et* [se] *délecter ensuite de* [se] *la reprocher »*.

L'époque se prête à ces élans masochistes. Nouveau venu dans la ville, professeur au lycée Ingres, où il enseigne à des *« élèves incurieux et dociles »*, Charles Bruguière va pouvoir donner libre cours à son attentisme, à sa malléabilité, toujours prêt à donner raison, à consentir, à céder. Il suivra les oscillations de l'opinion, il sera le spectateur attentif, voire le partenaire passif des flagorneries *maréchalistes dans une* petite société avide de s'inscrire au mieux, d'acquérir des prestiges dans un régime à ses débuts. Il arbore, souple, aquiesçant, les opinions qu'on lui prête, acharné à se dénoncer ensuite à lui-même, à s'accuser, *avec le vague espoir d'ainsi se rédimer*. Il ira jusqu'à se laisser accaparer par une sorte de Bovary laide et bornée, avide d'adultère, qui a de l'amour une *« conception ménagère »*. Ne pourra-t-il ainsi s'humilier *« au moyen de cet amour »*, et *« vérifier »* dans ces bras qui lui déplaisent *« le peu* [qu'il] *vaut »* ?


D.R.

Philippe Dagen.
Philippe Dagen est né en 1959. Il enseigne, à l'université de Tours, l'histoire de l'art contemporain. Il est critique d'art au Monde depuis 1985. La Guerre est son troisième roman, après Le Jugement dernier (1989) et L'Age d'Or (1992), tous deux publiés chez Gallimard. Il est également l'auteur de plusieurs essais sur l'art, dont un Cézanne (Flammarion, 1995) et un Francis Bacon (Cercle d'art, 1996).

Mais c'est un des charmes de ce livre d'aller au-delà de ce qu'il narre. Ainsi découvrons-nous un Bruguière complexe, *intelligent*, de loin pas aussi avachi qu'il veut se le faire croire, plus coupable donc – ou plus innocent – qu'il ne veut bien l'avouer. Comme beaucoup, il lutte à la fois pour atteindre à plus de lucidité et pour s'en affranchir ou, mieux, pour l'éviter. Il s'aperçoit que la guerre ne permet pas de se débarrasser de soi ; on y vit toujours au sein des mêmes détails, avec la même identité ; en chaque *vie se poursuivent* des guerres intimes, dont celle menée contre soi, qui s'enchevêtrent avec les grands événements, qui paraissent souvent devenir, eux, des détails.

Dans la petite ville où le libraire, tout aux délices d'une époque si bien-pensante, se refuse à vendre « cette chose-là », c'est-à-dire Proust, *« pédale juive »*, ou Baudelaire : *« Pourquoi pas le marquis de Sade ? »*, la guerre est vécue au jour le jour, heure par heure, *si lente*. Rien n'y est « indicible » en amont des camps. La situation est discutée, les prises de postion sont réfléchies, calculées. Un consensus s'installe, ce consentement tacite qui autorise la persécution de certains. Et déjà *peut se prévoir l'excuse scélérate* : on ne savait pas jusqu'où irait le crime, où il aboutirait. Philippe Dagen restitue le paysage mental d'alors, investi par un vocabulaire redondant : redressement, régénération nationale, opinions séditieuses, l'Axe, la relève... Il repère aussi l'ivresse de faire *« nombre, ils étaient dans le nombre, ils étaient le nombre et, pour cela, défaillaient de plaisir »*.

Pour la plupart il s'agit avant tout de se joindre au vainqueur, la vertu consistant à choisir (par patriotisme, pour le bien du pays !) le bon camp. Ce ne seront pas les rafles, *les déportations de juifs, les exécutions* d'otages qui feront vaciller l'arrogance des admirateurs du régime, mais l'affolement d'avoir fait le mauvais choix. Si Dagen laisse une fort petite part à la *Résistance*, c'est qu'elle était par essence peu visible.

Cruel et subtile autant que captivant, le livre de Philippe Dagen fait découvrir cette époque comme si elle n'était pas encore figée dans nos mémoires, pas encore jugée. Comme s'il était encore temps de réagir face à l'inacceptable, et de résister.

Viviane Forrester

Secrets d'Etat et secrets d'âmes

TYCHO L'ADMIRABLE
de Gerald Messadié.
Julliard, 350 p., 139 F.

Tycho s'est suicidé. Celui qui nous raconte sa vie est un publicitaire, séducteur jamais las de conquêtes féminines. Sa vie se trouve bouleversée d'avoir vécu *une aventure homosexuelle* avec celui dont il nous rapporte le curieux destin. Dès la mort de Tycho, il se trouve en permanente insécurité. Traqué, recevant des menaces, il ne sait les raisons de cet acharnement. Pourtant, elles ne manquent pas. Il peut être le détenteur d'un secret d'Etat qui intéresserait FBI et CIA ; la proie d'un obsédé, mystificateur qu'on peut dire professionnel ; la victime d'une espèce de complot en rapport avec l'amitié amoureuse et passsionnée qu'il eut avec le disparu. Lequel est aussi une inépuisable source de mystères. Tycho, homme qui exerçait un fort ascendant sur autrui, au point que même ses ennemis ne pouvaient se détacher de cette fascination, était-il un « admirable », quelque chose comme un saint, ou un désespéré de la vie ? Un émule de *don Juan – nihiliste plus que chasseur* de midinettes – ou un valet des services secrets américains qui ne serait pas étranger à la mort du Che ? Ou était-il tout cela *à la fois, celui qui demandait « Après quoi court-on ? »*

Des romans qui nous sont donnés à découvrir, il n'en est guère de plus étrange. Usant de dialogues qui éclairent peu à peu les ombres, d'extraits du journal de Tycho, Gerald Messadié crée l'insolite de telle façon que, une page lue, on ne peut éviter l'autre. C'est brillant, foisonnant sans être touffu, riche de faits historiques et de fortes études de caractères, de sensualité et de ces pourquoi qui jalonnent toutes les vies.

Pierre-Robert Leclercq

هكذا من الأصل

l i v r a i s o n s

LITTÉRATURE FRANÇAISE

● BLEU, de Thérèse Fournier
Femme de tempérament, Mouna s'éprend d'amour pour Rachid. Mais son frère aîné forme, à son insu, des projets de mariage avec un autre. Cette passion est-elle à tout jamais perdue ? Faut-il purement et simplement renoncer à cette histoire ? Inspirée par l'atmosphère des romans de Naguib Mahfouz, Thérèse Fournier nous livre dans ce premier roman réussi, au gré des saisons traversées, une histoire d'amour aux saveurs orientales. Elle montre les mœurs d'une famille qui étrangle la passion d'une femme, et réclame de sa part la soumission. Douée d'une belle écriture vive et imagée, l'auteur nous enchante en ménageant avec soin le cours du récit. A l'ombre de l'olivier bleu, elle laisse entrevoir qu'il ne fallait peut-être pas désespérer et... attendre. *« Ce que tu as vécu appartient désormais à un théâtre d'ombres »* (Lattès, 160 p., 98 F).

● LA SONATE DANS LE CANIVEAU, de Hervé Mestron
Stan Primrose est un jeune prodige du violon, surnommé le *« Paganini du XXe siècle »*, promis à une glorieuse carrière musicale mais qui, en raison d'un milieu familial instable et hostile, sombrera dans une *« profondeur sans fond »*, une solitude entière. Son récit, qu'il adresse à un juge, écrit depuis sa cellule, retrace sa jeunesse et ses ratages et mène vers son crime inévitable. L'intérêt du premier roman d'Hervé Mestron ne réside pas tant dans le sujet, mais plutôt dans son traitement. Hervé Mestron, également musicien, compose une longue confession selon des principes musicaux bien précis, conférant ainsi à son texte un rythme de virtuose. Toutefois, les digressions ne parviennent pas à masquer la minceur de l'histoire ; la confession, procédant par morcellements, tente de tenir le lecteur en haleine jusqu'à une fin certes musicale mais sans véritable éclat (Climats, 120 p, 80 F).

● PRÉSENTS ET AUTRES ORIFICES, d'Olivier Saison
Barbara, Anna et Lori suspendues à des crochets de boucherie ; Charles se tue, glissant sur la boucle d'oreille de Lucy, écrasée par un camion, et en fait son *« épousée aux cieux »* ; Eve a perdu son pommier, Adam la poursuit. Trois des quatorze nouvelles d'Olivier Saison. Délire, fantasmes, rêveries. Des sujets qui semblent devoir n'aboutir nulle part et qui trouvent tous une fin dans l'esprit du lecteur. On peut se demander quel intérêt trouver au récit de la lutte d'une femme avec son aspirateur. Il y en a un. Dont le moindre, en plus de l'imagination et de la fantaisie, n'est pas le style. Les premiers pas en littérature se hasardent habituellement sur la longue route du roman. Avec une plaisante façon de dérouler ses courts récits, l'auteur fait les siens avec bonheur sur la voie de la nouvelle. Ses prochains seront à suivre (Le Serpent à plumes, 130 p., 80 F).

● FORT SAUVAGE, de Claude Beausoleil
A la tête d'une poignée d'hommes, Jean-Baptiste Cadot pense qu'il est indispensable, essentiel que le drapeau français flotte sur Fort sauvage. Ils sont là depuis deux ans, loin de Québec, des chefs qui les ont envoyés garder le fort. Isolés, ils ne savent pas que les choses ont changé, que l'histoire s'est faite sans eux. Quand les Anglais attaquent, la cause défendue est déjà sans objet. C'est une belle histoire de résistance que Claude Beausoleil nous rapporte, inspirée de faits réels. Il y avait là de quoi faire un roman-pavé. Il a choisi la concision, l'évocation sans boursouflures, une façon simple de décrire le passé et le présent de ces soldats perdus. C'était le meilleur choix. On est pris par le récit, dépaysé par un univers où les drames des humbles, balancés par les grands événements, ne nous éloignent pas d'autres malheurs plus connus (Le Castor astral, 126 p., 85 F).

● LES CONFINS DU JOUR, de Martine Le Coz
Après *La Palette du jeune Turner* (Ed. du Rocher, 1993), Martine Le Coz poursuit la biographie romancée du peintre anglais. Ici, l'itinéraire intérieur de l'artiste vieillissant s'écrit au rythme de sa marche et de ses rencontres dans l'Ouest français, puis à Venise. Turner met à l'épreuve la réalité, cette pâte foisonnante mais obtuse, dans l'espoir d'y trouver la clef de la lumière et la promesse d'une délivrance divine. En vain. Le salut viendra des choses mêmes, de l'ici-bas. Avec cette plongée *« dans l'orgie d'un monde sans définition »*, la romancière donne à voir le cheminement et la déception d'un homme, d'où jaillit la *« secrète merveille »* de la naissance d'un artiste (Ed. du Rocher, 249 p., 120 F).

● ESCAL-VIGOR, de Georges Eekhoud
En publiant *Escal-Vigor* au Mercure de France en 1899, l'auteur belge Georges Eekhoud (1854-1927) obtint un succès de scandale. En racontant la passion d'un châtelain, seigneur de l'Escal-Vigor, pour un jeune paysan dont il entend former l'esprit et la sensibilité dans la tradition grecque, il défiait, quatre ans après la condamnation d'Oscar Wilde pour homosexualité, le front des bonnes mœurs. Et, de fait, Eekhoud fut déféré, en 1900, à la cour d'assises de Bruges. Cet écrivain anarchiste et pacifiste n'en continua pas moins d'œuvrer pour la défense des amours socratiques (présentation de Mirande Lucien, Séguier, « Bibliothèque décadente », 318 p., 96 F).

Le bambou rédempteur

Vaincu par la vie, un homme parvient à se sauver de la déchéance en s'identifiant à une plante. Jean-Marc Aubert « pousse » la métaphore végétale. Un « coup de bambou » revigorant

BAMBOUS
de Jean-Marc Aubert.
Fayard, 228 p., 95 F.

Appelons ça comme on voudra : échos thématiques chez de jeunes romanciers, vieux motif littéraire remis au goût du jour, ou purs hasards éditoriaux..., la métamorphose, cette année, est dans l'air du temps. Après les *Truismes* de Marie Darrieussecq, où la narratrice, happée doucement par l'animalité, observait son corps épouser les formes d'une truie (« Le Monde des livres » du 6 septembre), Jean-Marc Aubert décrit le bien-être immobile d'un homme glissant vers l'impassibilité et la sérénité des plantes. A qui reviendra-t-il, maintenant, d'explorer l'état minéral ou de s'aventurer dans le stade gazeux ?

Vertiges de transformations, voyages sans retour marquant à la fois la mort et la renaissance (nous ne sommes peut-être que le brouillon de nos formes idéales)... D'Apulée à Ovide et bien sûr à Kafka, le thème est récurrent, sinon inépuisable. Mais que faut-il voir dans ces variations nouvelles ? Chez Jean-Marc Aubert, une grande farce joyeuse, avant tout. Qui a lu son troisième et précédent roman, *A ma petite famille*, connaît un peu le bougre. Aubert a la langue verte et bien pendue. Il est capable, on s'en souvient, de « tenir » des pages sur *« l'âme particulière »* d'un cabinet de dentiste et les mystères insondables entrevus au fond d'une bouche humaine. Il a quarante-cinq ans, l'esprit joueur, tordu, maladivement inventif. Du style à revendre, un humour magistral. Qui donc désespérait du roman français ?

Le voici, cette fois, embarqué dans une grandiose et puissante métaphore : celle d'un homme au bout du rouleau qui soudain s'identifie à un bambou et se sauve à travers lui. A quarante ans, Joris Bert Van Hoppenschau est une épave, déglingué par les alcools, même plus « convaincu d'exister ». Il a été quelqu'un, pressent-on, mais aujourd'hui, lorsqu'il a trois sous, il se réchauffe au marc des Cévennes et pleure de honte entre deux verres. Comme il est revenu de tout, Joris Bert a encore certaines facultés d'étonnement. Il a notamment, dès les premières pages, une conscience aiguë (et assez botanique) de son être qu'il voit, à travers les vapeurs éthyliques, comme *« un sac qui s'emplit d'air (...). Chaque inspiration arrose ainsi nos bronchioles comme des fleurs, puis les bronchioles se rétractent. Alors la plante, notre corps, s'étiole et attend un nouveau printemps »*. Ce renouveau, ce printemps de l'âme et du corps, Joris Bert va les devoir à sa rencontre inopinée, bouleversante, quasi mystique !, avec un autre végétal, une tendre, fragile et innocente pousse de bambou. C'est la *« Révélation du bambou »* qui lui indique la sortie du tunnel. *« Le bambou rachitique survit et croît dans des circonstances adverses »* : pourquoi n'en ferait-il pas autant ? *« N'est-il pas constitué de seize à dix-sept mètres de tubes intestinaux (...) et d'un tas d'appareil du même genre ? »*, d'*« une peau en définitive assez isolante, (...) (d') un organe mou à la consistance laiteuse mais capable de connexions fulgurantes »* (le cerveau). *« Il s'agit de faire fonctionner tout cela, Joris Bert, et ensemble de préférence. Qu'as-tu à perdre au point où-tu en es ? Tu es bel et bien comme une plante. »*

Ainsi commence la métamorphose. Comme le bambou, Joris Bert ne s'abreuve plus que d'eau. D'inoffensifs atomes d'hydrogène et d'oxygène circulant pour la première fois dans ses organes de buveur repenti : voilà le début de sa rédemption. Le désir de vivre monte en lui comme une sève. Il reprend pied, c'est-à-dire qu'il prend racine – un rhizome de plus en plus grand qui lui donne stabilité et assise. Et chaque progrès, chaque bouquet de feuilles, chaque cannelure, chaque nœud de croissance sur le précieux tronc du bambou marquera une étape dans sa résurrection : rencontre avec Louise, achat d'une maison, plantation et extension de la bambouseraie, etc.

D.R.

Jean-Marc Aubert
Jean-Marc Aubert est né à Nice en 1951. Il a enseigné la littérature pendant vingt ans. Son premier livre, *Aménagements successifs d'un jardin, à C..., en Bourgogne*, a paru en 1983 chez Albin Michel. Depuis, il a publié deux autres romans, *La Cathédrale de glaise* (Presses de la Renaissance, 1992) et *A ma petite famille* (Belfond, 1994) ainsi qu'un recueil de nouvelles (*L'Encombré*, Presses de la Renaissance, 1991).

« Le bambou, ça a une force d'enfer, fait dire Jean-Marc Aubert à l'un de ses personnages. *On allonge un homme nu sur une poussée de bambous, on le retrouve, une journée plus tard transpercé par les tiges ! »* Si la symbolique de l'identification est claire, Aubert s'amuse à l'enrichir à l'infini. La tige, c'est, outre l'énergie vitale (phallique ?), la pureté, la simplicité, la rectitude ; c'est cette droite qui s'élance vers la lumière, cette ligne de fuite, ce fil ténu et fibreux qui met en contact la terre et le ciel, l'eau et l'air, comme un chaînon manquant entre les éléments. Mais attention, mettez ces « simplicités » les unes à côté des autres, cependant, et vous serez surpris par *« l'exubérance »*, *« la complexité »* mathématique : *« Il suffit qu'un bambou s'incline (...) de quelques degrés pour que les perspectives se croisent, formant une grille de carrés et de losanges qu'il faut bien compter. Les bambous, ainsi, appellent le calcul et l'ordre. Cette théorie de formes simples aboutit, paradoxalement, à un monde infini de profondeur qui dépasse l'entendement. Ce n'est plus un bosquet, c'est une véritable grammaire, absolument incompréhensible bien que composée de figures épurées. Telle l'âme, tel le langage, telles les relations humaines, tel le courant de l'eau ou la course des nuages, se ramifie la forêt de bambous. »*

Cela tombe bien qu'Aubert ait « changé » son héros en bambou (et non en tilleul, comme Baucis, ou en chêne, comme Philémon) : comme le roseau, le bambou plie mais ne se rompt pas. Il y aura la guerre, il y aura l'irruption de l'argent (des chercheurs d'or) dans la bambouseraie et beaucoup d'autres péripéties métaphoriques (la métamorphose, rappelons-nous le Grégoire Samsa de Kafka, est toujours l'expression d'une protestation). Mais, au bout du compte, qu'aura appris Joris Bert ? Qu'en s'intégrant au cycle des plantes, il *« considère maintenant* (sa) *germination acceptable,* (sa) *croissance et* (sa) *floraison naturelles,* (sa) *défloraison, puis* (son) *dessèchement indispensables »*.

Et le lecteur ? Que Jean-Marc Aubert, l'inventeur du « phytoroman », est certainement l'un des écrivains les plus doués de sa génération. Qu'on ne saurait assez l'engager, dans le dernier soleil de ce début d'automne, à aller butiner ces bambous, à se régénérer dans les souffles aériens de cette écriture, à jouer le jeu, à acquérir la conscience du vent, des pierres, des nuages, à perdre son identité pour renaître papillon ou abeille, *« puisque l'abeille, le pollen et la fleur, c'est pareil, trois parties d'un grand tout fonctionnel »*.

Florence Noiville

Les sonorités de Jean-Yves Masson

Alors que paraissent deux de ses traductions de Rilke, le traducteur, poète et essayiste effectue son passage du vers à la prose. Un roman où les résonances poétiques « couvrent » un peu trop la réalité

L'ISOLEMENT
de Jean-Yves Masson
Verdier, 187 p., 95 F.

Si *L'Isolement* n'était pas le premier roman de Jean-Yves Masson – s'il s'agissait du premier livre d'un inconnu –, que trouverions-nous à dire ? D'une part, peut-être nous demanderions-nous, encore une fois, ce qu'est un roman. D'autre part, on observerait que certaines images, par exemple : *« les oiseaux chantaient (...), saluant le soleil qui s'écroulait dans un rideau de nuages incandescents »*, peuvent trouver avec bonheur place dans un poème, mais exceptionnellement dans la prose.

Or nous savons que l'excellence des traductions de Masson nous rend distrait envers le poète d'*Offrandes* et d'*Onzains de la nuit et du désir* (1) – sans oublier l'essayiste de *Don Juan ou le refus de la dette*, qu'il écrivit jadis en collaboration avec Sarah Kofman (2), ni l'auteur de quelques textes essentiels sur l'art de traduire, comme la préface aux *Poèmes d'Outre-Rhin*, de Gérard de Nerval (3). Avec *L'Isolement*, Jean-Yves Masson effectue son passage du chant à la parole, de la danse à la marche, du vers à la prose, laquelle possède, elle aussi, des lois, et obéit à des exigences phoniques, sans pour autant bénéficier, comme le poème, de cette disposition typographique qui convie le lecteur à se concentrer, et presque à un acquiescement préalable. Le véritable poète ne connaît pas exactement le sens de ce qu'il a le bonheur d'avoir écrit : *« Le vers attend un sens*, disait Valéry, *le vers écoute son lecteur. »* Le prosateur, en revanche, a un but qu'il croit connaître : raconter une histoire, mettre en scène des personnages, recréer le mouvement de la vie, saisir la surface des choses et montrer l'âme insondable, parler du temps qu'il fait, et imaginer la mémoire des autres... Et s'il est un artiste, il lui arrivera d'accueillir les mots qu'il n'attendait pas et qui vont modifier ce qu'il s'était proposé d'exprimer : ce qui n'est plus la vérité de l'écrivain peut, grâce à lui, devenir la vérité du lecteur.

Hector Bianciotti

Dans *L'Isolement*, un très jeune journaliste, poète en herbe qui, fils d'un Français et d'une Grecque, connaît depuis l'enfance *« la joie douloureuse d'hésiter pour nommer les choses entre deux langues, entre deux mondes »*, se rend à Athènes, à la veille de la guerre, comme correspondant de plusieurs journaux parisiens. Il tombe éperdument amoureux de Marina, fille d'un grand professeur privé de sa chaire par le régime totalitaire de Mataxàs, et poète elle aussi.

Dans une Europe menacée d'anéantissement, dans cette Grèce où le gouvernement donne la chasse surtout aux jeunes susceptibles de comploter, voilà bientôt Marina et son amant en résidence surveillée, à Héraklion. En dépit des circonstances, ils réussissent à préserver leur amour, et même leur bonheur, jusqu'à ce qu'elle contracte une maladie, à l'époque inguérissable : la lèpre.

Il y a dans ce livre de très beaux moments, d'une très grande intensité, qui se développent dans l'esprit du lecteur, y éveillant des résonances, des échos, un passé qu'il ignorait, aux frontières de la musique. Mais lorsqu'il essaie de retrouver les personnages en proie à de terribles malheurs, l'émotion le retient sur place : l'émotion qui l'a gagné pendant la lecture d'une description de la lune ou de la mer, ou de ces Crétois qui fouettent le tronc des cistes pour recueillir ainsi leur résine, le laudanum. En comparaison de ces morceaux qui scandent le récit plus qu'ils ne s'y fondent – à la manière des interludes d'un choral –, la guerre, la dictature, l'affliction du narrateur et Marina elle-même dans sa léproserie souffrent curieusement d'irréalité.

En ce qui concerne la traduction de Rilke – des *Elégies de Duino*, titre consacré auquel Jean-Yves Masson, à l'instar de Pierre Klossowski, préfère celui d'*Elégies duinésiennes*, et des *Requiem* (4) –, elle est admirable : conçue avec le souci de préserver la *« vocalité »* de l'original et de *« respecter »* la *« tourne »* des vers, cette coupure qui vient hacher le sens, le suspendre... ».

« Tout le travail de la traduction, disait Valery Larbaud, qui s'y connaissait, *est une pesée des mots. »* Délicate balance, celle où le traducteur dépose les mots étrangers pour leur substituer d'autres du même poids !

Sans négliger ses devanciers – d'Angelloz à Lorand Gaspar, de Rainer Biemel et Armel Guerne à Maximine –, on peut dire que Jean-Yves Masson nous fait presque oublier que lire des vers traduits est un acte de foi.

(1) Voix d'Encre, 1995, et Cheyne Editeur, 1995.
(2) Galilée, 1990.
(3) Grasset, « Les Cahiers rouges », 1995.
(4) *Élégies duinésiennes* (Duineser Elegien) de Rainer Maria Rilke, traduit de l'allemand et présenté par Jean-Yves Masson, Imprimerie nationale, 238 p., 130 F.
Requiem de Rainer Maria Rilke, traduit par Jean-Yves Masson, illustré par Alexandre Hollan Fata Morgana, 76 p., 90 F.

Tony Ross, l'effronté

Avec « Le Petit d'homme », le trait piquant de l'illustrateur anglais fait encore des ravages. Mais son crayon sait aussi prendre des contours fantaisistes et oniriques

LE PETIT D'HOMME
de Jeanne Willis et Tony Ross
Hachette jeunesse, 26 p., 59F.
A partir de 5 ans.

LE FESTIN DE MINUIT
de Lindsay Camp et Tony Ross.
Gallimard jeunesse, 28 p., 75 F.
A partir de 5 ans.

C'est l'un des plus joueurs, des plus humoristiques, des plus piquants, des plus insolents, l'un des plus anglais de tous les illustrateurs anglais. Un chouchou des dévoreurs d'albums. Il fallait voir, l'autre soir, la foule qui assaillait Tony Ross à l'Art à la page. Au passage, saluons le formidable travail de cette galerie (1) et de ses responsables, Marie-Thérèse Deveze et Françoise Bouchet, lesquelles – en organisant accrochages de dessins originaux, rencontres, expositions destinées à « tourner » dans les écoles ou les bibliothèques... – ne ménagent pas leur peine pour faire découvrir les meilleurs talents de l'illustration. Une foule, donc. Aimantée par ce *fils de prestidigitateur*, petit-fils de musicien et arrière-petit-fils d'un des illustrateurs de Dickens, descendant du clan des Ross, dans l'ancienne contrée viking des Highlands écossais.

Oui, aime raconter Tony Ross. C'est en souvenir de cet ancêtre qu'il a toujours voulu dessiner. Non, il ne savait rien faire d'autre, c'est pour cela qu'il a échoué à l'école de l'air. Oui, il griffonne pour les méchants garnements, et les parents s'en méfient. *« Les Américains, surtout, trouvent que je suis bien trop du côté de leurs rejetons. Que mes livres les encanaillent en désignant les adultes comme une race à part ! C'est un peu vrai. Souvenez-vous, Roald Dahl parle des grandes personnes comme des ennemis. Lorsque j'étais petit, je me figurais que, sauf accident, il ne pourrait jamais m'arriver d'en être. »* Subversif, Tony Ross ? Lui préfère parler de ses dessins comme de *« machins rapides et idiots surgis inopinément de son imagination »*. Ce qui ne l'empêche pas de se considérer comme un héritier d'une *« longue tradition satirique anglaise »*.

A cinquante-huit ans, cet ancien élève du Liverpool College of Art, qui commença comme *cartoonist*, puis se fit remarquer – de même que Ralph Steadman ou David McKee – en dessinant pour le magazine *Punch*, a aujourd'hui une quarantaine de livres derrière lui. Et un certain nombre de beaux succès comme *Le Garçon qui criait au loup*, *Je veux mon p'tit pot*, ou son interprétation toute personnelle de Lewis Carroll dans *Alice au pays des merveilles* et de *De l'autre côté du miroir* (2).

Avec Lacan, Tony Ross n'est pas loin de penser que toute relation interhumaine repose sur un malentendu. Il explore avec bonheur les traditionnels et inévitables différents qui tiraillent les familles. *Le Petit d'homme*, si l'on peut dire, en est l'illustration – dommage qu'il n'ait pas été possible de traduire toutes les nuances du titre anglais, *The Pet Person*, qui signifie l'humain domestique ou familier. Car tel est le rêve du chien Azor, pour son anniversaire : un garçon apprivoisé. Son entourage, inutile de le dire, n'est guère enthousiaste. *« Un petit d'homme abîmerait tous les meubles »*, aboie la mère. *« Les gens font d'infects compagnons*, grogne l'oncle Fido. *Ils sont souvent sournois. » « Les humains sont mignons tant qu'ils sont petits, mais dès qu'ils grandissent... »* Le côté « jeune chien » du héros sonne bigrement juste. Tony Ross assure qu'il espionne les enfants pour attraper des mots, des attitudes. L'œil de son personnage, lointain cousin de Snoopy, n'est pourtant qu'un rond blanc bordé de noir. Mais comme on y lit bien l'espoir tournant au caprice, la colère, le dédain, la déception, la résignation, la surprise ! Même trait vif et rigolard que dans *Princesse seconde*, où Ross campait le drame banal de la cadette dans les fratries. Du régal.



Le chien Azor n'a qu'un rêve : apprivoisé un petit garçon

Le Festin de minuit s'inscrit dans une veine plus intimiste qui ferait penser à Raymond Briggs, l'auteur du *Bonhomme de neige*. Alice et son frère préparent en cachette une fête nocturne, l'arrivée de la princesse. La princesse de minuit, vous savez, celle qui ne mange que des homards et des grenades. Mais Sa Majesté se fait attendre... Le trait est léger, la matière douce (un crayon de couleur qui laisse filtrer le blanc du papier). L'humour s'efface devant les sinuosités de l'imagination, la fantaisie onirique, l'état de demi-coma, avant l'endormissement, où toutes les apparitions prennent corps.

Si vous associez encore édition pour la jeunesse et histoires un peu mièvres, n'ouvrez pas les albums de Tony Ross. Le bougre ne ménage personne. Et gare à vous s'il vous attrape !

Florence Noiville

(1) L'Art à la page, 8, rue Amelot, 75011 Paris. Tél : (1)-43-57-94-37.
(2) Chez Gallimard et Hachette jeunesse.

l i v r a i s o n s

● **HISTOIRE DE LA MOUETTE ET DU CHAT QUI LUI APPRIT À VOLER**, de Luis Sepulveda

Il est chilien, installé en Allemagne, grand voyageur, et auteur d'un livre qui a fait le tour du monde, *Le Vieux qui lisait des romans d'amour* (1). De Luis Sepulveda, dont l'humanisme paisible et direct avait su séduire un si large public, voici donc une nouvelle fiction, la première qu'il voudrait accessible aux jeunes lecteurs. C'est une fable sur la faillite de notre monde, enclin à la désagrégation et à la déshumanisation, une rencontre contre nature, l'histoire singulière de l'éducation d'une mouette par un chat ! La loi des prédateurs eut voulu qu'il la dévorât ; rien de cela, ils se parlent, s'entraident, se font des serments, deviennent *« frères de sang »*. Souhaitons que la métaphore, en ces temps, soit riche d'enseignements.

Il était une fois une mouette argentée, piégée par une marée noire, qui cherchait refuge sur un balcon du port de Hambourg. Là, meurtrie, elle demande à un *« grand, noir et gros »* chat, Zorbas, de prendre soin de son petit. Nez à nez avec cette fragile progéniture, absolument désemparé, notre greffier convoque la furieuse bande des chats du port – Jesaitout, l'infatigable lecteur des tomes de l'Encyclopédie, Colonello, le vieux matou toujours à la traîne, Secrétario, sans cesse à l'affût de nouvelles denrées et Vent debout, chat marin et grand conteur –, lesquels épauleront Zorbas dans les premiers balbutiements de la maternité.

Ainsi s'installe la plus improbable des relations. Au cours de son éducation, la petite mouette souhaite vivre et exister comme un chat. Elle proteste lorsqu'on veut lui apprendre à voler : *« Mais je ne veux pas voler. Je ne veux pas non plus être une mouette. Je veux être un chat et les chats ne volent pas. »*

Avec humour et saveur, Luis Sepulveda fait « miauler » ses chats sur le thème de l'altérité. L'irruption des mouettes marque, bien sûr, l'intrusion de l'autre qu'il faut laisser exister dans sa différence. La marée noire symbolise la force destructrice des hommes et leur indifférence à la faune. Chez Sepulveda, seuls les animaux ont cette humanité débordante qui, tant bien que mal, tente de réparer les catastrophes. Un récit bref, soigné, drôle et pathétique à la fois, simple aussi – parfois jusqu'au simplisme ? – à l'image des illustrations de Miles Hyman, qui sensibilise le jeune lecteur aux errements de son temps, et mêle subtilement la fiction à la réflexion, la poésie à la dénonciation (Métailié/Le Seuil, traduit de l'espagnol – Chili – par Anne-Marie Métailié, 144 p., 85 F. **A partir de 10 ans**).

(1) Métailié, 1992.

● ***LES CONTES DU SAMOVAR**, de Nicolas Gogol, Anton Tchekhov et* Alexandre Pouchkine, adaptés par Sybil Gräfin Schönfeld, illustrés par Gennadij Spirin

Empressons-nous de souligner que ces quatre « contes », *La Foire annuelle de Sorotchintsy* et *Le Nez* de Gogol, *Kachtanka*, de Tchekhov et *Le Tsar Saltan* de Pouchkine, ne figurent pas ici dans leur version intégrale, mais que, si l'on accepte le parti pris d'une adaptation astucieuse et claire, cet album fournira une introduction à trois *« phénomènes extraordinaires de l'âme russe »*, comme disait Gogol de Pouchkine. D'une grande finesse, les illustrations sont particulièrement remarquables qui mettent en scène la vie ordinaire dans la Russie impériale. *Le Nez* portant uniforme brodé, énorme chapeau à plume de conseiller d'Etat, et se promenant en calèche dans les neiges de Moscou, fait partie de ces images que l'on peut très longtemps transporter avec soi (Editions du Sorbier, 108 p., 169 F. **A partir de 11 ans**).

La diablesse rousse

Nicole Schneegans relate la vie tumultueuse de l'aquarelliste et portraitiste Lou Albert-Lasard

UNE IMAGE DE LOU
de Nicole Schneegans.
Gallimard Jeunesse,
coll. « Page blanche »
336 p., 85 F.
A partir de 15 ans

Etrange destinée que celle de Lou Albert-Lasard (1885-1969), allemande dans une Lorraine annexée, aquarelliste et portraitiste du XXe siècle, qui côtoya les plus grands artistes de son temps – Kandinsky, Klee, Chagall... – et s'éprit follement du poète Rainer Maria Rilke. Nicole Schneegans, écrivain, universitaire, spécialiste de livres pour enfants – elle fonda et dirigea pendant treize ans la très sérieuse revue *Lire au collège* – restitue, avec savoir-faire et passion, la vie de ce personnage méconnu dont l'œuvre, l'engagement et l'effort constant d'émancipation en disent long sur l'esprit de notre siècle.

Enfant excentrique et fantasque, complexée par sa démarche disgracieuse, Lou la boiteuse, *« la diablesse rousse »*, rêve de célébrité. Douée pour la peinture, elle suit des cours à l'Ecole de Munich, épouse un homme de trente ans son aîné, et ne s'occupe de sa fille, Ingelborg, que de loin en loin. Toute sa vie, elle n'aura de cesse de voyager, fuyant tout et tout le monde, à la recherche d'un permanent ailleurs. De la Suisse à l'Espagne, de l'Inde mythique à la Chine, Lou parcourt le monde avec ses pinceaux et ses aquarelles. Très engagée face à la montée du nazisme, Lou, révoltée, se réfugie dans le mysticisme. Ses tableaux, très noirs, symbolisent alors son errance intérieure, et son impossibilité de vivre en tant qu'Allemande en France, en tant que juive sous le régime de Vichy. A la recherche d'elle-même, elle pense pouvoir exorciser ses maux, exprimer sa quête du divin, par la peinture : *« C'est à travers l'art, et lui seul, qu'elle accéderait à Dieu. »* De ses tableaux aux scènes bibliques – elle peint les cavaliers de l'Apocalypse que sont *« Hitler, Mussolini et* « autres » *Franco »* –, à celles des bordels de la vie parisienne, Loulou fascine par ses contradictions.

Après Lou Andreas-Salomé, elle est donc « l'autre Lou » de Rilke. De sa rencontre enflammée avec l'auteur des *Elégies de Duino*, naîtra un livre, *Une image de Rilke* (Mercure de France, 1953). Lou Albert-Lasard traduira aussi sa poésie (*Poèmes*, Gallimard, 1937), qu'elle qualifie de *« tension vers le divin »* : *« Ce n'est pas une réponse, c'est une question, une plainte, un chant... Toute réponse sûre d'elle-même conduit au fanatisme. »* Ce fantôme qui allait *« hanter sa vie »* la laissera certes nostalgique, mais toujours dotée de ce formidable élan de vie, lequel, dans les pires moments – elle fut déportée avec sa fille, Ingo, dans un camp de femmes en France –, lui donnera la force de poursuivre son ultime quête : celle d'une artiste œuvrant sans relâche pour sa reconnaissance.

En toile de fond de cette existence tumultueuse, Nicole Schneegans réussit parfaitement à montrer la naissance et l'importance des différents courants artistiques, en France et en Allemagne, au début du XXe siècle : l'expressionnisme allemand, *« die Brücke »*, le *« Blaue Reiter »*, la nouvelle objectivité, le dadaïsme, le fauvisme, le cubisme... Malgré son aspect « sérieux » (ses notes, son glossaire), le livre évite tout didactisme. Il emporte sans effort tout bon lecteur aimant l'art, l'histoire et la littérature. Lou, *« l'enfant-Moustique »*, comme aimait la nommer son mari, Eugène Albert, provoque chez le lecteur cet irrésistible sentiment d'attachement, ce besoin de lui pardonner ses fautes – sa fille la nomme *« l'Apparition »*. Une destinée hors du commun qui méritait bien qu'on la sortît de son anonymat.

Sandrine Azoulay

Des clés pour l'Europe

En parcourant l'histoire européenne, Jacques Le Goff permet de mieux appréhender les enjeux de demain

L'EUROPE RACONTÉE AUX JEUNES
de Jacques Le Goff.
Images de Charley Case,
Seuil, 96 p., 99 F.
A partir de 11 ans.

Qu'est-ce que l'Europe pour un adolescent contemporain du serpent monétaire, né entre Rome et Maastricht ? Certainement une réalité bien abstraite. La géologie lui apprend la dérive des continents ; la géographie lui enseigne la barrière de l'Oural ; la mythologie lui racontait l'histoire d'une princesse enlevée par un taureau sous les cornes duquel se cachait le roi des dieux. L'histoire contemporaine lui donne probablement le tournis. Combien de pays compte l'Europe ? Six il y a trente ans, douze l'année dernière, quinze aujourd'hui. Et en l'an 2000 ? Combien de Carambar avec un euro ? Les Polonais seront-ils des nôtres ?

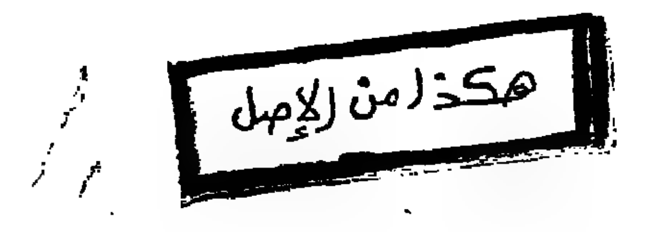
Jacques Le Goff a décidé de s'adresser à la génération pour laquelle l'Europe ne se définit ni comme un continent ni comme un espace économique, mais comme un projet. Dans chaque étape de cette histoire, le médiéviste puise des enseignements. L'immigration, le mélange des peuples ? *« Ce fut une chance pour l'Europe. La "pureté ethnique" que l'on invoque aujourd'hui de façon scandaleuse dans l'ex-Yougoslavie (...) est en général stérile et limitée dans ses aptitudes. »* La citoyenneté européenne ? On la trouve déjà dans l'épitaphe d'un compagnon de Charlemagne : *« L'Italien pleure sur lui, le Franc a le cœur torturé, l'Aquitaine et la Germanie sont en deuil. »* La source de la neutralité suisse ? Il faut aller la rechercher en 1291 avec les fondements de la *Confédération helvétique*. Les velléités de sécession de l'Italie du Nord ? *« N'oubliez pas que l'Allemagne et l'Italie sont encore aujourd'hui des Etats jeunes qui n'ont pas la solidité, la cohérence que la Grande-Bretagne et la France ont acquises depuis le Moyen Âge. »*

UN OUTIL

En guidant son lecteur dans les méandres de l'histoire européenne, Jacques Le Goff s'efforce, en moins de cent pages, de l'outiller pour comprendre les enjeux de l'Europe moderne. S'il ne croit pas à la « fin de l'histoire », il nous démontre avec brio que l'histoire a une *finalité*. Il est aidé pour cela par les spirituelles illustrations de Charley Case, citoyen européen, Belge vivant à Londres, dessinant pour un éditeur français.

On regrettera cependant que Jacques Le Goff omette de présenter à ces lecteurs celui grâce auquel l'Europe peut encore apparaître aujourd'hui comme un projet : l'inspirateur, Jean Monnet. Laissons donc à celui-ci le mot de la fin : *« La meilleure contribution que l'on puisse apporter à la civilisation est d'épanouir les hommes au sein de communautés librement édifiées. Mais, pour y parvenir, il faut se concentrer sur ce seul objectif et ne rien attendre des autres, sinon qu'ils viennent à vous lorsqu'ils constatent que votre volonté est inébranlable. »*

Fl. N.



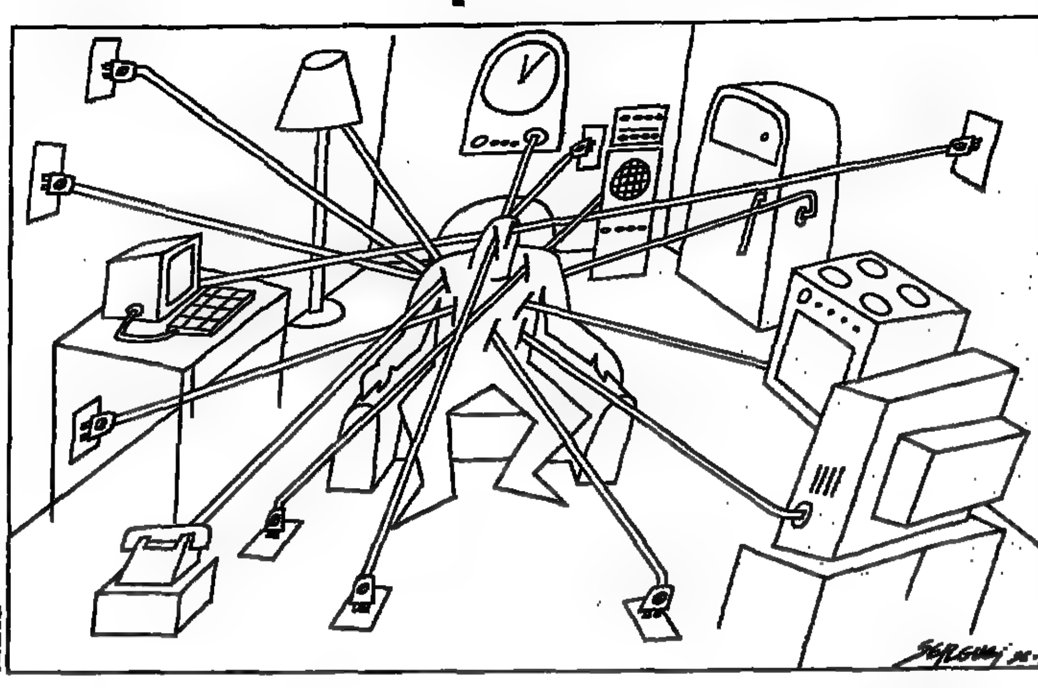
La chronique

de Roger-Pol Droit

Scientifique et barbare

L'HUMANITÉ PERDUE
Essai sur le XXe siècle
d'Alain Finkielkraut.
Seuil, 172 p., 89 F.
(En librairie le 3 octobre.)

Fin du XXe siècle. Regard en arrière : souffrances sans nom et déchaînement de l'inhumain, expansion des savoirs, déferlement de l'électronique. Existe-t-il un commun dénominateur ? La juxtaposition des progrès et des morts est-elle compréhensible ?



SERGUEÏ

Préparons-nous, car nul n'y échappera. Le compte à rebours est commencé, la chasse aux bilans est ouverte. La fin du siècle arrive, avec son défilé de regards rétrospectifs. Nous croulerons bientôt sous une avalanche prévisible d'analyses et de points de vue de toutes natures, raisonnables ou farfelus, statistiques ou spéculatifs, messianiques ou désabusés. On nous prépare du XXe siècle façon guimauve ou fond acide, servi nature ou en sauce, mais de toute façon en larges portions. La grande nausée de l'an 2000 s'annonce. On en fera trop pour tous, petits et grands, frustes ou raffinés. Personne ne manquera de prospectives ni de perspectives. Le changement de siècle et de millénaire, joint à la fièvre commémorative qui sévit déjà, va engendrer de monstrueux raouts récapitulatifs. On voit déjà se profiler les pièces montées invraisemblables, dégoulinantes d'archives et de bons sentiments, que nous vaudra l'étrange mariage du style cybernaute avec l'obsession du rétroviseur.

Du coup, on éprouve une sorte de gratitude envers Alain Finkielkraut. Non seulement il anticipe suffisamment sur ces lourdes festivités pour que certains puissent tranquillement considérer son essai, d'ici deux ou trois ans, comme un classique du XXe siècle, mais encore il fait tenir en peu de pages, à ce propos, une quantité respectable de considérations intelligentes et bien tournées, quoique décousues. On ne sait en effet, en lisant cet ouvrage, s'il faut louer l'auteur d'avoir juxtaposé de judicieuses notations qui donnent, effectivement, matière à penser, ou s'il faut le blâmer de ne rien conclure de net, sauf que ce siècle peut-être fut inutile, et de laisser ainsi son livre en suspens, comme une suite de remarques rhapsodiques plutôt qu'une série d'analyses fortement coordonnées. Qu'est-ce que ce siècle, selon lui ? Une irréparable déchirure de l'humain. Avec les camps d'extermination nazis, l'idée même d'humanité s'est brisée. L'appartenance des individus – par-delà leurs différences sociales ou ethniques – à une même communauté d'humaine condition s'est trouvée défaite. On croyait cette commune humanité définitivement présente au cœur et à l'esprit de tous, elle s'est révélée précaire. On la jugeait devenue indéfectible, elle s'est cassée – au lieu même où la culture paraissait la plus haute et la mieux assurée. Cette fracture est bien autre chose qu'une affaire de cruauté banale. Celle-ci est de toujours et de partout. Le désir d'asservir son semblable, de le plier à sa loi, de le dominer sans merci est la chose du monde la mieux partagée. La barbarie, comme tendance générale, ne fait pas question. Le problème est plutôt de comprendre pourquoi, dans l'Europe la plus moderne, au sein d'une Allemagne savante et raffinée, il a pu devenir impératif de ne plus considérer en aucune façon comme un semblable, s'il était juif, l'individu qu'on avait face à soi. La question est de savoir pourquoi, dans un paradoxale continuité avec Kant - mis à l'envers, retourné en impératif de tuer - le nazisme parvint à imposer ce devoir de résister à la compassion, de faire triompher la volonté impersonnelle de la race et de l'Histoire contre les penchants personnels. *« La violence nazie doit être accomplie non par goût mais par devoir, non par sadisme mais par vertu, non par plaisir mais par méthode, non dans le déchaînement des pulsions sauvages et l'abandon des scrupules mais au nom de scrupules supérieurs, avec une compétence de professionnel et dans le souci constant de l'œuvre à exécuter »*, rappelle Finkielkraut.

D'autres développements sont plus discutables. Ce qui permet de rapprocher nazisme et stalinisme, est-ce principalement le fait qu'ils mettent l'un et l'autre la fabrication volontariste de l'Histoire au-dessus des vies individuelles et des considérations humanitaires ? Et le mouvement humanitaire d'aujourd'hui, qui tente de réparer cette fissure du siècle et croit à *« l'esperanto de la plainte »*, préfère-t-il vraiment les victimes aux hommes libres, les appels au secours aux revendications politiques ? Pour mettre en balance des figures symétriques – des années 20 à 50, le militant qui se croit clairvoyant et devient inhumain, des années 60 à nos jours le médecin compatissant qui préfère demeurer aveugle à la politique –, l'essayiste fait plus ou moins bon marché des nuances et des crises réelles. Son siècle, tout de même, est schématique. On pourrait d'ailleurs en dessiner un portrait tout différent, seulement composé de faits dont Finkielkraut ne souffle mot : l'automobile, *Hiroshima*, la génétique, la biologie moléculaire, la révolution des transports, le développement de l'Asie, l'apparition du sida, la naissance des médias, le terrorisme, l'avancée des démocraties, par exemple et en vrac. Cela n'ôterait rien à la question posée : comment comprendre, depuis la première guerre mondiale, que notre temps soit à la fois scientifique et barbare ?

Le XIXe siècle fut convaincu qu'autant avançait la science, autant reculait la barbarie. Toute notre époque montre que ce n'est pas le cas : l'expansion des savoirs s'accompagne parfaitement d'une sauvagerie accrue, d'une perte de civilisation au sein même de la société scientifique. La plus grande somme de connaissances que l'humanité ait amassée côtoie la plus grande masse de souffrances que l'humanité ait jamais endurée. Les guerres mondiales, les totalitarismes, les massacres et les famines coexistent avec les progrès de la médecine, la croissance des industries, la multiplication des déplacements. Satellites et télévisions en couleurs surplombent les geôles et les chambres de torture. Les bibliothèques croissent au fil du siècle, les musées prolifèrent, les laboratoires deviennent innombrables. Dans le même temps se tendent les barbelés et se creusent les fosses communes.

Comment est-ce possible ? Comment le triomphe de la raison peut-il aller de pair avec celui de la déraison ? Voilà ce que le siècle ne cesse de demander. Freud ou Arendt, et bien d'autres, d'Adorno à Benjamin, se sont heurtés à ce défi. A-t-on réellement trouvé une seule réponse qui vaille ? Rien n'est moins sûr. Nous savons combien le lien que les Grecs jugeaient évident entre savoir et sagesse (le terme de *sophia* désigne à la fois les deux), entre une science et une morale, un exercice de la raison et une maîtrise des instincts, est pour nous totalement défait. Mais nous ne sommes pas encore parvenus à saisir réellement pourquoi. Tout au plus avons-nous pu refuser de fausses solutions, écarter par exemple, entre les connaissances et les malheurs, une relation de cause à conséquence. Les sciences se sont révélées impuissantes à endiguer l'inhumain. Ce n'est pas une raison pour conclure qu'elles le favorisent ! Croire la technique par essence mauvaise et le savant nécessairement fou sont évidemment de grandes inepties.

De telles questions exigent d'être reprises patiemment, et abordées par tous les biais. Au lieu de dépenser en vain tant d'énergie pour commémorer un pauvre changement de chiffre à gauche des millésimes, peut-être pourrait-on s'essayer à réfléchir vraiment, longuement, de par le monde, à ce mystère de notre temps : scientifique *et* barbare. En effet, s'il y a bien une énigme et une tragédie de ce siècle, elles sont là, dans la juxtaposition douloureuse et incompréhensible de tant de savoirs souverains et de personnes déchiquetées.

Le diable à Florence

Suite de la page I

Du même Guichardin : *« A qui accorde assez de prix à l'honneur, tout réussit, car il ne regarde pas à la fatigue, ni au danger, ni à l'argent. Je l'ai montré moi-même dans mes actes, aussi je le puis dire et écrire : les actions des hommes qui n'ont pas cet aiguillon sont vaines et sans vie. »* Et Machiavel, en plus serré : *« Mieux vaut perdre tout valeureusement, que perdre peu au prix de la honte. »*

Il y a donc la Fortune et l'énergie : il faut savoir saisir l'une ou s'y opposer ; il faut alimenter l'autre. C'est une question de décision : *« Qui reste neutre s'attire forcément la haine du vaincu et le mépris du vainqueur. »* Ne pas être aimé n'est pas grave ; ce qu'il faut éviter, c'est d'être haï ou méprisé. D'où la double nature, animale, du Prince : *« Renard pour éviter les pièges ; lion pour effrayer les loups »*. Machiavel n'aime pas qu'on soit inerte et sans armes. L'expression de Mao *« Il faut compter sur ses propres forces »* pourrait être de lui (*« Aide-toi*, écrit-il à son fils, *et tout le monde t'aidera. »*). Mais attention, la force sans la ruse n'est rien, comme le prouve l'exemple d'Alexandre VI, le pape trompeur, que Machiavel, pour cela, admire. Même considération pour les *« prophètes armés »* (Moïse, David, Cyrus, Romulus), ou les grands politiques, toujours en mouvement et imprévisibles, comme Ferdinand d'Aragon : *« Ses actions sont nées de telle manière qu'il n'a jamais, entre l'une et l'autre, donné aux hommes le temps d'agir calmement contre lui. »* Le Prince est l'homme des profondeurs, qui sait manipuler l'apparence. De toutes façons, *« les hommes oublient plus vite la mort de leur père que la perte de leur patrimoine »*. Il suffit donc de ne pas toucher à leurs biens et, si possible, pas non plus à leurs femmes. Le reste, morale, religion, est question de situation et d'appréciation du spectacle : *« Chacun a la capacité de voir, mais peu celle de ressentir ; chacun voit ce que vous paraissez, peu ressentent ce que vous êtes. »* C'est la loi du nombre, donc celle de la puissance. Qui ne se plaît qu'avec le petit nombre ne doit pas se plaindre de ne pas savoir gouverner. Cela n'empêche pas qu'il y a des cas incompréhensibles, Laurent le Magnifique par exemple. Comment un prince de cette envergure, en même temps que les graves affaires qui l'occupaient, pouvait-il être *« porté sur les plaisirs de Vénus »*, aimer la compagnie d'hommes *« facétieux et mordants »* et, plus étrange encore, *« participer à des jeux d'enfants »* avec ses fils et ses filles ? *« On voyait en lui deux personnes différentes comme unies par une impossible jointure. »*

Machiavel est lui-même l'homme de cette *« impossible jointure »*. Il est on ne peut plus moderne, mais, semble-t-il, entièrement tourné vers le passé. Il est grave, et aussi sec, théâtral, comique (*La Mandragore*, sa pièce critique sur les mœurs du temps, n'a pas une ride, pas plus que son *Ane d'or*, parodie blasphématoire de *La Divine Comédie*). Il est intraitable dans les affaires, mais sensible, lui aussi, aux *« plaisirs de Vénus »*. Il est sans illusions, mais fidèle en amitié. Comme le prouvent ses lettres familières, il est seul comme personne, mais il prend le temps de rassurer sa femme et de donner des conseils à ses fils, par exemple étudier sans relâche la littérature et la musique. Il s'explique, d'ailleurs : dans les époques de mouvement et d'innovation, faire l'apologie du passé est un tort (c'est ce que nous appellerions être réactionnaire). Mais si les temps sont misérables, barbares et *« puants »*, alors l'éloge du passé est un acte positif et révolutionnaire, ne serait-ce que pour l'édification des jeunes gens, qui, peut-être, bénéficieront de meilleures circonstances. Nul doute que Machiavel pense être dans une basse époque (que dire de la nôtre), où *« les hommes exceptionnels rencontrent des oppositions dans les républiques corrompues »*. Eh bien, peu importe : il écrit ses *Discours sur la première Décade de Tite-Live*, son *Art de la guerre*, son *Histoire de Florence*. L'avenir jugera. Pour quelqu'un qui a occupé les plus hautes fonctions ; qui a été, ensuite, emprisonné et torturé ; qui est forcé de vivre dans sa maison de campagne, une *« pouillerie »*, que faire d'autre ? Les puissants ne veulent pas de lui ? Il les démontera, les disséquera, et ils ne vivront plus, dans l'avenir, que dans sa syntaxe précise. Dans une lettre fameuse, Machiavel raconte comment il a écrit *Le Prince* en quelques mois. Le matin, il va chasser des grives et parler aux bûcherons de son bois. Ensuite, à l'auberge du village, pour ne pas *« laisser moisir son cerveau »*, il bavarde et il boit, il joue aux cartes, il *« s'encanaille tout l'après-midi »*. Le soir, enfin, il rentre dans son cabinet, il enlève ses habits couverts de boue, il s'habille comme pour aller à la cour et, seul, il entre dans la compagnie des grands hommes de l'Antiquité : *« Là, aimablement accueilli par eux, je me nourris de l'aliment qui, par excellence, est le mien et pour lequel je suis né. »* Il interroge ces témoins invisibles, ils lui répondent. *« Durant quatre heures, je ne ressens aucun chagrin, j'oublie tout tourment, je ne crains pas la pauvreté, je n'ai pas peur de la mort. »*

Ainsi a vécu Machiavel, dans le bruit et la fureur de l'histoire. Il est mort à cinquante-huit ans, dans des circonstances obscures, peut-être empoisonné. J'allais oublier : de temps en temps, pour se détendre, il jouait du luth.

Philippe Sollers

LES RICORDI
de Guichardin.
Traduit de l'italien par Jean Méhu,
Actes Sud, 162 p., 85 F.

LE PRINCE CHRÉTIEN
de Pedro de Rivadeneira.
Traduit de l'espagnol par le Père Antoine de Balinghem.
Fayard, « Corpus des œuvres philosophiques », 600 p., 300 F.

MACHIAVEL ET GUICHARDIN
politique et histoire à Florence au XVIe siècle,
de Felix Gilbert.
Traduit de l'anglais par Jean Viviès, avec la collaboration de Perle Abrugiati,
Seuil, 276 p., 140 F.

Petite histoire de l'hymne du prolétariat

L'INTERNATIONALE
Histoire d'un chant
de Pottier et Degeyter
de Marc Ferro.
Ed. Noêsis, « L'Œuvre »,
112 p., 78 F.

Si *La Marseillaise*, chant martial repris par les peuples en révolte du XIXe siècle, a pu s'imposer comme hymne national en 1880, unissant patrie et République, nation et legs révolutionnaire, *L'Internationale* connut plus de tribulations encore. Composée en 1871 par un communard, ouvrier artisan, franc-maçon et poète, Eugène Pottier, elle ne dut sa diffusion qu'au désintéressement de l'auteur, qui préféra l'impression de ses *Chants révolutionnaires* à l'allocation qui aurait pu le tirer de la misère. Pottier n'entendit jamais l'hymne qui fit sa gloire : lorsqu'un ouvrier lillois, Pierre Degeyter, mit en musique ses *« paroles de feu »*, en juillet 1888, il était mort depuis quelques mois. Parce qu'elle parlait simple et chantait droit, cette marche suscita d'emblée l'enthousiasme du monde ouvrier, qui l'adopta, déclinant très tôt, selon les lieux, les problèmes ou les options politiques, autant de variantes, gages d'une popularité fulgurante. La IIe Internationale en fit son hymne officiel dès 1892, et si la fracture du socialisme à l'heure des sursauts nationalistes de 1914 désavoua le message internationaliste du chant de lutte, le choix qu'en fit la toute jeune République des soviets en janvier 1918 comme hymne national offrit une nouvelle vie à ce chant bien fait pour annoncer l'avenir radieux. Liée à l'aventure communiste, *L'Internationale* suscitera bien des débats – sœur rivale d'une *Marseillaise* trop embourgeoisée – et aujourd'hui un bien bel essai, vif et documenté, de Marc Ferro, pour ouvrir une collection prometteuse.

Ph.J.C.

barbare

Un tour du monde s'achève

Débutée en 1984 sous la direction de Roger Brunet, la vaste aventure de la « Géographie universelle » prend fin. Ambitieuse, exhaustive, une œuvre où se reflète une certaine idée de l'homme

GÉOGRAPHIE UNIVERSELLE
sous la direction de Roger Brunet.
Dix volumes : les quatre premiers, coédition Hachette-Reclus, les six suivants, coédition Belin-Reclus, *chaque volume 480* pages, *485 F,* l'ensemble de la collection 4850 F.

Une belle aventure éditoriale s'achève avec la parution des trois derniers volumes de la *Géographie universelle* de Reclus. Elle commença en 1984 par la création du GIP Reclus. Derrière les sigles se cachaient un subterfuge et un clin d'œil sympathiques. Le groupement d'intérêt public (GIP) s'intitule, en effet, « Réseau d'étude des changements dans les localisations et les unités spatiales », ce qui fleure sa technocratie scientifique en ne voulant à peu près rien dire en bon français. Mais le sigle, Reclus, rend hommage au géographe de la fin du XIX[e] siècle, Elisée Reclus, unique et savant auteur d'une grande *Géographie universelle*. Comme souvent, le jeu des mots résume bien l'essentiel de l'œuvre. De l'organisation, de la technique, du savoir-faire commercial, il en fallait beaucoup pour mener à bien une entreprise *dont la rentabilité ne s'imposait* pas a priori. Mais la *Géographie universelle,* communément appelée *GU,* ne *serait rien* non *plus sans les* références scientifiques, la culture, les connaissances d'une génération de géographes, à l'image des qualités maintenant reconnues à la personnalité emblématique d'Elisée Reclus. Roger Brunet, fondateur et animateur de la nouvelle *Géographie universelle,* a su combiner magistralement l'esprit d'entreprise de l'organisateur et l'activité créatrice de l'homme de science.

En France, trois Géographies universelles ont précédé celle-ci. De 1803 à 1807, Conrad Malte-Brun fait paraître une *« Géographie mathématique, physique et politique de toutes les parties du monde »* dont le titre est tout un programme. Elisée Reclus, de 1875 à 1894, écrit seul une monumentale *Géographie universelle.* Entre 1927 et 1946, les disciples de Vidal de la Blache, Emmanuel de Martonne et Albert Demangeon en tête, prennent le relais, mais avec une œuvre aux multiples auteurs et en vingt-trois volumes. Maintenant, Roger Brunet et les siens présentent en dix volumes la *Géographie universelle* de la fin du XX[e].

Mais quel démon fait ainsi courir endémiquement les géographes français en quête d'une connaissance exhaustive de tous les continents, aussi bien du point de vue de la nature que des sociétés ? Les autres écoles géographiques dans le monde se gardent bien d'une telle entreprise qu'elles doivent juger utopique et fort peu pratique, puisque l'ouvrage à peine achevé devrait être remis à jour.

Roger Brunet dut avoir recours à deux éditeurs successifs pour achever la *GU,* Hachette pour les quatre premiers volumes, Belin pour les six qui suivent. Malgré tous ces obstacles, la *Géographie universelle* est bien là. Œuvre collective mobilisant les talents d'une bonne centaine de géographes francophones au total, deux ou trois d'entre eux assurant la coordination de chaque volume. Travail exhaustif, ne laissant à peu près rien d'obscur dans son parcours, de la France (deuxième volume) à l'Europe de l'Est (dixième volume), de l'immense Chine (cinquième volume) au petit mais très significatif Liechtenstein (une page de l'avant-dernier volume). Edition de très belle allure enfin, associant harmonieusement le texte, clair et aéré, l'illustration géographique, très souvent remarquable et les cartes et croquis, art propre du géographe, particulièrement de l'équipe Reclus.

Le monument est formellement sans reproche. La qualité des connaissances est assurée par celle des auteurs, qui comptent toujours parmi les meilleurs spécialistes de l'espace étudié, pour y avoir travaillé et habité longuement, combinant ainsi l'expérience vécue et savante. A titre d'exemples, l'Espagne de Robert Ferras, le Mexique de Claude Bataillon, la Chine de Pierre Gentelle, ou, dans les derniers volumes, l'Inde de François Durant-Dastés, l'Algérie de George Mutin ou l'Allemagne de Pierre Riquet constituent de véritables modèles de réflexion et *d'exposition.*

Cette *Géographie universelle,* dans l'association de tous ces talents, nous conduit très loin des travaux géniaux mais solitaires des précurseurs, Malte-Brun et Elisée Reclus. Elle marque aussi une profonde rupture avec les classiques de l'école française, ceux de la troisième *GU* de l'entre-deux-guerres, par l'ampleur du travail d'équipe, par les techniques de la cartographie, mais aussi par l'expérience du terrain rendue de nos jours partout possible, alors que les contemporains de Demangeon et de Martonne n'avaient souvent qu'une pratique de voyageurs et parfois même décrivaient (à merveille dit-on !) ce qu'ils n'avaient jamais vu.

Héritiers lointains des encyclopédistes et des siècles de la raison et des Lumières, dans une filiation où Malte-Brun, Reclus, Vidal sont de bons relais, ces géographes sont aussi des hommes de progrès, plus ou moins bouleversés dans les brisures idéologiques de leur siècle, mais essayant toujours de mieux comprendre les espaces qu'ils étudient et les hommes qui y vivent. Ils sont aussi porteurs d'un message scientifique, d'un moment de la connaissance, bien exposés dans le premier volume par Olivier Dollfus dans le « système monde » et par Roger Brunet dans « le déchiffrement du monde ». Ils étudient, dans leurs multiples différences, tous les pays des cinq continents et cherchent même à bien mettre en valeur l'extrême singularité de chaque espace. Ils y réussissent le plus souvent. Mais, loin de renoncer à trouver quelque sens dans ces disparités, comme assez souvent leurs devanciers le faisaient, ils s'appuient sur la méthode systémique, inventent de nouvelles techniques de cartographie abstraite pour aller à l'essentiel (la chorématique) et inscrivent *leur démarche dans une problématique* d'ensemble, des diversités multiples du concret et du vivant à *la compréhension d'un « système* monde » de plus en plus solidaire.

Certes, l'entreprise à ses débuts affichait encore plus d'ambition *« systémique »*, au risque d'ennuyer par trop d'abstraction. L'œuvre a pris de la patine, humaniste et culturelle, de volume en volume. On ne s'en plaindra pas. Mais le message reste limpide. La *Géographie universelle* de Brunet et de ses collaborateurs n'est pas seulement une belle expression, de jolis livres, de solides descriptions. C'est, avant tout, et pour le meilleur, une certaine idée de l'homme sur la terre.

Armand Frémont

La « GU » La *Géographie universelle,* du groupe Reclus, est l'oeuvre d'un réseau d'une centaine de géographes centré sur la Maison de la géographie de Montpellier (17, rue de l'Abbé-de-l'Epée, 34000 Montpellier). Ses dix volumes, parus entre 1990 et 1996, utilisent les techniques contemporaines au profit d'un vaste voyage descriptif et explicatif dans l'ensemble du *« système Monde ».* Le fondateur de cette vaste entreprise est Roger Brunet. La *Géographie universelle* sera présentée au Festival international de géographie de Saint-Dié les 4, 5 et *6 octobre prochain. Thème général du Festival : « Terres d'exclusions, Terres d'espérances ».*

livraisons

SCIENCES HUMAINES

● **LE DROIT DANS LES SOCIÉTÉS HUMAINES,**
de Louis Assier-Andrieu
Il est toujours fécond de sortir une discipline de sa coquille et de l'éclairer par une autre. Anthropologue et juriste, Louis Assier-Andrieu le prouve en analysant le droit et sa diversité à la lumière de l'ethnologie. L'ambiguïté de la loi tient au fait qu'elle est à la fois le reflet d'une situation sociale et qu'elle a une fonction normative. Le mérite de notre auteur est de dégager la spécificité du droit plutôt que sa définition, de le regarder en perspective (transculturelle par exemple) et de lui donner des repères fondateurs (Nathan, 316 p., 145 F).

ESSAIS LITTÉRAIRES

● **LE ROMAN HISTORIQUE : MANN, BRECHT, DÖBLIN,**
de Michel Vanoosthuyse
Ce que Flaubert appelait le « genre historique » est souvent le laissé-pour-compte des études littéraires, même des plus éminentes, à commencer par celles de Lukacs. C'est le point de départ de l'étude de Vanoosthuyse, qui, tente de baliser un terrain encore trop méconnu en se fondant sur l'analyse de trois oeuvres allemandes généralement regroupées sous le terme générique de « romans historiques de l'exil » : *Le Roman d'Henri IV,* de Heinrich Mann ; *Les Affaires de M. Jules César,* de Brecht ; *Novembre 1918. Une révolution allemande,* de Döblin. Le renvoi à des formes antiques variées et bien antérieures au réalisme montre que le roman historique est loin d'être un discours unitaire (PUF, 360 p., 148 F).

MELVILLE, LES ASSISES DU MONDE, de Marc Richir
Herman Melville est une énigme : romancier démiurge, il *« osa »* écrire *Moby Dick* ou l'épopée métaphysique d'un homme – le capitaine Achab – qui prétend rivaliser avec la création divine ; écrivain *« épuisé »* par ce travail titanesque et les difficultés matérielles – inspecteur des douanes à New York, il mourut oublié –, il alla s'abîmer dans *Pierre* ou l'histoire d'un échec. Marc Richir, spécialiste de phénoménologie, fouille, dans cet essai dense et inventif assorti d'un choix de textes, les *« entrailles »* de l'oeuvre de Melville. A la question inaugurale – *« qui es-tu donc, Herman Melville ? »* –, les trois textes fondateurs – *Moby Dick, Billy Budd* et *Pierre* – renvoient l'écho d'un autre mystère insondable, celui des *« assises cachées du monde »*, qu'ils ne cessent pourtant d'interroger... jusqu'au désastre (Hachette, coll. « Coup double », 127 p., 59 F).

ART

● **LA DANSE EN FRANCE EN 1996,** de Dominique Frétard
Le dernier hors-série des Chroniques de l'AFAA, réalisé par notre collaboratrice Dominique Frétard, présente, sous la forme d'un répertoire alphabétique, une centaine de chorégraphes et de ballets qui tournent à l'étranger. Accompagnées d'informations précises (pièces au répertoire, vidéos, etc.), ces fiches sont également un excellent guide pour découvrir la richesse du paysage de la danse aujourd'hui. Diversité des influences, des tempéraments et des formations : beaux-arts, philosophie, architecture, cirque aussi bien que danse classique ou contemporaine. A côté des créateurs apparus dans les années 80, des générations successives, dont la plus jeune, pleine d'énergie, cherche aujourd'hui ses marques (Association française d'action artistique, 244, boulevard Saint-Germain, 75327 Paris Cedex 07 ; tél. : 43-17-83-00).

Kissinger, un regard européen

De Richelieu à Clinton, le secrétaire d'Etat de Richard Nixon relate trois siècles de relations internationales. A l'utopisme américain, il rétorque par le sacro-saint « équilibre des forces »

DIPLOMATIE
(Diplomacy)
de Henry Kissinger.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par *Marie-France de Paloméra.*
Fayard, 862 p, 198 F
(en librairie le 4 octobre)

Sous le titre bien fade de *Démocratie*, Henry Kissinger nous propose une somme que son excessive épaisseur n'empêche pas d'être éblouissante. Bizarrement, il se garde d'en préciser le dessein. A-t-il voulu démontrer une thèse ? Justifier sa collaboration avec Nixon ? Résumer, de Richelieu à Clinton, trois siècles de relations internationales ? Démontrer son don de synthèse (en dix lignes tout est dit sur l'ex-Yougoslavie) ? Etaler son érudition ? Brosser une galerie de portraits, où le grand Frédéric et Metternich côtoient Napoléon III, exécuté, Bismarck, admiré, Gladstone, les deux Roosevelt, Wilson, de Gaulle, Adenauer ? Allez savoir... Mais qu'importe ? Qu'on prenne le temps de le lire minutieusement ou qu'on l'ouvre au hasard, il n'est guère de page de *Diplomatie* où l'on ne trouve plaisir à butiner.

Avec son vieux rival Brzezinski, « le cher Henry » constitue un cas très rare, à l'époque contemporaine, dans la conduite de la politique étrangère américaine. Nombre de ses prédécesseurs ou successeurs étaient des hommes d'affaires, des avocats en cheville avec le *big business*. Lui ne se passionne guère pour l'économie, dont il est à peine question dans ce nouveau livre. Il est fondamentalement resté un intellectuel, comparable à bien des égards à Raymond Aron, un connaisseur de l'histoire et de la psychologie des peuples, d'une rare vivacité d'esprit, et doté de surcroît d'un joli talent de négociateur.

On remarquait surtout, lorsqu'il enseignait à Harvard, son art du *summing up*, son aptitude à présenter la conclusion des discussions auxquelles il participait. Nixon avait repéré ce don quand il a fait de lui son conseiller pour les affaires de sécurité, et plus tard son secrétaire d'Etat. Le trait le plus original cependant, chez un Américain qui a occupé de telles fonctions, c'est sans doute que l'esprit de ce fils d'immigrants juifs allemands qui avaient fui la persécution nazie soit resté à tel point européen.

PROCHE DE LA REALPOLITIK

Non qu'il n'ait pas beaucoup contribué à faire en sorte que les Etats-Unis soient *« plus proches des deux géants communistes qu'eux-mêmes ne l'étaient entre eux »*. Il a été fasciné par Mao, Zhou Enlai et Deng et n'a trouvé nulle part *« d'interlocuteurs plus réceptifs à la diplomatie nixonienne »*. Il sent bien que l'Asie va peser, dans le siècle qui vient, d'un poids considérable. De même s'est-il occupé activement du Proche-Orient, jusqu'à trouver du charme au Syrien Hafez El Assad. Reste que son nouveau livre parle dix fois plus de l'Europe que du reste du monde. Que sa pensée appartient à une école, celle de la *Realpolitik*, qui est fondamentalement européenne. Et surtout que le regard, souvent étonné, amusé ou critique, qu'il porte sur *« l'exceptionnalisme »* de son pays d'adoption est en quelque sorte extérieur à celui-ci.

Sous le titre *Un monde restauré*, Kissinger avait consacré sa thèse de doctorat à Metternich et au congrès de Vienne. Leur œuvre demeure pour lui un modèle, dans la mesure où il s'est agi d'une paix négociée et non, à la différence du traité de Versailles, imposée. Où elle a assuré la plus longue période de paix que notre continent ait connue, les guerres qui l'ont entrecoupée gardant un caractère local. Où elle était basée sur cette notion d'équilibre des forces, qui constitue aux yeux de l'auteur l'alpha et l'oméga de toute politique étrangère digne de ce nom, alors que la plupart des Américains lui *« imputent les douleurs de l'Europe »*. Qu'ils conçoivent leur pays comme le *« phare du monde »* ou comme *« menant croisade »*, ils *« aspirent à un ordre international fondé sur la démocratie, la liberté du commerce et le droit international. Comme aucun système de cette nature n'a encore jamais existé,* écrit Kissinger, *les autres sociétés voient dans cette aspiration, sinon de la naïveté, du moins une utopie »*? d'essence *« messianique »*.

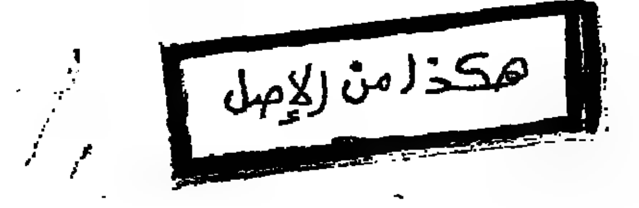
Le président Wilson, père renié par ses compatriotes de la Société des nations, entendait en faire un *« Parlement de l'humanité »*, calqué sur les institutions de son pays. Franklin Roosevelt voulait confier la préservation de la paix à *« quatre shérifs »*, américain, britannique, soviétique et chinois, le premier nommé ayant bien entendu le pas sur les autres. Quant au fameux *« long télégramme »* expédié de Moscou en 1946 par le diplomate George Kennan, sur lequel a reposé, tout au long de la guerre froide, la politique américaine *« d'endiguement »* du communisme, Kissinger y voit *« l'expression la plus achevée de l'optimisme national »*.

Deux présidents seulement ont tourné le dos à cet idéalisme et recherché la stabilité dans l'équilibre des forces : Theodore Roosevelt, le chantre avoué de l'impérialisme, qui recommandait au début de ce siècle de *« parler doucement et [d'] avoir un gros bâton »* et... Nixon, qui a dit un jour : *« Le monde serait plus sûr et meilleur avec des Etats-Unis, une Europe, une Union soviétique, une Chine et un Japon forts, chacun faisant contrepoids à l'autre, ne se dressant pas l'un contre l'autre, en parfait équilibre. »* S'il *« usait du discours wilsonien pour expliquer ses objectifs*, commente son ex-secrétaire d'Etat, *il faisait appel à l'intérêt national pour étayer sa tactique »*. Mais, *« trop cérébral »*, il communiquait mal. Du coup, au fur et à mesure qu'il *« accumulait les succès en politique étrangère, et que les périls qu'elle avait conjurés s'évanouissaient, sa stratégie (et la mienne) suscitèrent des polémiques grandissantes »*.

On croyait se rappeler que les bombardements du Vietnam du Nord et l'intervention au Cambodge avaient déjà suscité de très violentes protestations outre-Atlantique, mais il est vrai que, le Watergate aidant, le Congrès avait fini par rogner au maximum la marge de manœuvre de la Maison Blanche. Finalement, c'est à Reagan qu'il est revenu, à la visible surprise de l'auteur, non seulement de redresser la barre mais de mettre le boxeur soviétique dans les cordes. Son ignorance historique était pourtant abyssale et il n'avait jamais pris le temps d'étudier à fond un grand dossier de politique étrangère. Mais c'était un homme d'intuition, un affectif, qui *« avait le don mystérieux d'unir le peuple américain »*.

Il n'est pas d'hégémonie sans idéologie. Nation d'immigrants, patrie choisie plus encore qu'héritée, les Etats-Unis ne font pas exception à la règle : leurs enfants sont persuadés que si l'on suit leurs *« prescriptions morales »*, on peut *« triompher de l'histoire »*. Kissinger n'en croit rien, qui oppose leur *« pragmatisme dans la conduite ordinaire de leur diplomatie »* à *« l'idéologie »* marquant *« la poursuite de leurs convictions morales historiques »*. On le trouvera tout de même bien discret sur l'égoïsme et le cynisme dont savent faire preuve à l'occasion les responsables américains quand il s'agit de faire prévaloir l'intérêt national – ou l'idée que s'en fait l'électeur...

André Fontaine



ECONOMIE

● par Philippe Simonnot

Pour en finir avec l'Ancien Régime

L'ÉCONOMIE D'ANCIEN RÉGIME
Un monde de l'échange et de l'incertitude
de Jean-Yves Grenier.
Albin Michel, 489 p., 180 F

Entre le féodalisme et le capitalisme existerait-il un régime qui pourrait être autre chose que transitoire ? Oui, répond Jean-Yves Grenier dans un livre fort savant et d'une érudition ébouriffante. Ce régime qui n'est autre que l'Ancien Régime aurait ses propres caractères. Au centre figurerait l'échange, *« seul lien d'observation pertinent pour comprendre l'économie dans sa globalité »*. Dans l'échange se formeraient les salaires, dans l'échange encore se fixerait la valeur de la monnaie, etc.

Cette sphère des échanges serait organisée et contrôlée par le capital. Ce dernier, qui se définit en termes d'avances monétaires, instituerait un rapport de forces; donnant à son détenteur une supériorité dans l'échange. Une telle supériorité se manifesterait en particulier dans la capacité à acquérir de l'information, capacité d'autant plus précieuse que *« l'information,* nous dit l'auteur, *est rare, mal distribuée, souvent secrète et d'autant plus valorisée qu'elle est source de profits importants »*. Le profit se décomposerait en deux parties, l'une se formant avant l'échange en référence à un taux conventionnel, l'autre résultant du jeu et des hasards de l'échange. L'incertitude et le risque seraient en effet les *« caractéristiques fortes »* de l'économie d'Ancien Régime. La conjoncture serait marquée par une instabilité chronique et une grande variabilité dans la longueur des mouvements. Pourtant, cette économie comprend aussi l'univers de la rente foncière, qui traduit l'idéal d'oisiveté de la noblesse, où les incertitudes sont limitées et les prévisions possibles, et *« qui relève moins du calcul et de considérations économiques que d'impératifs culturels et moraux »*.

« Ce monde de l'échange et de l'incertitude » n'est-ce pas le monde de notre économie ?

L'économie d'Ancien Régime serait aussi une économie monarchique, au sens plein du terme. D'abord parce que la monarchie serait garante de la légitimité de la propriété foncière. L'ancienne justification féodale s'estomperait progressivement alors que le fondement strictement économique qui suppose l'équivalence de la terre et du capital ne serait pas encore advenu. *« De fait,* comme le remarque avec pertinence Grenier, *le caractère violent et usurpatoire de l'origine de la propriété foncière, et en conséquence la légitimité qu'elle doit obtenir du système politique, n'a pas échappé aux hommes de l'Ancien Régime »*. Dépositaire de l'intérêt général, le prince disposerait d'une capacité juridique et politique à proposer des normes et des règlements. Intervention protéiforme qui va de la taxation des salaires par un intendant jusqu'à la fixation du prix des draps par le conseil du Commerce. Quant aux nombreuses subventions de l'Etat, elles se situeraient dans le « creux » des insuffisances du capital. Ainsi, *« les grandes dépenses qu'une manufacture engage sont un motif suffisant pour obtenir un privilège royal du fait de l'instabilité des consommateurs »*.

Une fois refermé ce livre épais, difficile, sans aucune concession au lecteur – pas même celle d'un index qui serait pourtant fort secourable – la question posée reste entière. Economiquement, cet Ancien Régime, dont on aurait aimé que l'on nous dise quand et pourquoi il commence, pourquoi et quand il finit, a-t-il vraiment existé ? Ce *« monde de l'échange et de l'incertitude »*, n'est-ce pas le monde de notre économie ? L'omnipotence d'un Etat monarchique et prédateur, entravé de multiples corporatismes, générateur de monopoles, de rentes et de privilèges, nous est-elle vraiment étrangère ? L'information utile est-elle aujourd'hui mieux distribuée que du temps de Louis XIV ?

L'insigne mérite de Grenier est de nous donner à lire ces prophètes si méconnus dans leurs propres pays : Quesnay, Turgot, Cantillon, Boisguilbert, Dupont de Nemours, Le Trosne, Mirabeau (le père du tribun). Encore qu'on eût aimé qu'il fît parler davantage Condillac, immense auteur d'un livre fulgurant *Le Commerce et le gouvernement*. Il eût pu lui servir de mentor dans sa recherche. Quant à Lemercier de la Rivière, que Diderot avait en haute estime, il est passé à la trappe, on ne sait pourquoi.

Tous ces auteurs sont qualifiés de *« préclassiques »* par Grenier en opposition aux *« classiques »* que seraient Adam Smith, Ricardo, Stuart Mill et Marx. Notre auteur, à juste titre, s'insurge contre les interprétations traditionnelles que les classiques ont faites des *« incohérences logiques »* des préclassiques. Mais lui-même reste classique, si l'on ose dire, et comme tel il ne peut reconnaître ni les percées épistémologiques de ces mal-nommés préclassiques, véritables pionniers de l'économie moderne, ni les régressions opérées ensuite par Smith et ses disciples. Du reste, ces *« préclassiques »* ne sont pas tombés du ciel. Pas plus que l'Ancien Régime. Ce sont les continuateurs d'une pensée scolastique, féodale, dont Grenier ne nous dit à peu près rien, et qui avait pourtant tout deviné de la dynamique de l'échange. L'incertitude, l'entrepreneur, le consommateur, le temps et, bien sûr l'échange, tous ces « personnages » de la scène économique repérés au siècle des Lumières vont ensuite disparaître dans la sinistre économie ricardienne dont c'était l'occasion de dire dans quelles impasses elle avait fourvoyé la pensée et à quel point elle était incapable de penser l'économie réelle.

Le mercantilisme, nous dit encore Grenier, était pertinent puisqu'il supposait que dans l'échange il y avait un gagnant et un perdant, et qu'ainsi il ne distinguait pas le politique de l'économique. Mais tous les « préclassiques » n'étaient pas mercantilistes, loin de là ! et les plus grands (Condillac justement) ont vu dans l'échange un jeu où les deux parties étaient gagnantes. Ce genre d'à-peu-près, source de contresens à n'en plus finir, ça vous gâte un livre. Hélas !

PASSAGE EN REVUE

● Terrain

Publiée par la direction du patrimoine, cette revue propose des numéros thématiques et consacre celui de septembre à une ethnologie de l'amour. Pour autant que la structure sociale lui laisse une place. Comment en effet peut-il éclore dans les sociétés où les fiancés sont promis l'un à l'autre depuis l'enfance, par exemple, chez les Bengalis de l'est de Londres. Si la stratégie du choix et l'individualisme régnant impriment leur marque à l'amour moderne, faut-il aller jusqu'à craindre que le domaine amoureux soit menacé par le solipsisme : c'est-à-dire par un amour privé de relation, et qui ne se satisferait que de lui-même ?

Au travers d'enquêtes menées au Brésil, en Vendée ou en Grèce, les contributions viennent vérifier ou infirmer les diverses théories de l'amour produites par les sciences sociales. Celles de Barthes mais aussi celle du sociologue allemand Georg Simmel, qui veut que l'amour repose sur l'échange limité d'informations personnelles et confidentielles. Cette dernière conception ne correspond guère au phénomène du « coup de foudre », ici analysé à partir des archives de Ménie Grégoire, par Smaïn Laacher. De son côté, Sabine Chavlon-Demersay estime que l'amour est désormais préformé par les scénarios des romans et des films (*Terrain*, carnets du patrimoine ethnologique, n° 27, septembre 1996, 80 F).

INTERNATIONAL

● par Michel Tatu

Euroscepticisme américain

FOREIGN AFFAIRS
Septembre-octobre 1996, 7,95 $.

COMMENTAIRE
septembre 1996, Plon, 120 F.

Les Américains n'ont jamais aimé la construction européenne, mais moins par crainte d'une concurrence, comme on le dit parfois, que par scepticisme. Le pragmatisme anglo-saxon n'a jamais vraiment compris le « machin » qu'est la commission de Bruxelles ; il comprend fort mal aussi l'acharnement avec lequel les gouvernements européens, en tous cas les plus importants, mènent aujourd'hui la bataille pour l'euro.

Ainsi, Rudi Dornbusch, professeur d'économie au prestigieux MIT du Massachusetts, estime dans *Foreign Affairs* que cette bataille *« risque d'être l'une des plus inutiles de l'histoire européenne »*. Certes, elle est en passe d'être gagnée, en raison de ce qu'il appelle le *« succès »* du gouvernement français dans sa politique de réduction des dépenses publiques. Mais l'union monétaire, pour devenir plus probable, n'en reste pas moins, selon lui, une *« mauvaise idée »* parce qu'inapte à résoudre le vrai problème, celui de la récession et du chômage.

L'auteur semble ignorer que la monnaie unique est désormais prônée par certains avocats européens de « l'autre politique », soucieux de protéger les économies des fluctuations des marchés financiers. Mais en fait il ne croit pas à cette possibilité. D'abord parce que les fluctuations entre les monnaies reflétaient – au moins en partie – les disparités économiques entre les pays et qu'il faudra bien les remplacer par d'autres variations plus douloureuses, portant sur le marché du travail, les salaires et les prix. Autrement dit, la déflation se substituera aux dévaluations désormais interdites.

Ensuite parce que la nouvelle banque européenne *« sera dès le départ une continuation directe de la Bundesbank, actuel pilier de l'orthodoxie monétaire européenne »* et que cela va durer : tout fonctionnaire nommé gouverneur d'une banque centrale quelconque (y compris à la Fed, la Réserve fédérale américaine) *« devient immédiatement conservateur »*, inapte de penser à autre chose qu'aux taux d'intérêt et incapable *« d'intégrer dans son concept l'idée que les réductions budgétaires exigent une politique monétaire accommodante »*. Rudi Dornbusch conclut en suggérant que les critères de Maastricht devraient être assouplis sur le plan financier et complétés en revanche par un taux maximal de chômage, qu'il fixe à 6 %... Autant dire que la *« mauvaise idée »* n'est pas près de devenir réalité... Même son de cloche chez George Soros, qui se demande dans la même revue si l'Europe *« peut fonctionner »*.

Ce financier qui a bâti toute sa fortune sur la spéculation contre les devises, donc contre les banques centrales, parle d'or lorsqu'il affirme : *« L'économie est une affaire trop importante pour être laissée aux banquiers centraux. »* Il estime lui aussi que l'union monétaire verra bien le jour à la date prévue en raison de la volonté du chancelier Kohl, mais avertit qu'il ne faut pas attendre cette date pour s'attaquer aux vrais problèmes. Faute de quoi, *« c'est contre la monnaie unique que les gens tourneront leur colère et leur frustration pour le chômage. Il pourrait bien y avoir une révolte politique – en particulier en France, dont la réputation est notoire en matière de rébellions – et cela prendra probablement une tournure nationaliste, anti-européenne »*. Entre deux références à la situation de l'entre-deux-guerres, ce keynésien nouvelle manière rappelle que l'économie se gouverne. Il invite l'Allemagne et la France à prendre l'initiative de modifier les critères de Maastricht et à *« lancer dès maintenant un programme coordonné de stimulation »*.

Une réponse encore plus politique donc, que le même auteur, dont on connaît l'intérêt pour l'Europe de l'Est, étend à l'ensemble de la région. Selon lui, l'Europe a manqué le grand tournant de la fin du communisme, amorçant ainsi les déconvenues constatées à partir de 1992 avec le « non » danois au référendum sur Maastricht. Pour George Soros, la raison en est que l'Europe a été construite par des bureaucrates (*« en particulier par les bureaucrates français, dont la réputation n'est pas l'humilité »*) et que ceux-ci *« sont bien connus pour leur incapacité à traiter les changements révolutionnaires »*.

Est-ce la seule explication ? Selon Bernard Lecomte, l'un des principaux responsables de ce « ratage » n'était pas précisément un bureaucrate, mais François Mitterrand lui-même. Dans un article de *Commentaire*, ce journaliste rappelle nombre de faits et de déclarations fort accablants pour la diplomatie française de l'époque, et pas seulement sur le chapitre mieux connu de l'unification allemande. Ainsi du refus opposé par la France le 15 novembre 1989, une semaine après la chute du mur de Berlin, à une réunion anticipée du Conseil européen. Paris ne souhaitait pas, avait expliqué Roland Dumas à l'Assemblée nationale, voir le sommet *« ne s'occuper que d'Europe de l'Est, au détriment des grands sujets »*. Lesquels *« grands sujets »* étaient le projet de charte sociale et le dossier sur l'audiovisuel...

POLITIQUE

● par Gérard Courtois

Fin de République

LES DERNIERS JOURS
de Stéphane Denis.
Fayard, 512 p., 140 F.

On croyait connaître par cœur la trame de ces quelques jours de mai 1958 qui virent le général de Gaulle sortir de nulle part – le désert où il bougonnait depuis des années – pour ramasser un pouvoir en déshérence, réunir les concours nécessaires et reprendre sa marche en avant. La geste gaullienne a tant fait pour imposer ces images de livres d'histoire : la République agonisante, la révolte qui gronde à Alger, le *« régime des partis »* qui s'épuise en ultimes acrobaties, et l'homme du 18 juin sauvant, une nouvelle fois, la France du désastre.

La vie, pourtant, ne s'était pas arrêtée. Le temps était un peu suspendu, certes. Le printemps impalpable. L'air de Paris frémissant de rumeurs et d'attente. Mais, dans les beaux quartiers, la banque tenait toujours le haut du pavé, oubliant un instant les cours du nickel pour jouer à l'infini avec les combinaisons ministérielles, mais tenant le retour du Général pour *« une rigolade »*. Les comtesses trompaient avec assiduité leurs maris, qui le leur rendaient bien. On dînait chez les Béraud. Biaggi complotait. Michel Debré était cloué au lit par une sciatique. Il pleuvait sur le Festival de Cannes. La bataille pour le fauteuil de Farrère, quai Conti, déchaînait le Landerneau des Immortels, sous l'œil las de Mauriac. Dans son bureau chez les Rothschild, Pompidou se laissait séduire par *Bonjour tristesse*. A l'Elysée, *« avec ses chaînes de montre de part et d'autre du gilet »* et son *« crâne en melon »*, le président Coty rebrassait sans grand espoir les derniers atouts de la IVe République. Et le 60 à Colombey restait, plus que jamais, laconique. De tout cela, Stéphane Denis fait un roman brillant, acide, affectueux. Ou plutôt un vrai-faux roman où l'histoire le dispute à la fiction. De tout ce petit monde du Tout-Paris de la politique, de la presse, des affaires, de la culture, bon nombre de personnages sont à visage découvert. Des gaullistes de la première ou de la dernière heure. Chaban-Delmas jouant les filles de l'air, *« un pied dans tous les camps, le cœur ailleurs »*. Roger Frey, qui *« conspirait en variant ses cravates »*. Le mystérieux Foccart, *« les mains croisées sur un petit ventre de représentant »*. Maurice Papon, marmonnant quelques protestations de fidélité au régime et tirant des plans depuis la préfecture.

Mais, surtout, la cohorte oubliée des caciques de la IVe, ministres transparents de cabinets fantomatiques, escouade égarée sans prise sur les événements, l'œil fixé sur Alger et ses ultras, l'oreille tendue vers la Boisserie et son grand muet. Stéphane Denis travaille à la pointe sèche, rehaussée de sanguine. On croise Pleven, cet *« honnête homme, toujours encombré »*. Bourgès-Maunoury, en employé balzacien. Jules Moch, qui retrouve quelques jours les parfums de 1947. Guy Mollet, qui *« manquait de physique, de chance, et de la grâce nécessaire à tout chef de gouvernement »*, quand Félix Gaillard *« n'avait que cette grâce »*.

D'autres acteurs s'avancent masqués ou à demi. François Jardin, alias Mitterrand, croit son heure venue, intrigue, fait plaider sa cause par Jean Ménoul, alias Bousquet, secrétaire général d'une banque d'opérette, L'Union latine. Jardin toujours, dans la coulisse, filant à *L'Express* participer, avec Mendès et le carré des directeurs du journal, à la cérémonie de relecture de l'éditorial de *« Jean-Jacques »*, sous l'œil agacé de Françoise Giroud - Rebecca en pantalon corsaire. Jardin encore, dont *« les formules étaient souvent creuses, mais dont toutes les phrases se terminaient en interrogations, en mystères suspendus comme des balcons d'où il faisait bon contempler la mare des imbéciles »*.

Et, de l'autre côté, cet Olivier Sommedieu, où l'on reconnaît le baron Guichard, jeune, amoureux d'une belle amazone, gardien du temple poussiéreux des bureaux du RPF, habitué à être ignoré, rudoyé même, mais impavide, traducteur des silences du Général, porteur de messages codés, transmetteur de réponses allusives, inlassable [illegible] du grand homme, devinant que *« le grand corps rugissait d'inaction »*, laissant croire, toujours, qu'il savait, même quand le doute l'assaillait.

Pour tous, le temps file. Les jeux sont faits. La fin de partie approche. De Colombey, on fait savoir que l'on se tient prêt à *« assumer les pouvoirs de la République »*. Salle des Quatre-Colonnes, à la Chambre, Jacques Duclos chante *« Il n'est pas de sauveur suprême... »*. Rentrant à Paris, impromptu, dans une 15 CV fonçant à tombeau ouvert, de Gaulle récite son histoire de France et se souvient, comme si c'était hier, de cet autre mois de mai – 1358... Le lendemain, il n'y a plus une invitation pour la séance d'investiture du Palais-Bourbon. Au Sénat, le président Monnerville enfile son habit et apprend par cœur les premiers mots du message du président Coty : *« Dans le péril de la Patrie et de la République, je me suis tourné vers le plus illustre des Français... »* Si la vie politique était un roman, Stéphane Denis serait assurément appelé à de hautes fonctions.

SOCIETE

● par Robert Solé

Citoyenneté sans civisme

LE CIVISME
Sous la direction d'Hélène Bellanger.
Ed. Autrement, Coll. « Morales »,
236 p., 120 F.

Mauvais point pour cet ouvrage collectif, pourtant truffé de commentaires subtils : arrivé à la dernière page, on a besoin de chercher dans le dictionnaire la définition du thème traité. *« Civisme : dévouement du citoyen pour sa patrie »*, affirme laconiquement le Petit Robert. Pour le Larousse, guère plus éclairant, il s'agit du *« dévouement à la collectivité, l'Etat »*. Mieux vaut encore adopter le sous-titre suggestif du volume qu'on vient de terminer, présentant le civisme comme *« vertu privée, d'utilité publique »*.

Une introduction plus simple et quelques lignes de conclusion n'auraient fait de mal à personne. Faut-il rappeler que le pauvre lecteur n'est pas forcément diplômé de l'Ecole des hautes études ? Mais c'est aussi le défaut de ces ouvrages à plusieurs mains : il ne suffit pas de juxtaposer des contributions de qualité pour faire un livre cohérent...

Le civisme, donc, est une notion complexe, que les bouleversements sociaux des dernières décennies ont complètement chahutée. On est loin des vérités rassurantes, ânonnées en classe sous la direction des « hussards noirs » de la République. Deux guerres mondiales sont passées par là. Puis, dans la foulée, la décolonisation, mai 68, le métissage culturel et la crise de l'emploi. Que peut signifier le civisme pour un jeune habitant d'une banlieue sinistrée, membre d'une famille défaite, ayant poussé comme une plante sauvage entre des policiers, des dealers et des éducateurs sociaux ? Même dans les beaux quartiers, cette notion semble d'un autre temps. *« Civil »* est à la mode, *« civique »* fait ringard.

En France, souligne Hélène Bellanger, l'espace social est censé se décomposer en deux entités distinctes : la sphère privée, où des individus défendent leurs intérêts particuliers ; et la sphère publique, où l'Etat sert l'intérêt général. Ce modèle rigide a-t-il contribué à déresponsabiliser les citoyens ? Notre société éclatée et incertaine sur ses valeurs a du mal à développer une volonté de vivre ensemble. Car le civisme ne saurait se limiter à une attitude d'abstention, consistant à ne pas commettre tel ou tel acte qui serait contraire à la politesse sociale : il suppose une adhésion, un engagement, parfois même une rébellion pour défendre des droits essentiels.

De récentes enquêtes d'opinion montrent une France très paradoxale. D'une part, s'y manifeste un relâchement par rapport aux règles, à tous les âges et dans tous les milieux sociaux. Mais, d'autre part, une condamnation grandissante de l'incivisme (vol dans les grands magasins ou fraude fiscale). Cette contradiction apparente est typique d'une crise morale. Bien que plus laxistes, les Français, insécurisés, s'arc-boutent à des valeurs collectives, comme si c'était le seul moyen de préserver l'identité nationale.

L'école de Jules Ferry enseignait le dévouement à la patrie, la probité, le goût du travail, l'amour de la famille et le respect de soi. Cette instruction correspondait à une société idéologiquement unifiée, mise à part la foi religieuse dont il n'était d'ailleurs pas question dans l'enceinte scolaire. Ni croyances ni morale sexuelle : rien de ce que disait l'instituteur ne devait pouvoir être contesté par *« un père de famille s'il se trouvait en classe »*.

Tombée en désuétude, l'instruction civique a été relancée en fanfare par Jean-Pierre Chevènement quand il est devenu ministre de l'éducation nationale en 1984. Cette formation à la citoyenneté, considérée à juste titre comme une matière transversale, existe surtout dans le primaire. Au lycée, en revanche, souligne Jean Geoffroy, *« le terme éducation civique paraît banni, comme si, passé l'âge de quinze ans, on était un peu honteux de parler de civisme autrement que par raccroc »*.

La Sécurité routière ne cesse de questionner l'automobiliste sur son comportement civique. Chaque année, la France connaît un bilan de guerre – plus de 8 000 morts – dont on s'accommode volontiers : c'est la route qui tue, et la route, ce n'est personne. Chacun se persuade d'être un bon conducteur, quitte à s'arranger avec la norme, fixant lui-même sa limitation de vitesse ou inventant la notion de *« feu orange mûr »*... L'une des innovations les plus intéressantes est la conduite accompagnée à partir de seize ans, car elle permet d'impliquer les parents. Ou encore l'apprentissage aux jeunes en difficulté et aux détenus, ce qui fait de l'automobile un instrument d'insertion et de citoyenneté. Ainsi, bien conduire et bien se conduire sont liés, remarque Anne Schaffner.

Quoique modestes, des initiatives de ce genre deviennent essentielles dans une société sans repères, massivement atteinte par le chômage, où le travail ne parvient plus à structurer le savoir-vivre ensemble. Méfions-nous d'une citoyenneté sans civisme. Elle sonnerait le glas de la démocratie.

La Grèce antique, du logis à l'écrit

De la mise en valeur de l'espace aux fouilles archéologiques, deux essais dressent un état des lieux des recherches dans le foyer hellénique. Dans un autre espace, celui de l'écriture, Jean Bottéro, Clarisse Herrenschmidt et Jean-Pierre Vernant montrent toute la valeur du legs oriental

L'ESPACE GREC
Cent cinquante ans de fouilles de l'Ecole française d'Athènes
avant-propos de Roland Etienne.
Fayard, 192 p., 240 F.

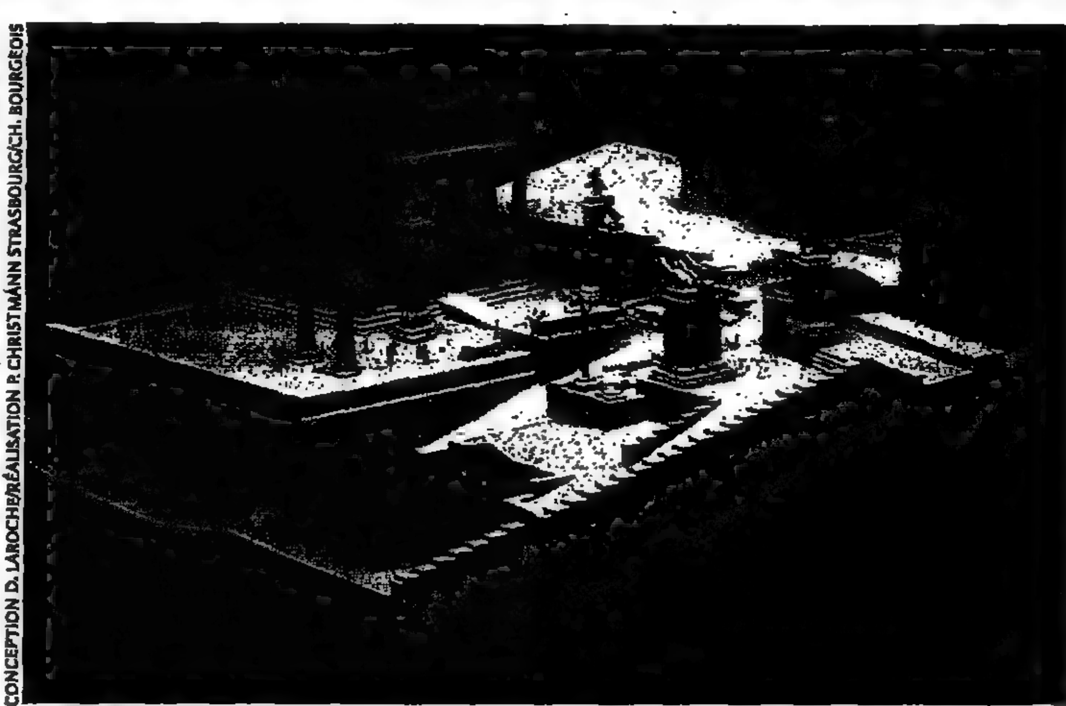
LA GRANDE GRÈCE
Histoire et archéologie
d'Emanuele Greco.
Hachette, 360 p., 80 F.

L'ORIENT ANCIEN ET NOUS
L'écriture, la raison, les dieux
de Jean Bottéro, Clarisse Herrenschmidt
et Jean-Pierre Vernant.
Albin Michel, « la chaire de l'IMA », 240 p., 120 F.

L'Ecole française d'Athènes célèbre ses cent cinquante ans. Née en 1846 de la conjonction inattendue du *philhellénisme romantique* et de la diplomatie antibritannique, l'EFA constitue la plus ancienne institution scientifique française à l'étranger. A l'occasion de cet anniversaire, Fayard publie un beau volume qui expose quelques aspects des récents travaux de *l'Ecole, en privilégiant* les grands sites où elle est présente parfois depuis plus d'un siècle : Malia, Delphes, Délos, Thasos, Argos, Philippes, sans oublier l'hellénisme chypriote d'Amathonte.

L'espace, sous toutes ses formes, sert de trait d'union entre les *études rassemblées ici* : espace du territoire dont l'exploration minutieuse met en relief aussi bien les subtilités de la mise en valeur que les interdits religieux, obstacle à une exploitation systématique ; espace de la ville où l'on voit peu à peu s'organiser un urbanisme soucieux certes de *s'adapter* au relief, mais plus encore respectueux des contraintes du politique et du religieux. Cette série d'études constitue une belle illustration des préoccupations actuelles des archéologues de l'EFA, éloignés de la seule mise en valeur d'une archéologie monumentale. D'où vient alors *l'insatisfaction partielle* que l'on ressent en arrivant à la fin de l'ouvrage, malgré le plaisir procuré par un texte richement *illustré* ? Peut-être du fait que si chaque auteur décrit avec compétence le site dont il a la charge, c'est au lecteur seul de faire émerger les conclusions proprement historiques qui se dégagent de l'ensemble. Le lecteur cultivé devra donc faire un effort *supplémentaire* pour *mesurer* tout l'intérêt du travail accompli par les locataires de la vieille dame d'Athènes.

C'est un peu le même sentiment que suscite la lecture du livre d'Emanuele Greco, l'un des meilleurs spécialistes de l'hellénisme de l'Italie du Sud. De Naples à Crotone, de Messine à Tarente, fleurit une telle quantité de cités *grecques* que la région entière put apparaître comme une nouvelle Grèce, la Grande Grèce. Il manquait une synthèse en français sur ce sujet en constant renouvellement. Or, malgré son intérêt scientifique, le livre de Greco ne la réalise pas. Excellent connaisseur des *données* archéologiques les plus récentes, le professeur de Naples entend faire table rase des idées reçues, des schémas préconçus, des généralisations dangereuses. Plutôt que d'offrir au lecteur un large panorama des questions et des débuts de réponses que suscite l'archéologie, il préfère avancer à pas lents. D'où l'impression de lire une succession de notices archéologiques dont les conséquences historiques n'apparaissent pas toujours clairement au profane. Certes, *« dans chacune de ces régions, les résultats sont différents, en raison non seulement de la variété des traditions locales, mais bien aussi de la diversité de la culture grecque elle-même : la "grécité" comme bloc monolithique existe uniquement dans un imaginaire moderne teinté de romantisme ».* Mais si la généralisation est haïssable, elle se distingue de la synthèse qui vise à mettre en évidence les problématiques historiques, les lacunes de la documentation, les divergences des interprétations. Or, en adoptant un plan qui privilégie la géographie, l'auteur favorise l'érudition, voire le catalogue, au détriment de la réflexion historique. Pourtant, par la richesse des informations, qui pourra désormais se passer du « Greco » pour s'informer sur l'hellénisme occidental ?


CONCEPTION D. LAROCHE/RÉALISATION P. CHRISTMANN STRASBOURG/CH. BOURGEOIS
L'espace sacrificiel du sanctuaire d'Apollon à Delphes

Après autant de pages savantes mais parfois pesantes, quel bonheur de plonger dans l'élégant essai de trois savants qui savent dominer leur érudition – immense – pour exposer avec une rare clarté combien nous sommes redevables à l'Orient mésopotamien, iranien, ouest-sémitique et grec. Chacun, dans un style différent, fait comprendre de façon sensible comment les peuples du Proche-Orient contribuèrent à cette intelligence du monde sur laquelle se fonde la civilisation occidentale.

Jean Bottéro *se* fait conteur pour montrer comment l'écriture, née du besoin de dénombrer, finit par servir à organiser l'univers des dieux et des hommes, à fixer les mythes et les croyances, à favoriser la diffusion des idées par la possibilité nouvelle qu'elle créait des échanges à longue distance. Infatigables faiseurs d'inventaires, les peuples qui se succédèrent en Mésopotamie se sont ainsi *« donné le moyen de fixer, de mémoriser et de diffuser à l'infini et, de la sorte, d'approfondir et de perfectionner continuellement ce qu'avait découvert et élaboré l'esprit de [leurs] têtes pensantes ».* Ils jettent les fondements sur lesquels construisirent plus tard les Grecs, dont Jean-Pierre Vernant montre que l'apport fondamental reste celui d'avoir rendu l'écrit accessible au plus grand nombre et, en cela, d'avoir placé *toute* idée au *centre* d'un débat possible. Car la possibilité de conserver la trace de ce qui se pense et se dit révolutionne la notion même de la pensée : chacun peut à son tour s'en emparer, pour l'adopter ou la rejeter, la pervertir ou l'améliorer. L'idée de progrès eût été inconcevable sans l'accès d'un grand nombre à la lecture.

Mais Clarisse Herrenschmidt rappelle que rien n'est linéaire dans les évolutions, ni inévitable. Ainsi les proto-Elamites adoptent l'écriture, puis l'abandonnent lorsque s'effondre le système de la cité-Etat qui l'avait vu naître, alors que les Elamites contribuent à détacher la langue de l'écriture tout en conservant un système d'écriture bien plus complexe que d'autres peuples contemporains. La simplicité ne s'impose pas à tous : à une époque où l'écriture alphabétique est largement répandue, le vieux-perse fait *« la synthèse de tout ce qui était graphiquement accessible aux Perses... du cunéiforme, de l'idéographique, de l'alphabétique ».* C'est que les besoins de chacun ne sont pas identiques. Ainsi *« l'écriture vieux-perse porte en elle le reflet de l'Empire achéménide qui s'identifiait au monde habité, ce qui n'est nullement contradictoire avec son caractère d'écriture quasi privée du roi achéménide, car elle n'a à peu près servi qu'à éterniser la parole royale ».* De fait, le perse ne sert jamais à l'administration ou à la pratique du pouvoir pour lesquelles on préfère l'araméen ou l'élamite.

On est bien loin de la conception grecque – contemporaine. Si *« la parole échangée sur la place publique n'a plus la même vertu décisoire que celle d'un roi ou d'un prêtre, elle n'a pas non plus la valeur d'une révélation du vrai »* et c'est la seule cohérence du discours qui doit apporter la preuve de sa véracité.

La possibilité de discuter fonde la liberté, du moins pour les hommes reconnus comme membres du groupe. Car *« inventer le citoyen libre, c'est inventer en même temps l'esclave ».* Dans cette libération d'une partie des hommes, l'écriture a joué un rôle primordial. Vernant, en exaltant les innovations grecques, ne renie rien de l'héritage mésopotamien et confirme combien il serait urgent que l'étude de la Mésopotamie et de la Syrie aux IIe et Ier millénaires – à qui nous devons tant – remplace enfin dans les programmes scolaires celle de l'Egypte, exotique et passionnante certes, mais dont nous sommes si peu les héritiers.

Maurice Sartre

Dans le « terreau » des mythologies

Du mythe à la réalité, Richard Buxton tente de cerner au plus près le contexte d'où émerge la culture mythologique grecque

LA GRÈCE DE L'IMAGINAIRE
Les contextes de la mythologie
(Imaginery Greece. The Contexts of Mythology)
de Richard Buxton.
Traduit de l'anglais
par Micheline Wechsler-Bruderlein,
La Découverte, 288 p., 169 F.

Comment interpréter le monde mythique ? Question apparemment simple, mais en réalité infiniment complexe. Car elle oblige le chercheur à trouver une route sûre dans un domaine sans repères, situé quelque part entre les nuages de l'imaginaire et la terre ferme du réel. Dans cet ouvrage paru en 1993, Richard Buxton, professeur de grec ancien à l'université de Bristol, *s'efforce de régler* ce problème en tentant de rapprocher l'aspect insaisissable de la légende de ce qui est connu dans le contexte où elle s'inscrit. Il constate qu'en examinant la culture de la mythologie dans la vie quotidienne – modes et fonctions de sa narration, ses représentations dans le monde de l'art, les caractéristiques de la société qui l'entourait – nous pouvons mieux évaluer la distance qui sépare la fantaisie du récit de la vie réelle. D'abord, le lecteur est invité à voir le *symposion* et le *leschai*, sites de rassemblements publics où des poètes itinérants racontaient des poèmes lyriques fantastiques au sujet des dieux et des monstres, des héros et des femmes, émerveillant leurs auditeurs en même temps qu'ils leur donnaient des leçons de morale, d'histoire et de politique. Puis, l'auteur nous fait découvrir le paysage, la religion et la famille dans la mentalité grecque, pour aboutir à une discussion sur les perspectives, selon les principaux acteurs – orateurs et *critiques* –, de la mythologie en tant que genre esthétique. A côté de descriptions des techniques poétiques, des différents genres du récit et des évolutions dans la narration, on est initié au foyer antique, à l'autel sacrificiel, et au mystérieux *oros* (montagne), demeure de monstres fantasmagoriques associée à la folie et à la terreur. L'auteur remue ciel et terre pour *donner une image* précise de la culture mythologique. Hommes, femmes, enfants, anciens, dieux, héros, monstres sont ses sujets. Il se concentre en particulier sur les femmes, souvent marginalisées dans la culture mythologique. Et Buxton d'invoquer une multitude de sources textuelles, récits mythologiques fixés du VIIIe au IIIe siècle avant notre ère.

Et c'est sa capacité de démystification qui est l'atout principal de cet ouvrage. Pour l'historien des *mentalités, c'est un livre à ne pas* manquer. Cependant, pour les amateurs de la théorie littéraire, ce n'est peut-être pas la meilleure source à consulter. Priorité est donnée à l'historicité admise. Bien que ce livre soit nourri de références sociologiques, anthropologiques, littéraires et théoriques, l'auteur est relativement circonspect quant aux assertions qu'il juge de nature trop téméraires, sans *« preuves »* historiques suffisantes : il en paraît sec à certains *endroits*. Débordant de notes et de références, ce livre d'une érudition remarquable convient mieux au lecteur déjà intéressé par la mythologie et son appareil critique.

Erick Bergquist

★ Signalons la publication en « Bouquins » de *Cultes, mythes et religions* de Salomon Reinach. Sous ce titre ambitieux, le célèbre archéologue, qui s'illustra aussi dans la défense de Dreyfus, a livré en cinq volumes, entre 1905 et 1923, plus de cent soixante études, concises et vivantes. L'extraordinaire travail *d'édition que propose aujourd'hui* Hervé Duchêne pour cette très large anthologie recomposée par thème et complétée par un état actuel des questions soulevées par Reinach devrait sortir ce chercheur pionnier d'un injuste oubli (Laffont, 1350 p., 169 F).

Alix aux pays des merveilles

Album de retrouvailles pour Jacques Martin et son jeune héros gaulois qui nous conduisent une nouvelle fois en Egypte

Ô ALEXANDRIE
de Jacques Martin.
Casterman, 48 p., 52 F.

Retour aux sources, cap sur le Nil. Pour la nouvelle aventure d'Alix, Jacques Martin renoue avec la fascination égyptienne (*Le Monde* du 13 septembre). *Ô Alexandrie* est un album de retrouvailles : troisième étape du jeune Gaulois en terre pharaonique, l'aventure fait réapparaître *Senoris, chef* des archers royaux dans *Le Sphinx d'or*, le Nubien Qâa, survivant de la fantaisiste lignée royale des Menkhara, dont Enak, indispensable compagnon d'Alix depuis l'opus 2 de la saga, semble un autre descendant (*Le Prince du Nil*). Seule nouveauté, la confrontation espérée avec la *« redoutable »* Cléopâtre. Au cœur de l'intrigue, un trésor vieux de quatorze *siècles et un monument* : le *temple* de Déir el-Bahari, qui abrite la sépulture d'Hatshepsout. Bas-reliefs et inscriptions du sanctuaire racontent l'expédition entreprise sous son règne vers le pays de Pount, dont les richesses excitaient la convoitise des pharaons. Martin exploite au mieux ces données historiques, tant dans la conduite du récit que dans sa traduction visuelle. *Car si Alix* est depuis longtemps devenu une référence commode pour les professeurs de collèges, certaines critiques, aux limites de la cuistrerie, ont pointé des erreurs flagrantes (anachronismes archéologiques, code vestimentaire ou coloré fautif). Martin a entendu ces remarques peu amènes et l'archéologue le plus scrupuleux peut sans crainte entreprendre *ce voyage d'Egypte*, qui doit sans doute beaucoup à l'adaptation vidéo que fit Pierre Fournier du *Prince du Nil*, comme aux « Voyages d'Orion », collection de planches, dues à Martin lui-même, reconstituant minutieusement les lieux antiques sans personnages ni prétexte héroïque. Cinq titres parus à ce jour (éd. Orix), dont le premier, avec Rafael Morales déjà qui signe les décors de *Ô Alexandrie*, est consacré à *L'Egypte* (1992). Est-ce cette rigueur accrue qui souligne la désespérance du message d'un album bien sombre ? Mais l'Histoire n'est pas une école d'optimisme.

Philippe-Jean Catinchi

L'EDITION FRANÇAISE

● **Barthes à l'IMEC...** L'ensemble des archives de Roland Barthes a été confié à l'Institut Mémoires de l'édition contemporaine (IMEC) par son frère, *Michel Salzedo*. Ce fonds ouvert à la recherche comprend les manuscrits des principaux articles et ouvrages de l'écrivain, ainsi que ses dossiers professionnels, carnets, fichiers, notes préparatoires des différents séminaires et écrits, correspondance, et un important ensemble iconographique. L'IMEC réfléchit à la conception d'un *« hypermédia d'archives »*, conduite avec le soutien du CNRS et la collaboration des éditions du Seuil, qui viennent d'achever la publication des *Œuvres complètes* de Roland Barthes.

● **... qui ouvre un site à Caen.** L'IMEC va créer un nouveau site d'activités, en plus de celui de Paris, à proximité de Caen, dans les murs de l'abbaye d'Ardenne (XIIe siècle), propriété du conseil régional de Basse-Normandie. Déjà partiellement rénové, le site sera réhabilité en fonction des besoins de l'IMEC, la fin des travaux étant prévue pour 1999. Il permettra à l'IMEC, *qui réunit l'un des premiers ensembles d'archives littéraires françaises* et dont le développement s'est accru ces dernières années, de pourvoir à son manque d'espace. *Le ministre de la culture, Philippe* Douste-Blazy, considère ce projet comme *« une des priorités »* de son ministère pour les années à venir.

● **Collection multilingue.** Les éditions AIOU, fondées en 1992, créent « Le tourbillon suspendu », une collection multilingue où se rassemblent des poèmes venus de tous les pays du monde et publiés sans traduction, dans leur langue originale. Selon Jean Monod, le directeur de la maison, *« cette collection répond à un besoin : la poésie est une affaire internationale, et il s'agit de publier rapidement (dans les quinze jours) des textes récents, qu'ils soient écrits par des Suédois, des Australiens, des Zoulous, des Indiens ou des Jivaros »*. De petit format (20 pages, dont 16 de texte), quatre titres sont déjà parus, dont *Sez You*, de l'Américain Cid Corman, *Indio de mierda*, du Panaméen Arysteides Turpana, ou *X comme*, de Jean Monod lui-même, qui définit cette collection comme *« l'idée d'une expérience, dont la formule n'est pas définitive »* et qui n'exclut pas de reprendre, dans une autre collection, certains de ces titres en traduction. Ce sera « Le tourbillon reparti ». En attendant, ces textes, essentiellement vendus à l'étranger, ont leur correspondant français dans une revue annuelle, la revue *AIOU*, dont le numéro 12 paraîtra en octobre (48330 Saint-Etienne-Vallée-Française, Tél. : (16) 66-45-71-21. Diffusion artisanale.

● **Deux nouvelles collections aux Presses de Sciences-Po.** Pour la rentrée, les Presses de Sciences-Po lancent deux collections, à un format et à un prix « poche ». La collection « Références » est remaniée, s'enrichissant notamment d'une nouvelle série, « Références inédites », qui rassemblera des synthèses sur un thème ou une discipline précise. La seconde collection, « Sciences-Po langues », se veut plus pédagogique : elle vise à transmettre le savoir-faire de l'IEP aux étudiants et aux professionnels.

Rideau sur Le Divan

Fondée autour de 1910 par Henri Martineau, la librairie de Saint-Germain-des-Prés devrait fermer prochainement ses portes pour rouvrir... comme magasin de haute couture. Gallimard, son actuel propriétaire, est en passe de la concéder à Christian Dior

La rumeur courait pour La Hune depuis plus d'un an, mais c'est la librairie *Le Divan, son célèbre* homologue dans le même quartier de Saint-Germain-des-Prés, qui fermera ses portes la première. Chez Gallimard, propriétaire du Divan depuis 1957, on assure prudemment que *« des négociations sont en cours mais que rien n'est encore fait »*. Du côté de Christian Dior, curieusement, la transaction semble susciter nettement plus d'enthousiasme, sinon une certaine fierté : on vous annonce d'une voix guillerette, pour mai 1997, l'ouverture de deux nouvelles boutiques rue de l'Abbaye, l'une pour le prêt-à-porter masculin (Christian Dior Monsieur), dans les anciens locaux du coiffeur Claude Maxime, l'autre pour le prêt-à-porter et les accessoires féminins, *« à la place de la librairie qui jouxte Claude Maxime »*. Le Divan, donc. Puis, à son tour, Dior se rétracte : on avait parlé trop vite. Pour *« la deuxième boutique »*, rien ne peut être annoncé avant janvier 1997.

Au Divan, en attendant, le mot d'ordre a été donné de faire comme si de rien n'était, mais certains signes ne trompent pas : les livres commencent à s'espacer *sur les rayonnages, faute de réassort*, et le traditionnel inventaire annuel de début janvier a été exceptionnellement renouvelé au mois de mars. Ça sent la fin, comme on dit. Gallimard aurait déjà signé la promesse de vente du droit au bail concédé par la Ville de Paris, abandonnant à Christian Dior le local du Divan pour une somme supérieure à 11 millions de francs. Des liquidités *évidemment tentantes*, étant donné les faibles marges dégagées par toute librairie de qualité, *exigeante tant sur les nouveautés* que sur le fonds. La tradition exemplaire du Divan, fondé autour de 1910 par le stendhalien Henri Martineau, sa place dans l'histoire culturelle, son emplacement de premier ordre au cœur de Saint-Germain-des-Prés, et de surcroît le loyer peu élevé que la librairie acquittait, tout cela n'a donc pas suffi à retenir le plus prestigieux éditeur français.

« Mon souhait est de conserver cette librairie dans de bonnes conditions... ailleurs », finit par reconnaître Antoine Gallimard, PDG du groupe qui porte son nom. *« Le maintien d'une librairie à Saint-Germain devient problématique : le chiffre d'affaires du Divan, qui avoisine les 5 millions de francs* (pour une surface d'environ 85 mètres carrés), *est en régression de 10 à 20 % par an depuis deux ou trois ans. »* Prenant soin de préciser que la possession d'une librairie générale de qualité ne présente aucun intérêt économique ou stratégique, Antoine Gallimard réaffirme cependant son attachement aux librairies du groupe (Gallimard possède, outre Le Divan, trois librairies à Paris – *boulevard Raspail, place Clichy* et face au Palais Royal (Delamain) –, trois à Strasbourg et deux à l'étranger), et assure ne renoncer au Divan que pour investir ailleurs, *dans un espace plus* grand : cela devrait se situer dans le XVe arrondissement, *« excellent, d'après nos études : il semble que là, au moins, les gens vivent leur quartier. »*

La fermeture du Divan s'inscrit dans un double contexte : celui de la crise qui, au cœur de l'édition française, ne cesse de frapper les librairies *depuis une vingtaine* d'années, et celui de la disparition progressive d'un lieu symbolique de la vie intellectuelle parisienne, Saint-Germain-des-Prés. *Désertification culturelle, surproduction* et concentration éditoriales, concurrence de la Fnac, l'activité de la librairie traditionnelle, qui exige des compétences inversement proportionnelles à la rentabilité, se trouve en France dans une situation alarmante. Pour le reste, que l'avenue Montaigne se soit mis en tête de coloniser Saint-Germain-des-Prés – Louis Vuitton y possédant déjà deux magasins, Giorgio Armani s'installant bientôt à la place du Drugstore, fermé au mois de janvier, Cartier à celle du disquaire Raoul Vidal, Christian Dior au Divan, et la ronde n'est pas finie –, cela fera verser *aux uns des larmes de crocodile*, aux autres des larmes vraies de nostalgiques envers un quartier qui, s'il a oublié depuis longtemps sa ferveur des années 50, *n'en reste pas moins un* lieu encore un peu préservé pour la vie intellectuelle et le charme parisien tout court.

DES CRAINTES POUR LA HUNE

« A Saint-Germain, il n'y a guère que l'église qui n'ait pas encore reçu d'offre d'achat », résume, fataliste, Pierre Cohen-Tanugi, directeur *général* de Gallimard. Parmi les plus grands de l'industrie du luxe, Hermès aurait en effet offert à Flammarion, qui possède la librairie La Hune – y compris les murs –, la *somme rondelette* de 60 millions de francs (l'équivalent de plus de trente ans de bénéfices !). Là encore, la tentation est grande. *« Vous trouvez ça tentant ? Moi, ça ne me tente pas »*, répond Jean-Noël Flammarion, directeur des librairies Flammarion, sans se montrer optimiste pour autant : *« Le problème n'est pas là. L'histoire de La Hune est terminée, non par rapport à La Hune, mais par rapport à la transformation du quartier. La Hune au milieu de la place Vendôme, ça n'a aucun sens. Je n'ai aucune envie de la vendre, mais je n'exclus pas de déménager. Il vaut mieux continuer l'histoire de La Hune ailleurs plutôt que rester là et mourir. »* Unique, elle aussi, par son histoire et sa situation, entre les cafés de Flore et des Deux Magots, La Hune avait été sauvée une *première fois*, comme toutes les librairies de taille moyenne, par la loi Lang sur le prix unique du livre. Mais, depuis cinq ans, les affaires ne s'arrangent *pas* : les bénéfices *diminuent* (de 2,3 millions de francs en 1990 à 1 million prévu pour 1996, malgré un chiffre d'affaires stagnant autour de 25 millions, pour une *surface* de 180 mètres carrés). L'effet de la fermeture du Drugstore, avec son tabac et son cinéma, se font déjà sentir, enlevant à La Hune, ouverte jusqu'à *minuit*, la clientèle *nocturne* qu'elle attirait.

Qui a pondu, ou pondra, l'œuf ? Antoine Gallimard justifie l'abandon du Divan par la transformation préalable du quartier, *désolé* de ne pouvoir *« jouer au dernier des Mohicans »*. Mais n'est-ce pas, au contraire, la fermeture du Divan qui sera l'origine radicale de cette transformation, via un processus de réaction en chaîne ?

« L'essentiel est que les deux autres librairies du quartier, et surtout la plus ancienne, Le Divan, se maintiennent, prévient Jean-Noël Flammarion. *Sinon... »* Autrement dit : c'est mal parti. Du côté des voisins, on tient encore bon. A L'Ecume des pages – librairie voisine de La Hune, de l'autre côté du café de Flore, autrefois spécialisée dans les ouvrages médicaux et convertie en bonne librairie générale –, on se déclare bien décidé à ne pas lâcher prise. Un peu plus loin, dans le quartier de Montparnasse, la très belle librairie Tschann serait, elle, en passe d'être vendue. Mais, à la différence de Gallimard, son directeur, Jérôme Grossman, entend la céder à la seule condition que le futur propriétaire la maintienne en l'état, en en préservant intégralement l'esprit. Quant aux autres lieux culturels de Saint-Germain-des-Prés, tels la galerie La Hune-Brenner ou le cinéma d'art et d'essai, la fermeture du Divan, à long terme, pourrait bien leur être fatale. *« Il manque à l'arsenal patrimonial la protection non seulement des lieux, mais des activités »*, plaide Jean Henochsberg, directeur du cinéma Le Saint-Germain-des-Prés. Peut-on concevoir, sans entraver la liberté commerciale, une législation adaptée qui endiguerait la disparition de ce qui, dans le patrimoine, est le moins définissable et le plus fragile, à savoir l'esprit des lieux de mémoire et leur cohérence ou, du moins, les secteurs sensibles tels que la librairie ? Pour Le Divan, en tout cas, c'est fichu. Pour le reste, il est temps, plus que jamais... d'acheter des livres.

Marion Van Renterghem

L'éditeur insomniaque

Il a trente-quatre ans et travaille toutes les nuits dans une banque, depuis l'âge de dix-huit ans. Il est gardien. Solitaire, insomniaque, jouissant du calme absolu de la nuit, il travaille sur son ordinateur portable et fabrique des livres, dans ce lieu inhabituel. Son employeur le sait et c'est avec embarras que ce singulier veilleur de nuit est parfois présenté aux clients de la première heure. Il s'appelle Didier Devillez, et ce nom est devenu, pour l'édition belge, un symbole d'exigence et de qualité.

C'est par amitié pour Arié Mandelbaum, dont il fut le secrétaire épisodique, qu'il s'est lancé, en 1991, dans l'édition, en réalisant tout d'abord un album de Bernard Noël consacré à ce peintre, puis un autre sur l'œuvre gravé de Stéphane Mandelbaum, fils d'Arié, lui-même peintre, proche de l'esprit de Pasolini et du trait de David Hockney, et disparu tragiquement à l'âge de vingt-cinq ans, assassiné. C'est en 1992 que parut ce deuxième livre, avec un texte de Marcel Moreau.

Depuis, Didier Devillez publie des classiques du surréalisme belge et du surréalisme tout court, dans toute une série de fac-similés, avec notamment des textes de Marcel Lecomte, Paul Nougé, René Magritte, Jean Scutenaire, Camille Goemans, mais aussi André Breton, Robert Desnos, Benjamin Péret, Francis Picabia et plusieurs recueils ou revues réédités : *Œsophage, Marie, Distances, Mauvais temps, Variétés, L'Invention collective.* Outre des monographies sur de grandes figures de l'art et de la littérature belges (Paul Nougé, Magritte, Henri Michaux) et sur le Bauhaus, Didier Devillez choisit de jeunes écrivains dont il publie les premières œuvres dans des éditions élégantes et discrètes : François Muir, Yves Wellens, Marcel Mariën, Irène Hamoir.

La rentrée d'automne 1996 réaffirme ces orientations. Fidèle à ses jeunes auteurs, il poursuit la publication de leurs œuvres : le deuxième ouvrage d'Yves Wellens, *Contes des jours d'imagination*, et un recueil de poèmes de François Muir, *L'Hypothèse du miroir*. Suivront la réédition du *Catalogue Samuel* (1928) en fac-similé et une anthologie sur *E. L. T. Mesens et la musique*.

Par ailleurs, Didier Devillez est tombé amoureux de Tanger et de l'œuvre du marocain Mohamed Choukri, ami de Paul Bowles et de Jean Genet (jusqu'ici publié chez François Maspero et au Seuil). Il décide de proposer simultanément un roman, *Zoco Chico* (traduit de l'arabe par Mohamed El Ghoulabzouri, 160 p., 100 F), situé dans les années 70 sur la place centrale de la médina de Tanger, et l'émouvant témoignage que Choukri écrivit, en 1993, *Jean Genet (suite et fin)* (20 p., 35 F). Il espère que ces noms, plus familiers aux lecteurs français, éveilleront la curiosité sur le reste de sa production qui désormais est diffusée en France par W+B, 46 rue Quincampoix, 75004 Paris.

René de Ceccatty

A L'ETRANGER

Shakespeare, tel qu'en lui-même

Les éditions Norton viennent de publier à 3 500 exemplaires, en fac-similé, ce que l'on appelle le premier in-folio de Shakespeare, celui de 1623. Il s'agit d'un ouvrage de 920 pages qui coûte quelque 100 livres (environ 800 francs) et qui devrait principalement être acheté par des bibliothèques.

Il se présente sous la forme d'une collation établie par Charlton Hinman sur la base des quelque 80 exemplaires du premier in-folio tels qu'ils sont conservés à la Folger Shakespeare Library à Washington. Les éditeurs de l'époque, John Heminge et Henry Condell, assuraient n'avoir utilisé que les travaux du barde, or, on le sait, *rien n'est moins sûr... Toujours* est-il que pour des générations habituées aux ouvrages commentés, préfacés, postfacés, c'est assez surprenant de retrouver un texte épuré, sans notes, sans ajouts, sans explications, avec simplement un minimum d'indications scéniques. On y trouve aussi la liste des vingt-six principaux acteurs de la troupe (dont Shakespeare, Heminge et Condell).

● MISES A PRIX

Au Royaume-Uni, les juges qui doivent attribuer le Whitbread sont très ennuyés, car une règle stipule que les auteurs doivent avoir été domiciliés en Grande-Bretagne ou en Irlande durant les trois dernières années, ce qui élimine les écrivains du Commonwealth comme Margaret Atwood, Peter Carey ou Nadine Gordimer ou des expatriés comme Irvine Welsh, Muriel Spark ou Barry Unsworth. Le prix Aristeion a été attribué à l'écrivain autrichien Christoph Ransmayr (pour *Morbus Kitahara*) et au Britannique Salman Rushdie (pour *Le Dernier Soupir du Maure*) ex aequo. Ce prix, d'un montant de 20 000 écus (environ 130 000 francs), a été créé par l'Union européenne en 1989. Il avait été attribué l'an dernier à la romancière allemande Herta Müller.

● ESPAGNE : UN PEU D'HISTOIRE

Planeta lance une nouvelle collection, « La España plural », à vocation historique avec trois premiers titres : *La Guerra de Franco. Historia militar de la guerra civil española*, de César Vidal, *Serrano Suñer. Historia de una conducta*, de Ignacio Merino (Ramon Serrano Suñer était un des proches collaborateurs du Caudillo entre 1937 et 1942), et *Los Cuadernos de Luis Vives*, de l'écrivain Francisco Umbral (des souvenirs d'adolescence et de la vie de province). Pour la petite histoire, Luis Vives était un humaniste du XVIe siècle qui a donné son nom à une marque de cahiers (*cuadernos*).



AGENDA

DU 3 AU 5 OCTOBRE, COLLOQUE. A Caen, colloque international sur le thème « Léonard entre France et Italie » organisé par le département d'italien de l'Université de Caen et le fonds Corbeau, sous le patronage de MM. Philippe Séguin et Luciano Violante (Université de Caen, Maison de la recherche en sciences humaines).

DU 4 AU 6 OCTOBRE, CONGRÈS. A Paris se tiendra le 6e congrès de la Fédération internationale des Juifs humanistes et laïcs sur le thème *« Juifs parmi les nations »*. Des hommages seront rendus à Elisabeth et Robert Badinter, Yaïr Tsaban et Simone Veil (La Sorbonne, amphithéâtre Richelieu, 17, rue de la Sorbonne, 75005 ; rens. : AJHL, tél. : 40-19-99-70).

LE 10 OCTOBRE, COLLOQUE. A Milan se déroulera une rencontre sur le thème *« Poetica e ermeneutica della tradizione »* organisée par l'Instituto universitario di lingue moderne avec Henri Meschonnic, Luigi Moraldi, Mario Negri, Emilio Mattioli, Fabio Scotto, à 16 heures (IULM, via Filippo da Liscate 1-2, 20143 Milan ; rens. : Centre culturel français de Milan : (02) 485-91-91).

INDUSTRIE Serge Tchuruk, PDG d'Alcatel Alsthom, a annoncé, jeudi 26 septembre, que son groupe réalisera des profits de *« quelques milliards de francs »* cette année, après les pertes de plus de 26 milliards l'an passé. Le résultat du premier semestre est néanmoins négatif de 400 millions de francs. ● LE PDG explique, dans un entretien au *Monde*, pourquoi il s'est porté candidat à la privatisation de Thomson et comment il veut fusionner sa filiale GEC-Alsthom avec le constructeur d'équipements électriques Framatome. ● LE RECENTRAGE de son groupe sur l'électronique civile et militaire constitue l'axe principal de sa stratégie. ● L'électromécanique et le multimédia seront désormais gérés selon des critères patrimoniaux. ● LES CESSIONS d'actifs vont se poursuivre, et dépasseront sans doute les 10 milliards de francs annoncés l'an dernier.

Serge Tchuruk veut faire d'Alcatel un acteur majeur dans la défense

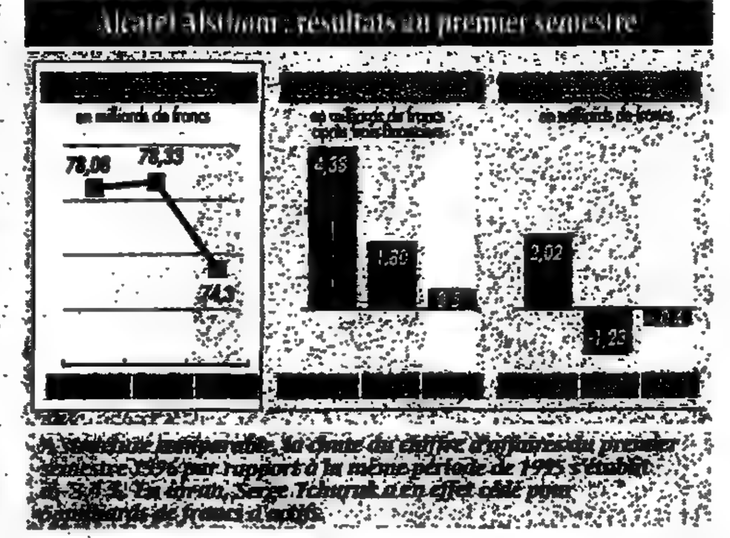
Le PDG du groupe expose au « Monde », pourquoi il s'est porté candidat à la privatisation de Thomson. Il annonce un redressement des comptes et prévoit « quelques milliards de francs » de profit cette année

IL Y A UN AN, Serge Tchuruk, président d'Alcatel Alsthom, avait imposé à son groupe une sévère purge sociale, industrielle et financière, qui commence à porter ses fruits. *Jeudi 26 septembre*, il a annoncé une perte nette réduite à 400 millions de francs au premier semestre 1996, après un déficit de 1,2 milliard pour la période correspondante de 1995. Pour l'ensemble de l'exercice, il table même sur un résultat positif *« de quelques milliards »*, en raison notamment de la poursuite des cessions d'actifs. Un redressement qui doit s'accompagner d'une évolution stratégique majeure.

Le premier mouvement doit se faire à l'occasion de la fusion entre GEC-Alsthom et Framatome, dont Alcatel Alsthom détient respectivement 50 % et 44 %. L'opération est en cours de finalisation et se traduira par un rôle d'actionnaire de référence pour Alcatel Alsthom. Le second mouvement reste suspendu à la décision que s'apprête à prendre le gouvernement français. Dans quelques jours, ce dernier choisira entre Alcatel Alsthom et Lagardère Groupe, le repreneur du groupe Thomson SA, dans le cadre de sa privatisation de gré à gré.

UNE ACQUISITION « VITALE »

Soulignant que le suivi de l'activité télécommunications l'occupe toujours à temps plein, M. Tchuruk a expliqué au *Monde* le contexte de cette candidature. Il reconnaît que *« s'il n'y avait pas eu cette décision de privatiser Thomson, nous aurions préféré attendre »*. *« Mais cela se passe maintenant. Il vaut mieux faire les choses un peu trop vite qu'un peu trop tard »*, note-t-il, assurant vouloir *« recentrer le groupe sur l'électronique »*. *« L'électro-mécanique, qui, en soi ne me pose pas de problème, est un deuxième métier, assez loin de nos bases, qui se situent dans l'électronique. Il y aura plus de technologies entre Alcatel Télécom et Thomson qu'entre Alcatel Télécom et GEC-Alsthom. »*



Et si Thomson échappait à Alcatel Alsthom ? *« Ce serait mentir que de dire que Thomson est vital pour nous. Nous sommes les leaders mondiaux des équipements des télécommunications. J'aurais bien sûr quelques regrets sur les composants »*, répond M. Tchuruk, ajoutant : *« Notre ambition est de gérer au mieux les télécommunications, qui sont le cœur du groupe. »*

L'état de santé de cette activité, la principale du groupe, demeure aujourd'hui encore très mitigé. Au premier semestre 1996, Alcatel Télécom a en effet accusé une perte d'exploitation de 1,1 milliard de francs, contre un déficit de 500 millions sur la même période un an plus tôt.

CRÉDIT D'IMPÔT

Ce recul des télécommunications se traduit au niveau de l'ensemble du groupe Alcatel Alsthom par une baisse du résultat d'exploitation : 500 millions de francs seulement sur les six premiers mois de 1996, contre 1,4 milliard un an plus tôt. Si le résultat net du groupe se redresse, c'est essentiellement grâce à un crédit d'impôt de 100 millions de francs ainsi qu'à la progression de 700 millions de francs d'une année sur l'autre du résultat des sociétés mises en équivalence (Havas, Framatome, etc.). Pour autant, Serge Tchuruk, PDG d'Alcatel Alsthom, a souligné jeudi 26 septembre, en présentant ses résultats, que la marge d'exploitation de l'activité de télécommunications s'est améliorée par rapport au second semestre 1995 et qu'elle devrait redevenir positive au second semestre 1996. A fin juin, les commandes d'Alcatel Télécom étaient en hausse de 21 % et son chiffre d'affaires en progression de 5 %. Parallèlement, le programme de cessions d'actifs de 10 milliards de francs, qui doit contribuer au désendettement du groupe, a déjà été réalisé pour moitié, et 20 000 suppressions d'emploi ont été réalisées ou annoncées depuis la mi-1995. Une transformation au pas de charge qui connaîtrait une nouvelle accélération si Alcatel Alsthom devait, dans les mois qui viennent, absorber le groupe Thomson.

Philippe Le Cœur

Les chiffres clés

● **Alcatel Alsthom**
Chiffre d'affaires : 160,4 milliards de francs (1995), 167,6 milliards de francs (1994).
Résultat net : – 25,6 milliards de francs (1995), 3,6 milliards de francs (1994).
Effectifs : 197 000 au 31 décembre 1994.

● **Framatome**
Chiffre d'affaires : 17,9 milliards de francs (1995), 19,9 milliards de francs (1994).
Résultat net : 662,8 millions de francs (1995), 846,3 millions de francs (1994).
Effectifs : 19 097 au 31 décembre 1995

● **GEC-Alsthom**
Chiffre d'affaires : 59,4 milliards de francs (1995/1996), 57,8 milliards de francs (1994/1995).
Résultat net : 2 milliards de francs (1995/1996), 2,2 milliards de francs (1994/1995).
Effectifs : 73 683 au 31 décembre 1995.

● **Thomson SA**
Chiffre d'affaires : 71,8 milliards de francs (1995), 74,4 milliards de francs (1994).
Résultat net : – 2,7 milliards de francs (1995), – 2,16 milliards de francs (1994).
Effectif : 96 035 au 31 décembre 1995.

« Il faut adosser les technologies militaires et civiles »

CONCERNANT la privatisation du groupe d'électronique Thomson pour laquelle il a porté candidat son groupe Alcatel Alsthom, M. Tchuruk distingue la filiale d'électronique militaire et professionnelle Thomson-CSF et Thomson Multimédia.

Thomson-CSF a vocation à figurer au cœur des activités de son groupe, même si elle devra nouer d'emblée des partenariats français et européens. Son analyse consiste à dire que les équipements de télécommunications deviennent de plus en plus la clé des systèmes de défense et qu'il est possible de se servir de ces technologies comme d'*« un levier »* pour *« créer de la richesse »*.

« Il faut adosser militaire et civil. La technologie vient maintenant beaucoup du civil », assure M. Tchuruk, qui, à ceux qui remarquent qu'aucun groupe, notamment américain, n'est présent dans la défense, les télécommunications et l'électromécanique/nucléaire, répond que *« la base de marché européenne adressable dans le militaire est inférieure à celle des Etats-Unis. Il ne faut pas croire qu'en Europe on puisse faire uniquement de la défense »*.

DES SYNERGIES À DÉVELOPPER

Alcatel estime que 20 milliards de francs de ses activités sont complémentaires (mêmes clients, mêmes produits pour des clients différents) avec 13 milliards d'activités chez Thomson-CSF (un tiers), ce qui permettrait de réduire les coûts au niveau recherche-développement et commercial. Pour les deux tiers restants des activités de Thomson-CSF, où clients et produits sont différents, mais où les technologies de base sont les mêmes, Alcatel considère qu'il y a des synergies à développer, avec effets d'échelle sur les achats par exemple.

Assurant qu'il y aura un *« statu quo opérationnel »* chez Thomson-CSF – ce qui n'empêche pas quelques ajustements entre des activités d'Alcatel et de Thomson-CSF –, M. Tchuruk juge que Thomson-CSF est en position de force pour négocier des alliances. *« Le groupe est incontournable en Europe. C'est lui qui a le moins à perdre dans les restructurations »*. Refusant de confirmer si le britannique GEC est le mieux placé pour devenir le partenaire de Thomson-CSF, M. Tchuruk affirme vouloir *« négocier un partenariat européen dans lequel Alcatel Alsthom aura son mot à dire. Nous voulons être un actionnaire majeur sur ce pôle défense »*.

Thomson Multimédia, le fabricant d'électronique grand public, ne figure pas, en revanche, au cœur des métiers d'Alcatel Alsthom. Dans le nouvel ensemble, M. Tchuruk, situerait cette activité à la périphérie, dans les *« domaines partagés »*, avec une grande délégation de gestion. Dans ce métier, qu'il décrit comme *« un métier très dur pour les produits matures »* (téléviseurs, magnétoscopes) et où il estime que Thomson Multimédia est *« en mauvaise santé, dispose de positions faibles en Asie et doit gérer six marques en Europe »* tout en soulignant *« une position de leader aux Etats-Unis, de bonnes parts de marché en Europe, et surtout, une avance mondiale dans le numérique »* M. Tchuruk juge qu'il y a *« intérêt »* à un rapprochement avec un poids lourd mondial asiatique. L'opération se ferait à travers un partenariat qu'il assure non bouclé et vouloir *« équilibrer »*. Il entend miser sur le réseau commercial de Thomson Multimédia et *« maintenir un lien technologique »* avec Alcatel.

DIMENSION GRAND PUBLIC

La place de numéro un de l'électronique grand public et de numéro deux des terminaux téléphoniques sur le marché américain de Thomson Multimédia pourrait conduire ce dernier à gérer la dimension grand public des produits d'Alcatel, lui-même numéro deux des terminaux au sens large en Europe.

Les positions prises par Thomson Multimédia dans les équipements numériques (décodeurs pour la télévision, nouveaux terminaux en développement avec les groupes d'informatique américains Sun et Compaq) sont, quant à elles, jugées d'un grand intérêt, à l'heure où *« la numérisation des équipements grand public estompe les différences avec les matériels de télécommunications »* et où *« l'intelligence des réseaux de communication migre vers les terminaux »*. Même si ces activités représentent moins de 10 % des ventes de Thomson Multimédia, M. Tchuruk estime qu'elles offrent, *« comme à chaque fois qu'il y a discontinuité technologique, des opportunités de rentabilité »* et que, *« en mettant un pied dans ce domaine »*, Alcatel *« pourra protéger son activité de base »*.

Ph. L. C.

« Sécuriser les liens » avec les composants

Si Alcatel Alsthom rachète Thomson SA, Serge Tchuruk indique qu'il veut resserrer les liens entre le futur ensemble et l'activité semi-conducteurs du fabricant franco-italien SGS-Thomson, dont Thomson-CSF détient un peu plus de 17 %. Pour M. Tchuruk, les circuits intégrés constituent *« un facteur incontournable de la compétitivité pour les équipements de télécommunications et d'électronique grand public »*, la valeur ajoutée de ces derniers se logeant de plus en plus dans les quelques millimètres carrés de silicium des puces.

M. Tchuruk affirme qu'il serait *« très dommageable de couper le lien patrimonial avec SGS-Thomson »* et qu'il traiterait en conséquence l'opportunité qui se présente en 1997 de revendre les parts de Thomson-CSF : *« J'ai besoin de sécuriser les liens avec SGS-Thomson. »* Pour autant, M. Tchuruk souligne qu'il ne veut pas qu'Alcatel Alsthom *« s'érige en propriétaire »* du fabricant franco-italien ou en *« prenne la maîtrise »*, mais au contraire souhaite *« maintenir l'équilibre actuel d'autonomie de gestion »*.

« On ne touchera pas à un centime de la trésorerie de Framatome »

DÈS SON ARRIVÉE à la tête d'Alcatel Alsthom, en juin 1995, Serge Tchuruk avait annoncé la couleur : il allait mettre en œuvre le rapprochement de GEC-Alsthom et de Framatome, déjà souhaité par son prédécesseur. Détenir 50 % du premier et 44 % du second est à ses yeux *« conflictuel et ingérable à long terme »* pour Alcatel Alsthom. Sur le plan industriel, fait valoir M. Tchuruk, l'industrie française des équipements d'énergie ne doit pas rester à l'écart du mouvement de concentration des grands fournisseurs mondiaux. Fin août 1996, il obtient le feu vert du gouvernement pour négocier cette fusion et estime aujourd'hui qu'elle sera réalisée avant la fin de l'année. Elément décisif, le britannique GEC, qui détient lui aussi 50 % de GEC-Alsthom, accepte de descendre en dessous de ce seuil dans le futur ensemble.

Le projet de Serge Tchuruk est de former un ensemble présentant, dans le domaine de l'énergie, une gamme complète de centrales nucléaires et conventionnelles. Son chiffre d'affaires s'élèvera à 80 milliards de francs (37,5 milliards dans la seule production d'énergie). Avec 90 000 salariés, ce nouvel ensemble sera le numéro deux mondial de la construction électrique, derrière le groupe helvéto-suédois ABB. L'objectif affiché est de *« maintenir les intérêts français majoritaires »* avec un bloc de sociétés publiques (CEA-Industrie et EDF, qui sont déjà au capital) autour d'Alcatel Alsthom, le reste du capital étant entre les mains du britannique GEC.

> Ce nouvel ensemble sera le numéro deux mondial de la construction électrique

Dans un deuxième temps, d'ici deux à trois ans, Français et Britanniques pourraient *« réduire leurs parts, parallèlement à l'occasion d'une introduction en Bourse »*. Les Français, bien que n'ayant plus la majorité, resteraient *« les actionnaires de référence »* et Alcatel Alsthom en serait le pivot. *« Ce sera le deuxième métier du groupe, à côté de l'électronique »*. Mais cette participation aura un caractère de plus en plus *« patrimonial »*, la firme devenant *« transnationale et gérée de façon largement autonome »*. Un pacte d'actionnaire garantirait le maintien, au sein de la nouvelle entité, des orientations définies par l'Etat en matière de politique nucléaire.

Mais Serge Tchuruk ne veut pas entendre parler d'une entrée de Fiat ou de Siemens, évoquée par certains, dans le capital de GEC-Alsthom-Framatome. *« Je n'en veux pas »*, dit-il sans ambiguïté. Ce qui ne signifie pas la fin – au contraire – de l'alliance nouée avec le géant allemand pour développer le futur réacteur nucléaire à eau pressurisée EPR.

Framatome dispose d'un trésor de guerre d'environ 7 milliards de francs, destiné à aider le groupe à franchir la dizaine d'années de vaches maigres qui s'annoncent pour l'industrie du nucléaire. Mais M. Tchuruk, auquel on prête l'intention de financer le rachat de Thomson avec cet argent, se défend de vouloir y toucher. *« On ne touchera pas à un centime de la trésorerie de Framatome »*, promet-il. Il affirme aussi que la fusion entre GEC-Alsthom et Framatome n'a rien à voir avec la privatisation de Thomson.

D. G.

هكذا من الأصل

François Fillon, ministre délégué à la Poste, aux télécommunications et à l'espace

La déréglementation du secteur postal peut créer un « conflit politique » entre les Européens

Dans un entretien au *Monde*, François Fillon, ministre délégué à la Poste, aux télécommunications et à l'espace, détaille la position française à la veille d'un important sommet européen consacré à la libéralisation de la distribution du courrier. M. Fillon défend la notion de service public et met en avant le *« rôle d'aménagement du territoire »* de la Poste. Il refuse fermement l'idée que la Commission puisse *« décider à la place des Etats »*.

« Les ministres européens chargés de la Poste se réunissent le 27 septembre pour tenter de parvenir à un accord sur un projet de directive libéralisant la distribution du courrier. Après les télécommunications et l'électricité, va-t-on assister à une déréglementation du courrier ?

– La France va tout faire pour éviter que l'Europe s'engage dans la déréglementation du secteur postal. Comme les autres pays, nous avons intérêt à ce qu'une directive mette fin à la situation de non-droit actuelle qui permet à la Cour européenne de justice de déréglementer par voie de jurisprudence. Mais la Commission et certains Etats très libéraux exercent une pression très forte pour ouvrir le secteur postal à la concurrence, et la France s'y oppose.

– Que propose la présidence irlandaise ?

– Son texte est encore plus libéral que celui de la présidence italienne que nous avions refusé en juin et surtout que la proposition initiale de la Commission. Il propose de libéraliser totalement, à partir de 2001, le publipostage, c'est-à-dire les mailings, et le courrier transfrontalier. La France refuse cette double libéralisation.


FRANÇOIS FILLON

Même si elle admet qu'en 2001 les Quinze se retrouvent pour faire un bilan de l'application de la directive.

– Quels sont vos arguments ?

– Ils sont de deux types. La Commission a produit un document sur le service universel, c'est-à-dire sur le service auquel a droit chaque citoyen, qui nous convient. Dans ce texte, la Commission estime qu'il est possible de maintenir un champ réservé au service public pour le financer. En restreignant ce champ réservé, le projet de directive rend ce financement insuffisant. L'adoption de ce projet reviendrait à libéraliser 15 % du chiffre d'affaires de la Poste. Cela remettrait en cause son rôle de service public et l'obligerait à ne retenir que la compétitivité comme critère de gestion et à abandonner son rôle d'aménagement du territoire, en milieu rural et dans les banlieues. En outre, la libéralisation du publipostage est perverse, car le secret de la correspondance rend impossible toute vérification sur le contenu publicitaire ou non d'un courrier. C'est particulièrement vrai pour le courrier des entreprises. Le danger est réel que, derrière cette mesure d'importance relative, tout le courrier soit, *in fine*, libéralisé.

» Le second argument de la France concerne le fonctionnement des institutions européennes. Jusqu'à présent, les services publics n'ont été libéralisés qu'après un consensus des Etats membres, parfois long à obtenir. Sur le dossier postal, certains menacent de nous contraindre en nous mettant en minorité. En cas de désaccord, la Commission veut s'emparer du dossier et décider à la place des Etats. Ce détournement de l'esprit des institutions et cette méconnaissance du principe de subsidiarité pourraient déboucher sur un conflit politique.

– Sur ce dossier, la France est-elle isolée ?

– Pour renforcer les rangs de ceux qui partagent notre attachement au service public postal et au rôle qu'il joue dans l'aménagement du territoire, j'ai rencontré ou eu des contacts téléphoniques avec mes collègues italien, irlandais, luxembourgeois, belge, espagnol, grec, portugais, allemand ainsi qu'avec les commissaires européens Karel Van Miert et Martin Bangemann chargés de ce dossier. Cette tournée m'a permis de voir que la France, la Belgique, le Luxembourg, la Grèce et le Portugal partagent la même analyse et disposent donc d'une minorité de blocage solide.

– Seuls des petits pays soutiennent la France...

– C'est pourquoi nous sommes dans une situation fragile face à l'Europe du Nord, engagée dans un processus de libéralisation, voire de privatisation, du courrier, comme en Allemagne. Mais Alain Juppé a écrit au président de la Commission, Jacques Santer, et à la présidence irlandaise pour insister sur la nécessité d'un consensus sur ce dossier, qui pourrait, je le répète, déboucher sur un vrai conflit politique. Il est nécessaire que la Commission et les Etats comprennent que la France ne reculera pas et que cette question est politique. »

Propos recueillis par Frédéric Lemaître

Le gouvernement lance officiellement la cession du Crédit lyonnais

L'aide d'urgence est approuvée par Bruxelles

C'EST OFFICIEL. Une troisième version du sauvetage du Crédit lyonnais devrait bientôt voir le jour. Jean Arthuis l'a annoncé mercredi 26 septembre car *« force est de constater que les deux précédents plans n'ont pas permis d'assurer le développement prévu du Crédit lyonnais »*. Ce diagnostic était pourtant connu depuis de nombreux mois. Le deuxième plan qui a permis le Crédit lyonnais de se délester d'un portefeuille de 125 milliard de francs d'actifs portait son propre échec quasiment dès sa conception, les modalités de son financement provoquant un handicap mécanique sur les comptes de la banque publique. (*Le Monde* du 26 septembre.) Sauf à admettre que le Crédit lyonnais affiche des comptes négatifs au premier semestre et pour l'ensemble de l'année 1996, le gouvernement a dû se résigner à rouvrir le dossier... pour pouvoir au plus vite le refermer définitivement.

Finis les plans à répétition, la banque doit pouvoir sortir de l'orbite publique dès que possible. Cet objectif était déjà contenu dans le deuxième plan de sauvetage, mais à horizon plus lointain. Son calendrier va être accéléré et les conditions durcies. Le ministre l'a confirmé mercredi en déclarant : *« Le gouvernement préparait dans un délai rapide un nouveau plan de redressement du Crédit lyonnais pour rendre cet établissement compétitif dans la perspective de sa privatisation le plus rapidement possible. »*

Le déroulement des étapes qui mèneront à cette échéance est désormais connu. Le cœur du dispositif vise à rompre définitivement les liens qui rattachent encore le Crédit lyonnais avec la structure de cantonnement à laquelle a été cédé un portefeuille de 125 milliard de francs de participations saines et douteuses. La première étape, désormais admise par la Commission de Bruxelles comme à Bercy, permettra au Crédit lyonnais de surmonter l'année 1996 : une aide d'urgence de 3,9 milliards de francs compensera la surcharge de 3 milliards de francs résultant du différentiel de taux entre la rémunération sur le prêt à la structure de cantonnement (environ 3 %) et le coût de refinancement du Lyonnais sur les marchés (5,84 % en 1996). Le surcoût de 1995, évalué à 560 millions de francs sera également épongé.

RECAPITALISATION

Deuxième étape : immuniser définitivement le Crédit lyonnais des séquelles de son passé. C'est l'objet des négociations en cours. Côté aide, une recapitalisation est à l'ordre du jour, même si le ministre a refusé de confirmer cette information maintenue à Bruxelles. Côté contreparties, le Crédit Lyonnais, qui a prévu un nouveau plan de réduction d'effectifs de 5 000 salariés sur 35 000 d'ici à la fin 1998, *« devra accentuer les efforts de restructuration »* car *« l'offre d'un acquéreur éventuel devra porter sur un établissement bien restructuré, ayant retrouvé sa compétitivité et réalisé certains actifs, notamment des filiales à l'étranger »*.

Personne ne peut aujourd'hui être sûr que la scission entre le passé et le présent du Crédit lyonnais sera une condition suffisante pour remettre la banque à flot, compte tenu de la baisse de ses activités. M. Arthuis a en revanche une certitude : *« la valeur de la privatisation ne compensera pas l'intégralité des pertes »* accumulées par le Crédit lyonnais.

Babette Stern

La Générale des eaux s'allie avec le britannique BT dans les télécoms

LA GÉNÉRALE DES EAUX s'arme pour affronter la concurrence dans les télécommunications. Lors de la réorganisation de son pôle télécoms sous le nom de Cegetel, le groupe avait promis des alliances internationales de poids pour l'aider à développer cette activité et devenir le deuxième opérateur global de télécommunications en France. Après plusieurs mois de négociations, la Générale des eaux a conclu et présenté le jeudi 26 septembre un accord rassemblant l'opérateur britannique BT, l'allemand Mannesman et l'américain SBC.

Présenté comme *« le premier partenaire stratégique »*, BT va prendre une participation de 25 % dans Cegetel, désormais la structure opérationnelle de l'activité. L'entrée du groupe britannique va lui permettre de proposer à ses clients *« une offre de services internationaux et constituer une interface commerciale unique »*. A ses côtés, l'allemand Mannesmann, vieil allié du groupe dans la radiomessagerie, va prendre 10 % de Cegetel, tandis que la Générale des eaux contrôlera en direct 15 % du capital de la société et 50 % indirectement par l'intermédiaire de la holding Transcell.

L'américain SBC, qui détenait 22 % de cette holding de tête, a souhaité y rester et porter sa participation à 30 %, le groupe de Jean-Marie Messier contrôlant le reste du capital. A l'inverse, Vodaphone, qui a accompagné depuis le début le développement de SFR, filiale dans le radiotéléphone, a choisi d'y conserver une participation de 20 %.

Ce renforcement de l'actionnariat confirme l'ambition du groupe de devenir le principal concurrent de France Télécom. Déjà la Générale des eaux souligne que cet accord, bâti autour d'un axe franco-anglo-germanique, lui permet de constituer une réplique face à l'alliance France-Télécom - Deusche Telekom. Le groupe, qui a réalisé l'an dernier un chiffre d'affaires de 3 milliards de francs dans cette activité, projette d'obtenir 40 milliards de francs en l'an 2003, soit 25 % de son chiffre d'affaires total.

La présence de ces actionnaires, nouveaux et anciens, va offrir à la Générale des eaux les moyens de soutenir ce projet. Le groupe, qui a prévu d'investir quelque 4 milliards de francs par an entre 1997 et 1999 dans son activité télécoms, n'avait pas la puissance financière suffisante pour porter seul un tel effort financier. *« Cegetel disposera dès le 1er janvier 1997 d'environ 7 milliards de francs nets, c'est-à-dire de toutes les ressources permettant de financer, en fonds propres, la totalité des investissements nouveaux à réaliser à l'horizon de l'an 2000 »*, note le groupe.

Cette alliance risque, toutefois, de créer de fortes perturbations dans le monde des télécoms. L'arrivée de BT devrait se traduire par la sortie d'anciens associés de la Générale des eaux. Alcatel-Alsthom, qui avait pris 20 % de la Cofira, structure financière contrôlant la SFR, a déjà annoncé son intention de se désengager. Mais ATT et le consortium européen Unisource, partenaires de la Générale des eaux dans son activité de services de télécommunications aux entreprises, pourraient aussi être tentés de partir, tant leur cohabitation semble difficile avec leur rival BT.

Car l'opérateur britannique est le grand bénéficiaire de cette alliance. Malgré de nombreuses tentatives, il n'avait jamais réussi jusqu'à présent à s'implanter en France. L'alliance avec la Générale des eaux lui offre un ancrage d'importance dans l'Hexagone. Peu à peu, il grignote les positions dans toute l'Europe. L'objectif qu'il s'était fixé de devenir, hors de la Grande-Bretagne, le deuxième opérateur privé dans toute l'Europe ne paraît plus hors de portée.

Martine Orange

Paribas est bénéficiaire de 4 milliards de francs

LE GROUPE PARIBAS a multiplié par près de sept son résultat net, qui passe de 609 millions au premier semestre 1995 à 4 042 millions de francs au premier semestre 1996. Cette progression est due essentiellement à une forte contribution de la Banque Paribas (1 043 millions de francs sur les six premiers mois de 1996 contre 57 millions il y a un an, avec une rentabilité, sur base annuelle, de près de 18 % avant impôt) et de Paribas Affaires Industrielles (qui a dégagé 2 958 millions de francs de plus-values contre 358 millions).

André Lévy-Lang, président du directoire de la compagnie, estime que l'objectif de 10 % de rentabilité sur fonds propres peut être atteint.

Renault baisse ses prix de 3,5 % à 5 % selon les modèles

RENAULT A ANNONCÉ mercredi 25 septembre que le prix de ses voitures baissera dès le mardi 1er octobre. Des équipements en série seront également intégrés sur certaines versions quand l'équipement de base sera allégé sur d'autres. En moyenne, la réduction de prix est de 3,5 % sur la Clio, de 4,8 % sur la Mégane, de 3,8 % sur la Laguna et de 5 % sur la Safrane.

Renault espère ainsi faire remonter son taux de pénétration à 28 %. Il était passé de 29,2 % en 1995 à 26,2 % à la fin août. Ces mesures permettront à Renault d'harmoniser un peu plus ses tarifs en Europe.

DÉPÊCHES

■ **CRÉDIT FONCIER : le Conseil des Bourses de valeurs (CBV)** a décidé, mercredi 25 septembre de reporter la date de clôture de l'offre publique d'achat des titres du Crédit foncier de France (CFF) par la Caisse des dépôts et consignations (CDC), initialement prévue au 4 octobre. Un nouveau calendrier pour l'offre serait arrêté dès que sera connue la date à laquelle la cour d'appel se prononcera sur la validité ou non du visa délivré par la COB sur cette opération.

■ ***AIR FRANCE : Christian Blanc*** a été renouvelé pour cinq ans mercredi 25 septembre à son poste de PDG.

■ **LYONNAISE DES EAUX : le groupe a annoncé**, jeudi 26 septembre, un résultat semestriel de 635 millions de francs, en hausse de 25 % par rapport à la même période de 1995.

■ **LAFARGE : le groupe cimentier** a annoncé, mercredi 25 septembre, un recul de 53 % de son bénéfice net semestriel, à 545 millions de francs. Le groupe prévoit *« une amélioration au deuxième semestre »*.

■ **ELF AQUITAINE PRODUCTION : environ un millier de personnes** ont manifesté mercredi 25 septembre à Pau et à Bayonne (Pyrénées-Atlantiques) contre le redéploiement d'Elf Aquitaine, à l'appel d'une quinzaine de syndicats, associations et partis de gauche.

■ **LVMH : le groupe LVMH Moët-Hennessy-Louis Vuitton** a enregistré au 1er semestre 1996 un bénéfice net hors éléments inhabituels de 1,543 milliard de francs, en hausse de 5,3 %.

■ **CRÉDIT LOCAL DE FRANCE : *l'Etat a décidé*** de vendre la totalité de sa participation dans le Crédit local de France (CLF), soit environ 2,8 millions d'actions et 7,5 % du capital de cet établissement, premier banquier des collectivités locales en France, a annoncé jeudi 26 septembre le ministère des finances dans un communiqué.

Mercredi, l'action CLF cotait 445 F. A ce prix, la vente de 2,8 millions d'actions représenterait 1,2 milliard de francs.

Les rails et les trains de la SNCF seront séparés le 1er janvier 1997

APRÈS d'ultimes arbitrages, le projet de loi portant création du Réseau ferré national, le nouvel établissement public qui hérite du réseau ferroviaire et d'une partie de l'endettement de la SNCF, est prêt. Présenté pour avis au Conseil national des transports le 1er octobre et au Conseil d'Etat le 9 ou 10 octobre, il sera examiné par le conseil des ministres du 16 octobre. Le Sénat et l'Assemblée nationale seront alors invités à examiner le texte selon la procédure d'urgence pour pouvoir l'adopter avant la fin de l'année (*Le Monde* du 19 septembre).

Le 1er janvier 1997, le transport ferroviaire français aura fait sa révolution sur la base *« d'une solution française originale à même d'assurer le renouveau de ce mode »*, comme l'affirme l'exposé des motifs du projet de loi. Ce texte est aussi largement inspiré de la directive 91/440 de l'Union européenne qui distingue les *« entreprises ferroviaires »* et le *« gestionnaire de l'infrastructure »*.

Au début de l'année prochaine, le Réseau ferré national aura pour objet *« d'aménager, de développer et de mettre en valeur le réseau ferré »* (article 1er). En clair, le RFN héritera de tous les *« biens gérés par la SNCF à l'exception de ceux dévolus à l'exploitation ferroviaire* [matériel roulant, gares] *et au logement social »* qui lui seront apportés par l'Etat *« en pleine propriété »* (article 4). Mais aussi de 125 milliards de francs de dette. Le RFN sera le seul responsable, sous la tutelle de l'Etat, de la définition du réseau ferré. Il décidera du niveau de son entretien, des nouveaux investissements (TGV Est, TGV Méditerranée, etc.) et des modalités de leur financement.

De son côté, la SNCF aura pour mission *« d'exploiter, selon les principes du service public, les services de transport ferroviaire sur le réseau national »*. Elle versera des péages au RFN pour pouvoir circuler sur le réseau ferré national, conformément à l'article 8 de la directive européenne de 1991 et l'article 9 du projet de loi. Certes, depuis la transcription en droit français de la directive, la SNCF versait des péages à un compte infrastructure comptablement identifié (environ 6 milliards de francs aujourd'hui). A partir de l'an prochain, ces paiements, qui seront progressivement revalorisés sur la base d'un audit externe pour couvrir les coûts d'entretien de l'infrastructure, s'effectueront entre deux entités juridiques distinctes.

NOUVELLES DOTATIONS

Le RFN recevra l'intégralité des subventions d'infrastructure de l'Etat auparavant dévolues à la SNCF (environ 16 milliards de francs). Restera à trouver environ 10 milliards de francs par an, qui correspondent à l'actuel déficit de l'activité de gestion de l'infrastructure. Le gouvernement a promis de nouvelles dotations, qui pourraient, dans un premier temps, prendre la forme de dotations en capital au RFN, prélevées sur les recettes de privatisation de l'an prochain. Les collectivités locales seront également invitées à participer au financement des travaux d'infrastructure. Le projet de loi n'oublie pas de doter le RFN d'un des principaux outils de financement des établissements publics : l'article 9 dispose que *« le RFN peut, dès sa création, faire appel public à l'épargne »*.

Soucieux d'éviter le démantèlement de la SNCF, le gouvernement a toutefois exclu la séparation institutionnelle des différentes fonctions : le RFN fera *« assurer par la SNCF, qu'il rémunère à cet effet, la gestion du trafic et des circulations »*, ainsi que la maintenance et la sécurité du réseau. Le RFN confiera aussi en exclusivité à la SNCF, par dérogation à la loi sur la passation des marchés publics, la maîtrise d'ouvrage publique. Cette exception aux règles de la concurrence notamment édictées par les directives *« travaux »* et *« services »* de l'Union européenne qui imposent des appels d'offre, pourrait toutefois constituer la principale faiblesse juridique de ce texte.

Christophe Jakubyszyn

La SNCF et la RATP dans les télécommunications

Encouragées par l'ouverture des infrastructures alternatives de télécommunications à la concurrence dès le 1er juillet 1996 et l'ouverture de l'ensemble des services dès le 1er janvier 1998, les deux principales entreprises de transport veulent valoriser leurs réseaux de télécommunications interne qui court le long des voies ferrées, en louant le réseau à des tiers ou en les invitant au capital de sociétés créées à cette fin. Le conseil d'administration de la RATP devait examiner, *vendredi 27 septembre*, son projet de création d'une filiale baptisée « Télécom Réseaux », contrôlée à 100 % et dotée de capitaux permanents de 28 millions de francs pour lui permettre de réaliser les investissements en fibre optique nécessaires. Le conseil d'administration de la SNCF a décidé, mercredi 25 septembre, de filialiser Télécom Développement et d'ouvrir celui-ci à des partenaires industriels et financiers (*Le Monde* du 27 novembre 1995 et du 19 septembre 1996).

هكذا من الأصل

■ **LA BOURSE DE TOKYO a, pour la troisième séance consécutive, terminé en hausse. Jeudi, l'indice Nikkei a gagné 110,70 points à 21 461,37 points (+ 0,52 %).**

■ **LE DOLLAR s'échangeait à 110,44 yens, jeudi, sur le marché des changes de Tokyo, en progression par rapport à sa valeur affichée la veille en fin de séance (109,67 yens).**

■ **L'OR a ouvert en baisse, jeudi, sur le marché de Hongkong. L'once de métal fin s'échangeait à 382,35-382,65 dollars, contre 383,10-383,40 dollars, mercredi, en clôture.**

■ **LES COURS DU PÉTROLE BRUT ont continué leur progression, mercredi, sur le marché new-yorkais. Le baril de brut de référence aux Etats-Unis a gagné 39 cents, à 24,46 dollars.**

■ **LE MARCHÉ boursier allemand manque de largeur et de profondeur en comparaison avec les grandes places internationales, estime M. Gaddum, membre du conseil de la Bundesbank.**

LES PLACES BOURSIÈRES

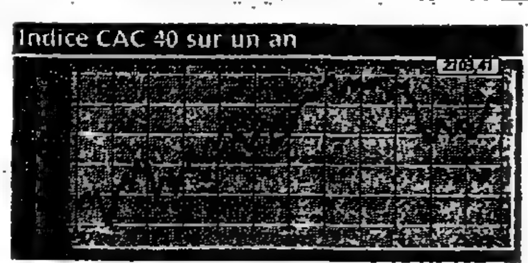
CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois

NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES → FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

Hésitation à la Bourse de Paris

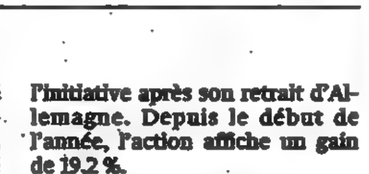
APRÈS DEUX SÉANCES de hausse sensible, la Bourse de Paris se montrait plus hésitante jeudi dans un marché actif, alimenté notamment par de gros échanges sur des valeurs de premier plan dont les résultats semestriels viennent d'être publiés. En baisse de 0,10 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure plus tard une perte de 0,21 %. Aux alentours de 12 h 15, l'indice CAC 40 gagnait sans conviction 0,05 % à 2 104,49 points. Le volume des échanges sur le marché à règlement mensuel s'élevait à 1,9 milliard de francs, dont 1,4 milliard sur les valeurs de l'indice vedette.

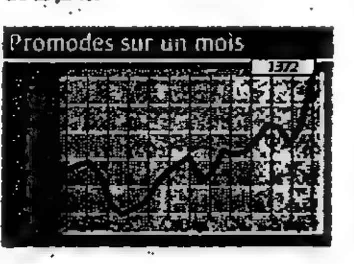
Les analystes étaient submergés jeudi par les résultats des groupes. L'annonce d'une hausse de 5,3 % du bénéfice semestriel de LVMH a quelque peu déçu les investisseurs : le titre reculait de 1,9 % dans un marché de 276 000 titres. Les analystes estiment toutefois que le marché est un peu sévère pour LVMH, car seule la branche parfum a vu ses résultats diminuer sensiblement. Le CFF montait de 4,5 % après la décision du Conseil des Bourses de valeur de reporter la date de clôture de l'OPA de la Caisse des dépôts sur la banque en attendant le verdict de la cour d'appel sur un recours des minoritaires. Les résultats semestriels d'Alcatel Alsthom ont été appréciés : le titre progressait à la mi-séance de 1,7 %.



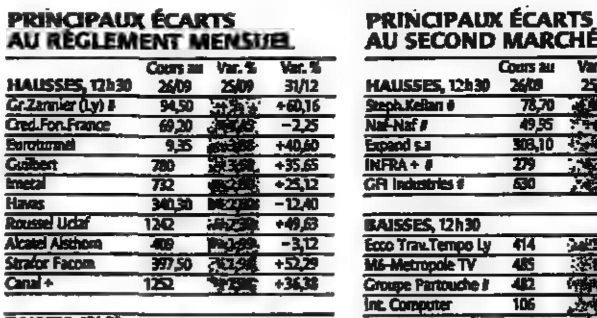
Promodès, valeur du jour

LE TITRE Promodès a terminé en nette hausse, mercredi 25 septembre, à la Bourse de Paris. L'action du distributeur a gagné 3,86 % à 1 372 francs avec 67 000 pièces échangées. Selon les opérateurs, cette progression est en partie due à l'annonce d'un renforcement de la participation du groupe dans Gruppo G, holding de tête du cinquième distributeur italien Garosci. Les investisseurs sont rassurés et se félicitent que Promodès ait repris l'initiative après son retrait d'Allemagne. Depuis le début de l'année, l'action affiche un gain de 19,2 %.



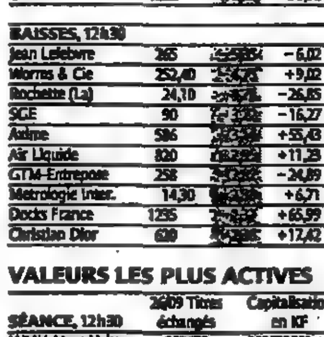


PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL



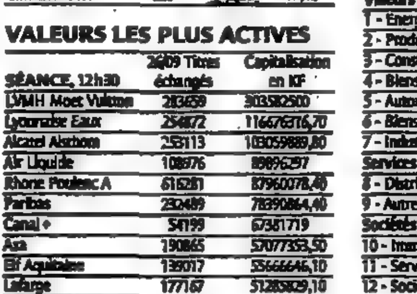
HAUSSES, 12h30	Cours au 26/09	Var. % 25/09	Var. % 31/12
Gr.Zannier (Ly) #	94,50	[illegible]	+60,16
Cred.Fon.France	69,20	[illegible]	−2,25
Eurotunnel	9,35	[illegible]	+40,60
Guilbert	780	[illegible]	+35,65
Imetal	732	[illegible]	+25,12
Havas	340,30	[illegible]	−12,40
Roussel Uclaf	1242	[illegible]	+49,63
Alcatel Alsthom	409	[illegible]	−3,12
Strafor Facom	397,50	[illegible]	+52,29
Canal +	1252	[illegible]	+36,38
BAISSES, 12h30			
Jean Lefebvre	265	[illegible]	−6,02
Worms & Cie	252,40	[illegible]	+9,02
Rochette (La)	24,10	[illegible]	−26,85
SGE	90	[illegible]	−16,27
Axime	586	[illegible]	+55,43
Air Liquide	820	[illegible]	+11,23
GTM-Entrepose	258	[illegible]	−24,89
Metrologie Inter.	14,30	[illegible]	+6,71
Docks France	1235	[illegible]	+65,99
Christian Dior	620	[illegible]	+17,42

VALEURS LES PLUS ACTIVES



SÉANCE, 12h30	26/09 Titres échangés	Capitalisation en KF
LVMH Moet Vuitton	283659	303582500
Lyonnaise Eaux	254872	116676316,70
Alcatel Alsthom	253113	103059889,80
Air Liquide	108976	89896297
Rhone Poulenc A	616281	87960078,40
Paribas	232489	78390864,40
Canal +	54199	67381719
Axa	190865	57077353,50
Elf Aquitaine	139017	55666646,10
Lafarge	177167	51285829,10

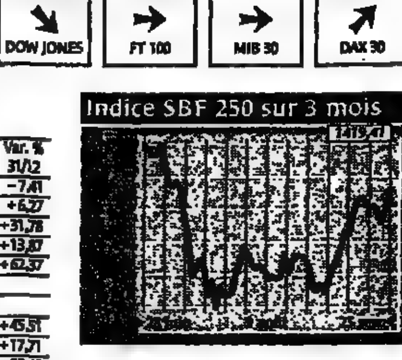
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

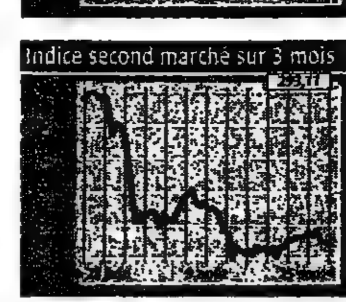


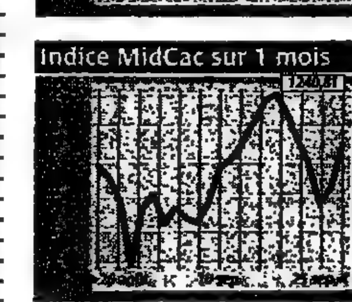
HAUSSES, 12h30	Cours au 26/09	Var. % 25/09	Var. % 31/12
Steph.Kelian #	78,70	[illegible]	−7,41
Naf-Naf #	49,55	[illegible]	+6,27
Expand s.a	303,10	[illegible]	+31,78
INFRA + #	279	[illegible]	+13,87
GFI Industries #	630	[illegible]	+62,37
BAISSES, 12h30			
Ecco Trav.Tempo Ly	414	[illegible]	+45,51
M6-Metropole TV	485	[illegible]	+17,71
Groupe Partouche #	482	[illegible]	+55,48
Int. Computer	106	[illegible]	+11,57
Gravions Dorand	4,40	[illegible]	−66,79

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	25/09	24/09	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1473,08	[illegible]	+1
Ind. gén. SBF 250	1419,41	[illegible]	+0,80
Ind. Second Marché	293,11	[illegible]	−0,12
Indice MidCac	1240,81	[illegible]	+0,79
Valeurs Indus.	1608,47	[illegible]	+0,79
1 - Energie	1636,55	[illegible]	+1,27
2 - Produits de base	1584,53	[illegible]	+0,96
3 - Construction	1427,69	[illegible]	+0,25
4 - Biens d'équip.	1078,61	[illegible]	+1,32
5 - Automobile	1737,56	[illegible]	+2,02
6 - Biens consom.	2740,59	[illegible]	+0,78
7 - Indus. agro-alim.	1420,14	[illegible]	−0,55
Services	1630,56	[illegible]	+0,94
8 - Distribution	3098,98	[illegible]	+1,25
9 - Autres services	1062,31	[illegible]	+0,67
Sociétés financières	1025,54	[illegible]	+1,09
10 - Immobilier	674,87	[illegible]	+0,49
11 - Services financ.	1015,86	[illegible]	+1,44
12 - Sociétés invest.	1907,94	[illegible]	+0,51



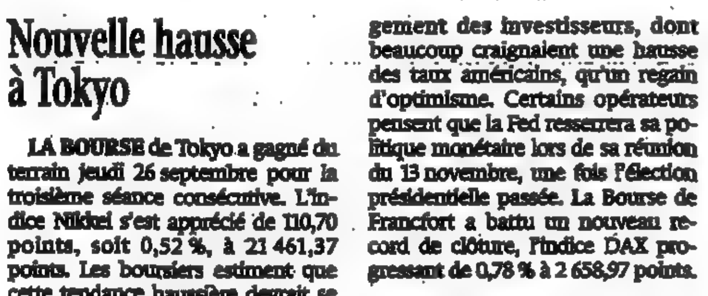




Nouvelle hausse à Tokyo

LA BOURSE de Tokyo a gagné du terrain jeudi 26 septembre pour la troisième séance consécutive. L'indice Nikkei s'est apprécié de 110,70 points, soit 0,52 %, à 21 461,37 points. Les boursiers estiment que cette tendance haussière devrait se poursuivre jusqu'à la fin du mois.

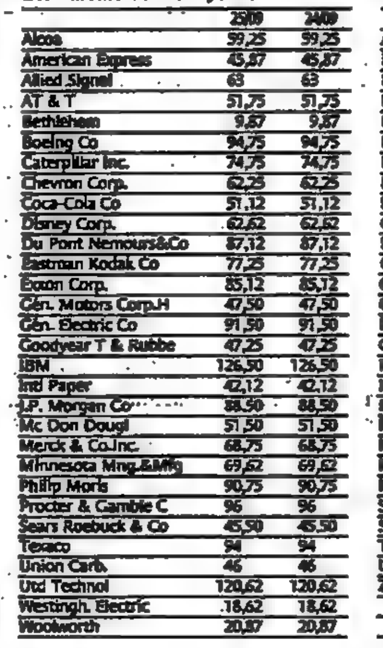
La veille, Wall Street a marqué une pause, un mouvement d'achats de couverture amorcé en début de journée s'étant tari dans l'après-midi. L'indice Dow Jones a gagné 3,33 points (+ 0,05 %) à 5 877,36 points. En Europe, la Bourse de Londres a terminé la séance en hausse suivant la tendance générale donné par le statu quo de la Réserve fédérale américaine. L'indice Footsie a fini la séance sur une hausse de 24,8 points, soit 0,63 %, à 3 935,3 points. Mais cette progression des cours a davantage traduit le soulagement des investisseurs, dont beaucoup craignaient une hausse des taux américains, qu'un regain d'optimisme. Certains opérateurs pensent que la Fed resserrera sa politique monétaire lors de sa réunion du 13 novembre, une fois l'élection présidentielle passée. La Bourse de Francfort a battu un nouveau record de clôture, l'indice DAX progressant de 0,78 % à 2 658,97 points.



INDICES MONDIAUX

	Cours au 25/09	Cours au 24/09	Var. en %
Paris CAC 40	2103,41	[illegible]	+1,04
New-York/DJ indus.	5861,08	[illegible]	−0,22
Tokyo/Nikkei	21350,70	[illegible]	+0,34
Londres/FT100	3902,50	[illegible]	—
Francfort/Dax 30	2658,97	[illegible]	+0,77
Frankfort/Commer.	927,28	[illegible]	+0,66
Bruxelles/Bel 20	2102,19	[illegible]	+0,79
Bruxelles/Général	1764,43	[illegible]	+0,79
Milan/MIB 30	961	[illegible]	—
Amsterdam/Gé. Cbs	387,70	[illegible]	+1,01
Madrid/Ibex 35	363,41	[illegible]	+0,45
Stockholm/Affarsal	1597,35	[illegible]	—
Londres FT30	2839	[illegible]	+0,47
Hong Kong/Hang S.	11603,50	[illegible]	+0,49
Singapour/Strait t	2165,19	[illegible]	+0,25

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

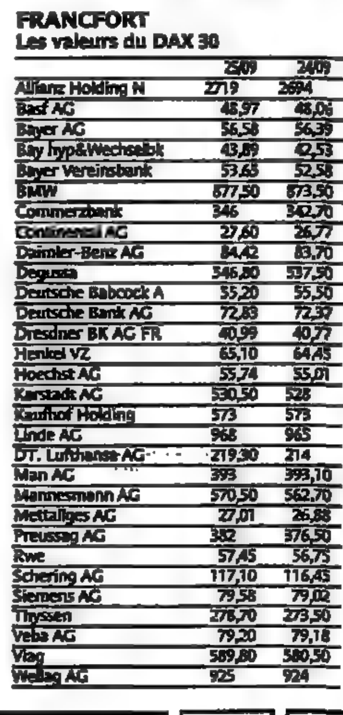


	25/09	24/09
Alcoa	59,25	59,25
American Express	45,87	45,87
Allied Signal	63	63
AT & T	51,75	51,75
Bethlehem	9,87	9,87
Boeing Co	94,75	94,75
Caterpillar Inc.	74,75	74,75
Chevron Corp.	62,25	62,25
Coca-Cola Co	51,12	51,12
Disney Corp.	62,62	62,62
Du Pont Nemours&Co	87,12	87,12
Eastman Kodak Co	77,25	77,25
Exxon Corp.	85,12	85,12
Gén. Motors Corp.H	47,50	47,50
Gén. Electric Co	91,50	91,50
Goodyear T & Rubbe	47,25	47,25
IBM	126,50	126,50
Intl Paper	42,12	42,12
J.P. Morgan Co	88,50	88,50
Mc Don Dougl	51,50	51,50
Merck & Co.Inc.	68,75	68,75
Minnesota Mng.&Mfg	69,62	69,62
Philip Moris	90,75	90,75
Procter & Gamble C	96	96
Sears Roebuck & Co	45,50	45,50
Texaco	94	94
Union Carb.	46	46
Utd Technol	120,62	120,62
Westingh. Electric	18,62	18,62
Woolworth	20,87	20,87

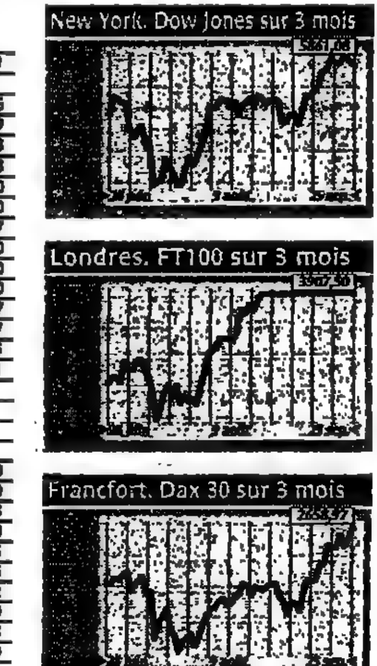
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	25/09	24/09
Allied Lyons	4,52	4,49
Barclays Bank	9,31	9,51
B.A.T. Industries	4,46	4,55
British Aerospace	10,51	10,40
British Airways	5,36	5,39
British Gas	2,04	2,02
British Petroleum	6,39	6,36
British Telecom	3,62	3,69
B.T.R.	2,71	2,67
Cadbury Schweppes	5,12	5,08
Eurotunnel	1,11	1,06
Glaxo	9,67	9,61
Grand Metropolitan	4,78	4,71
Guinness	4,54	4,60
Hanson Plc	1,52	1,55
Great Ic	6,36	6,27
H.S.B.C.	11,79	11,62
Imperial Chemical	8,20	8,26
Legal	7,93	7,83
Marks and Spencer	5	4,99
National Westminst	6,76	6,58
Peninsular Orienta	5,94	5,76
Reuters	7,52	7,55
Saatchi and Saatch	1,20	1,15
Shell Transport	9,80	9,69
Tate and Lyle	4,80	4,77
Univeler Ltd	13,76	13,72
Zeneca	15,56	15,51

FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30



	25/09	24/09
Allianz Holding N	2719	2694
Basf AG	48,97	48,06
Bayer AG	56,58	56,39
Bay hyp&Wechselbk	43,89	42,53
Bayer Vereinsbank	53,65	52,58
BMW	877,50	873,50
Commerzbank	346	342,70
Continental AG	27,60	26,77
Daimler-Benz AG	84,42	83,70
Degussa	546,80	537,50
Deutsche Babcock A	55,20	55,50
Deutsche Bank AG	72,83	72,37
Dresdner BK AG FR	40,99	40,77
Henkel VZ	65,10	64,45
Hoechst AG	55,74	55,01
Karstadt AG	530,50	528
Kaufhof Holding	573	575
Linde AG	968	965
DT. Lufthansa AG	219,30	214
Man AG	393	393,10
Mannesmann AG	570,50	562,70
Mettallges AG	27,01	26,88
Preussag AG	382	376,50
Rwe	57,45	56,75
Schering AG	117,10	116,45
Siemens AG	79,58	79,02
Thyssen	276,70	273,50
Veba AG	79,20	79,18
Viag	589,80	580,50
Wellag AG	925	924



LES TAUX

PARIS → Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK ↗ Jour le jour | NEW YORK ↘ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↗ Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bonds 10 ans

Progression du Matif

LE CONTRAT notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, était en hausse, jeudi matin 26 septembre, toujours soutenu par le statu quo monétaire décidé aux Etats-Unis. Après quelques minutes de transactions, l'échéance décembre gagnait 12 centièmes pour s'établir à 124,64 points.

Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 6,14 %, soit 0,05 % au-dessus du rendement de l'emprunt d'Etat allemand de même échéance.

La veille, le marché obligataire américain avait terminé la séance en hausse, le taux du titre de référence à trente ans revenant de 6,98 % à 6,93 %.

La Banque de France a laissé inchangé, jeudi matin, à 3,44 %, le niveau du taux de l'argent au jour le jour. Le contrat Pibor 3 mois du Matif était stable, à 96,26 points.

Notionnel 10 % première échéance, 1 an

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 25/09	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,35	[illegible]	6,96	[illegible]
Allemagne	3	[illegible]	6,94	[illegible]
Grande-Bretagne	5,69	[illegible]	8,12	[illegible]
Italie	8,12	[illegible]	9,46	[illegible]
Japon	0,47	[illegible]	—	[illegible]
Etats-Unis	5,25	[illegible]	7	[illegible]

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 25/09	Taux au 24/09	Indice (base 100 fin 95)
Fonds d'État 3 à 5 ans	4,95	[illegible]	101,38
Fonds d'État 5 à 7 ans	5,60	[illegible]	102,89
Fonds d'État 7 à 10 ans	5,98	[illegible]	103,62
Fonds d'État 10 à 15 ans	6,28	[illegible]	103,65
Fonds d'État 20 à 30 ans	6,85	[illegible]	105,32
Obligations françaises	6,31	[illegible]	103,61
Fonds d'État à TME	−2,04	[illegible]	101,35
Fonds d'État à TRE	−1,63	[illegible]	101,29
Obligat. franç. à TME	−1,81	[illegible]	101,03
Obligat. franç. à TRE	+0,10	[illegible]	100,41

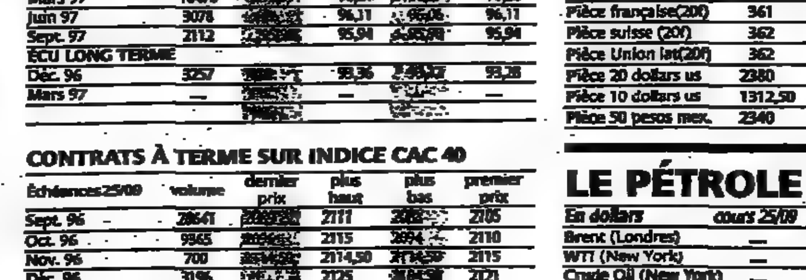
LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,75 %)

	Achat 25/09	Vente 25/09	Achat 24/09	Vente 24/09
Jour le jour	[illegible]	—	[illegible]	—
1 mois	[illegible]	3,56	[illegible]	3,59
3 mois	[illegible]	3,59	[illegible]	3,68
6 mois	[illegible]	3,69	[illegible]	3,77
1 an	[illegible]	3,84	[illegible]	3,90
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 3 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 6 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 9 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 12 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Écu 3 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Écu 6 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Écu 12 mois	[illegible]	—	[illegible]	—

MATIF

Échéances 25/09	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Déc. 96	118887	[illegible]	124,64	[illegible]	124,52
Mars 97	1631	[illegible]	124,46	[illegible]	124,38
Juin 97	2	[illegible]	123,16	[illegible]	123,30
Sept. 97	—	[illegible]	—	[illegible]	—
PIBOR 3 MOIS					
Déc. 96	23030	[illegible]	96,27	[illegible]	96,26
Mars 97	10470	[illegible]	96,21	[illegible]	96,20
Juin 97	3078	[illegible]	96,11	[illegible]	96,11
Sept. 97	2112	[illegible]	95,94	[illegible]	95,94
ÉCU LONG TERME					
Déc. 96	3257	[illegible]	93,36	[illegible]	93,28
Mars 97	—	[illegible]	—	[illegible]	—

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40



Échéances 25/09	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Sept. 96	28641	[illegible]	2111	[illegible]	2105
Oct. 96	9965	[illegible]	2115	[illegible]	2110
Nov. 96	700	[illegible]	2114,50	[illegible]	2115
Déc. 96	3196	[illegible]	2125	[illegible]	2121

LES MONNAIES

US/F ↘ 5,1090 | US/DM ↗ 1,5155 | US/Y ↗ 110,3800 | DM/F ↘ 3,3857 | £/F ↗ 7,9865

Rebond du dollar

LE DOLLAR s'inscrivait en hausse, jeudi matin 26 septembre, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il s'échangeait à 1,5151 mark, 5,1261 francs et 110,38 yens.

La veille, le billet vert était tombé jusqu'à 1,5020 mark et 5,09 francs à la suite de la décision de la Réserve fédérale américaine (Fed) de ne pas relever ses taux directeurs. Une hausse du niveau des fonds fédéraux aurait profité au billet vert en augmentant la rémunération des dépôts libellés dans la devise américaine.

Profitant de la reprise du dollar observée durant la nuit, le franc gagnait du terrain, jeudi matin, face à la monnaie allemande. Il s'inscrivait à 3,3834 francs pour un deutschemark. La lire italienne était également bien orientée, repassant sous la barre des 1 000 lires pour un deutschemark, à 999,41 lires. La livre sterling cotait 8,0022 francs et 2,3648 marks.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS



DEVISES	cours BDF 25/09	% 24/09	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	338,5700	[illegible]	325	[illegible]
Ecu	6,4570	[illegible]	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	5,1090	[illegible]	4,8400	[illegible]
Belgique (100 F)	16,4410	[illegible]	15,8600	[illegible]
Pays-Bas (100 fl)	301,9400	[illegible]	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,3740	[illegible]	3,1400	[illegible]
Danemark (100 krd)	88,1100	[illegible]	82,5000	[illegible]
Irlande (1 iep)	8,2160	[illegible]	7,8200	[illegible]
Gde-Bretagne (1 L)	7,9865	[illegible]	7,5300	[illegible]
Grèce (100 drach.)	2,1440	[illegible]	1,9000	[illegible]
Suède (100 krs)	77,8200	[illegible]	71	[illegible]
Suisse (100 F)	414,6300	[illegible]	400	[illegible]
Norvège (100 k)	79,2700	[illegible]	74	[illegible]
Autriche (100 sch)	48,1210	[illegible]	46,3500	[illegible]
Espagne (100 pes.)	4,0265	[illegible]	3,7400	[illegible]
Portugal (100 esc.	3,3250	[illegible]	2,9500	[illegible]
Canada 1 dollar ca	3,7396	[illegible]	3,4600	[illegible]
Japon (100 yens)	4,6374	[illegible]	4,4400	[illegible]
Finlande (mark)	112,8300	[illegible]	106,5000	[illegible]

PARITÉS DU DOLLAR	26/09	25/09	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,5155	[illegible]	+0,94
TOKYO : USD/Yens	110,3800	[illegible]	+1,13

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,1010	[illegible]	5,1232	[illegible]
Yen (100)	4,6516	[illegible]	4,6710	[illegible]
Deutschemark	3,3849	[illegible]	3,3904	[illegible]
Franc Suisse	4,1454	[illegible]	4,1527	[illegible]
Lire ital. (1000)	3,3661	[illegible]	3,3619	[illegible]
Livre sterling	7,9711	[illegible]	7,9702	[illegible]
Peseta (100)	4,0234	[illegible]	4,0280	[illegible]
Franc Belge	16,442	[illegible]	16,471	[illegible]

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,47	[illegible]	3,56
Eurodollar	5,41	[illegible]	5,75
Eurolivre	5,75	[illegible]	5,81
Eurodeutschemark	3,03	[illegible]	3,09

L'OR

	cours 25/09	cours 24/09
Or fin (k. barre)	62800	62600
Or fin (en lingot)	63150	62950
Once d'Or Londres	382,30	382,40
Pièce française(20f)	361	360
Pièce suisse (20f)	362	361
Pièce Union lat(20f)	362	361
Pièce 20 dollars us	2380	2360
Pièce 10 dollars us	1312,50	1322,50
Pièce 50 pesos mex.	2340	2330

LE PÉTROLE

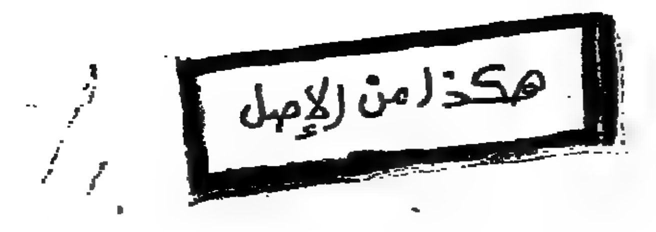
En dollars	cours 25/09	cours 24/09
Brent (Londres)	—	—
WTI (New York)	—	—
Crude Oil (New York)	—	—

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	25/09	24/09
Dow-Jones comptant	219,39	[illegible]
Dow-Jones à terme	364,96	[illegible]
CRB	246,12	[illegible]

METAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	1934	[illegible]
Cuivre à 3 mois	1939	[illegible]
Aluminium comptant	1365	[illegible]
Aluminium à 3 mois	1400	[illegible]
Plomb comptant	779,50	[illegible]
Plomb à 3 mois	783	[illegible]
Etain comptant	6020	[illegible]
Etain à 3 mois	6075	[illegible]
Zinc comptant	995	[illegible]
Zinc à 3 mois	1020	[illegible]
Nickel comptant	7145	[illegible]
Nickel à 3 mois	7265	[illegible]

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	4,92	[illegible]
Platine à terme	390	[illegible]
Palladium	120,25	[illegible]
GRAINES, DENRÉES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	4,29	[illegible]
Maïs (Chicago)	3,10	[illegible]
Grain. soja (Chicago)	—	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	256	[illegible]
GRAINES, DENRÉES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	35	[illegible]
Orge (Londres)	101,50	[illegible]
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1386	[illegible]
Café (Londres)	1575	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	1427,64	[illegible]
OLEAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	0,76	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	1,07	[illegible]



RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 26 SEPTEMBRE

Liquidation : 24 octobre
Taux de report : 3,38
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 PARIS –0,03 % CAC 40 : 2102,86

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +–	Compensation (1)
B.N.P. (T.P)	885	[illegible]	– 0,22	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	830	[illegible]	– 0,24	[illegible]
Renault (T.P.)	1618	1616	– 0,12	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	1865	[illegible]	+ 1,82	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1188	[illegible]	—	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	985	[illegible]	—	[illegible]
Accor	635	[illegible]	+ 0,31	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	143,50	144	+ 0,34	[illegible]
Air Liquide	845	[illegible]	– 2,95	[illegible]
Alcatel Alsthom	401	[illegible]	+ 1,99	[illegible]
Axa	297	[illegible]	+ 1,01	[illegible]
Clarins	● 696	[illegible]	+ 1,29	[illegible]
Club Mediterranee	371	[illegible]	– 0,29	[illegible]
Coflexip	212	[illegible]	+ 0,94	[illegible]
Colas	723	[illegible]	+ 1,38	[illegible]
Comptoir Entrep.1	11,20	11	– 1,78	[illegible]
Comptoir Moder.	2438	[illegible]	– 0,32	[illegible]
CPR	407,50	[illegible]	+ 0,09	[illegible]
Cred.Fon.France	66,25	[illegible]	+ 4,45	[illegible]
Credit Local Fce	445,30	[illegible]	– 1,36	[illegible]
Credit Lyonnais CI	141,90	[illegible]	– 0,14	[illegible]
Credit National	278,40	272	– 2,29	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	207	[illegible]	+ 0,04	[illegible]
Damart	3610	3610	—	[illegible]
Dassault-Aviation	904	[illegible]	– 0,11	[illegible]
Dassault Electro	342	[illegible]	– 0,58	[illegible]
Dassault Systemes	207,90	[illegible]	+ 1,49	[illegible]
De Dietrich	168	[illegible]	– 1,78	[illegible]
Degremont	411	[illegible]	– 0,12	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	37,95	[illegible]	—	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	163	[illegible]	– 0,92	[illegible]
Docks France	1265	[illegible]	– 2,37	[illegible]
Dynaction	125,60	126	+ 0,31	[illegible]
Eaux (Gle des)	535	[illegible]	—	[illegible]
Eiffage	290	[illegible]	– 0,68	[illegible]
Elf Aquitaine	401	[illegible]	– 0,22	[illegible]
Eramet	313,80	[illegible]	+ 1,33	[illegible]
Eridania Beghin	784	[illegible]	– 0,25	[illegible]
Essilor Intl	1333	1330	– 0,22	[illegible]
Essilor Intl ADP	1000	[illegible]	– 0,70	[illegible]
Esso	545	535	– 1,83	[illegible]
Eurafrance	2085	[illegible]	—	[illegible]
Euro Disney	11,10	[illegible]	+ 1,35	[illegible]
Europe 1	1080	[illegible]	– 1,20	[illegible]
Eurotunnel	9	9,35	+ 3,88	[illegible]
Legris indust.	196,50	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Locindus	695	[illegible]	[illegible]	[illegible]
L'Oreal	1715	[illegible]	[illegible]	[illegible]
LVMH Moet Vuitton	1101	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES (Cours précéd. / Derniers cours / % +– / Compensation (1))

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +–	Compensation (1)
United Technol. #	605	[illegible]	+ 1,98	[illegible]
Vaal Reefs #	448	[illegible]	– 1,33	[illegible]
Volkswagen A.G #	1950	[illegible]	+ 0,25	[illegible]
Volvo (act.B) #	112,50	[illegible]	+ 0,80	[illegible]
Western Deep #	175,10	[illegible]	– 1,65	[illegible]
Yamanouchi #	109	[illegible]	+ 1,37	[illegible]
Zambia Copper	4,50	[illegible]	+ 1,39	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 26 SEPTEMBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	116,90	[illegible]
CEPME 8,5% 88-97CA	103,44	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	111,74	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	118	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	120,75	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	115,86	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	110,53	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	104,67	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	117,95	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	112,82	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	106,31	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	—	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	115,12	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	109,27	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	111,75	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	116,11	[illegible]
Emp.Etat 6%93-97 #	101,76	[illegible]
Finansder 9%91-06#	119,34	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	114,70	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	113,19	[illegible]
OAT 8,5% 87-97CA#	103,32	[illegible]
OAT 9,90%85-97 CA#	106,88	[illegible]
OAT 88-98 TME CA#	102,07	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	101,50	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	109	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	99,80	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	109,18	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	111,99	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	105,95	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	116,95	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	103,93	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	115,57	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	120,58	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	120,67	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	108,01	[illegible]
Lyon.Eaux 6,5%90CV	941,50	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	150,60	[illegible]
Commerzbank AG	1170	[illegible]
Fiat Ord.	16,10	[illegible]
Gevaert	295	[illegible]
Gold Fields South	134,40	[illegible]
Kubota Corp.	28	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 26 SEPTEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Actal (Ns) #	49,25	[illegible]
AFE #	486,10	[illegible]
Aigle #	165	[illegible]
Albert S.A (Ns) ◆	132,30	132,30
Altran Techno. #	1356	1346
Montaignes P.Gest. ◆	750	750
Assystem #	485	485
Bque Picardie (Li) ◆	564	564
Bque Tarneaud(B)#	229,90	229,90
Bque Vernes ◆	330	[illegible]
B I M P	60	[illegible]
Boiron (Ly) #	595	590
Boisset (Ly)# ●	234	234
But S.A.	350	347,90
Cardif SA	720	720
C.E.E #	212,10	212,10
CEGEP #	230	[illegible]
Cermex # (Ly)	337	[illegible]
CFPI #	216,80	[illegible]
Change Bourse (M)	255	[illegible]
Christ.Dalloz #	1570	[illegible]
CNIM CA#	154	[illegible]
Codetour ◆	295	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET	399	[illegible]
Conflandey S.A.	240	[illegible]
C.A.Haute Normand.	330	[illegible]
C.A. Paris IDF	780	[illegible]
C.A.Ile & Vilaine	344,50	[illegible]
C.A. Oise CCI	266,90	[illegible]
Creeks ◆	33,10	[illegible]
Devanlay	460,50	[illegible]
Devernois (Ly)	455	[illegible]
Ducros Serv.Rapide ◆	66	[illegible]
Eco Trav.Tempo Ly	489,90	[illegible]
Europ.Extinc.(Ly)#	267	[illegible]
Europ Propulsion	498	[illegible]
Expand s.a	288,70	[illegible]
Factorem	701	[illegible]
Finacor	88	[illegible]
Fininfo	535	[illegible]
Fructivie	610	[illegible]
Gautier France #	272	[illegible]
Gel 2000	63	[illegible]
GFI Industries #	610	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12h30
JEUDI 26 SEPTEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor ◆	112	[illegible]
Coil	259	[illegible]
Electronique D2	465	[illegible]
FDM Pharmacie ◆	206	[illegible]
Genset	205,90	[illegible]
High Co.	208	[illegible]
Infonie	197	[illegible]
Joliez-Regol ◆	100	[illegible]
Mille Amis ◆	108,50	[illegible]
Picogiga	147	[illegible]
Proxidis	36,50	[illegible]
Stelax	4,40	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12h30
JEUDI 26 SEPTEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI. ◆	700	[illegible]
Crédit Gén.Ind. ◆	29	[illegible]
Générale Occidentale ◆	56	[illegible]
Mumm ◆	1440	[illegible]
Nobel ◆	155	[illegible]
Sté lecteurs du Monde ◆	180	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 25 septembre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	120,74	114,99
BANQUES POPULAIRES		
Valorg	2449,07	2412,88
BANQUE TRANSATLANTIQUE		
Arbitr. Court Terme	9531,85	9531,85
Arbitr. Première	9318,14	9225,88
Arbitr. Sécurité	17482,16	17395,18
BNP		
Antigone Trésorerie	863783	863783
Natio Court Terme	13876	13876
Natio Court Terme2	376852	376852
Natio Patrimoine	1508,34	[illegible]
Natio Perspectives	1246,38	[illegible]
Natio Placements C/D	77147,74	[illegible]
Natio Revenus	1099,62	[illegible]
Natio Sécurité	11691,86	[illegible]
Natio Valeurs	1055,51	[illegible]
BRED BANQUE POPULAIRE		
Monedem	90227,77	[illegible]
Oblig. ttes caté. ◆	240,80	[illegible]
CDC GESTION		
Livret Bourse Inv. D	650,05	[illegible]
Le Livret Portefeuille D	872,03	[illegible]
SICAV MULTI-PROMOTEURS		
Nord Sud Dévelop. C/D ◆	2212,48	[illegible]
Patrimoine Retraite C	302,39	[illegible]
Sicav Associations C	2380,98	[illegible]
CDC TRÉSOR		
Fonsicav C	19191,70	[illegible]
Mutual. dépôts Sicav C	18609,75	[illegible]

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE		
Actimonétaire C	37251,64	[illegible]
Actimonétaire D	31705,58	[illegible]
Cadence 1 D	1075,21	[illegible]
Cadence 2 D	1063,11	[illegible]
Cadence 3 D	1050,59	[illegible]
Capimonétaire C	403,23	[illegible]

Créd.Mut.Ep.J	2252,91	[illegible]
Créd.Mut.Ep.long.T	237,84	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Monde	1231,21	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Oblig	1763,86	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre	1100,21	[illegible]

SYMBOLES
◊ cours du jour; ◆ cours précédent.

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT
3615 LEMONDE

Publicité financière Le Monde : (1) 44 43 76 26

هكذا من الأصل

LIGUE DES CHAMPIONS L'AJ Auxerre s'est imposée (2-1) sur le terrain des Glasgow Rangers, mercredi 25 septembre, lors de son deuxième match de la Ligue des Champions. Jouée devant 31 000 spectateurs, la rencontre a mis en évidence un inconnu de vingt-cinq ans, Thomas Deniaud. ● L'AVANT-CENTRE des Bourguignons a en effet inscrit les deux buts de son équipe. Très peu sollicité depuis des années, le joueur n'a pourtant dû sa titularisation qu'au forfait de dernière minute de Lilian Laslandes, titulaire du poste. ● L'ÉQUIPE de Guy Roux s'apprête désormais à recevoir, le 16 octobre, le Grasshopper de Zurich, premier du groupe A, après sa surprenante victoire sur le terrain de l'Ajax Amsterdam (1-0). ● LES AUTRES favoris, Milan AC, la Juventus de Turin, l'Atletico Madrid, le FC Porto et Dortmund se sont largement imposés à leurs adversaires.

Grâce à un « doublé » de Thomas Deniaud, Auxerre s'impose à Glasgow

L'avant-centre, qui jouait encore en équipe réserve deux semaines auparavant, a permis aux champions de France de se relancer en Ligue des Champions en marquant les deux buts de la victoire

GLASGOW
de notre envoyé spécial

Dans le film Coup de tête, Patrick Dewaere tenait le rôle d'un modeste joueur amateur. Le marginal était méprisé par ses dirigeants.


FOOTBALL

Titularisé, à défaut de mieux, après la blessure de la vedette de l'équipe, il marquait un but chanceux dans un match de Coupe et se retrouvait propulsé héros de la ville. La gloire n'allait pas durer. Elle était factice. Son dépositaire temporaire ne l'ignorait pas. Patrick Dewaere décidait donc de profiter de l'état de grâce pour se venger d'adorateurs hypocrites. Ces derniers seront d'ailleurs aussi prompts à le chasser qu'ils le furent à le porter aux nues.

Le film de Jean-Jacques Annaud a été tourné au début des années 70 à l'AJ Auxerre. L'équipe plafonnait alors en deuxième division. A l'époque, Guy Roux, son entraîneur de toujours, n'imaginait pas encore que sa formation gagnerait un jour, sur le terrain des prestigieux Glasgow Rangers, un match de la Ligue des Champions. Thomas Deniaud était, lui, un marmot qui apprenait tout juste à frapper un ballon du côté de Nantes. Il ne pouvait pas savoir qu'une carrière de football, qu'une vie d'homme pouvaient réserver de drôles de rebonds.

Par deux coups de tête (55e et 69e min) sur deux centres parfaits de Bernard Diomède, Thomas Deniaud a acquis la célébrité. Deux buts, deux éclats qui ont consacré un obscur. *« C'est incroyable comment, pour un rien, on peut vous regarder différemment »*, disait à peu près Patrick Dewaere dans une scène du film. Après la rencontre, l'homme du jour devait penser sensiblement la même chose, enseveli sous les micros.

Pourtant, au matin du 25 septembre, le joueur ne songeait certainement pas à la postérité. Il n'était encore qu'un remplaçant que Guy Roux avait emmené dans son périple écossais. Lilian Laslandes, blessé en championnat au dos, espérait encore pouvoir tenir sa place. Son second s'était déjà résigné au banc de touche. Question d'habitude.

Depuis ses débuts parmi l'élite, le 2 novembre 1991, lors d'une rencontre entre Auxerre et Monaco, Thomas Deniaud n'a joué qu'une douzaine de matches en première division. Doublure de Gérald Baticle puis de Lilian Laslandes, il n'est jamais parvenu à s'imposer au poste d'avant-centre, le plus délicat et le plus controversé dans l'organisation tactique auxerroise.

« Ce n'est pas un joueur surdoué, dit de lui son entraîneur. *Il ne nous a pas conquis. »* Prêté en 1994 à Angers, il revient sur les bords de l'Yonne au début de la saison 1995/1996, déçoit encore et repart d'où il est venu en janvier de cette année. Rappelé une nouvelle fois par Guy Roux dans son effectif, cette saison prenait une tournure aussi décevante que les précédentes.

> Doublure de Gérald Baticle puis de Lilian Laslandes, il n'est jamais parvenu à s'imposer au poste d'avant-centre, le plus délicat et le plus controversé dans l'organisation tactique auxerroise

Depuis ses débuts, Thomas Deniaud ne trouve dans le football qu'un de ces rôles de figurant qui sont foison dans les championnats français. Pas assez brillant pour espérer se distinguer, trop obstiné pour accepter d'abandonner, l'attaquant faisait partie de cette foule anonyme auquel le ballon n'a jamais procuré que des bribes de plaisir. On disait d'ailleurs son frère, François, beaucoup plus doué que lui avant qu'un accident n'arrête prématurément sa carrière.

Adolescent, Thomas avait postulé au centre de formation de Nantes mais avait été recalé. De la même génération que Reynald Pedros, Nicolas Ouédec, Patrice Loko ou Christian Karembeu, il aura toujours la destinée de ces vedettes comme point de référence à son chaotique parcours. A dix-sept ans, il se retrouvait, lui, à Ancenis, avant d'être repéré par Auxerre deux ans plus tard et d'y végéter. Jusqu'à ce mercredi.

Car Lilian Laslandes n'a finalement pu tenir sa place. Thomas Deniaud a donc été envoyé en première ligne dans la bataille d'Ibrox Park. Guy Roux avait adopté une tactique extrêmement frileuse. Que pouvait espérer faire un avant-centre dans cette galère ? Une heure durant, l'attaquant s'est donc sacrifié, comme toute l'équipe, dans de rudes besognes défensives. Les Auxerrois ne brillaient guère que par leur abnégation à briser les assauts écossais.

Mais la pression de Glasgow était trop décousue pour pouvoir se concrétiser au tableau d'affichage. L'Anglais Paul Gascoigne faisait de son mieux pour orienter la manœuvre. Le milieu de terrain n'a pas perdu ses qualités techniques mais sa pointe de vitesse s'est quelque peu diluée dans les hectolitres de bière trop goulûment lampés. « Gazza » tentait de diversifier le jeu mais force lui était de constater que le Danois Brian Laudrup constituait la seule option offensive véritablement crédible. C'est d'ailleurs sur une combinaison entre les deux joueurs que l'Anglais parvenait à réduire le score (71e).

A ce moment, Thomas Deniaud avait déjà crevé l'écran. *« Il y a quinze jours, je jouais à Pacy-sur-Eure* [en équipe réserve], explique-t-il, encore incrédule. *Aujourd'hui, je suis à Glasgow. »* Drôle de trajectoire, drôle de dénouement. Héros malgré lui, le joueur adopte un profil bas. *« Je suis encore le remplaçant de Lilian »*, affirme-t-il. A vingt-cinq ans, la valeur sportive est en principe établie, coulée comme dans le bronze dans les certitudes des dirigeants. Il n'est pas certain que la performance de mercredi suffise à renverser l'idée communément admise sur les possibilités de l'attaquant.

Frédéric Danjou, auteur également d'un bon début en coupe d'Europe, au poste de libero, sait, lui, que sa cote ne peut que monter, alors qu'il n'a pas encore vingt-deux ans. Pour Thomas Deniaud, la gloire pourrait être éphémère. Après tant d'années mitigées, cette soudaine griserie par une douce soirée écossaise ne resterait alors que comme un baume au cœur.

Benoît Hopquin

L'Ajax d'Amsterdam battu à domicile

LA DEUXIÈME journée de la Ligue des champions a été marquée par une avalanche de victoires à l'extérieur : six des huit matches disputés mercredi 25 septembre ont été gagnés par les équipes évoluant sur le terrain adverse.

La plus grande surprise de la soirée est venue d'Amsterdam, où l'Ajax, dans son nouveau stade entièrement couvert, a essuyé une défaite (0-1) contre les Grasshoppers de Zurich. Les joueurs d'Amsterdam ont dominé pendant toute la rencontre, mais ils ont été incapables de concrétiser cet avantage. Grâce à un but inscrit en deuxième mi-temps, sur un coup franc tiré des 40 mètres par Yakin, les Suisses s'installent en tête du groupe A de la Ligue des champions, deux semaines après avoir largement disposé chez eux des Ecossais de Glasgow Rangers (3-0). L'Ajax Amsterdam et l'AJ Auxerre se partagent la deuxième place après la victoire d'Auxerre en Écosse.

Dans le groupe B, les deux clubs favoris, en déplacement, ont étrillé leurs adversaires. L'Atletico Madrid l'a facilement emporté à Lodz, en Pologne (4-1), pendant que les Allemands du Borussia Dortmund faisaient de même à Bucarest, contre le Steaua (3-0). Avec deux victoires chacun, Dortmund et l'Atletico se retrouvent à égalité en tête de leur groupe, avant de se rencontrer, à Madrid, le 16 octobre.

TRIPLÉ DE MARCO SIMONE

Dans le groupe C, Manchester United a réussi ses débuts à domicile en s'imposant dans les trente premières minutes face au Rapid de Vienne (2-0). Les coéquipiers d'Eric Cantona occupent désormais la deuxième place de leur groupe, derrière les Italiens de la Juventus de Turin, vainqueurs (1-0) à Istanbul, sur le terrain de Fenerbahce, grâce à un nouveau but du Croate Allen Boksic.

Mal parti dans le groupe D, après sa défaite à domicile contre le FC Porto, le Milan AC s'est rattrapé avec un succès aisé sur le terrain de Rosenborg, en Norvège (4-1). Les Milanais se replacent ainsi à trois longueurs du FC Porto, vainqueur chez lui des Suédois de Göteborg (2-1). Le Milanais Marco Simone a pris la tête du classement provisoire des buteurs en réussissant un « coup du chapeau » en Norvège, qui porte son total à quatre buts après deux journées de Ligue des champions, à égalité avec le milieu de terrain argentin de l'Atletico Madrid, Diego Simeone, auteur de deux buts mercredi soir.

Chaque médaille olympique à Atlanta a coûté 50 centimes par Français

LES MÉDAILLES olympiques d'Atlanta auront coûté à leurs heureux récipiendaires des années de sueur, de patience et de sacrifices. Combien d'heures d'entraînement accumulées, d'énergie dépensée pour arriver enfin sur ce podium, lesté d'or, d'argent ou de bronze ? Mais une médaille n'a pas de prix, disait-on, avant que des économistes ne s'en mêlent. On sait désormais que chacune de ces prestigieuses breloques aura coûté 26,9 millions de francs à l'Etat, soit environ 50 centimes par Français.

Le Centre de droit et d'économie du sport, unité de recherche associée au CNRS, de la faculté de droit et des sciences économiques de Limoges, a en effet évalué le prix de l'exploit pour la collectivité.

Le Centre a répertorié quatre types de dépenses à l'occasion des Jeux : l'aide de l'Etat pour la préparation olympique sur quatre ans ; le coût salarial des cadres techniques mis à la disposition du haut-niveau pendant cette période ; le financement de la délégation sur place ; sans oublier les récompenses versées aux sportifs français s'étant illustrés (250 000 F pour une médaille d'or, 120 000 F pour l'argent et 80 000 F pour le bronze).

Les pouvoirs publics auraient ainsi dépensé 994,5 millions de francs pendant l'olympiade 1993-1996. Rapporté aux trente-sept médailles glanées au champ d'honneur par nos représentants en quinze jours, voilà qui situe le coût unitaire théorique à 26,9 millions de francs : un coût d'autant moins élevé que le bilan a été fructueux. Chaque citoyen a donc versé environ un demi-franc pour les victoires de David Douillet, Laura Flessel, Djamel Bouras, Jean Galfione, Félicia Ballanger et autres étoiles d'Atlanta. Pour le contribuable, l'important, c'est de participer

A elle seule, Marie-José Pérec a donc coûté, dans l'absolu, près de 54 millions de francs au pays. Mais la Guadeloupéenne, qui reste moins onéreuse que le Concorde, fait tout autant pour le prestige national. Car, comme l'affirme l'étude, *« estimer la rentabilité de l'investissement pour la nation* [est] *encore plus délicat. Une chose est sûre, les retombées d'image, de prestige, de notoriété pour la nation sont telles que chaque Français, qu'il soit ou non sportif, n'est pas indifférent à la réussite de l'équipe française lors des J.O.... »*

Le gouvernement, qui guette les bonnes raisons de redonner le moral au peuple, ne peut non plus rester insensible à l'exemple de cette France qui gagne. Deux millions de francs supplémentaires ont d'ailleurs été consacrés à la promotion publicitaire des bons résultats d'Atlanta. Pour un pays, un champion reste donc un bien inestimable. La conclusion à Emmanuel Bayle, l'auteur de l'étude : *« L'émotion et le rêve n'ont pas de prix... »*

B. H.

Crédits coupés aux sports de glace

LE MINISTÈRE de la jeunesse et des sports a décidé, selon le journal *L'Equipe* du 26 septembre, de ne pas verser le solde (5,3 millions de francs sur 11) des subventions attribuées pour 1996 à la Fédération des sports de glace (FFSG), faute d'obtenir des informations comptables fiables sur sa situation financière. Selon les estimations, elle laisserait apparaître un déficit de 20 à 30 millions de francs. La réélection de Bernard Goy à la présidence de la FFSG en juin dernier n'est sans doute pas étrangère à cette mesure : après avoir signé en 1994 des accords de partenariat avec TF 1, qui devaient permettre à la fédération de recevoir 15 millions de francs par an pendant 5 ans, M. Goy a pratiqué une gestion solitaire et somptuaire qui a conduit la FFSG en position d'être mise en cessation de paiements par ses créanciers (*Le Monde* du 17 novembre 1995). *« On est en présence d'une fédération carrément sortie de la piste »*, indique-t-on au ministère.

Avant d'accueillir les Springboks, le XV de France arrache une victoire aux Gallois

CARDIFF
de notre envoyé spécial

A quoi ressemble l'Arm's Park un soir d'automne ? De quel rouge les diables gallois y sont-ils parés ? Habituée au rude hiver du Tournoi des cinq nations, l'équipe de France n'avait jamais connu Cardiff en septembre.

RUGBY

Le match devait être amical. En terre gaélique, les Bleus venaient d'abord fêter un stade, célébrer une vieille gloire qui touche au bout de sa belle vie. C'était leur adieu à l'Arm's Park avant démolition (Le Monde du 25 septembre), une politesse à la française. Un instant, il a même été question de ne pas compter la participation à la rencontre, comme une sélection internationale (une cape) en bonne et due forme. Et puis, la Fédération française de rugby (FFR) a décidé que si, presque à l'ultime minute. Un choix présidentiel.

Sur le terrain, les quinze Français réunis pour l'occasion se sont vite rendu compte que les Gallois n'avaient pas leur conception hésitante de l'amitié. Ceux-là se sont rendus dans l'aventure, renversant sur leur passage tout ce qui portait le maillot tricolore. Un instant, on a pu craindre le pire.

A la mi-temps, l'équipe de Jean-Claude Skrela était menée 27-10. En 40 minutes d'errance, de fautes, d'énervements, elle semblait retomber dans un travers vieux comme le monde : l'incapacité à concentrer la totalité de ses forces sur le jeu de rugby.

FORCE ET INTENSITÉ

Il y avait peut-être, au fond des têtes, le souvenir maudit d'un tournoi perdu, d'une défaite étriquée concédée ici même le 16 mars dernier. En battant la France 16-15, les Gallois avaient, ce jour-là, évité d'empocher le symbolique et humiliant trophée des nations sans victoire, la cuiller de bois.

Le mauvais *remake* n'a finalement pas été au programme. Entre hier et aujourd'hui, entre l'hiver et l'automne, s'est jouée une véritable révolution qui n'a pas épargné l'Hexagone. Le rugby a changé d'âme, et les meilleurs joueurs français ont réussi leur conversion au professionnalisme.

Leur première mi-temps fut œuvre d'amateurs. La seconde, une démonstration impeccable du nouveau sens de l'histoire ovale. Les Gallois se montraient agressifs, presque féroces dans leurs plaquages ? Les Français redoublaient d'ardeur, roulant des muscles dans les regroupements, allongeant la longueur de leurs courses. *« Nous sommes tous en bien meilleure forme que l'an dernier à la même époque,* rigolait le seconde ligne dacquois Fabien Pelous, dans l'intimité du vestiaire. *Nous avons pris conscience de la nécessité d'être au mieux, le plus tôt et le plus longtemps. Sur toute la saison, il faudra être des Robocops. »*.

« Nous avons tous compris qu'il faut être à 100 % tout de suite, acquiesce le troisième ligne agenais Abdel Benazzi, *et dans une saison aussi chargée, il était important de commencer par une victoire. »*

Après avoir encaissé deux essais dans les dix premières minutes par le talonneur Barry Williams, puis l'ailier Ieuan Evans, les Français en alignèrent quatre : Stéphane Glas (23e), Jean-Luc Sadourny (52e), Abdel Benazzi (75e) et encore Glas (77e). Le XV tricolore a donc fini par dominer les Gallois 40-33, en se montrant un peu plus « pro » qu'eux.

« Ils ont craqué physiquement », se félicitait Richard Castel, le troisième ligne de Béziers. Jean-Claude Skrela, l'entraîneur, y voyait une rassurante continuité avec un début de championnat marqué par une avalanche d'essais. Compte tenu des blessures, il avait aligné à l'Arm's Park la meilleure équipe de France possible. Pour ne pas manquer une occasion *« de se retrouver »*, de prendre des repères. Skrela souhaite désormais la multiplication de ces matches de haut niveau. *« J'attends beaucoup de la Coupe d'Europe*, expliquait-il notamment. *Elle va redoubler les rencontres où le rythme et le combat sont plus intenses. Cela ne peut que bénéficier aux internationaux qui y participeront avec leur club. »*

Et se profile à l'horizon un rendez-vous plus excitant et plus inquiétant à la fois. Le 30 novembre et le 7 décembre, les Springboks, champions du monde en titre, disputeront deux test-matches en France. *« Cela promet une intensité deux fois plus forte encore »*, avoue Jean-Claude Skrela. En finissant par tordre le cou aux ambitions galloises, son équipe a simplement pris date. Même si, contre les Sud-Africains, il ne suffira pas d'être en forme.

Pascal Ceaux

Engagement physique

Philippe Saint-André a été remplacé après 34 minutes de jeu contre les Gallois mercredi 24 septembre par David Berty, après s'être donné une élongation aux adducteurs. *« Lors d'une accélération pour déborder Ieuan Evans, j'ai ressenti une douleur et je n'ai pas voulu prendre de risques »*, a expliqué le capitaine de l'équipe de France, pour lequel *« comme souvent dans les premières rencontres internationales, les vingt premières minutes ont été difficiles »*. A ce moment de la partie, le capitaine gallois, Nigel Davies, et son prédécesseur à ce poste, l'ailier Ieuan Evans, avaient, eux, été sortis de la pelouse sur une civière.

RÉSULTATS

BASKET-BALL

Eurocoupe

Hapoel Jérusalem (Isr.)- PSG-Racing (Fr.)	80-74
Maribor (Slo.)-Antibes (Fr.)	67-74

CYCLISME

Tour d'Espagne

18e étape : Benasque-Saragosse (219,5 km)
1. D. Konyshev (Rus., Aki) ; 2. B Hamburger (Dan.) ; 3. G. Bugno (Ita.), m. t.
Classement général : 1. A. Zülle (Su., Once), 2. L. Jalabert (Fr.), à 1 mn 10 s ; 3. L. Dufaux (Sui.), à 5 mn 17 s ; 4. R. Pistore (Ita.), à 7 mn 12 s ; 5. G. Totschnig (Aut.), à 8 mn 34 s.

FOOTBALL

Ligue des champions

Groupe A	
Ajax Amsterdam (P-B)-Grass. Zurich (Sui.)	0-1
Glasgow Rangers (Eco.)-AJ Auxerre (Fr.)	1-2
Groupe B	
Widzew Lodz (Pol.)-Atl. Madrid (Esp.)	1-4
Steaua Bucarest (Rou.)-Bor. Dortmund (All.)	0-3
Groupe C	
Manchester United (Ang.)-Rapid Vienne (Aut.)	2-0
Fenerbahce Istanbul (Tur.)-Juventus Turin (Ita.)	0-1
Groupe D	
FC Porto (Por.)-IFK Göteborg (Suè.)	2-1
Rosenborg (Nor.)-Milan AC (Ita.)	1-4

هكذا من الإصل

Une entreprise rétribue ceux qui regardent la publicité sur Internet

Les internautes gagnent un demi-dollar pour chaque message observé pendant trois minutes. Cybergold, la société qui a imaginé ce stratagème, et se veut aussi mécène

Pour gagner de l'argent en regardant de la publicité sur Internet, il ne faut pas tricher. La nouvelle société californienne Cybergold réclame une véritable attention aux internautes qui veulent être rémunérés par ce moyen original. D'où un temps de consultation minimal (trois minutes environ), mais également des trucs comme les questions qui s'affichent après l'écran publicitaire ou les jeux associés aux messages commerciaux. Une fois que l'ordinateur de Cybergold a la preuve que l'usager a bien enregistré le message, il le dédommage en créditant son compte d'un demi-dollar ou d'un mile de voyage en avion. L'entreprise établit également des profils précis des publiphiles afin d'offrir aux annonceurs une cible sur mesure. Le PDG de Cybergold est convaincu par ailleurs qu'il a trouvé le « truc » pour financer la création intellectuelle.

SAN FRANCISCO
correspondance

Consolation en vue pour ceux que la publicité sur Internet désespère : ils vont pouvoir se faire payer pour la regarder. Cybergold, une nouvelle entreprise californienne, parie qu'une bonne partie des cybernautes pourraient être intéressés par cette offre provocante. Son PDG, Nat Goldhaber, part du principe qu'un des biens les plus rares dans la société superinformée, hyperbranchée d'aujourd'hui, c'est la capacité d'attention. Or ce qui est rare est cher, donc l'attention vaut de l'or. Cela n'est pas vraiment une surprise pour les anglophones, habitués à l'expression courante *« to pay attention »*, littéralement « payer attention », quand nous nous contentons de faire attention.

Mais Nat Goldhaber ne se contente pas de jouer gros sur les mots. Il a l'ambition de *« créer un équivalent de l'attention »*, un équivalent économique s'entend, qui jouerait sur *« l'équilibre entre les choses* [qu'on trouve] *sur le Net et leur valeur, d'une part, et l'attention, d'autre part »*. Il étaye ce discours apparemment farfelu au moyen d'un dispositif technologique accessible par tous sur Internet depuis le 23 septembre. Sur la page d'accueil de Cybergold, l'usager répond à quelques questions qui aident à déterminer son profil (centres d'intérêt, lieu de résidence, etc.), ce qui permet à un logiciel spécial de choisir les publicités susceptibles de l'intéresser. La confiance ne régnant pas, ces publicités sont assorties d'une ou deux questions en bas de page qui permettent de s'assurer qu'elles ont été lues. Une fois que l'ordinateur de Cybergold a la preuve que l'usager a bien payé d'attention (pendant trois minutes environ), il le dédommage en créditant son compte d'un demi-dollar ou d'un mile de voyage en avion.

Cet argent virtuel peut être utilisé pour effectuer des achats en ligne (à ce jour, seul OnSale.com – le plus gros détaillant d'Internet – accepte les « pièces » de Cybergold) ou sous forme de chèque. Plus d'une centaine d'entreprises sont déjà inscrites. Gros avantage : elles payent après que leur annonce a été lue. Le tarif moyen est d'un dollar par lecture, dont la moitié revient à Cybergold. La compagnie peut aussi, grâce à une technologie qui lui est propre, offrir un public trié sur le volet (par groupes d'âge, revenus, ceux qui ont l'habitude d'acheter sur le Net ou qui ont consulté telle pub plus d'une fois, etc.). La commission est alors plus élevée.

Cybergold fournit aux annonceurs le profil statistique des usagers, mais aucunes informations personnelles (nom, adresse, etc.). Au cas où une entreprise souhaiterait se les procurer, elle devra obtenir l'accord de l'usager et le payer (8 ou 10 dollars). Le coût de la publicité par courrier est estimé à un peu moins de 2 dollars par lettre. Seuls 3 % des usagers les ouvrant dans le meilleur des cas, le coût réel est de l'ordre de 60 dollars pour une lecture.

Nat Goldhaber aspire à faire d'un même coup fortune – comme tout cyberentrepreneur qui se respecte – et la révolution – comme un loyal citoyen de Berkeley, où il est né et a fait ses études. Il est convaincu d'avoir trouvé le truc pour financer la création intellectuelle. *« Internet*, explique-t-il, *permet de réduire considérablement les coûts de publication, mais ne paye pas l'auteur ou l'artiste. »* La technologie de Cybergold devrait permettre, en associant une pub à un poème par exemple, de transférer automatiquement une partie de l'argent payé par la compagnie au « portefeuille électronique » du poète. Dans quelques mois, ce système pourra être utilisable de façon autonome sur tout site intéressé.

Accueilli avec un certain scepticisme, Cybergold a la chance de se lancer au moment où, après la première ruée vers l'or virtuel, les hommes d'affaires commencent à reconnaître que les méthodes gagnantes dans la vie réelle ne donnent pas les résultats escomptés dans le cyberespace.

Francis Pisani
<fpisani@best.com>

★ Cybergold : <http : //www. cybergold.net>

Début de la lutte antipublipostage

Le 23 septembre, le prestataire de services en ligne America On-Line (AOL) a obtenu en appel de la justice américaine le droit de bloquer la publicité distribuée par courrier électronique à ses six millions d'abonnés. Les boîtes aux lettres électroniques de ses abonnés seront alors débarrassées des messages qui les saturent, venus de sites spécialisés dans l'arrosage publicitaire de masse tels que CyberPromo, Honeys, AnswerMe, NetFree ou ServInt.

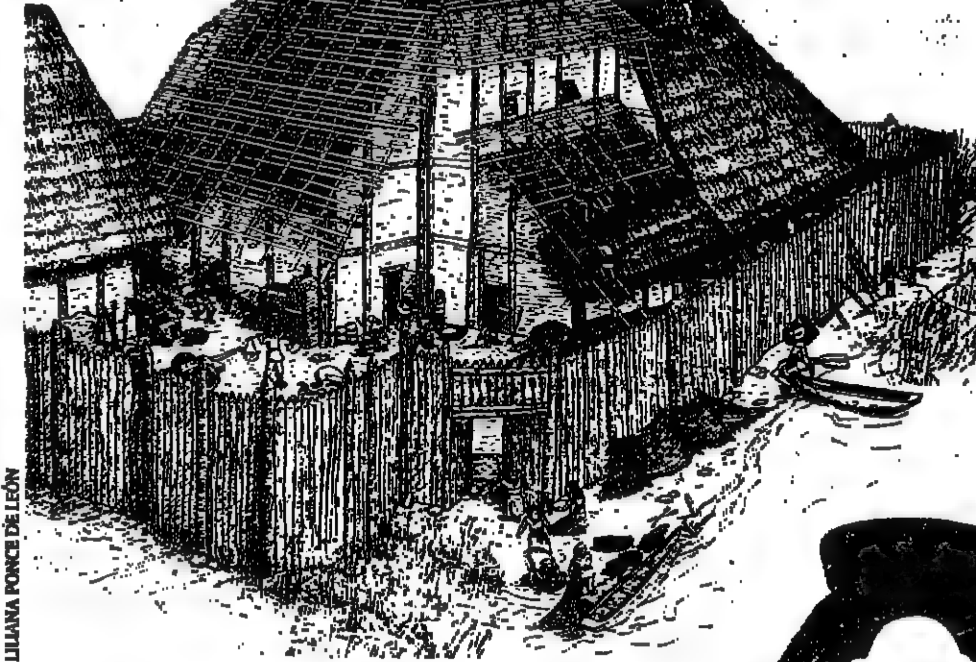
Cette décision de justice ne préjuge pas du verdict qui sera prononcé le 12 novembre à Philadelphie dans le procès qui oppose AOL à CyberPromo. Ce dernier invoque le premier amendement de la Constitution américaine qui garantit la liberté d'expression pour préserver ses droits en matière de publipostage électronique. Mais le Congrès américain a voté, en 1991, une loi interdisant les publipostages par télécopie. Le tribunal devra établir si les messages électroniques sur Internet son assimilables à des télécopies.

De récentes découvertes relancent les fouilles d'un habitat médiéval englouti dans un lac de l'Isère

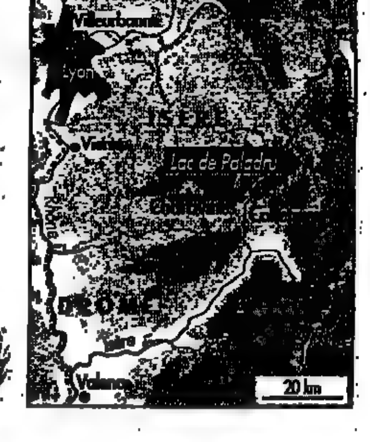
CHARAVINES
de notre envoyé spécial

D'un léger battement de palmes, le plongeur, évitant de soulever la vase, se fraye un passage parmi les pieux qui hérissent les profondeurs du lac. Lentement, il progresse vers le cadre triangulaire délimitant l'unité de fouille. L'eau est trouble. Pour améliorer la visibilité, un courant artificiel, produit par une pompe électrique, chasse les sédiments en suspension. D'une main précautionneuse, l'homme recueille les dépôts limoneux dans un seau, dont le numéro permettra ensuite de localiser l'origine. Quand ses doigts débusquent un objet, il le photographie, puis, sur une « ardoise », il dresse un relevé en plan et en coupe, avant de l'extraire de sa gangue.

A terre, le produit de cette « pêche » est minutieusement lavé, tamisé et trié. Les éléments organiques (bois et cuir), qui, préservés par le milieu humide, ne tarderaient pas à se dégrader à l'air libre, sont conditionnés dans des sachets étanches. Plus tard, ils seront traités par l'atelier régional de conservation ARC-Nucléart de Grenoble, où ont été développées des méthodes originales de consolidation par imprégnation de résine, suivie, selon les cas, d'une déshydratation (lyophilisation) ou d'une irradiation par rayons gamma.



LILIANA PONCE DE LEÓN



Les fondations (pieux et madriers) découvertes dans le lac de Paladru ont permis de reconstituer l'habitat médiéval de Colletière. Le « village », défendu par une palissade, était formé de trois maisons – dont l'une surélevée, – flanquées d'une écurie et de plusieurs ateliers artisanaux. Cinq mille objets ont déjà été retrouvés, dont un exemple unique d'arçon de selle, en bois de hêtre, orné d'une représentation symbolique (ci-contre).

YVON VERNOTTE

UN ARÇON EXCEPTIONNEL

Voilà près de vingt-cinq ans que les archéologues fouillent ainsi les eaux du lac de Paladru, au lieu-dit Colletière, près de Charavines (Isère), à la recherche des vestiges d'un « village » médiéval englouti. Cette exploration patiente leur a déjà permis de retrouver quelque cinq mille pièces, exceptionnellement bien conservées par le milieu aquatique. Cette pêche miraculeuse a convaincu les responsables du ministère de la culture, qui ont classé Colletière parmi les seize *« sites archéologiques d'intérêt national »* et viennent de décider la poursuite des fouilles.

Stimulés, les plongeurs ont eu la main heureuse. Ils ont remonté à la surface, cet été, près de deux cents nouveaux objets, certains fort rares : hache d'abattage emmanchée, calame (roseau utilisé pour écrire), douelle de tonneau, fragments de bâtons de compte, plaques de broigne (pièces de métal recouvrant les justaucorps des soldats), fuseaux en bois d'érable, pointes de lance, peignes, agrafes, flotteurs de filets...

Ils ont surtout découvert une pièce unique, joyau de leur collection : un arçon de selle en hêtre, décoré d'une croix autour de laquelle deux animaux – lions, chevaux ou monstres hybrides – se font face. Il s'agit du seul exemple connu d'arçon du onzième siècle orné d'une représentation symbolique. *« Notre chantier est relancé pour au moins dix ans »*, se réjouissent, insatiables, Michel Colardelle et Eric Verdel, les co-directeurs du chantier.

Grâce à la collaboration d'une équipe pluridisciplinaire – historiens, géologues, sédimentologues, spécialistes des algues et des pollens, physiciens, climatologues, zoologues, – l'histoire des propriétaires de ces objets a pu être reconstituée. Profitant d'un réchauffement climatique et d'une baisse du niveau du lac au début du onzième siècle, ces colons s'étaient établis là, sur une plage de craie, au lieu-dit Colletière. La datation par l'étude des cernes des troncs (dendrochronologie) des arbres qu'ils avaient abattus pour construire leurs maisons a permis de situer leur arrivée entre 1003 et 1007. Leur séjour fut de courte durée : aux environs de 1040, ils furent chassés par la remontée des eaux.

Retranchés à l'abri d'une puissante palissade défensive, les habitants de Colletière – cinquante à cent personnes, selon toute vraisemblance – occupaient trois vastes maisons, témoignant d'un art consommé de l'architecture : sols stabilisés par une « semelle » de madriers, pieux porteurs en chêne ou en hêtre, cloisons en clayonnages enduits d'argile, solides charpentes supportant de grands toits de chaume.

Ces bâtisseurs habiles cultivaient le seigle, le blé, l'avoine et l'orge, faisaient pousser le chanvre et le lin, élevaient cochons, moutons, vaches et chevaux, chassaient le lièvre et le chevreuil, pêchaient la perche et le chevesne, commerçaient avec leurs voisins. Ils excellaient aussi dans l'artisanat du bois, du cuir ou du métal et vivaient dans une relative aisance, faisant preuve d'un goût raffiné, comme l'attestent les fragments d'instruments de musique (chevalet de vielle, embouchure de haut-bois, clarinette de cornemuse) ou les pièces de jeu d'échecs retrouvés dans l'enclos. Mais une panoplie de lances, de haches, de javelots et d'arbalètes ainsi que des accessoires équestres les révèlent aussi en guerriers armés jusqu'aux dents.

« SYSTÈME MUTANT »

La polyvalence de ces « chevaliers-paysans de l'an mil » apporte un éclairage précieux sur une page de l'histoire médiévale jusqu'alors très mal connue. *« L'organisation sociale de Colletière constitue un système mutant*, affirment Michel Colardelle et Eric Verdel. *Elle se situe à la charnière entre le système domanial de l'époque carolingienne et le système seigneurial qui se met en place au onzième siècle, avec la spécialisation des trois ordres, ceux qui font la guerre, ceux qui prient et ceux qui travaillent. »*

Les soldats-cultivateurs de Colletière étaient-ils venus défricher ce territoire, aux frontières de l'archevêché de Vienne et de l'évêché de Grenoble, mais aussi aux portes du futur comté de Savoie, à l'instigation d'un seigneur, laïc ou ecclésiastique ? Furent-ils, après leur départ forcé, à l'origine des nombreuses mottes castrales (buttes de terre fortifiées), puis des châteaux édifiés alentour ? Pour l'instant, ces questions restent encore sans réponse.

En attendant, comme pour leur redonner vie dix siècles plus tard, une reconstitution de l'habitat des chevaliers-paysans de l'an mil est prévue pour l'an 2000, avec des matériaux et selon des techniques identiques à ceux qu'ils utilisèrent. L'approche se fera par le lac, à bord de bateaux à fond transparent. Et l'on contera aux visiteurs la légende du pèlerin qui, pour punir de leur inhospitalité les habitants du village d'Ars, le noya sous les eaux...

Pierre Le Hir

★ *Chevaliers-paysans de l'an mil*, par Michel Colardelle et Eric Verdel, éditions Errance, 120 pages, 150 francs.
Musée de la Maison du lac de Paladru, tél. : 76-55-77-47.

Un brevet d'archéologie subaquatique

Chaque été, plusieurs dizaines de bénévoles participent aux campagnes de fouilles de Colletière. Depuis l'ouverture du chantier, en 1972, ils sont plus de deux mille à s'y être relayés, et des couples, qui s'y sont formés, reviennent aujourd'hui en famille... Tous, avant de se « jeter à l'eau », reçoivent une formation aux techniques de fouilles lacustres mises au point à Charavines. Car le milieu immergé n'oblige pas seulement les chercheurs à se muer en hommes-grenouilles : il pose aussi des problèmes spécifiques de repérage, de prélèvement et de conservation des vestiges.

L'expérience acquise a été mise à profit pour organiser, avec la Fédération française d'études et de sports sous-marins, une préparation au brevet élémentaire d'archéologie subaquatique. Ainsi éduqué, l'amateur de plongée découvrant une épave antique ne devrait plus y voir un butin à piller, mais un trésor à sauver.

Un nez artificiel dessine les odeurs en couleurs

LE NEZ DE WALT est couvert de colorant, prolongé de fibres optiques connectées, à défaut d'encéphale, à un ordinateur. Le nez de Walt est remarquable. Il est artificiel. De la collaboration des départements de chimie et de neuroscience de l'Université de Tufts (Etats-Unis) est né ce capteur de fluorescence, élaboré par David R. Walt, inspiré du nez des vertébrés. Ses similitudes, plus fonctionnelles que morphologiques, lui donnent la possibilité d'analyser un bouquet d'odeurs... et de le dessiner. Du jamais vu.

Comment un instrument électronique parvient-il à décrire une odeur ? Tout commence par une rencontre : celle de la « molécule odorante » et d'un élément chimique délibérément placé au bout du nez. L'interaction crée alors une réaction physico-chimique transformée en signal électrique. Ce dernier est à son tour transmis à un ordinateur qui l'analyse en termes de présence ou d'absence d'odeur précise, benzène, méthanol, ou autre.

Ce fonctionnement, qui est celui du capteur électrochimique « ancienne génération », a été nettement amélioré. David R. Walt a commencé par remplacer les câbles qui conduisent les signaux jusqu'à l'ordinateur par dix-neuf fibres optiques, réunies en faisceau, capables de transmettre mille fois plus d'informations.

Pour réaliser son nez, Walt s'est largement inspiré de la physiologie de l'olfaction animale. En effet, les cellules olfactives des vertébrés peuvent détecter n'importe quelle odeur, ce qui était, jusqu'à aujourd'hui, impossible pour des détecteurs artificiels sensibles à une seule molécule. Le passage à un nez polyvalent n'a donc pu se faire qu'en adoptant un nouveau mode de détection : à l'extrémité des fibres se trouve un colorant fluorescent – le rouge de Nile – encapsulé dans des polymères variés.

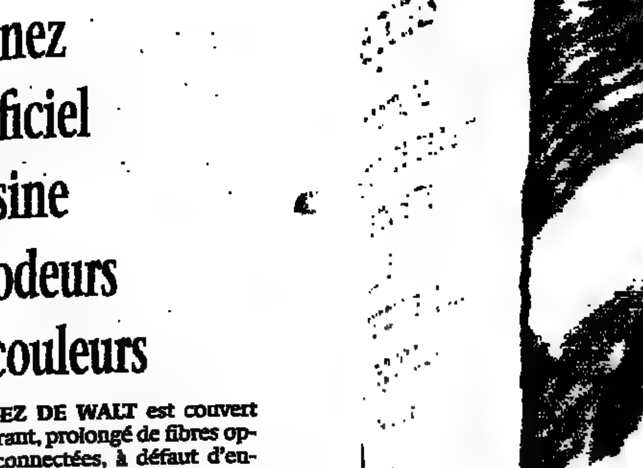
FLUORESCENCE FURTIVE

Chaque complexe colorant polymère a été soigneusement choisi de manière à réagir à une caractéristique physico-chimique donnée. En émettant son signal, il confirme à l'ordinateur l'existence d'une propriété particulière de la molécule. Les informations envoyées par tous les complexes permettent alors de dresser un « profil » très précis de la substance détectée et d'en déterminer la nature. Et comme ces colorants polymères n'ont pas d'affinité particulière pour un type de molécule, le nez électronique peut donc « saisir » plusieurs odeurs consécutivement.

A quoi ressemble le profil d'une odeur ? Dans le cas du nez de Walt, il s'agit d'un disque, contenant autant de petits ronds colorés qu'il y a de fibres optiques. Au départ, le rond est noir, signe que rien ne se passe. Quand une molécule interagit avec l'extrémité de la fibre optique, le colorant devient fluorescent. Mais d'une fluorescence furtive qui s'éteint en quelques secondes après être passée par différentes intensités.

Chaque intensité est matérialisée, sur le moniteur, par une couleur : jaune d'or, bleu outre-mer, rose tyrien ou rouge grenat. Durant toute l'expérience, l'ordinateur prend des photos de ce profil coloré à intervalles réguliers. Mis côte à côte, ces instantanés donnent l'évolution dans le temps de nombreuses caractéristiques physico-chimiques de la molécule. Le dessin est unique et reproductible, un véritable code couleur de l'odeur.

Les applications du capteur à fluorescence sont multiples. Sa capacité à détecter des molécules volatiles peu concentrées en font l'outil privilégié des contrôles de qualité. Le nez artificiel a probablement un bel avenir devant lui, reniflant les plus infimes quantités de drogue dans les aéroports, détectant, dans les zones à risques, des substances toxiques parfois inodores pour l'être humain, équipant enfin des systèmes de mesure de la pollution. Bref, un nez qui ne manque pas de flair.





Honfleur et ses ponts

Le port normand est le point de départ d'une découverte de l'estuaire entre grands travaux et parcs régionaux

HONFLEUR
de notre envoyée spéciale

Voilà un joli petit port de pêche normand qui entendrait bien le rester. Mais pendant la saison les artisans pêcheurs préfèrent se transformer en organisateurs de sorties dans l'estuaire de la Seine et des restaurateurs pratiquent la chasse aux touristes. La cité d'Alphonse Allais semble perdre son sens de l'humour quand vient l'été. La vision des impressionnistes, tombés sous le charme de la côte, ne se trouve plus que sur les cimaises du musée Boudin. Honfleur vit la saison touristique.

Alors vient l'idée de jouer les Champlain. Des quais de cette ville le navigateur s'embarqua pour fonder Québec en 1608. Partir à l'aventure, mais moins loin. Parce que Honfleur est également la vie de trois ponts, intimement liés à l'histoire de la ville. Le pont de Tancarville d'abord. On rêvait d'une « passerelle » entre la commune du Calvados et Le Havre depuis 1870. Il faut attendre 1959 pour que le 26 juillet, enfin, le pont de Tancarville soit ouvert à la circulation. Mais quelle réalisation ! Long de 1 400 mètres, son tablier de 48 mètres de hauteur, est supporté par deux pylônes de 25 mètres, cas unique pour des piliers en béton armé.

En bas, le Marais Vernier prend pour la première fois une image « positive » de réservoir spécifique de faune et de flore. Un « canon » de l'esthétisme y est défini : une maison de Maraiquet (habitant du Marais) est à colombage, recouverte d'un toit de chaume, entourée d'une cour fleurie plantée de pommiers et ceinte d'une haie, si possible de houx. Les vaches apportent la touche finale à ce paysage de carte postale. En se baladant jusqu'au phare de la Rogue, à l'extrémité de la digue des Hollandais, le touriste domine tout l'estuaire de la Seine et, en direction de Rouen, aperçoit un autre pont, que l'on aurait tort de simplement passer.

A peine Tancarville achevé, les experts avaient estimé sa saturation pour 1985. Il fallait donc « doubler » l'ouvrage. Le site de Caudebec-en-Caux fut retenu pour la construction du pont de Brotonne, un ouvrage routier à haubans soutenant sur 1 280 mètres un tablier à 50 mètres au-dessus de la Seine. Il est mis en service en 1974. Parallèlement, était créé le Parc régional de Brotonne, toujours dans un souci compensatoire de protection de l'environnement. Il abrite l'écomusée de la Basse-Seine, fractionné en dix-neuf points de visite tels la maison du lin à Routot, la forge et la maison de la pomme de Sainte-Opportune-la-Mare, ou la Grande-Rue à Quillebeuf.

Sur l'autre rive le château d'Etelan domine la forêt de Brotonne, où biches, faons et cerfs sont encore visibles, puisque protégés. A droite, on reconnaît Villequiers, rendu tristement célèbre par la mort de la fille de Victor Hugo, Léopoldine, emportée par le mascaret devant la maison familiale. Aujourd'hui restaurée, la bâtisse abrite un superbe musée. Le mascaret lui n'existe plus, le lit du fleuve ayant été modifié artificiellement. Un chantier dérisoire comparé au plus vaste réaménagement qu'ait connu la Seine avec le troisième ouvrage lancé entre ses rives

PRAIRIES ET ROSELIÈRES

Le pont de Normandie est le dernier chef-d'œuvre en date (janvier 1995). Les difficultés à surmonter étaient énormes : un vent pouvant atteindre 180km/h, un sol marécageux, un chenal de 856 mètres à franchir d'un seul tenant à une hauteur de 52 mètres. La technique du pont à haubans fut donc retenue, établissant du même coup le record mondial en portée centrale pour sa catégorie. Au pied de cette majestueuse cathédrale de fils on découvre un panorama nouveau, celui des Vasières. « *Depuis 1990, des hongres camarguais ont été introduits afin d'éviter la prolifération des roseaux de l'estuaire, et de rééquilibrer l'écosystème* », explique Jean-Paul Franck, de la chambre de commerce du Havre. De la gare de péage, des visites guidées sont organisées au milieu des prairies humides et des roselières exploitées par des agriculteurs.

Il ne reste plus qu'à passer le pont. Pour entrer à Honfleur, qui, la haute saison passée, retrouve son authenticité. La Lieutenance veille sur le quai Sainte-Catherine, aux façades étroites protégées d'ardoise, et sur le quai Saint-Etienne aux riches demeures de pierre. Longeant l'église, la rue de la prison mène aux greniers à sel. A l'est, l'Enclos et le quartier Sainte-Catherine s'animent et se colorent le samedi matin, jour de marché. La gaieté règne. De vrais maraîchers proposent bottes de dahlias, choux et salades. Les épouses de pêcheurs garantissent, à force de voix, la fraîcheur des soles ou du bouquet. Le foie gras se découvre être un produit local. Les tripes, présentées en pain, sont vendues à la coupe.

Le badaud fortuné préférera peut-être le « *Saint-Pierre de petit bateau rôti sur l'arête* » inscrit sur la carte de la Ferme Saint-Siméon. C'est en ce lieu, alors à l'enseigne de La mère Toutain, qu'Eugène Boudin, en attendant Claude Monet, Johann Barthold Jongking, Alexandre Debourg ou Charles Baudelaire, « *demandait un pot de cidre et un plat de crevettes fraîches, qu'on ne lui refusait jamais* ». Depuis la fin du XIX[e] siècle, quelque chose a changé. La Seine a coulé, sous les trois ponts.

Catherine Pacary



DESSINS NATALI FORTIER

Pratique

● **Y aller.** Par la route, sortir de l'A 13 à Bourneville, direction Yvetot. Traverser la forêt de Brotonne jusqu'au pont. Prendre la D 81 en direction du Havre et passer par Villequier et Etelan. Prendre le pont de Tancarville, qui mène au marais Vernier. Sortir par la D 312 en direction de Honfleur.
● **Découvrir.** Les ponts en remontant la Seine à bord du *Stéphanie* ou de l'*Evasion* (tél. : 31-89-21-10 ou 31-89-41-80).
● **Déjeuner.** D'une assiette de fruits de mer (80 francs) à la Brasserie du port (tél. : 31-89-43-44). Prendre le thé dans un décor plein de charme, à l'Hôtel des Loges (tél. : 31-89-38-26).
● **Lire.** Le guide vert Michelin Normandie-Vallée de Seine, 60 F.
● **Renseignements.** Office de tourisme d'Honfleur (tél. : 31-89-23-30) ; Cellule de suivi du littoral haut-normand (tél. : 35-42-60-90) ; Maison du parc de Brotonne (tél. : 35-37-23-16).

Sous le pont Mirabeau

Eh bien, non, la vespasienne du boulevard Arago, près du haut mur de la Santé, n'est pas la seule à se maintenir. Il y en a au moins une autre, en ce début d'automne : elle jouxte le métro Mirabeau et les taxis qui attendent le client sous les grands platanes de la place de Barcelone. Comme l'écrivit jadis Léon-Paul Fargue, ce *« piéton de Paris »*, *« la vespasienne est le confessionnal du libre penseur »*...
La bouche du métro Mirabeau, de son côté, est tout ce qu'il y a de plus « nouille ». Juste derrière, le restaurant San Francisco, malgré son nom, propose un autre genre de nouille : *spaghetti alle vongole* (spaghettis aux coques), *tagliatelle con funghi porcini* (tagliatelles aux cèpes), *fettucines all'fredo* (fettucines double beurre, crème et parmesan).

A deux pas de ces pâtes, près du quai Louis-Blériot, le pont Mirabeau, avec son vert lentille d'eau, fête cette année son centenaire. Il est l'œuvre de Jean Resal, qui naquit le 22 octobre 1854, un dimanche : c'était la Saint-Mellon, et Rimbaud n'avait que deux jours... Admirez au passage cet arc métallique : bien tendu au-dessus de la Seine, il dessine à l'horizontale une accolade étirée. Deux grandes sculptures campent sur chacune des deux piles, l'une en amont, l'autre en aval. L'une d'elles porte un flambeau qui fait écho à celui de la Liberté qu'on aperçoit, là-bas, à la proue de l'allée des Cygnes. Quant à celle qui regarde vers le pont du Garigliano, il n'est pas défendu de lui trouver, dans le profil, une ressemblance avec le zouave du pont de l'Alma.
***Dès qu'on se penche et qu'on s'abîme un peu dans l'eau du fleuve, remontent à la surface les vers d'Apollinaire.* Ce *« flâneur des deux rives »* habita *dans les parages, rue Gros,* et son pont Mirabeau date de 1912, année de sa rupture avec Marie Laurencin. L'idylle avait commencé quatre ans plus tôt, et c'est en 1909 qu'Apollinaire avait *emménagé rue Gros, pour se rapprocher de* sa bien-aimée. Si vous jetez un œil, sur la rive droite, à la petite plaque bleue qui fait l'angle du quai Louis-Blériot, vous constaterez que cette année, 1909 se place *décidément sous le signe de la légèreté :* c'est la date, en effet, de la première traversée de la Manche en avion par Blériot.**

L'AIR DE PARIS

Daniel Percheron

VENTES

Bandes dessinées

SOUS LE TITRE « Bulles à Drouot », une vente de bandes dessinées réunit, samedi 28 septembre, dessins, planches d'albums, éditions originales, tirages limités, albums dédicacés enrichis de dessins, objets dérivés. Les quatre cents lots proposés sont estimés entre 400 francs et 35 000 francs.

L'humour ravageur et subtil d'André Franquin a fait de Gaston un personnage dont les gaffes en rafale soulèvent toujours l'hilarité. Des rééditions dédicacées et ornées de dessins des années 70 et 80 sont estimées 1 200 à 1 500 francs, mais il faut compter au moins 6 000 francs pour une suite d'albums enrichis d'objets originaux tels que les contrats ou la carte d'identité de Gaston. Edgar-Pierre Jacobs, ami et collaborateur d'Hergé, fait partie de l'école de Bruxelles. Son graphisme se distingue par un trait réaliste au service de scénarios élaborés. *S.O.S. Météores – Mortimer à Paris*, édition originale française de 1959, cote entre 1 000 et 1 800 francs selon l'état, la deuxième édition du *Secret de l'Espadon* (dont un de 1955), 600 francs.

Les enfants du baby-boom, formés par les histoires de l'hebdomadaire *Tintin*, sont devenus des amateurs, voire des collectionneurs, de bandes dessinées. Ce public d'adultes continue à apprécier les œuvres du Français Jean Giraud. Sous le pseudonyme de Gir, il a illustré les premières aventures du *Lieutenant Blueberry*, imaginées par Jean-Michel Charlier, qui paraissaient dans *Pilote*. Parallèlement, sous le nom de Moebius, il a créé des histoires brèves pour *Hara-Kiri* au début des années 60 et rejoindra *Métal hurlant*. Son graphisme, classique dans *Blueberry*, se transforme sous la plume de Moebius en figuration très stylisée. Un dessin original aux encres, représentant *Blueberry* et quelques compagnons autour d'un feu de camp au crépuscule, est estimé 9 000 francs ; une *Femme marchant*, mine de plomb et encre de Chine, signée Moebius, 2 000 francs.

Clou de cette vente, un portrait original de Corto Maltese, par Hugo Pratt, annoncé à 35 000 francs. Il s'agit d'un dessin préparatoire pour une affiche, réalisé aux feutres de couleur et à l'aquarelle, par le maître italien, mort en 1995, admiré pour son univers onirique sur fond de réalité historique. Entré à *Pilote* en 1970, Jacques Tardi publie en 1975 *Adèle Blanc-Sec*, qui adapte la bande dessinée au roman populaire, pastichant les pontifes du genre dans le Paris du début du siècle, tout de brume et de mystères. Un lot de sept albums d'*Adèle Blanc-Sec* en édition originale, dont le premier est orné d'une dédicace représentant l'héroïne de profil, est estimé 800 francs. *Le Trou d'obus*, dessin aux feutres et à l'encre de Chine pour la couverture de l'album du même nom, 8 000 francs.

Cette vente met aussi en avant une nouvelle génération de dessinateurs. Parmi les artistes actuels, Georges Rosinski présente un pastel de 1992, *Kriss de Valmor* (30 000 francs), Régis Loisel, un dessin aux encres de couleurs titré *Pélisse dans l'eau, le fourreau entre les seins*, qui a été utilisé pour une affiche du Festival de Saint-Malo (10 000 à 12 000 francs), et Hermann, un *Cow-boy à cheval dans une tempête de sable*, qui a fait la couverture du Journal *Tintin* (7 000 francs).

Catherine Bedel

★ **Drouot-Richelieu, samedi 28 septembre à 13 h 30, exposition la veille de 11 à 18 heures. Etude Boisgirard, 2, rue de Provence, 75009 Paris, tél. : 47-70-81-36. Expert : Frédéric Bosser, 22, rue Beethoven, 91700 Sainte-Geneviève-des-Bois.**

ESCAPADES

■ **RANDONNÉE.** Un voyage à pied de plusieurs jours avec, pour décor, l'espace rural. Au fil d'un itinéraire et d'un récit, les participants déambuleront d'un spectacle à un autre (théâtre, danse, musique, arts plastiques). D'où le nom de cette manifestation organisée par l'association Colportage : Festival national des arts du chemin et du paysage. Intitulée « On va marcher sur Auverlune ! », la Rand'aubade 96 a lieu du 4 au 6 octobre, à l'ouest de Clermont-Ferrand et de Riom, au cœur du Parc naturel régional des volcans d'Auvergne, de Volvic à Saint-Saturnin, via les volcans de la chaîne des Puys, dont le Puy-de-Dôme, et les lacs d'Aydat et de la Cassière. Différentes formules d'hébergement et de restauration sont proposées aux participants ainsi que des réductions sur les acheminements par train ou par avion.
★ **Inscriptions auprès de Chamina (tél. : 73-92-81-44). Pour le séjour et les transports au 07-97-06-05.**

■ **SÉJOURS ŒNOLOGIQUES.** A l'occasion des vendanges, les Relais du silence, chaîne volontaire regroupant des hôtels privilégiant la qualité de l'environnement, le confort et le calme, proposent des séjours œnologiques au cœur des vignobles de Bordeaux (à La Closerie des vignes, à Saint-Ciers-de-Canesse, au Château Lardier, à Castillon-la-Bataille, ou au Blue Green, à Castelnaud de Gratecambe), de la Bourgogne (Château de Bellecroix, à Chagny), du Val de Loire (la Tortinière, à Montbazon, ou La Caillière, à Candé-sur-Beuvron), de l'Alsace (Hostellerie des Châteaux, à Ottrott-le-Haut, Hôtel Le Parc, à Obernai, ou Aux Ducs de Lorraine, à Saint-Hippolyte) ou du Languedoc-Roussillon (La Terrasse au soleil, à Ceret). Au menu, dégustations et visites de caves en présence des viticulteurs locaux.
★ **Guide disponible gratuitement dans les offices de tourisme et, par courrier (chèque de 35 F) au siège de la chaîne, 2, passage du Guesclin, 75015 Paris, tél. : 44-49-79-00. Réservation : 44-49-90-00.**

■ **FÊTE DES CONFITURES.** Dans le cadre champêtre de la Ferme de Paris, la troisième Fête des confitures invite les Parisiens à découvrir, samedi 28 et dimanche 29 septembre, l'histoire des confitures en participant à des ateliers sur le sucre et le goût, en dégustant les produits d'artisans, en échangeant des recettes et en visitant les trois vergers de la ferme. L'occasion de respirer l'odeurs des cuissons de fruits et de revivre le temps où les grands-mères s'affairaient autour de bassines bouillonnantes et parfumées.
★ **Ferme Georges-Ville, route du Pesage, à côté de l'hippodrome, bois de Vincennes. De 10 heures à 19 heures, entrée gratuite. Renseignements au 43-28-47-63.**

■ **CHEVAL ET PONEY.** Centres équestres, poney-clubs, hippodromes et collectivités territoriales sont mobilisés dimanche 29 septembre pour la 7[e] édition de la journée du cheval et du poney. Destinée à faire découvrir au public le cheval partenaire de loisirs, le cheval spectacle, le cheval athlète, le cheval compagnon de randonnée et vecteur d'insertion sociale des jeunes, cette journée est aussi l'occasion de mettre en selle les cavaliers de demain. A Paris, une journée portes ouvertes est prévue sur l'hippodrome de Paris-Vincennes. A l'affiche, championnats de France de horse-ball, amazones, cascades, équitation américaine, carrousel de haflinger, attelage de chevaux de trait... En province, les Haras nationaux ouvriront leurs portes, et plus de 200 chevaux lourds seront réunis à Levier (Doubs). De nombreux hippodromes s'associeront à cette manifestation qui donnera lieu à de multiples spectacles et défilés équestres (2 000 rendez-vous sont programmés).
★ **Pour connaître le programme de votre région, consulter le Minitel 3615 FFE, France Info ou Cheval Mag et 3614 TLMAT.**

ANTIQUITÉS

● **Bayeux** (Calvados), Halle aux grains, 30 exposants, entrée 25 F, du vendredi 27 au lundi 30 septembre, vendredi de 14 à 19 heures, samedi et dimanche de 9 h 30 à 19 heures.
● **Montargis** (Loiret), Salle des fêtes, 30 exposants, entrée 20 F, du vendredi 27 au dimanche 29 septembre, vendredi de 14 à 20 heures, samedi de 10 à 20 heures, dimanche de 10 à 19 heures.
● **Villefranche-de-Lauragais** (Gers), 40 exposants, entrée libre, samedi 28 et dimanche 29 septembre, de 10 à 19 heures.
● **Villemontais** (Loire), Salle des sports, 20 exposants, entrée 12 F, samedi 28 et dimanche 29 septembre, de 9 à 19 heures.

BROCANTE

● **Paris**, village Saint-Paul, samedi 28 et dimanche 29 septembre.
● **Saint-Angel** (Allier), 60 exposants, samedi 28 septembre.
● **Queven** (Morbihan), 30 exposants, samedi 28 et dimanche 29 septembre.
● **Beauvais** (Oise), espace Saint-Quentin, samedi 28 et dimanche 29 septembre.
● **Saint-Arnoult-en-Yvelines** (Yvelines) 500 exposants, samedi 28 et dimanche 29 septembre.
● **Domont** (Val-d'Oise), 500 exposants, samedi 28 et dimanche 29 septembre.

هكذا من الأصل

Des températures plus clémentes

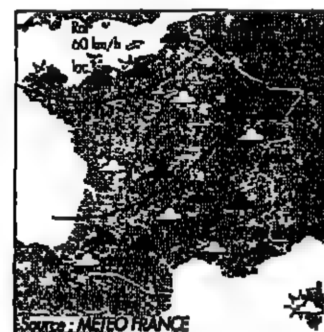
LA DÉPRESSION d'Islande commande un flux d'ouest dans lequel circulent des perturbations. L'une d'entre elles traverse la France dans la nuit de jeudi à vendredi et la journée de vendredi. Son activité pluvieuse sera atténuée par une hausse du champ de pression par le sud-ouest du pays. *Les températures retrouvent un niveau de saison.*

Vendredi matin, de faibles pluies arroseront les terres lorraines, la Bourgogne, le Limousin, le Bordelais. Des Pyrénées à l'Auvergne, *la grisaille sera également* au menu, mais les précipitations auront un caractère local sous forme de bruine. En Alsace, en Franche-Comté et en Rhône-Alpes, la couverture nuageuse sera dense mais sans précipitations. *Près de la Méditerranée*, des nuages d'altitude cacheront temporairement le soleil, la Corse bénéficiant d'un ciel dégagé. A l'ouest, passages nuageux et éclaircies alterneront du sud de la Bretagne, des pays de Loire et du Poitou-Charentes au Centre, au Bassin parisien et à la région Champagne-Ardenne. Près des côtes de la Manche, dans le Nord et la Picardie, les nuages seront plus développés avec des averses locales.

L'après-midi, les éclaircies entrecoupées de rares averses gagneront la Lorraine, la Bourgogne, le Limousin et le nord de l'Aquitaine. Les nuages resteront prédominants des Pyrénées à l'Alsace, au Jura et à la Savoie, les pluies y seront très faibles. Les régions *méditerranéennes et le sud des Alpes* auront un voile nuageux d'altitude et de belles périodes ensoleillées. Les éclaircies se maintiendront sur le nord et l'ouest du pays avec un risque d'averse en Normandie, dans le Nord et la Picardie. Le vent soufflera de secteur ouest, avec une force accrue sur les côtes de la Manche (rafales à 60 km/h) et le littoral provençal.

Les températures minimales seront douces, de 7 à 10 degrés sur le flanc est, 11 à 13 en général, voire 14 à 16 sur la façade océanique et méditerranéenne. L'après-midi, il fera souvent de 17 à 19 degrés, le sud-est du pays profitera de *températures comprises entre* 21 et 23 degrés.

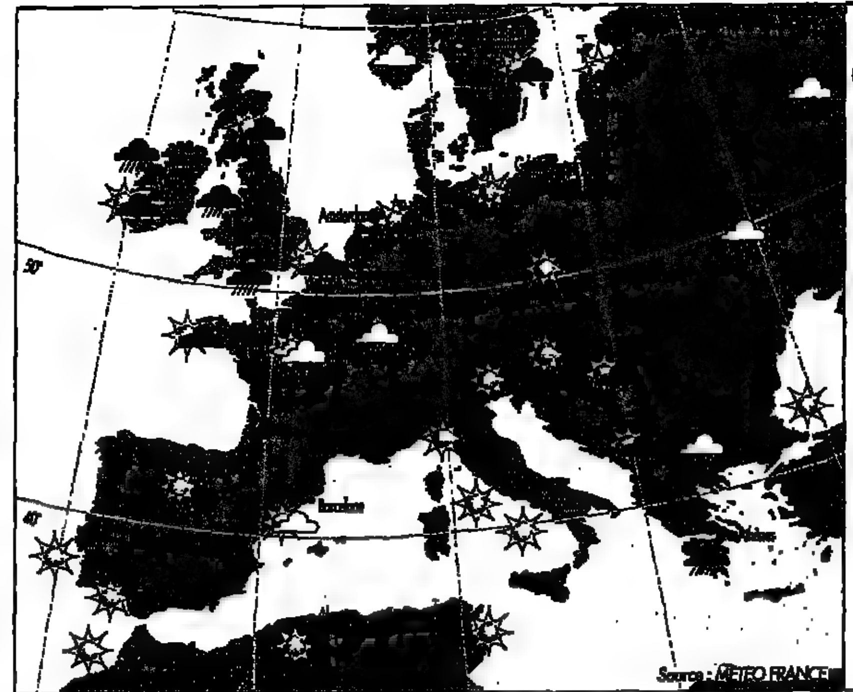
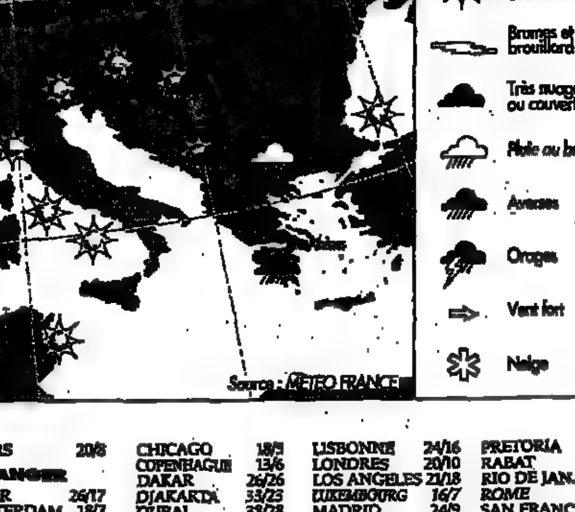
(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)



Prévisions pour le 27 septembre vers 12h00

La qualité de l'air



TEMPÉRATURES du 25 septembre maxima/minima

FRANCE	
AJACCIO	21/12
BIARRITZ	19/14
BORDEAUX	19/10
BOURGES	15/7
BREST	18/12
CAEN	18/11
CHERBOURG	18/8
CLERMONT-F.	15/8
DIJON	15/3
FORT-DE-FR.	31/24
GRENOBLE	13/9
LILLE	17/7
LIMOGES	17/9
LYON	16/9
MARSEILLE	21/12
NANCY	18/4
NANTES	21/8
NICE	22/13
PARIS	18/10
PAU	19/11
PERPIGNAN	23/14
POINTE-À-PIT.	32/23
RENNES	20/10
ST-DENIS-RÉUNION	26/18
ST-ÉTIENNE	16/11
STRASBOURG	18/3
TOULOUSE	21/13
TOURS	20/8
ÉTRANGER	
ALGER	26/17
AMSTERDAM	18/7
ATHÈNES	28/18
BANGKOK	36/23
BARCELONE	23/14
BELGRADE	20/–
BERLIN	10/8
BOMBAY	33/27
BRASILIA	33/18
BRUXELLES	19/9
BUCAREST	23/8
BUDAPEST	15/6
BUENOS AIRES	15/10
CARACAS	31/26
CHICAGO	18/9
COPENHAGUE	13/6
DAKAR	26/26
DJAKARTA	33/23
DUBAI	33/28
DUBLIN	18/10
FRANCFORT	12/7
GENÈVE	13/6
HANOÏ	32/24
HELSINKI	8/0
HONGKONG	28/25
ISTANBUL	25/18
JÉRUSALEM	28/23
KIEV	9/8
KINSHASA	31/22
LE CAIRE	35/22
LIMA	17/15
LISBONNE	24/16
LONDRES	20/10
LOS ANGELES	21/18
LUXEMBOURG	16/7
MADRID	24/9
MARRAKECH	30/17
MEXICO	26/14
MILAN	18/6
MONTRÉAL	15/9
MOSCOU	15/3
MUNICH	15/4
NAIROBI	23/13
NEW DELHI	36/25
NEW YORK	19/14
PALMA DE M.	25/13
PÉKIN	27/18
PRAGUE	10/8
PRETORIA	26/11
RABAT	23/12
RIO DE JAN.	23/20
ROME	22/14
SAN FRANC.	17/11
SANTIAGO	19/9
SÉVILLE	27/14
ST-PÉTERS.	15/2
STOCKHOLM	14/0
SYDNEY	23/12
TENERIFE	27/20
TOKYO	24/19
TUNIS	33/20
VARSOVIE	8/6
VENISE	19/10
VIENNE	16/4



Situation le 26 septembre, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 28 septembre, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Antinomie

CONTRAIREMENT aux apparences et même à l'évidence, les raisons d'ordre matériel ne sont pas déterminantes dans cette course au trésor, qui suscite constamment les conflits et les grèves ; l'ajustement des salaires aux prix n'est qu'un prétexte qui couvre un sentiment inconscient ou inavoué. On revendique non parce que l'on ne peut plus vivre, mais parce que d'autres vivent mieux, auxquels on ne voit aucun motif plausible de ne pas s'égaler. Qu'un ministre, par générosité ou par calcul, obtienne pour ses protégés des avantages particuliers, et voilà toute la fourmilière en mouvement, *les fourmis noires* ne voulant pas être moins bien traitées que les fourmis rouges – ou réciproquement.

La solution du problème serait relativement aisée s'il s'agissait seulement de satisfaire ce désir passionné d'égalité. Mais, par un mouvement contraire, chacun de nous est porté à se considérer comme « valant plus » que celui qui le suit dans l'échelle sociale et, en conséquence, exige que l'écart existant entre deux échelons successifs soit maintenu. Les fabricants de maximes formuleraient ainsi ces sentiments :

1. – *« Je dois être au niveau de celui qui me précède immédiatement. »*

2. – *« Je dois garder mes distances avec celui qui me succède immédiatement. »*

Il éclate qu'il existe entre ces deux formules ce que les philosophes appellent une antinomie, maladie grave du raisonnement. Peut-être, comme on nous l'explique, l'origine du mal est-elle dans le fait que l'éventail des traitements et salaires n'est pas assez ouvert, mais à vrai dire on ne voit pas trop comment une ouverture plus large remédierait au malaise s'il est essentiellement psychologique.

Pierre Audiat
(27 septembre 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6918

SOS jeux de mots
3615 LE MONDE, tapez SOS (2,23 F/min)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III							■		
IV							■		
V		■				■			■
VI					■				
VII				■					
VIII							■		
IX		■				■		■	
X									
XI			■						

HORIZONTALEMENT

I. Pas bien emballée. – II. Façon de parler. – III. Perdre un peu de vie. Adverbe. – IV. Qui ne connaît qu'une position. Jeté par un joueur. – V. Donnait de mauvais conseils. Deux points. – VI. Coule en Bretagne. Arrivent en sifflant. – VII. Sans changement. Un petit bâtiment. – VIII. Pas sombre. Dieu, pour les Hébreux. – IX. Bravo, en Amérique. – X. Bien bouclé. – XI. En Normandie. Ne plus reconnaître.

VERTICALEMENT

1. Une femme qui peut nous faire la leçon. – 2. Pris pour aller plus loin. Circulent à l'étranger. Symbole. – 3. Ce n'est pas un rapide. – 4. Nous fait changer de couleur. Faire l'innocent. – 5. Peut être prise à coups de canons. Pas dynamique. – 6. De raison, c'est une entité. Qui semble sortir d'un poulailler. Préfixe. – 7. Un métal brillant. Elément d'une tenue. Grecque. – 8. Là où elle passe, il n'y a plus mèche. Pronom. – 9. Héros d'une épopée. Se lancer dans les grandes réalisations.

SOLUTION DU N° 6917

HORIZONTALEMENT

I. Couardise. – II. Assourdis. – III. Se. Union. – IV. Té. Telles. – V. Né. Lacé. – VI. Ecu. Fétu. – VII. Rl. Pierre. – VIII. Grossies. – IX. Pau. – X. Oléron. Do. – XI. Tes. Navet.

VERTICALEMENT

1. Castrer. Pot. – 2. Osée. Cigale. – 3. Us. Nu. Rues. – 4. Aoûté. Pô. – 5. Rune. Fiston. – 6. Drillées. Na. – 7. Idolâtrie. – 8. Sinécure. Dé. – 9. Es. Se. Escot.

Guy Brouty

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ITALIE.** Le groupe italien Fiat a mis en service, à titre expérimental, vingt voitures électriques sur la place Vittorio Veneto à Turin. *Turinois et touristes* peuvent garer leur propre voiture sur la place, louer une Panda électrique sur la base d'un tarif horaire pour circuler en ville avec une disponibilité d'environ 50 kilomètres et ramener ensuite le véhicule sur la place. Un deuxième parking de voitures électriques est prévu près de Porta Nuova, la gare la plus importante de la ville. – *(AFP.)*

■ **EUROPE.** D'après une étude réalisée par une société de cartes de crédit, 90 % des voyageurs d'affaires européens souhaiteraient profiter *de leurs trajets* pour s'adonner au plaisir de la lecture et de la sieste, mais 56 % sont contraints de travailler. – *(Reuter.)*

■ **ROUMANIE.** Une piqûre de moustique serait à l'origine de *l'épidémie de méningite qui sévit* en Roumanie depuis un mois environ et qui a entraîné la mort d'une quarantaine de personnes et l'hospitalisation de cinq cents autres. – *(AFP.)*

■ **GUIDE.** Le *Moci (Moniteur du commerce international)* vient de publier un guide des déplacements professionnels. Outre des articles consacrés à l'accueil, aux transports, à la santé, ce numéro publie une étude comparative du coût de la vie dans cent capitales et un carnet d'adresses très complet des agences de voyages *affaires, des compagnies* aériennes, des sociétés d'assurance et d'assistance, des loueurs de voitures, des chaînes hôtelières et des aéroports internationaux. Un mini-guide des horaires des vols en provenance et à destination de France accompagne ce hors-série de septembre vendu 100 francs et disponible sur commande à la Librairie du commerce international, 10, avenue d'Iéna à Paris (Tél. : 40-73-34-60).

■ **PARIS.** Après des travaux de rénovation, l'hôtel Hyatt Regency Paris-Charles-de Gaulle situé dans la zone de l'aéroport de Roissy vient de rouvrir. La réception, agrandie, intègre un centre d'affaires ouvert tous les jours 24 heures sur 24.

PARIS EN VISITE

Samedi 28 septembre

■ **LA COUR DES COMPTES** et son fonctionnement (50 F), 9 h 30, 13, rue Cambon (Elisabeth Romann).

■ **MARAIS :** Jardins et hôtels (50 F), 10 h 30 et 15 heures, sortie du métro Chemin-Vert (Paris passé, présent).

■ **LE QUARTIER CHINOIS** et ses lieux de cultes (55 F), 10 h 30, sortie du métro Porte-de-Choisy (Pierre-Yves Jaslet).

■ **L'ANCIEN VILLAGE D'AUTEUIL** (50 F), 11 heures, sortie du métro Eglise-d'Auteuil (La Parisienne).

■ **MARAIS :** le quartier de la place des Vosges (50 F), 11 heures, sortie du métro Saint-Paul (Claude Marti).

■ **LA MAISON DU FONTAINIER** (lampe de poche, 40 F), 13 h 30, 42, avenue de l'Observatoire (Sauvegarde du Paris historique).

■ **LE JARDIN DES PLANTES** (50 F), 14 h 30, devant l'entrée côté place Valhubert (Institut culturel de Paris).

■ **JARDINS AUTOUR DE LA PLACE DES FÊTES** (45 F), 14 h 30, sortie du métro Place-des-Fêtes, côté rue Compans (Le Passé simple).

■ **MARAIS :** aristocrates et courtisanes, la vie des femmes au Marais (50 F), 14 h 30, parvis de l'église Saint-Paul (Frédérique Jannel).

■ ***MUSÉE D'ART MODERNE*** (30 F + prix d'entrée) : l'art et la machine, Dufy, Léger, Tinguely, 11 h 30 ; exposition Calder, 14 h 30, 11 avenue du Président-Wilson (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE JACQUEMART-ANDRÉ** (55 F + prix d'entrée), 14 h 30, 158, boulevard Haussmann (Europ explo).

■ **MUSÉE DU LOUVRE :** la peinture *vénitienne (33 F + prix d'entrée)*, 14 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE D'ORSAY :** visite par thème, images de la paysannerie (36 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées nationaux).

■ **LA PAGODE DU BOIS DE VINCENNES** (50 F + prix d'entrée), 14 h 40, porte Dorée, devant le café Les Cascades (Christine Merle).

■ **LE PARC ANDRÉ-CITROËN** (35 F), 14 h 30, entrée angle des rues Balard et Saint-Charles ; exposition sur les épices (35 F), 14 h 30, entrée angle des rues Balard et Saint-Charles (Ville de Paris).

■ **LE QUARTIER SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE** (50 F), 14 h 30, devant le portail de l'église (Connaissance de Paris).

■ **JARDINS ET VILLAS DU 16e ARRONDISSEMENT** (50 F), 14 h 45, devant les guichets du métro Exelmans (La Parisienne).

■ **L'ACADÉMIE FRANÇAISE** (55 F), 15 heures, 23, quai de Conti (Paris et son histoire).

■ **L'ÎLE SAINT-LOUIS** (45 F), 15 heures, sortie du métro Pont-Marie (Monuments historiques).

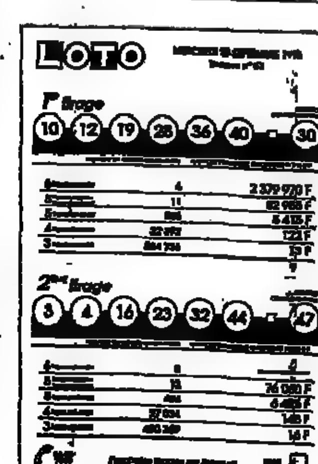
■ ***LE LOUVRE :*** histoire et architecture (50 F + prix d'entrée), 15 heures, sortie du métro Palais-Royal, sur le terre-plein central (Elisabeth Romann).

■ **MARAIS :** sept des plus vieilles maisons de Paris (50 F), 15 heures, place Baudoyer, devant la mairie du 4e (Paris autrefois).

■ **MONTMARTRE** (45 F), 15 heures, sortie du métro Abbesses (*Paris capitale historique*).

■ **LE QUARTIER SAINT-SULPICE** (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

JEUX



LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe : Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	GO LEMONDE
Documentation sur minitel	3617 LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 44-08-78-30
Index et microfilms :	(1) 42-17-29-33
Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du Monde : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax

133, avenue des Champs-Elysées
75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

هكذا من الأصل

VENTES L'étude parisienne de Mᵉ Jacques Tajan mettra aux enchères le 9 décembre prochain *Jardin à Auvers*, de Vincent Van Gogh, un petit format acquis pour 55 millions de francs en 1992 par le banquier Jean-Marc Vernes disparu au printemps. ● **CLASSÉE** monument historique en 1989, cette œuvre ne pouvait quitter le territoire français, au grand dam de son propriétaire du moment, Jean-Jacques Walter, qui s'est retourné contre l'Etat et a obtenu de la justice le versement de 145 millions de francs de réparation, ce qui situe la valeur du tableau sur la marché international à 200 millions. ● **UN DÉBAT** sérieux s'est développé sur l'authenticité de cette toile, dont les experts s'accordent à penser qu'elle est bien de la main du peintre. Mais sa facture et les imprécisions concernant ses premiers propriétaires sont sources de polémiques.

« Jardin à Auvers », le roman tumultueux d'un tableau dans le siècle

En décembre sera mise aux enchères à Paris cette toile datant des derniers jours de la vie de Van Gogh et attribuée au peintre. Présentée par certains comme un « chef-d'œuvre qui annoncerait l'abstraction », elle a fait naître des soupçons sur son authenticité

C'EST UN TABLEAU troublant que Van Gogh a réalisé dans les jours qui ont précédé son suicide, en juillet 1890. *« Atypique »* pour les uns, il est, pour d'autres, un *« chef-d'œuvre qui annoncerait l'abstraction »*. Passant de main en main pendant un siècle, devenant, en 1992, la propriété du banquier Jean-Marc Vernes, cette œuvre a fait l'objet d'interminables polémiques, et a été au cœur d'un procès retentissant. Dernier événement en date, *Jardin à Auvers* sera mis en vente le 9 décembre à Paris par Mᵉ Jacques Tajan, le plus prestigieux – et le plus controversé – commissaire-priseur de France (*Le Monde* du 26 septembre).

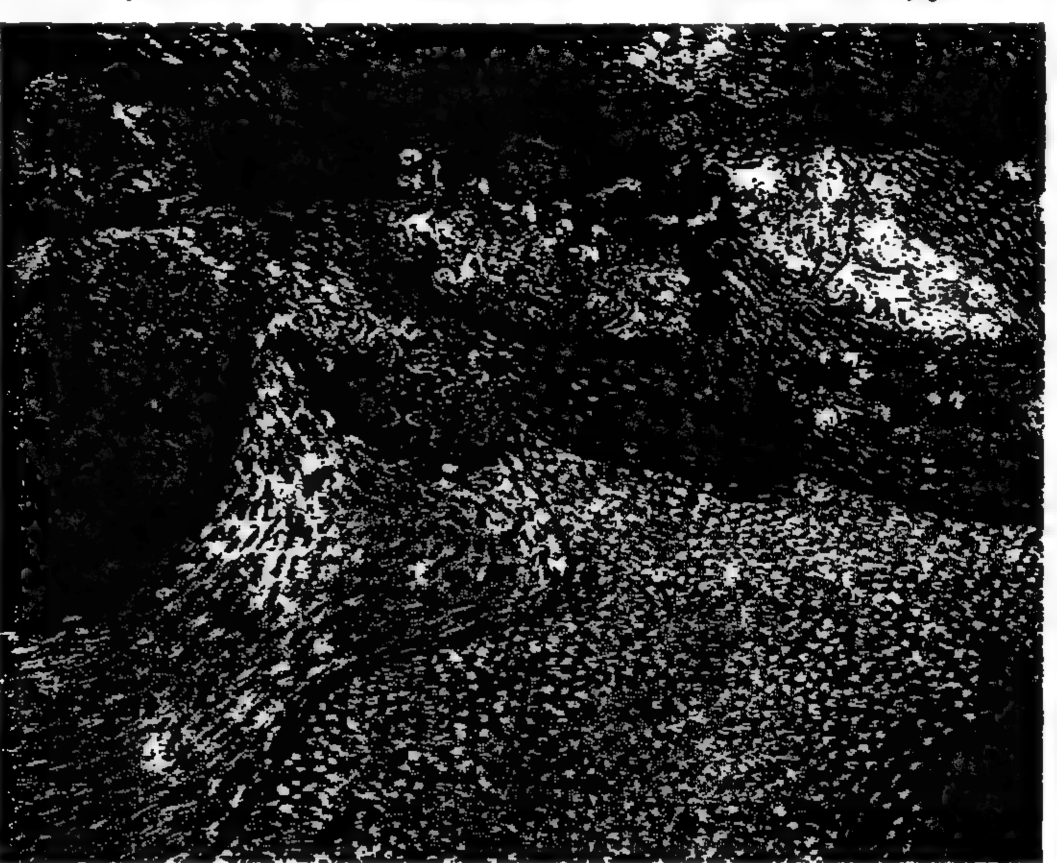
La toile a refait parler d'elle à la fin des années 80, quand son propriétaire de l'époque, Jean-Jacques Walter affirmait avoir été victime d'un chantage visant à lui extorquer quelques millions de francs en échange d'une autorisation d'exportation du tableau (*Le Monde* du 31 mars 1994). Le collectionneur désignait deux anciens ministres de la culture, Jack Lang et François Léotard. *« Ubuesque »*, avait répondu le premier ; *« Aucun souvenir »*, ajoutait-on dans l'entourage du second.

Autre polémique, *Jardin à Auvers* a été classé monument historique en 1989, ce qui impliquait son interdiction de sortie de France. Jean-Jacques Walter a alors vendu le tableau aux enchères à Paris, en 1992 – acquis, pour 55 millions de francs, par Jean-Marc Vernes. Il a ensuite attaqué l'Etat en justice, estimant que son tableau aurait pu se vendre 200 millions à l'étranger. L'Etat a été condamné, en février 1996, à verser 145 millions de francs à l'ancien propriétaire...

Jean-Marc Vernes, enfin, avait prévu une dation de *Jardin à Auvers* à l'Etat pour réduire les droits de succession. Le banquier est mort le 4 avril 1996 et les héritiers ont changé d'avis, préférant pour des raisons personnelles, le remettre sur le marché. Mais voilà qu'une autre polémique surgit, deux mois avant la vente. Elle est née dans *Le Canard Enchaîné* du 10 juillet. L'hebdomadaire affirmait qu'un journaliste du *Figaro* a réalisé une longue enquête sur ce tableau, que *« des soupçons d'experts pèsent sur l'authenticité de cette œuvre »* mais que le quotidien se refuse pour l'instant à publier l'enquête. Parce que Jean-Marc Vernes était un *« grand pourvoyeur de fonds du propriétaire du Figaro, Robert Hersant »*.

« Quand on regarde « Jardin à Auvers », on a un tel choc, qu'il est clair que seul un génie en est l'auteur. Schuffenecker n'a jamais eu ce génie »

L'affaire devient passionnante. Si *Jardin à Auvers* était un faux, l'Etat – donc le contribuable – aurait déboursé 145 millions de francs pour protéger un tableau qu'il ne possède toujours pas et qui a été classé monument historique à la demande de conservateurs français éminents... *« Ça me ferait marrer que ce tableau soit faux après tout l'acharnement de l'Etat français pour le conserver. Ça provoquerait un tel bazar ! Mais je n'y crois pas »*, avoue Jean-Jacques Walter. Les plus grands experts mondiaux se sont penchés sur ce petit format de 64 centimètres sur 80 centimètres. Ils sont catégoriques. *« Il n'y a aucun doute sur l'authenticité »*, écrit Sjraar Van Heugten, conservateur au Musée Vincent-Van Gogh d'Amsterdam, qui a examiné le tableau lors de la vente par Mᵉ Binoche en 1992. Même avis pour Louis Van Tilborgh, conservateur en chef du Musée Vincent-Van-Gogh, pour Ronald Pickvance, principal historien de Van Gogh, pour les experts de Christie's et Sotheby's, pour Françoise Cachin, directeur des Musées de France et ancienne directrice du Musée d'Orsay et le galeriste Jean-Claude Bellier, spécialiste de la période. Reste « la » référence : le catalogue raisonné de Bart de Lafaille (*L'Œuvre de Vincent Van Gogh*, 1928) mentionne ce tableau sous la cote 814. Dans l'édition de 1970, une vingtaine de tableaux ont été retirés du catalogue, car douteux ou faux, mais pas *Jardin à Auvers*, qui y figure toujours... Ce qui fait dire à Jacques Tajan : *« Cette histoire de faux est une connerie monumentale ! »* D'où viennent alors les soupçons ? De passionnés de Van Gogh qui ont passé des années à se pencher sur son œuvre, en Italie, en France et aux Pays-Bas.



« Jardin à Auvers », juillet 1890. Le 27, Van Gogh se suicidait

Une zone d'ombre entoure en effet le premier propriétaire du tableau. Le catalogue Binoche cite Johanna Van Gogh-Bonger, veuve de Théo Van Gogh, le frère du peintre. Mais le catalogue La Faille de 1970 l'attribue à Amédée Schuffenecker. Or ce collectionneur n'avait pas bonne réputation, ayant fait commerce de nombreux faux. Il était le frère de Claude-Emile Schuffenecker (1851-1934), un petit maître de l'école de Pont-Aven, familier de Van Gogh et surtout de Paul Gauguin, et lui-même collectionneur. Or – pratique courante à l'époque –, Claude-Emile a réalisé quelques pastiches, une dizaine en tout, dont un de l'autoportrait de Van Gogh à l'oreille coupée. Déprimé, Claude-Emile avait confié à son frère Amédée sa collection personnelle – sept Van Gogh, Gauguin, Monet, Renoir –, ainsi que les pastiches. Claude-Emile Schuffenecker, peu scrupuleux, en aurait vendu une partie à Berlin, dans les années 10, en faisant passer les « à la manière de » pour des vrais... Mais le pot aux roses a été découvert.

Le catalogue Binoche de 1992 ne mentionne pas Schuffenecker parmi les propriétaires. *« Sans doute une erreur »*, répond le commissaire-priseur, qui soutient avoir *« recopié le catalogue Flammarion consacré à Van Gogh »*. Certains optent pour un oubli volontaire, Schuffenecker en raison de sa réputation n'étant en effet pas bon à citer. De là à penser que *Jardin à Auvers* fait partie des pastiches, il n'y a qu'un pas que certains franchissent.

Un doute vient également de ce qu'on appelle « le carnet de voiture », réalisé par Théo juste après la mort de son frère, et qui accompagnait le transfert des œuvres d'Auvers-sur-Oise aux Pays-Bas. Nous avons eu accès à ce texte manuscrit conservé au Musée Vincent-Van-Gogh, rédigé sur un carnet blanc de petit format comprenant des cotes, des titres, parfois des annotations, et, rarement, des dimensions. On y apprend que Van Gogh aurait peint soixante-sept tableaux en trois mois. *Jardin à Auvers* n'y figure pas. Toutefois, pour Louis Van Tilborgh, cette liste *« ne constitue en aucun cas une bible »*, d'autant que les titres des tableaux ont souvent été donnés bien après la mort de Van Gogh.

Autre argument plaidant pour le doute, ce Van Gogh ne ressemble pas aux autres tableaux peints par l'artiste dans ses derniers jours, notamment *Le Jardin de Daubigny (avec chat)* et *Le Jardin de Daubigny*. Il n'y a pas de ciel et le massif de fleurs, au premier plan, est clairement pointilliste. Pour certains spécialistes, c'est ce qui fait l'intérêt de *Jardin à Auvers*. Pour d'autres, il est justement trop *« atypique »*.

Pour la partie pointilliste, Van Gogh a superposé trois couches : le fond bleuté, puis des points jaunes, puis des points bleus. Pour que les couches ne se mélangent pas, il faut attendre que chacune sèche. Pour accélérer le processus, des peintres recourent parfois au siccatif. Ce n'était pas le cas de Van Gogh. *Jardin à Auvers* a été peint en juillet, mais la météo était humide. Le peintre a donc dû attendre cinq jours minimum entre chaque couche : quinze jours en tout. Ce long délai et cette technique minutieuse ne cadreraient pas avec l'attitude du peintre qui était pris dans une frénésie de création, au point de peindre quasiment un tableau par jour.

Autre hypothèse, qui s'appuie sur la correspondance du peintre : Van Gogh n'aurait pas eu le temps de finir la toile. Claude-Emile Schuffenecker, familier du docteur Gachet, le mécène du peintre, aurait pu la terminer avant que Théo ne la récupère. Le biographe de Schuffenecker, René Perro, se refuse à prendre parti, mais il confirme que ce peintre a terminé une toile de Cézanne. Les experts balaient ces arguments. *« Des experts ont comparé cette partie pointilliste avec celle d'un autre tableau de Van Gogh conservé à Osaka*, explique Jacques Tajan, *c'est de la même main, du même pinceau ! »*

Dernier argument : *« Quand on regarde* Jardin à Auvers, *on a un tel choc, qu'il est clair que seul un génie en est l'auteur. Schuffenecker n'a jamais eu ce génie »*, constate Jean-Jacques Walter. En tout cas, l'attitude de l'Etat, lors de la vente du 9 décembre, sera un bel indice. Beaucoup s'attendent à une préemption, pour faire taire les rumeurs, autour de 50 millions de francs. *« Avec les 145 millions qu'ils ont déjà déboursés pour rien, ça ferait un tableau à 200 millions. C'est sa valeur réelle »*, conclut Jacques Tajan.

Alain Franco (à Amsterdam) et Michel Guerrin

« Une œuvre unique dans la production auversoise »

Dans une étude qui accompagne la vente de *Jardin à Auvers* par Mᵉ Binoche, en 1992, l'historien Ronald Pickvance, spécialiste de Van Gogh, écrit : *« Si dans le tableau d'Hiroshima on remarque quelques traces d'inspiration pointilliste, en revanche, dans celui de la collection Walter* [Jardin à Auvers], *Van Gogh utilise une grande variété de techniques d'inspiration pointilliste : hachures, gros points, larges traits courts. Il s'agit donc d'une œuvre unique dans la production auversoise de Van Gogh. Si celui-ci introduit parfois une touche pointilliste dans certains tableaux, jamais il n'en use de manière aussi systématique. Jointe à la mise en page – point de vue en élévation, suppression du ciel, sinuosité des courbes – la composition contient en germe le caractère décoratif de l'art nouveau (...). Il serait la dernière des quatre toiles consacrées au Jardin de Daubigny, et l'une des dernières œuvres de Van Gogh à Auvers-sur-Oise. »*

Jean-Marc Vernes, l'art et la finance

En 1982, la banque Vernes, créée en 1821, est nationalisée. Les 100 millions de francs versés par l'Etat en dédommagement pour cet établissement alors en piteux état donnent à Jean-Marc Vernes, l'héritier, l'espoir de rebondir. En 1983, Marcel Dassault lui confie les rênes de la minuscule Banque commerciale et industrielle du Marais, qu'il parviendra à baptiser de son nom en 1991. La nouvelle banque Vernes continuera à être un des pivots du financement du RPR et sera au centre des opérations financières qu'entreprend Jean-Marc Vernes.

Dès 1993, les revers se multiplient. En 1995, la banque doit éponger les pertes immobilières de ses filiales Euroball et Pyramides Ball, y injecte 1,6 milliard de francs et plonge dans le rouge. La mort de Jean-Marc Vernes à soixante-treize ans, en avril, a un peu plus déstabilisé la banque, toujours contrôlée par la famille. Le 20 septembre, l'agence de notation IBCA a estimé *« qu'il existe un risque de défaut de paiement sur la dette de la banque »*.

Pour les experts néerlandais, « les rumeurs de faux sont parties d'une confusion »

AMSTERDAM
de notre correspondant

C'est au Musée Van Gogh d'Amsterdam que l'on trouve les principaux spécialistes du peintre. Ce musée a d'ailleurs entrepris, dans les années 80, un projet de longue haleine : réaliser un catalogue exhaustif de l'œuvre, qui devrait être fini vers l'an 2000. Louis Van Tilborgh, conservateur en chef du Musée Van Gogh, explique que, *« dans le passé, la provenance de certaines toiles n'a pas toujours fait l'objet d'une bonne étude »*, mais pour ce qui est du *Jardin à Auvers*, il est formel : *« Toutes ces rumeurs de faux sont parties d'une confusion. »*

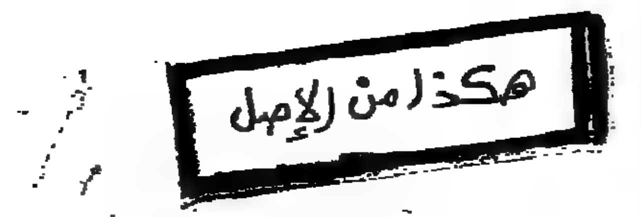
En 1992, l'avis des experts du musée est sollicité à l'occasion de sa vente. Leur lettre, indiquant *qu'ils ne doutent en aucune façon* de son authenticité, est publiée dans le catalogue. Son signataire, Sjraar Van Heugten, confirme : *« Nous abordons toujours une œuvre avec une certaine réserve. Mais, dans le cas présent, il n'y avait aucun élément pouvant nous faire douter. Le style correspondait parfaitement à celui de Vincent à Auvers. »*

« Aujourd'hui, certains émettent des doutes sur l'authenticité de cette œuvre, en se fondant sur son origine, reprend Louis Van Tilborgh. *Le catalogue Bart de Lafaille, de 1970, qui faisait office de référence, indique, au titre de premier propriétaire, Amédée Schuffenecker. Or les frères Schuffenecker sont traditionnellement soupçonnés d'avoir produit des faux. » « Mais*, reprend le conservateur en chef du Musée Van Gogh, *dans le cas présent, on peut prouver le contraire en remontant le cours de l'histoire de la toile, qui a toujours été faussement relatée dans la littérature spécialisée. »*

L'AUTRE ŒUVRE

C'est lors de la vente de 1992 que le nom de Johanna Van Gogh-Bonger, la veuve de Théo Van Gogh, le frère, apparaît pour la première fois, comme première propriétaire de l'œuvre. *« Cette attribution contredit totalement les indications du catalogue de Bart de Lafaille. D'où le doute »*, explique Louis Van Tilborgh, qui ajoute : *« Voici les faits. En 1905, un tableau intitulé* Jardin avec fleurs, *selon le catalogue des œuvres de Van Gogh peintes à Arles, a été exposé à Amsterdam, en provenance de la collection de la veuve de Théo. Cette toile a ensuite été montrée dans divers endroits, entre 1905 et 1908, et notamment à cette dernière date, à Paris, chez le marchand d'art Bernheim-Jeune. Elle a été cédée au marchand berlinois Cassirer, qui l'a ensuite revendue à Bernheim-Jeune. Or cette toile a toujours été associée à un autre tableau,* Jardin près d'une maison, *nᵒ 578 dans le catalogue de Bart de Lafaille. Mais un expert allemand, Roland Dorn, a démontré, en se plongeant dans les archives de Bernheim-Jeune et en recoupant une photo prise en 1908 par le photographe Druet avec le catalogue de Bernheim-Jeune, qu'il y a eu confusion sur les noms et les numéros de toiles. Il en ressort que* Jardin près d'une maison *provient en fait de la période d'Arles. Tandis que* Jardin avec fleur *est la toile que nous connaissons aujourd'hui sous le nom de* Jardin à Auvers. *Celle-ci provient sans conteste de la collection de Johanna Van Gogh Bonger, et les autres hypothèses ne tiennent pas debout »*, conclut Louis Van Tilborgh.

Al. Fr.


هكذا من الإصل

la

e

ion

?



omment.

هكذا من الأمل

Bribes d'histoire argentine dans le noir absolu

Ricardo Sued a écrit et mis en scène un spectacle sauvage et stupéfiant, qui raconte la saga d'une famille entre 1954 et 1996. Cette adaptation du septième ouvrage de l'auteur est présentée pour la première fois en France

Découvert par Jorge Lavelli il y a trois ans à Cordoba en Argentine, Ricardo Sued est un jeune metteur en scène entré en théâtre en 1978. Il est l'auteur de sept spectacles salués par les critiques et les jurys d'Amérique latine. *Bonbon acidulé (Caramelo de Limon)* est son septième ouvrage, présenté aujourd'hui pour la première fois en France au Théâtre national de la Colline dans une traduction de Dominique Poulange (éditions Actes Sud-Papiers). *C'est l'histoire d'une famille argentine* de 1954 à 1996 contée par bribes au milieu d'une cascade ininterrompue d'agressions sonores et physiques d'une rare violence. Dans le noir complet, le spectateur est aspergé d'eau, bousculé, malmené ; passent des chevaux, des tanks, des camions, des déménageurs, on entend des chiens, des mitrailleuses. A la fin de ce stupéfiant spectacle, seuls six garçons et filles viennent saluer.

**BONBON ACIDULÉ, de et mis en scène par Ricardo Sued. Avec Rosario Audras, Marie-Laure Dougnac, Jean-Claude Fernandez, Jérôme Kircher...
THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE, 15, rue Malte-Brun, Paris-20e. Mo Gambetta. Tél. : 44-62-52-52. Mardi, jeudi, vendredi, samedi à 21 heures ; mercredi à 12 h 30 et 21 heures ; dimanche à 16 heures. Tél. : 44-62-52-52. Durée : 1 h 10. 110 F et 160 F. Jusqu'au 27 octobre. Entrée impérative trente minutes avant la représentation.**

Disons avant tout, sans prendre aucun risque, que c'est « le » soir à ne pas manquer. Plutôt qu'une *œuvre de théâtre, c'est une* curiosité-miracle, comme il s'en présente dans les parcs d'attractions, dans les cirques de haut niveau, mais c'est plus stupéfiant que ça. En premier lieu, pour prendre place, il faut poser ses deux mains sur les *épaules* d'un *guide* qui va vous conduire à votre chaise dans le noir. Un noir absolu, qui va se maintenir jusqu'à la fin. Le théâtre a obtenu, on ne sait comment, l'autorisation d'éteindre les petits écriteaux lumineux bleus obligatoires « exit » ou « sortie » qui empêchent le noir absolu.

Une fois tout le monde assis, vous allez être l'objet d'une cascade ininterrompue d'agressions sonores et physiques d'une rare violence. Un petit imprimé distribué avant l'entrée vous précise que si vous ressentez un malaise, vous pouvez appeler *au secours et* quelqu'un, dans le noir, viendra vous chercher. En fait, si vous êtes solide, et si vous y allez à deux pour vous tenir la main dans le noir, c'est tout à fait tolérable. Déconseillons tout de même *Bonbon acidulé* aux nerfs fragiles et aux solitaires.

Cramponnez-vous : vous allez être emporté dans une avalanche, dans un torrent, vous allez être bombardé par la foudre, des chevaux vont vous foncer dessus, des bolides vous frôler. Même si vous n'êtes pas obligés de baisser le dos, *de vous protéger les cheveux*, ce n'est pas de tout repos que d'être collé à la baignoire dans laquelle est torturé un partisan. Nous sommes en Argentine et certaines « scènes » se passent sous le « régime des militaires ». Si vous parvenez, par éclairs, à retrouver l'esprit, vous *vous demandez par quel miracle* ce cauchemar peut être accompli dans le seul espace d'une salle de théâtre. Où est située la piscine ? Par où passent les chevaux, les tanks, les camions des déménageurs, les chiens, les mitrailleuses ? *Car vous n'êtes pas victimes d'une* illusion que sauraient créer, dans le noir, une sonorisation, un bruitage, exceptionnellement savants : non, puisque vous recevez de l'eau dans la figure, puisque les brutes déchaînées qui s'entre-tuent sous votre nez vous bousculent l'épaule au *passage (la seule intervention* douce, c'est une secouriste qui vous glisse dans la main un bonbon acidulé fourré à la framboise).

La dernière seconde est la plus soufflante : la lumière se fait et vous découvrez qu'à part les spectateurs, encore sonnés sur leurs *chaises, la salle est totalement vide.* Il y a deux couloirs assez étroits disposés en croix, recouverts de caoutchouc, c'est tout. Sur le caoutchouc sont restées *quelques* mini-flaques d'eau. Comment les six filles et garçons pieds nus en collants noirs qui *viennent saluer ont-ils accompli ce* cyclone, ces Niagaras, ces batailles ? Mystère absolu.

Ce faisant, vous avez tout de même tendu l'oreille à une histoire qui, par bribes, est racontée, et même très bien racontée par l'auteur-manipulateur de cette magie, *Ricardo Sued (traduction Dominique Poulange)*, histoire d'une famille argentine de 1954 à 1996, et le mode d'emploi des métaphores de circonstance – noir total, aveuglement, désarroi, perte de conscience – est laissé au choix de chacun.

Michel Cournot

Jean-François Balmer au firmament du jeu dans « Le Faiseur », de Balzac

LE FAISEUR, de Balzac. Mise en scène : **Françoise Petit. Avec Jean-François Balmer, Clotilde de Bayser, Stéphane Bierry, Sylvie Gentil...
ELDORADO, 4, boulevard de Strasbourg, Paris-10e. Mo Strasbourg-Saint-Denis. Tél. : 42-38-07-54. Du mardi au samedi à 20 h 30. Samedi 16 h 30 et dimanche 15 heures. 50 F à 200 F.**

Soir de fête dans le monde du théâtre : le triomphe d'un grand acteur ! Jean-François Balmer interprète *Le Faiseur*, un rôle qui *semble écrit pour lui tant le spécimen* d'homme évoqué par Balzac est original, inattendu, fantasmatique, miroitant. Balzac a beaucoup travaillé à son *Faiseur*. Et il en était content. C'était un petit peu un « portrait de l'auteur », mais sous le masque. Il raconte, non pas un affairiste, mais un hâbleur, un mythomane assez comédien qui veut se prendre pour un affairiste, qui en imite les attributs de cynisme et de dureté que les affairistes réels cachent parce qu'ils ne se prennent pas au jeu.

Balzac lui-même jouait à l'homme d'affaires : il se voulait éditeur. Il se donnait un *genre*, il ne disait pas : « littérature », mais « *librairie* ». Il déclarait en 1830 : « *Le commerce de la librairie peut se formuler en peu de mots. Une rame de papier blanc vaut quinze francs ; noircie, elle se vend cent sous ou cent francs : cent francs si l'ouvrage réussit, cent sous s'il tombe.* » L'affairiste de Balzac s'est fait truander par son associé, qui s'était enfui, emportant *la caisse, et qui se planque dans un paradis* fiscal de l'époque, Calcutta, où il a réalisé une fortune « *incalculable* », car Balzac ne crache pas sur les jeux de mots, dans cette pièce. Ce drôle d'Indien va revenir, et sauver son copain d'un séjour en prison pour délit d'initiés, vous voyez, ce n'est pas nouveau.

Le public a même été surpris par l'actualité de la pièce. « *On est craintif, en politique, à cause des tas de linge sale qu'on a dans les petits coins et qu'on ne peut pas blanchir... Je serai socialiste. Le parti de demain s'appellera social, en France il faut toujours prendre l'envers du mot pour en trouver la vraie signification...* » Les propos de cette nature défilent, certains spectateurs croient même à des ajouts du metteur en scène, Françoise Petit, ce qui est faux, sauf une fois, au dernier tableau, lorsque « le faiseur », remis à flot, décide de tenter, en Touraine, la culture intensive de l'ananas, du cacao – ce qui fut une lubie de Balzac, mais pas *de son protagoniste.*

Un autre détail trouble le public : l'associé sauveur, qui va rentrer de Calcutta, s'appelle Godeau. Sans cesse les acteurs de la pièce attendent Godeau, espèrent Godeau. « *Godeau !... Mais Godeau est un mythe, est une fable ! Godeau, c'est un fantôme, vous le savez bien...* » Mais non, à force d'attendre Godeau, il arrive, contrairement à celui de Beckett, car la méprise est là : au théâtre, nous ne lisons pas, nous entendons, et Balzac qui attend Godot, le public s'y perd.

Peu importe ! Jean-François Balmer fait table rase des doutes : il emporte tout et tous. Il est un artiste d'une liberté et d'une invention entières, il est un fauve en cavale, un magicien radioactif, personne n'est capable de le quitter des yeux une seconde tant il jongle avec les merveilles, et tout à coup, en plein vol, il risque des choses insensées qui sont plus poignantes encore parce qu'elles *semblent des moments d'oubli, de panique,* d'espérance folle, du bonhomme qu'il interprète, cela tout théâtre mis à part, tout acteur même mis à part, et c'est très très beau. Allez voir *Le Faiseur*, c'est un grand soir !

M. C.

Tristes tropiques sur le parvis et dans la grande salle de l'Odéon

**BIENVENUE et CABARET. Soirée en trois parties : BIENVENUE, de Georges Lavaudant. Mise en scène de l'auteur. Avec *Gilles* Arbona, Marc Betton, Jérôme Derre, Philippe Morier-Genoud, Sylvie Orcier, Annie Perret, Marie-Paul Tristam, et cinq musiciens : Mario Casarin Diaz, Carlos Antonio Gonzalez Salas, Ambrosio Enrique Partida Ayala, Albert Tovi et Victor Guzman Zamundio. SIXIÈME SOLO, de et par Serge Valletti. CABARET, avec en alternance Angel/Malmone, Jacques Bonnaffé, Jean-Claude *Gallotta*, Denis Lavant, Kat Onoma Trio, Olivier Py, Tango Mano, Symbiose...
ODÉON-THÉATRE DE L'EUROPE, place de l'Odéon, 6e. Mo Odéon. Tél. : 44-41-36-36. Intégrale : 200 F ; BIENVENUE et SIXIÈME SOLO : 150 F ; CABARET : 100 F. Du mardi au dimanche à 20 heures. Jusqu'au 6 octobre.**

Etrange soirée : on ne sait pas quand elle commence ni quand elle se termine. Elle dure longtemps – quatre heures – et se compose de trois parties. La première, *Bienvenue*, se donne dans la « cabane » flanquée devant les colonnes de l'Odéon. Du bois vert, *des lustres*, des tables, un bar et deux estrades : l'endroit oscille entre le cabaret et le théâtre de fortune, avec une touche exotique, un rêve de *Mexique des faubourgs*. Huit comédiens de la « bande » de Georges Lavaudant jouent les extras, au milieu des spectateurs attablés. Sous la houlette de Monsieur Gérard (Philippe Morier-Genoud), ils attendent l'arrivée de Mexicains dont on ne sait rien, sinon qu'ils rôdent dans Paris enneigé. Pour meubler le temps, les serveurs se racontent leurs souvenirs de service dans les palaces, poussent la chansonnette, circulent entre les tables. En vain. Ils ne laissent que le souvenir de leur désir bafoué – malgré l'arrivée tardive des Mexicains – et d'une rengaine : « *Quand on n'a pas ce que l'on aime, il faut aimer ce que l'on a.* » Triste.

FEU FOLLET

Désemparés par *Bienvenue* qui ressemble à un au revoir sans objet, les spectateurs sont invités à entrer dans la grande salle de *l'Odéon, dont ils n'occupent que* l'orchestre. L'ambiance n'est pas à la fête. Une lumière de veillée, un seul comédien en scène : Serge Valletti, qui, avec son *Sixième Solo*, offre un moment de théâtre de son cru – marseillaisement paresseux dans l'écriture, enthousiaste dans le jeu, splendidement éclairé, et touchant, *par moments*, dans le regard que le comédien porte sur la scène, ouverte sur le vaste monde comme le sont les rêves d'un enfant confiné dans sa chambre. Un feu follet dans la grande salle de l'Odéon. A prendre ou à laisser.

La nuit est déjà bien avancée *quand s'opère le retour à la* « cabane » pour le *Cabaret*. Tortillas, guacamole, alcool et petites bougies sur toutes les tables : ça se réchauffe, surtout quand les musiciens entonnent leurs airs faits pour aimer, danser, parler, boire et... fumer – un plaisir interdit auquel l'ambiance se prête. Les cinq *hommes nous emmènent loin* dans le plaisir de l'instant, aiguisé par les autres intervenants du *Cabaret* (ils changent tous les soirs) : Jean-Claude Gallotta avec sa douce chorégraphie intime, et le jeune chanteur de flamenco, le Barcelonais Miguel Poveda, dont la voix donne *envie de tout pardonner*, même cette soirée qui commence quand elle finit.

Brigitte Salino

Une cabane itinérante à la lisière des villes

NOUVEAU DIRECTEUR de l'Odéon-Théâtre de l'Europe, Georges Lavaudant n'a pas peur des paradoxes. Voir l'une des institutions les plus prestigieuses du pays emprunter à la tradition des baraques *foraines et des cabanes de* saltimbanques peut faire sourire. « *Un médecin de ville classique a parfois envie de partir effectuer des missions pour Médecins sans frontières* », rétorque le metteur en scène. Il se réjouit de mêler un répertoire classique sur velours rouge, dans la *grande salle à l'italienne de l'Odéon*, à des expériences plus éphémères. Plantée sur le parvis de l'Odéon jusqu'au 6 octobre, la cabane est destinée à voyager aux confins de la culture, de lisières des villes en institutions artistiques. Le Quartz de Brest, en janvier, et le Volcan du Havre, en mars, l'ont réservée pour l'installer dans les quartiers éloignés du centre-ville, vers les populations modestes.

Copiée sur la baraque de la Volière Dromesko, dotée d'un budget de 2 millions de francs, la cabane de l'Odéon est une boîte rectangulaire en bois, ornée de lustres. Elle peut accueillir deux cents spectateurs *dans sa version café-théâtre* ou trois cents sur des gradins. Conçue par l'agence Scéno-graphie, elle a été construite par Norbert Journo Décors. Cinq camions sont nécessaires pour la déménager. « *Il faut deux à trois jours pour la monter et pour la démonter*, explique Alain Wendling, directeur technique, *à l'aide de douze personnes pour la structure en bois et de huit pour l'adaptation en vue d'un spectacle.* » Il s'est renseigné auprès des troupes de théâtre de rue pour bénéficier de leur expérience, *notamment en terme de sé*curité et de relations avec les habitants des quartiers.

La cabane sera donc prêtée pour des périodes d'un mois au moins, puisque l'installation en est assez longue. « *L'Odéon jouera un de ses spectacles puis l'institution qui accueille se l'appropriera pour ses propres créations* », explique Georges Lavaudant. Il estime que le lieu conditionne un certain type de répertoire : « *J'imagine bien une comédie de Shakespeare, une pièce de Tchekhov ou du cabaret, comme pour cette inauguration. J'aimerais qu'un répertoire contemporain puisse s'inventer pour cette cabane.* »

A partir du 1er janvier 1998, le Théâtre de l'Odéon sera fermé pour vingt mois. Le bâtiment doit être rénové et une salle de deux cents places creusée en sous-sol. La cabane restera en fonction. Sa jauge étant égale à celle de la nouvelle salle, des spectacles pourront être créés dans l'une comme dans l'autre.

Catherine Bédarida

Deux Italiens et deux Français lancent la saison de l'InterContemporain

FRANCE-ITALIE. Ouverture de la saison de l'Ensemble InterContemporain. Kwamé Ryan (direction). Centre Georges-Pompidou, le 23 septembre.

Ivan Fedele, Italien né en 1953, a suivi il y a quelques années le très couru cursus d'informatique musicale de l'Ircam avant d'intégrer les programmations des principales institutions françaises. Avec *Chord, achevé en 1986, il rejoint* les *préoccupations* communes à nombre de ses pairs aspirant au resserrement des liens entre forme et matériau. L'œuvre s'ouvre sur une série d'accords à la verticalité marquée que l'on enregistre comme le patron d'une passacaille.

Telle une colonnade éclairée de face et laissant apparaître à l'arrière-plan un minimum d'ombres portées, la figure fondamentale de *Chord* conditionne une perception quasiment visuelle de la suite. Le corps de la composition s'apparente à l'exploration rapprochée des ombres projetées par les colonnes (de timbre) soumises à de soigneuses variations d'éclairage, alors que la présentation ultérieure du thème sous un autre angle relève du regard rétrospectif à contre-jour. De ces allées et venues entre le fondement plastique de *Chord* et son extension virtuelle, Fedele tire une trouble dynamique qui aurait suffi à la richesse de sa musique. On regrette donc qu'il ait opté pour un brusque retour à *l'ordre originel*.

L'onirisme refusé par Fedele, Gérard Grisey l'investit totalement dans *Le Temps et l'Ecume*, qui, selon le compositeur, « *navigue entre la musique et les baleines, celle des hommes et des insectes* ». Cette pièce relève d'une subtile fusion des champs contraires de la nature et de la culture (Grisey étudia avec Messiaen), dont le principe apparaît dès les premières minutes. Des vagues de son électronique installent une sourde pulsation évoquant le mouvement des marées. Ce battement secret détermine ensuite une vaste activité de balancier qui façonne *Le Temps et l'Ecume* comme une longue série d'inspirations et d'expirations confinant au nec plus ultra de l'expression « *spectrale* » caractéristique du compositeur.

VERTIGE EXISTENTIEL

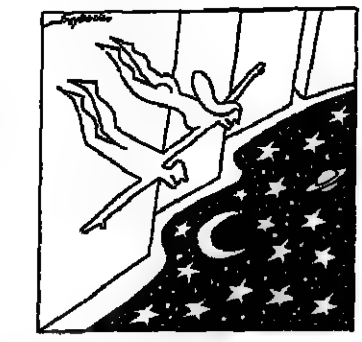
Bien qu'appartenant à la même génération que Gérard Grisey (celle qui entame la cinquantaine), Patrick Marcland est resté longtemps fidèle à la pensée sérielle de la génération précédente. Il semble avoir récemment franchi un cap, *comme l'indique la pièce donnée* en première mondiale par l'InterContemporain. Dédiée à la mémoire du musicologue Jean-Rémy Julien (prématurément disparu mais nullement oublié des étudiants de Sorbonne, qui ont pu, grâce à lui, approfondir des musiques *souvent négligées telles que* celles de la publicité et du cinéma), *De temps en temps* associe l'alto à un petit *effectif* comptant entre autres une guitare électrique et un clavier numérique. Musique du frémissement délicat, nerveux, lyrique ou médidatif, *De temps en temps* s'impose comme un continuum homogène, malgré sa diversité d'humeurs, et atteste une indéniable maturité.

Un tel compliment serait sans doute mal accueilli par Luca Francesconi, qui, à quarante ans, revendique vigoureusement – via Baudelaire – le droit à cultiver son « *hystérie avec jouissance et terreur* ». Utilisant quelques fragments poétiques empruntés à l'auteur des *Fleurs du mal*, *Etymo* traite du vertige existentiel et... le communique avec une puisssance baroque. Virtuose de la spatialisation, Francesconi crée autour de la *voix de Donatienne Michel-Blan*sac (ébouriffante) un tourbillon musical qui brasse l'irrationnel comme le répétitif pour atteindre des sommets d'excitation. Une pièce osée, comme on en rencontre rarement aujourd'hui.

Pierre Gervasoni

Théâtres francophones en Limousin

Une langue se conjugue en cinq continents



DURANT ONZE JOURS, Limoges sera la porte d'entrée en France des parlers français du monde entier. Sur les treize spectacles programmés, quatre sont des créations et cinq des premières en France. Sont particulièrement attendus : *Arrêt fixe*, de Mohamed Benguettaf, par le Théâtre de la Citadelle (Algérie) ; *L'Enfant-Rat*, d'Armand Gatti, mis en scène par Hélène Chatelain (France) ; *La Minute anacoustique*, de Paul Pourveur (Belgique), jouée par une troupe belgo-suisso-québécoise ; *Elseneur*, de et par Robert Lepage, où le comédien canadien joue seul tous les personnages de *Hamlet*. Il y aura encore les marionnettes géantes (*Le Grand Oiseau*) ou à fils (*Les Mésaventures de Beme le phacochère*), les créations collectives du groupe N'Soleh (Côte-d'Ivoire).

Outre les concerts, les rencontres et les débats, le festival a aussi un volet pictural, l'occasion de mesurer combien est réussie l'association des *botchios* (sculptures) du Bénin et des toiles du peintre Rebeyrolle, à Eymoutiers.

★ Festival international des francophonies en Limousin, 11, avenue du Général-de-Gaulle, 87000 Limoges. Du 26 septembre au 6 octobre. Tél. : 55-79-40-58. De 70 F à 125 F.

UNE SOIRÉE À PARIS

Cécile Proust
Une chorégraphe nouvellement arrivée qui se signale par l'intérêt qu'elle porte aux cultures extra-occidentales et aux danses traditionnelles, comme le flamenco, la danse orientale, la danse des geishas. *Iblis*, une commande du Festival de Montpellier 1992, est un voyage autour de la Méditerranée.
Théâtre Dix-Huit, 16, rue Georgette-Agutte, Paris 18e. 20 h 30, les 26, 27 et 28. Tél. : 42-26-47-47. De 50 F à 120 F.

Orchestre philharmonique de Radio-France
Inachevée, la *Dixième Symphonie* de Gustav Mahler a été finalisée par le musicologue britannique Deryck Cooke et enregistrée sous cette forme par Eugène Ormandy en 1966. La voici donnée par le Philharmonique de Radio-France et Eliahu Inbal, spécialiste de l'oeuvre du compositeur.
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mo Ternes. 20 heures, le 27. Tél. : 45-61-53-00. De 70 F à 175 F.

No Means No
Dans l'univers souvent monocorde et volontiers primaire du rock hardcore, ces Canadiens font figure d'aventuriers furieusement avant-gardistes. Ils secouent avec la même énergie extatique punk, funk et jazz.
Arapaho, 30, avenue d'Italie (Centre Italie II), Paris 13e. Mo Place-d'Italie. 19 heures, le 27. Tél. : 53-79-00-11. De 70 F à 80 F.

Indrajit Banerjee, Barun Kumar Pal
Maître du sitar, Indrajit Banerjee appartient à la *gharana* (école) de Sania Beenkar par sa famille, mais s'est perfectionné auprès d'un grand maître de l'école de Bishnupur (Manilal Nag). Il en a conçu un style très particulier, délicat et très rythmé. En deuxième partie, Barun Kumar Pal joue de la guitare, un exercice rare dans la musique de l'Inde du Nord.
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mo Passy. 20 heures, le 27. Tél. : 42-30-15-16. 30 F.

ART

Une sélection des vernissages et des expositions à Paris et en Ile-de-France

VERNISSAGES

Arcangelo : verso il mare
Galerie Di Meo, 9, rue des Beaux-Arts, Paris-6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. Tél. : 43-54-10-98. De 10 h 30 à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 19 novembre.

Daniel Buren
Renn'Espace d'art contemporain, 7, rue de Lille, Paris-7e. Mo Rue-du-Bac. Tél. : 42-60-22-99. De 15 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 28 septembre au 28 décembre.

Cent artistes pour Amnesty
Nomade-Patras Galerie, 8, rue Sainte-Anastase, Paris-3e. Mo Saint-Paul. Tél. : 42-72-23-88. De 15 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 28 septembre au 12 octobre.

Jean Dubuffet, des années 40 aux années 80
Galerie Pascal Lansberg, 36, rue de Seine, Paris-6e. Mo Odéon. Tél. : 40-51-84-34. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Du 26 septembre au 20 décembre.

FIAC
Espace Eiffel-Branly, 29-55, quai Branly, Paris-7e. Mo Alma-Marceau, RER Pont-d'Alma. Tél. : 41-90-47-47. De 12 heures à 20 heures ; samedi et dimanche de 10 heures à 20 heures ; nocturne jeudi 3 octobre jusqu'à 23 heures. Du 2 octobre au 7 octobre. 60 F.

Hommage à Olivier Messiaen
Bibliothèque nationale, galerie Colbert, 6, rue des Petits-Champs, 2, rue Vivienne, Paris-2e. Mo Bourse ou Palais-Royal. Tél. : 47-03-81-10. De 12 heures à 18 h 30. Fermé dimanche. Jusqu'au 17 novembre. Entrée libre.

EXPOSITIONS

PARIS

Alighiero e Boetti
Galerie Krief, 50, rue Mazarine, Paris-6e. Mo Odéon. Tél. : 43-29-32-37. De 10 h 30 à 13 heures et de 14 heures à 19 heures ; samedi de 10 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 9 novembre.

Avant-première d'un musée : le Musée d'art contemporain de Gand
Institut néerlandais, 121, rue de Lille, Paris-7e. Mo Assemblée-Nationale. Tél. : 47-05-85-99. De 13 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 27 octobre. 20 F.

Francis Bacon
Centre Georges-Pompidou, grande galerie, 5e étage, place Georges-Pompidou, Paris-4e. Mo Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 14 octobre. 45 F.

Jean Bazaine
Galerie Louis-Carré & Cie, 10, avenue de Messine, Paris-8e. Mo Miromesnil. Tél. : 45-62-57-07. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30. Fermé dimanche. Jusqu'au 31 octobre.

Carole Benzaken
Galerie Nathalie Obadia, 5, rue du Grenier-Saint-Lazare, Paris-3e. Mo Filles-du-Calvaire. Tél. : 42-74-67-68. De 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 16 octobre.

Richard Billingham, Paul Seawright, Tom Wood
Galerie du Jour Agnès b., 6, rue du Jour, Paris-1er. Mo Les Halles. Tél. : 42-33-43-40. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 12 octobre.

Etienne Bossut
Galerie Gabrielle Maubrie, 24, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, Paris-4e. Mo Hôtel-de-Ville. Tél. : 42-78-03-97. De 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 19 octobre.

François Bouillon
Galerie Vidal-Saint-Phalle, 10, rue du Trésor, Paris-4e. Mo Hôtel-de-Ville. Tél. : 42-76-06-05. De 14 heures à 19 heures ; samedi de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 23 octobre.

Calder
Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris-16e. Mo Alma-Marceau, Iéna. Tél. : 53-67-40-00. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi, dimanche de 10 heures à 18 h 45. Fermé lundi. Jusqu'au 6 octobre. 40 F.

Arnaud Claass
Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg, Paris-3e. Mo Rambuteau. Tél. : 42-78-05-62. De 14 heures à 19 heures et sur rendez-vous. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 31 octobre.

Wim Delvoye
Galerie Ghislaine Hussenot, 5 bis, rue des Haudriettes, Paris-3e. Mo Rambuteau. Tél. : 48-87-60-81. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures ; samedi de 12 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 31 octobre.

André Derain
Galerie Berthet-Aittouarès, 29, rue de Seine, Paris-6e. Mo Odéon. Tél. : 43-26-53-09. De 11 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 2 novembre.

Dessiner la nature
Espace Electra, 6, rue Récamier, Paris-7e. Mo Sèvres-Babylone. Tél. : 42-84-23-60. De 11 h 30 à 18 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 27 octobre. 20 F.

Jeanne Dunning
Galerie Samia Saouma, 16, rue des Coutures-Saint-Gervais, Paris-3e. Mo Chemin-Vert, Saint-Paul. Tél. : 42-78-40-44. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 31 octobre.

Jean Le Gac
Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg, Paris-3e. Mo Rambuteau. Tél. : 42-72-14-10. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 8 octobre.

Lucas L'Hermite
Galerie Arnaud Lefebvre, 30, rue Mazarine, Paris-6e. Mo Odéon. Tél. : 43-26-50-67. De 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 26 octobre.

Joan Hernandez Pijuan
Galerie Renos Xippas, 108, rue Vieille-du-Temple, Paris-3e. Mo Filles-du-Calvaire. Tél. : 40-27-05-55. De 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures ; samedi de 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 31 octobre.

Philippe Hurteau
Carré des arts, parc floral de Paris, esplanade du Château, Paris-12e. Mo Château-de-Vincennes. Tél. : 48-08-35-98. De 10 h 30 à 13 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 30 novembre. 10 F (prix d'entrée du parc).
Galerie Zürcher, 56, rue Chapon, Paris-3e. Mo Arts-et-Métiers. Tél. : 42-72-82-20. De 14 heures à 19 heures ; samedi de 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 12 octobre.

Anselm Kiefer
Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple, Paris-3e. Mo Hôtel-de-Ville ou Rambuteau. Tél. : 42-71-09-33. De 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 30 octobre.

William Klein
Maison européenne de la photographie, 5-7, rue de Fourcy, Paris-4e. Mos Saint-Paul, Pont-Marie. Tél. : 44-78-75-00. De 11 heures à 20 heures. Fermé lundi, mardi. Jusqu'au 17 novembre. 30 F.

Wolfgang Laib
Galerie Chantal Crousel, 40, rue Quincampoix, Paris-4e. Mo Rambuteau. Tél. : 42-77-38-87. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 31 octobre.

Claude Lévêque
Galerie de Paris, 6, rue du Pont-de-Lodi, Paris-6e. Mo Odéon. Tél. : 43-25-42-63. De 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 12 octobre.

Louise Nevelson
Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger, Paris-1er. Mo Tuileries. Tél. : 42-96-37-96. De 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30 ; samedi de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 16 novembre.

Les Péchés capitaux : la paresse
Centre Georges-Pompidou, galerie du musée, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris-4e. Mo Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 4 novembre. 35 F.

Yan Pei-Ming
Galerie Durand-Dessert, 28, rue de Lappe, Paris-11e. Mo Bastille. Tél. : 48-06-92-23. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 19 octobre.

Michel Potage
Henry Bussière Art's, 26, rue Mazarine, Paris-6e. Mo Odéon. Tél. : 43-54-78-11. De 10 h 30 à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 9 novembre.

Signes de terre
Musée-Galerie de la Seita, 12, rue Surcouf, Paris-7e. Mo Invalides. Tél. : 45-56-60-17. De 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 23 novembre. Entrée libre.

Six artistes coréens : Kang Jin-Mo, Shim Moon-Seup, Ryu Hee-Young
Galerie Denise René, 196, boulevard Saint-Germain, Paris-7e. Mo Rue-du-Bac. Tél. : 42-22-77-57. De 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 17 octobre.

Umbo : du Bauhaus au photojournalisme
Centre national de la photographie. Hôtel Salomon-de-Rothschild, 11, rue Berryer, Paris-8e. Mos Etoile, George-V, Ternes. Tél. : 53-76-12-32. De 12 heures à 19 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 21 octobre. 30 F.

Xavier Veilhan
Galerie Jennifer Flay à Caroline Bourgeois, 7, rue Debelleyme, Paris-3e. Mo Saint-Sébastien-Froissart. Tél. : 48-87-40-02. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 31 octobre.

Wim Wenders photographe
Goethe-Institut de Paris, 17, avenue d'Iéna, Paris-16e. Mo Iéna. Tél. : 44-43-92-30. De 10 heures à 20 heures. Fermé samedi et dimanche. Jusqu'au 25 octobre. Entrée libre.

ILE-DE-FRANCE

Assembled in Ivry : Vincent Beaurin, Pierre Charpin, Fabrice Domercq
CREDAC, 93, avenue Georges-Gosnat, 94 Ivry-sur-Seine. Tél. : 49-60-25-06. De 14 heures à 19 heures ; dimanche de 11 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 27 octobre. Entrée libre.

Eaux de là, biennale d'art contemporain
Théâtre du Casino, île Mathilde, gloriette du Jardin du Lac, 95 Enghien-les-Bains. Tél. : 34-12-10-24. Visites guidées samedi et dimanche de 14 heures à 18 heures et sur rendez-vous. Jusqu'au 15 décembre. Entrée libre.

Bernard Lallemand
Maison d'art contemporain Chaillioux, 5, rue Julien-Chaillioux, 94 Fresnes. Tél. : 46-68-58-31. De 14 heures à 19 heures ; samedi de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 heures ; dimanche de 10 heures à 13 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 10 novembre. Entrée libre.

Didier Mancoboni, Kenneth Alfred, Arezki-Aoun
Centre d'art contemporain – galerie Fernand-Léger, 93, avenue Georges-Gosnat, 94 Ivry-sur-Seine. Tél. : 49-60-25-06. De 14 heures à 19 heures ; dimanche de 11 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 27 octobre. Entrée libre.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

À TOUTE VITESSE
Film français de Gaël Morel, avec Elodie Bouchez, Pascal Cervo, Stéphane Rideau, Meziane Bardadi (1 h 26).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Odéon, dolby, 6e ; George-V, dolby, 8e ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; reservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; reservation : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; 14 Juillet sur Seine, dolby, 19e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

CINQ JOURS, CINQ NUITS
Film portugais de José Fonseca e Costa, avec Victor Norte, Paulo Pires, Ana Padrao, Canto e Castro, Teresa Roby, Miguel Guilherme (1 h 40).
VO : Latina, 4e (42-78-47-86).

DARKLY NOON
Film britannique de Philip Ridley, avec Brendan Fraser, Ashley Judd, Viggo Mortensen, Loren Dean, Grace Zabriskie, Lou Myers (1 h 36).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er.

ENCORE
Film français de Pascal Bonitzer, avec Jackie Berroyer, Valéria Bruni-Tedeschi, Natacha Régnier, Laurence Côte, Hélène Fillières, Michel Massé (1 h 36).
UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Odéon, 6e ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; UGC Opera, dolby, 9e ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Wepler, 18e (reservation : 40-30-20-10) ; 14 Juillet sur Seine, 19e (réservation : 40-30-20-10).

PONETTE
Film français de Jacques Doillon, avec Victoire Thivisol, Matiaz Bureau Caton, Delphine Schiltz, Leopoldine Serre, Luckie Royer, Carla Ibled (1 h 37).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; L'Arlequin, dolby, 6e (45-44-28-80 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (47-00-02-48 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Miramar, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (42-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; 14 Juillet sur Seine, 19e (réservation : 40-30-20-10).

LES SABLES MOUVANTS
Film français de Paul Carpita, avec Beppe Clerici, Daniel San Pedro, Guy Belaidi, Ludivine Vaillat, Philippe Dormoy, Laurence Ragon (1 h 45).
Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

SÉLECTION

BEAUTIFUL THING
de Hettie MacDonald,
avec Linda Henry, Glen Berry, Scott Neal, Ben Daniels.
Britannique (1 h 30).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Le Quartier latin, 5e (43-26-84-65) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

BIENVENUE DANS L'ÂGE INGRAT
de Todd Solondz,
avec Heather Matarazzo, Brendan Sexton Jr., Daria Kalinina, Matthew Faber, Angela Pietropinto, Bill Buell.
Américain (1 h 27).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, 6e ; UGC Rotonde, 6e ; Le Balzac, dolby, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10).

CHRONIQUE COLONIALE
Documentaire hollandais de Vincent Monnikendam.
Hollandais (1 h 30).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

CONTE D'ÉTÉ
d'Eric Rohmer,
avec Melvil Poupaud, Amanda Langlet, Aurélia Nolin, Gwenaëlle Simon.
Français (1 h 53).
Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Le République, 11e (48-05-51-33) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10).

LES CORNEILLES
de Dorota Kedzierzawska,
avec Karolina Ostrozny, Kasia Szczepanik, Anna Prucnal, Malgorzata Hajewska, Ewa Bukowska, Paul Verkade.
Polonais (1 h 06).
VO : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

COUPÉ COURT
de Joaquim Sapinho,
avec Carla Bolito, Marco Delgado, Orlando Sergio.
Portugais (1 h 35).
VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

CRASH (**)
de David Cronenberg,
avec James Spader, Holly Hunter, Elias Koteas, Deborah Unger, Rosanna Arquette.
Canadien (1 h 40).
VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Denfert, dolby, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).

LES DIABLES, LES DIABLES
de Dorota Kedziezarwska,
avec Justyna Ciemny, Pawel Chwedoruk, Grzegro Karabin, Monika Niemczyk, Danuta Szaflarska, Krzysztof Plewka.
Polonais (1 h 26).
VO : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

L'ÉLÈVE
d' Olivier Schatzky,
avec Vincent Cassel, Caroline Cellier, Jean-Pierre Marielle, Caspar Salmon, Sandrine Le Berre, Sabine Destailleur.
Français (1 h 32).
UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

FARGO (*)
de Joel Coen,
avec Frances McDormand, William H. Macy, Steve Buscemi, Harve Presnell, Peter Stormare.
Américain (1 h 37).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (42-77-14-55) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Triomphe, dolby, 8e ; Gaumont Opera Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; 14 Juillet sur Seine, dolby, 19e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

FEW OF US
de Sharunas Bartas,
avec Katerina Golubeva, Sergei Tulayev, Piotr Kishteev, Yulia Inozemtseva, Konstantin Yeremeev.
Lituanien (1 h 45).
VO : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

FOURBI
d'Alain Tanner,
avec Karin Viard, Jean-Quentin Châtelain, Cécile Tanner, Antoine Basler, Robert Bouvier.
Suisse (1 h 54).
UGC Forum Orient Express, 1er ; Reflet Médicis I, 5e (43-54-42-34) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LONE STAR
de John Sayles,
avec Chris Cooper, Elisabeth Pena, Joe Morton, Ron Canada, Kris Kristofferson, Stephen Mendillo.
Américain (2 h 15).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20).

MIKHAÏL KOBAKHIDZE : CINQ COURTS MÉTRAGES INÉDITS
de Mikhaïl Kobakhidze.
Géorgien, noir et blanc (1 h 13).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

PHÉNOMÈNE
de Jon Turteltaub,
avec John Travolta, Kyra Sedgwick, Forest Whitaker, Robert Duvall, Jeffrey DeMunn, Richard Kiley.
Américain (2 h 03).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Danton, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79).

SECRETS ET MENSONGES
de Mike Leigh,
avec Timothy Spall, Brenda Blethyn, Phyllis Logan, Marianne Jean-Baptiste, Claire Rushbrook, Elizabeth Berrington.
Britannique (2 h 22).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (42-77-14-55) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; UGC Danton, dolby, 6e ; La Pagode, dolby, 7e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Majestic Passy, dolby, 16e (42-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; 14 Juillet sur Seine, dolby, 19e (réservation : 40-30-20-10).

THE CELLULOID CLOSET
de Rob Epstein,
Jeffrey Friedman,
avec Tony Curtis, Shirley MacLaine, Whoopi Goldberg, Tom Hanks, Susan Sarandon.
Américain (1 h 41).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55).

THE VAN
de Stephen Frears,
avec Colm Meaney, Donald O'Kelly, Ger Ryan, Caroline Rothwell, Brendan O'Carroll, Stuart Dunne.
Britannique (1 h 45).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Rotonde, 6e ; UGC Odéon, 6e ; George-V, dolby, 8e ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81).

TIN CUP
de Ron Shelton,
avec Kevin Costner, Rene Russo, Cheech Marin, Don Johnson, Linda Hart, Dennis Burkley.
Américain (2 h 15).
VO : UGC Forum Orient Express, 1er ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e.
VF : Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10).

L'ULTIME SOUPER
de Stacy Title,
avec Jason Alexander, Cameron Diaz, Nora Dunn, Charles Durning, Ron Eldard, Annabeth Gish.
Américain (1 h 25).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34) ; Bretagne, 6e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10).

LES VICTIMES
de Patrick Grandperret,
avec Vincent Lindon, Jacques Dutronc, Karin Viard, Florence Thomassin, Gérard Darmon, Cathy Capvert.
Français (1 h 34).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10).

LES VOLEURS
d'André Téchiné,
avec Catherine Deneuve, Daniel Auteuil, Julien Rivière, Laurence Côte, Fabienne Babe.
Français (1 h 57).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (47-00-02-48 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (reservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

REPRISES

LES CHIENS DE PAILLE (**)
de Sam Peckinpah,
avec Dustin Hoffman, Susan George, Peter Vaughan, T. P. McKenna, Del Henney, Ken Hutchinson.
Américain, 1971 (1 h 53).
VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

THE BITTER TEA OF GENERAL YEN
de Frank Capra,
avec Barbara Stanwyck, Nils Asther, Gavin Gordon, Toshia Mori, Walter Connolly, Richard Loo.
Américain, 1933, noir et blanc (1 h 28).
VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) *Films interdits aux moins de 16 ans.*

Bertelsmann justifie l'abandon de son projet de bouquet numérique

Le géant allemand, numéro trois mondial de la communication, juge ce nouveau produit télévisuel trop peu rentable et tire les leçons du rapprochement entre Canal Plus et Leo Kirch

GÜTERSLOH
de notre envoyé spécial

En préambule d'une conférence de presse, Mark Wössner, le président du directoire de Bertelsmann a souligné, mercredi 25 septembre à Gütersloh la bonne tenue de *« 98 % des activités du groupe »*. Il a recommandé avec humour aux journalistes de ne pas trop insister sur les *« 2 % qui ont posé problème ces derniers mois »*... Peine perdue. Les déboires de Bertelsmann en matière de télévision numérique ont dominé les débats.

Malgré une année *« turbulente »*, le chiffre d'affaires de Bertelsmann s'est accru de 5 % pour l'exercice 1995-1996 (21,5 milliards de deutschemarks, soit 72,6 milliards de francs). Les bénéfices nets grimpent de 11 %, (905 millions de deutschemarks). Les quatre divisions sont bénéficiaires : édition (30 % des résultats) ; activités presse de Gruner und Jahr (30 %) ; industrie (15 %) et médias électroniques (20 %). Ce secteur devrait doubler dans les prochaines années.

Bertelsmann a toutefois confirmé son retrait de la télévision numérique. Alors que, fin août, il présentait son bouquet de programmes Club RTL, plus d'un mois après le lancement de DF 1 par Kirch, aujourd'hui il renonce. *« Impossible d'offrir trois bouquets en Allemagne, DF 1, Premiere et le nôtre*, a indiqué Mark Wössner. *Ce n'était plus valable d'investir autant dans un si petit segment de marché. »*

En quelques mois, le marché a changé. Kirch a renforcé son avance en matière de droits de diffusion de films en signant des accords avec les grandes compagnies de production américaines. Mais le timide succès de DF 1 (quelques milliers d'abonnés dans les premiers mois) et la prudence des téléspectateurs à investir dans un décodeur coûteux, montrent que le marché est peut-être moins rentable que prévu.

La récente alliance entre Canal Plus et le groupe sud-africain NetHold aurait été déterminante. *« L'arrivée de NetHold a changé le paysage (...)Personne ne pouvait la prévoir »*, selon Mark Wössner.

L'ENJEU DE PREMIERE

La chaîne cryptée française dispose dorénavant des deux technologies de décodeurs qui s'affrontent sur le marché allemand (la D-box de Kirch et la Mediabox choisie par Bertelsmann). Cette position de force des Français bouleverse la mise au point, convenue fin juillet, d'un décodeur commun aux deux rivaux allemands. La MMBG, la société créée en mai pour développer Club RTL et commercialiser la Mediabox, est en sursis.

Bertelsmann va consacrer ses forces à la télévision analogique en peaufinant la fusion entre sa filiale audiovisuelle UFA et la CLT, qui devrait devenir le premier groupe audiovisuel européen, avec un chiffre d'affaires de 5 milliards de deutschemarks (17,5 milliards de francs environ) dont 3,5 milliards en Allemagne.

En 1996-1997 le groupe veut investir 1,6 milliard de deutschmarks dans une *« nouvelle constellation de chaînes »* composée de RTL (qui sera détenue à 89 % par la CLT-UFA), Super RTL (50 %), RTL 2 (33,4 %) et Vox (24,9 %) en Allemagne. *« Nous comptons renforcer la domination de RTL sur le marché allemand »* a dit Michael Dornemann, membre du directoire et chef de la BMG Entertainment en charge d'UFA.

Malgré son retrait du numérique, Bertelsmann reste très attaché à la chaîne à péage Premiere, une *« pièce essentielle »* selon Mark Wössner, dont Bertelsmann détient 37,5 % aux côtés de Canal Plus (37,5 %) et Kirch (25 %). Avec 1,3 million d'abonnés, Premiere est plus que jamais au cœur des négociations entre les divers acteurs du marché allemand. Bertelsmann souhaite qu'elle soit bientôt diffusée en numérique, *« naturellement aussi en bouquet avec DF 1 »*, selon Michael Dornemann.

Le groupe reste favorable à l'entrée de Rupert Murdoch dans le capital de Premiere afin de l'empêcher de développer DF 1 (où il est présent avec Leo Kirch) aux dépens de Premiere.

Bertelsmann souhaiterait continuer à coopérer avec Canal Plus sur ce dossier. *« Il y a plus d'intérêts entre Canal Plus et nous qu'entre tout autre partenaire »*, indique Michael Dornemann. *« Nous avons été des pionniers avec Canal Plus (...) Nous voulons continuer à nous occuper de cette télévision à péage »*, a dit Mark Wössner, qui veut, cette fois-ci, avoir le dernier mot.

Philippe Ricard

Pierre Lescure négocie avec Léo Kirch

« L'ARRIVÉE d'Albert Frère dans le capital de Canal Plus est un des meilleurs signes pour l'avenir, de la part d'un homme qui s'est rarement trompé dans ses investissements ! », a estimé Pierre Lescure, PDG de Canal Plus, mercredi 25 septembre, à la présentation des *comptes semestriels de la chaîne. Il a toutefois indiqué* ne pas connaître les intentions du financier belge qui a pris, vendredi 20 septembre, 1,33 % du capital de Canal Plus et a cependant fait remarquer qu'*« il avait les moyens financiers de monter très haut »*.

Pour Laurent Perpère, directeur financier de la chaîne cryptée, *« 1,33 % c'est trop, ou trop peu »*. Après des rumeurs de portage en faveur de la Générale des eaux, très liée à M. Frère, principal actionnaire de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT), les milieux financiers estiment que l'homme d'affaires belge pourrait porter sa participation à 5 % dans la chaîne cryptée...

Malgré des résultats financiers en progression, les chaînes étrangères ont fait perdre au groupe 76 millions de francs au premier semestre 1996. Canal Plus Pologne, Premiere, Vox et Canal Horizons restent très déficitaires, les deux chaînes allemandes Premiere (1,3 millions d'abonnés) et Vox devraient parvenir à l'équilibre en 1997. Après le repli des ambitions numériques de la CLT et de Bertelsmann outre-Rhin, Pierre Lescure a estimé que *« Leo Kirch est aujourd'hui le roi en Allemagne, mais il n'est pas sûr que le financement apporté par Rupert Murdoch* [actionnaire à 49 % de DF 1, plate-forme numérique du groupe Kirch] *soit suffisant »*.

« Nous allons travailler avec lui », a-t-il précisé, *« tout concourt en faveur d'une alliance avec Kirch »*. Outre *« le maintien de nos acquis dans Premiere, et le partage d'une même technologie, des chaînes thématiques de Canal Plus seront diffusées sur la plate-forme numérique de Kirch »*.

Mais tout n'est pas finalisé autour de Premiere et l'Office allemand des cartels, comme la Commission européenne, pourraient s'interroger devant l'entrée de Murdoch dans le capital de la chaîne cryptée allemande. Second de Kirch en Allemagne, Canal Plus entend être leader en Italie et en Espagne : *« En Allemagne, Kirch a gagné. Nous allons travailler avec lui. En Espagne et en Italie, Kirch va travailler avec nous »* a expliqué Pierre Lescure.

Guy Dutheil

■ **PRESSE : des nominations sont intervenues** dans les magazines du groupe Hachette et Filipacchi Médias. Patrick Mahé, rédacteur en chef de *Paris-Match*, devient directeur de la rédaction de *Télé 7 jours*, tandis que Serge Sebbah, ancien rédacteur en chef de *Télé-Poche* (groupe Emap) est nommé rédacteur en chef. Patrick Mahé remplace François Diwo, qui avait quitté ses fonctions en juillet, un an après son arrivée. Anne-Marie Corre, ancienne directrice de la rédaction de *France-Dimanche* et de *Vital*, et Gilles Martin-Chauffier, chef du service « Match de Paris », sont nommés rédacteurs en chef de *Paris-Match*. Bernard Pascuito, directeur-adjoint de la rédaction d'*Ici Paris* devient directeur de la rédaction de *France-Dimanche*.

■ **PUBLICITÉ : le groupe de publicité McCann-Erickson France,** présidé par Claude Douce, vient de créer une agence de communication financière baptisée Valefi. Elle permettra au groupe de répondre aux problèmes de communication financière des entreprises et des banques, en pratiquant l'interactivité et en s'ouvrant à l'international, grâce au réseau mondial de McCann (166 agences). Pour cette nouvelle agence, Claude Douce a fait appel à Philippe Meilhan (ex-directeur général d'Euro-RSCG finances) et Marie-France Alexandre (ex-directrice générale d'Omnium Publicité), qui seront président et directrice générale de Valefi et associés à son capital.

■ **AUDIOVISUEL : durant le premier semestre, M6** a maintenu sa part de marché brut publicitaire, tandis que la croissance de l'audience s'est poursuivie. Ses responsables estiment que M6 est *« la chaîne qui a la plus forte progression. Une progression particulièrement significative sur le public des moins de 50 ans avec une part d'audience moyenne de 16,3 % »*.

JEUDI 26 SEPTEMBRE

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.35 Dallas. Feuilleton. Le jour du jugement.
15.30 Hôtel. Mariage. Série.
16.25 Une famille en or. Jeu.
16.55 Club Dorothée.
17.40 Jamais 2 sans toi...t. Serial menteurs. Série.
18.05 Le Rebelle. Série. [1/2] Le contrat.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.55 et 20.40 Météo.
20.00 Journal, Tiercé.

20.35

FOOTBALL
En direct. Coupe d'Europe des vainqueurs de coupes (16e de finale retour) : Kispest Honved - Nîmes (125 min). 2142048
Après leur exploit du match aller (victoire 3 à 1), les Crocodiles s'apprêtent à mordre une fois encore.

22.40

▶ GRANDS REPORTAGES
Magazine. Liens du cœur, liens du sang ; La justice en baskets ; Quelques mots d'amour (70 min). 7079085
23.50 Les Rendez-vous de l'entreprise. Invité : Jérôme Monod.
0.15 Football. En différé. Coupe d'Europe des vainqueurs de coupes (16e de finale retour) : Paris SG - FC Vaduz (105 min). 8313379
2.00 Journal, Météo.
2.10 Les Aventures du jeune Patrick Pacard. 3.05 et 4.10, 4.50 TF1 nuit. 3.15 et 5.10 Histoires naturelles. 4.20 Cas de divorce. 5.00 Musique.

France 2

12.55 Journal, Loto.
13.30 *Secret de chef.*
13.50 Derrick. Série. Une longue journée.
14.55 Le Renard. Série. L'enfant de la haine.
15.55 Tiercé. En direct d'Auteuil.
16.10 et 4.50 *La Chance aux chansons.* Les rois du bal.
17.10 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.45 Sauvés par le gong.
18.10 Code Lisa. Série.
18.40 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. Oscar est triste.
19.20 et 2.25 Studio Gabriel. Invitée : Sylvie Vartan, Murray Head.
19.59 Journal, A cheval, Météo, Point route.

20.55

▶ ENVOYÉ SPÉCIAL
Srebrenica : enquête sur un massacre, d'Ilan Ziv, Roy Gutman et Cabell Bruce ; Je serai CRS, de Michel Demetriades et Stéphane Krausz ; Le Liberia, de Jacques Merlino et Jean-Claude Hoffmann (130 min). 6475201
23.05 Expression directe. CGPME.

23.10

FENÊTRE SUR PACIFIQUE ■
Film de John Schlesinger (1990, 107 min). 1868220
Un couple charmant achète une vieille maison de style victorien sur les hauteurs de San Francisco et, pour payer les traites, en loue une partie...
0.53 Journal, Bourse, Météo.
1.15 Le Cercle de minuit. *Magazine. Cinéma : passion d'Afrique.* Invités : Raymond Depardon ; Jean-Claude Guillebaud ; Calixte Beyala (70 min). 7730821
2.55 Safari Namibie. 3.35 24 heures d'info. 3.45 *Météo.*

France 3

12.32 Journal, Keno.
13.40 *La croisière s'amuse.* Série. Sacré Gopher !.
14.30 Concerto pour lady H. Téléfilm de Michael Rhodes, avec Jane Seymour (95 min). 5204572
16.05 *Secrets de famille.*
16.35 Les Minikeums. *Tintin ; Les Tortues Ninja ;* Cendrillon.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.48 Un livre, un jour. *L'Enquête*, de Juan José Saer.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

EN CAS DE MALHEUR ■■■
Film de Claude Autant-Lara (1958, N., 120 min). 44828591
Une petite délinquante s'offre à un célèbre avocat quinquagénaire pour éviter la prison.
22.55 Journal, Météo.

23.25

CONTRAT À CHERRY STREET
Téléfilm de William A. Graham, avec Frank Sinatra (140 min). 7672713
Un inspecteur de police se met en marge de la loi pour venger son collègue abattu par un truand. Une distribution prestigieuse.
1.45 Espace francophone. Portrait de Raghunath Manet. 2.15 Musique Graffiti. *Symphonie n° 8, 1er et 2e mouvements*, de Dvorak, par l'Orchestre symphonique de Prague, dir. Petr Altrichter (25 min).

La Cinquième

13.00 Jaipur. 13.30 Demain l'entreprise. 14.00 *Les Nagas.* 15.00 *Aime-moi, je t'aimerai.* 16.00 Le Journal de la création. 16.30 Les Yeux de la découverte. 17.00 Le Tour du monde en 80 jours (rediff.). 17.30 Alf. 18.00 Des religions et des hommes. 18.15 Cinq sur cinq inventions. 18.30 Le Monde des animaux. Sauvage Italie : le cerf, seigneur de la Calabre.

Arte

19.00 Lucky Luke. Dessin animé. [16/26] Le Daily Star, de Philippe Landrot, d'après Morris et Goscinny (30 min). 4133
19.30 7 1/2. *In vino veritas*, le marché du vin en Europe (30 min). 3404
20.00 *Architectures. Documentaire.* [2/5] Nemausus 1, une HLM des années 80, de Richard Copans et Stan Neumann (30 min). 7107
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

SOIRÉE THÉMATIQUE : LA CHINE
Le principe de l'espoir. Soirée proposée par Christoph Jörg.
20.55 La Porte de la paix céleste. Documentaire américain de Richard Gordon et Carma Hinton (v.o., 140 min). 2151201
Après six ans d'enquête, Richard Gordon et Carma Hinton donnent la parole aux participants du « printemps de Pékin » et analysent la situation politique qui a mené au massacre du 4 juin 1989.
23.15 Les Bâtards de Pékin ■■ Film de Zhang Yuan avec Cui Jian, Li Wei (1993, v.o., 95 min). 8184775
Trois personnages, trois événements, en liaison avec la vie des jeunes gens en marge de la société chinoise. Ce film-témoignage a été en grande partie improvisé. Il a été interdit en Chine. Une œuvre anticonformiste à découvrir.
0.45 Lenny ■■ Film de Bob Fosse avec Dustin Hoffman, Valerie Perrine (1974, N., v.o., rediff., 107 min). 6484756

M 6

12.25 Les Routes du paradis. *L'ange gardien. Série.*
13.25 Meurtre par ordinateur. Téléfilm de Paul Annett, avec Ian Ogilvy (103 min). 1353317
15.20 Drôles de dames. Série.
16.50 *Télé casting.*
17.05 et 2.40 Faites comme chez vous. Invitée : Ophélie Winter.
18.00 Sliders, les mondes parallèles. Série.
18.55 Highlander. [2/2] Le miroir de Tessa.
19.54 Six minutes *d'information.*
20.00 Une nounou d'enfer. Série.
20.35 Passé simple. 1963 : la croisade des Noirs.

20.50

L'ŒIL AU BEUR(RE) NOIR
Film de Serge Meynard avec Julie Jezequel (1987, 86 min). 748152
Un jeune Arabe et un Noir cherchent ensemble un appartement et se heurtent au racisme des propriétaires.

22.35

LE RETOUR DE JACK L'EVENTREUR
Téléfilm d'E.W. Swackhamer, avec David Hasselhoff (92 min). 5208268
En 1985, dans une petite ville de l'Arizona, alors qu'un pont, réplique exacte de celui de Londres, est inauguré, une femme est retrouvée morte assassinée.
0.20 Murder One, l'affaire Jessica. Chapitre 21. Série.
1.10 Best of Trash. Musique. 3.15 Opus 2 : Influence Caraïbes ou Christophe Colomb à l'envers. Documentaire. 4.10 Hot Forme. Magazine. 4.35 Culture pub. Magazine (25 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.35
12.30 La Grande Famille.
13.35 Les Hauts de Hurlevent ■■ Film de Peter Kosminsky (1992, 106 min). 8284591
15.20 Harlem années 30. Documentaire de Manny Pittse (50 min). 8855878
16.10 Fiesta ■ Film de Pierre Boutron (1995, 105 min). 5853125
17.55 Billy the Cat... Dessin animé.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.35 Nulle part ailleurs. Invités : Romane Bohringer, Monica Bellucci ; Sneaker Pimps.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

LOIN DE LA MAISON
Film de Phillip Borsos (1995, 81 min). 226510
21.55 Flash d'information.
22.00 Les Grands Crimes du XXe siècle. Documentaire. Muriel McKay enlevée par erreur (30 min). 317

22.35

LES ÉVADÉS ■■
Film de Frank Darabont avec Tim Robbins, Morgan Freeman (1995, v.o., 137 min). 4821352
0.50 A propos de Nice, la suite ■ Film d'Abbas Kiarostami, Parviz Kimiavi, Catherine Breillat, Raymond Depardon, Pavel Lounguine, Claire Denis, Costa-Gavras avec Parviz Kimiavi, Robert Benassayag (1995, 99 min). 28817794
2.30 Surprises (30 min).

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Anton Reicha. Un bohémien à Paris (4).
20.30 Lieux de mémoire. Entre courtoisie et séduction : les avatars incertains de la galanterie française.
21.30 Fiction. Avignon 96. Honneur et bonheurs du théâtre. Roland Bertin lit Les Grandes Espérances de Charles Dickens.
22.40 Nuits magnétiques. Ar mor, ar men... La mer, la pierre (3).
0.05 Du jour au lendemain. Jean Rolin (L'Organisation). 0.50 Coda. Coup de chapeau à Hat Hut Records (4). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Griots de Guildar Bisso et son Mvet Le passage des blancs ; 4.37, Culture française ; 4.57, 24 heures dans un lavomatic ; 5.57, Entretiens : Renaud avec Claude Duneton (3) ; 6.23 Robert Sabatier (Le Cygne noir).

France-Musique

20.00 *Concert.* Donné en direct du théâtre des Champs-Elysées, par l'Orchestre national de France, dir. Heinz Wallberg : Œuvres de Brahms : Concerto pour violon et orchestre op. 77, Thomas Zehetmair, violon ; Symphonie n° 2.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Remis, Crumb.
23.07 Histoire de disques. Œuvres de Bach, Thomas, Puccini, Moussorgski, Mozart, Ravel.
0.00 Tapage nocturne. The Kitchen, NYC : Œuvres d'Arthur Russel, Rhys Chatam et Fred Frith. *1.00 Les Nuits de France-Musique.*

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Concert. Enregistré le 20 février à la Salle Gaveau, par le pianiste Dang Thaï Son. Œuvres de Tchaïkovsky : Romance op. 5 ; Un poco di Chopin n° 5 ; Danse caractéristique n° 4 ; Doumka, op. 59 ; Sonate n° 3, de Scriabine, Œuvres de Prokoviev : 12 Visions fugitives op. 22 ; Sonate n° 6.
22.30 Les Soirées... (Suite). Le violoniste Nathan Milstein. Partita n° 3, de Bach ; Concerto n° 1, de Bruch, par l'Orchestre symphonique de New York, dir. Barbirolli : Adagio et rondo, de Mozart, Balsam, piano ; Scherzo n° 3, de Tchaïkovsky, Mittman, piano ; Œuvres de Goldmark. *0.00 Les Nuits de Radio-Classique.*

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 *Le Journal d'un curé de campagne* ■■■ Film de Robert Bresson (1950, N., 115 min). 17878161
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Ça se discute (France 2 du 18/9/96).
0.00 Alice.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Tout beau pour le boulot.
21.15 Portraits d'Alain Cavalier. La gaveuse.
21.30 Paris Black Night.
22.25 Sous-mariniers, un métier pas comme les autres.
23.15 Sans papiers, délit d'exil.
23.45 1914-1918 : Vols de guerre. [4/4].
0.35 Françoise Dolto. [3/3] N'ayez pas peur (55 min).

Paris Première

21.00 Remontons les Champs-Elysées ■■■ Film de Sacha Guitry (1938, N., 100 min). 78040292
22.40 Concert : Margaret Price. Enregistré au festival de musique classique d'Aix-en-Provence, en 1994 (85 min). 76981423
0.05 *Musiques en scène.* Invitée : Cecilia Bartoli (25 min).

France Supervision

20.30 Sibériade ■■ Film d'Andreï Mikhalkov Konchalovski (1979, 205 min). 13837794
23.55 Le Dollar troué ■ Film de Kelvin Jackson Paget (1965, 90 min). 32026807
1.25 La Cigogne noire (50 min).

Ciné Cinéfil

19.35 Le Kid ■■■ Film muet de Charlie Chaplin (1921, N., 55 min). 32754775
20.30 Les Deux Gamins Film d'Antonio Del Amo (1960, N., 80 min). 85268152
21.50 La Grande Meute ■ Film de Jean de Limur (1944, N., 110 min). 38179084
23.40 Le Club. Invité : Etienne Chatiliez.

Ciné Cinémas

20.30 Le Grand Sam ■■ Film d'Henry Hathaway (1960, 115 min). 8735389
22.25 L'Œuvre au noir ■■ Film d'André Delvaux (1988, 110 min) 30854713
0.15 Le Festin de Babette ■■ Film de Gabriel Axel (1987, 105 min). 19027447

Série Club

20.45 Les Anges de la ville. Rédemption.
21.40 et 0.40 Médecins de nuit. Jean-François.
22.30 Colonel March. Passe d'armes.
23.00 Flash. Le charlatan.
23.50 Quincy. Un tissu de vérité.
1.30 Les Anges de la nuit. La valse du collier (60 min).

Canal Jimmy

20.35 More ■■ Film de Barbet Schroeder (1969, 100 min). 68086171
22.15 Quadrophenia ■ Film de Franc Roddam (1978, v.o., 120 min). 21991220
0.15 Souvenir - A bout portant : Serge Gainsbourg.
1.10 Destination séries (30 min).

Eurosport

19.55 Basket-ball. En direct. EuroLigue (1er tour) : CSP Limoges - Stefanel Milan (125 min). 2611268
22.00 Football.
0.00 Sailing.
0.30 Cyclisme (60 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

20.35 Tombstone. Film de George Pan Cosmatos (1993, 130 min). Avec Kurt Russell. *Western.*
22.45 Le Collier perdu de la colombe. Film de Nacer Khemir (1989, 90 min). *Conte.*

RTL 9

20.30 Détective privé. Film de Jack Smight (1966, 125 min). *Avec Paul Newman. Policier.*
22.35 Mort d'un dealer. Film de James Bridges (1984, 100 min). Avec Debra Winger. *Policier.*
0.30 *La Cité de l'indicible peur.* Film de Jean-Pierre Mocky (1972, N., 80 min). Avec Bourvil. *Comédie policière.*

TMC

20.35 Le soleil se lève aussi. Film de Henry King (1957, 130 min). Avec Tyrone Power. *Drame.* 22.45 Boléro. Invité : Patrick Sébastien.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■■ Ne pas manquer.
■■■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

هكذا من الإمل

Ainsi finit BB...

La « soirée spéciale » de TF1 consacrée à Brigitte Bardot dresse,en deux parties, le portrait d'une ingénue scandaleuse devenue star misanthrope

LE REGARD de Gabin sur sa jupe relevée dans *En cas de malheur*. Le bain de lait des *Week-ends de Néron*. Les obscénités murmurées du *Mépris*. Le torride mambo de *Et Dieu créa la femme*. On a dit que le diable, ce jour-là, créa Bardot. Le temps a passé, combien ? Quarante ans. Zut ! Le bon temps. Celui où le Vatican de Pie XII montrait du doigt la scandaleuse, celle qui, entre toutes, incarnait le péché sur la Terre. *« Partout où vous passez*, écrivait la presse vaticane, *souffle le vent du fanatisme et de la folie. »* L'Eglise, pas bête, avait compris que la petite bourgeoise des quartiers chics, élevée à la dure et même à la cravache, portait en elle les ferments sataniques de la libération des mœurs et de la femme réunies. Mais elle les portait avec une naïveté du corps, une incroyable façon « cucul la praline » de parler qui en faisait la plus perverse des ingénues, celles pour qui les hommes se damnent et qui donnent aux épouses trompées, par action ou par intention, des envies de tuer.



Ainsi était Brigitte Bardot, telle que le documentaire d'Allain Bougrain-Dubourg nous la montre sur TF 1, vendredi 27 septembre, en deuxième partie de soirée. Ça commence avec les films de famille tournés par Pilou, le père sévère, les cours de danse, les premières photos des magazines, et tout qui s'emballe : Vadim qui la marie à dix-huit ans, Jacques Charrier qui lui fait un enfant (*« J'avais besoin d'une mère, pas d'un enfant »*), Günther Sachs, troisième époux, qui faisait verser des torrents de roses par hélicoptère sur la Madrague. On passe discrètement sur les amants de plus ou moins long passage. Défilent les documents d'archives : robe vichy, coiffure choucroute, folie des fans, paparazzi, tentative de suicide. Extraits de films, témoignages. Clouzot, sur le plateau de *La Vérité*, qui lui donne une baffe. Elle lui balance un coup de pied dans les tibias : *« Faut pas m'emmerder ! »* Elle parle : chez elle, à la lumière d'un chandelier, dans un champ en robe paysanne, sur un bateau-mouche. Elle a des formules sur sa vie de BB, jadis. Elle parle cru : *« Mes états d'âme n'étaient pas très brillants ; mes films non plus. » « Je sens le photographe comme un animal sauvage sent le chasseur. » « Si je me trouve intelligente ? Pas trop con, oui. » « L'opinion publique, je m'assieds dessus. »*

TENDANCE LE PEN

Bougrain-Dubourg arrête l'enquête en 1973. BB vient de terminer *Colinot Trousse-Chemise* de Nina Companeez, et elle tourne définitivement le dos au cinéma. Elle n'a pas quarante ans, et elle arrête, fatiguée de trop de célébrité, de trop de curiosité, de trop de vie volée, de trop d'amours, de haine et d'ivresses. De trop d'interrogations aussi, existentielles sans doute, qu'elle résume, parlant de *Viva Maria* et de son « duel » avec Jeanne Moreau : *« Moi, il fallait que je sois belle, car elle, elle a du talent. »* Portrait de star maudite où passent l'ombre des destins explosés de Marilyn ou de Martine Carol. Le réalisateur a eu raison de s'arrêter là. La suite ? La suite, c'est le début de la soirée. C'est Jean-Pierre Foucault qui anime en plateau la « Soirée spéciale Brigitte Bardot » à l'occasion de la sortie de son livre de mémoires *Initiales BB*, dont il n'y a qu'à se lamenter (*Le Monde* du 25 septembre). La suite ? La suite, c'est la misanthropie, tendance « La vie des animaux ». La suite, c'est la xénophobie tendance Le Pen – *« un homme charmant révolté comme moi par certaines choses »*. C'est le procès que lui intente le MRAP pour provocation à la haine raciale à la suite d'un article publié par *Le Figaro* en avril 1996. Elle parlait notamment de sa *« patrie envahie par une surpopulation étrangère, notamment musulmane, à laquelle nous faisons allégeance »* et de *« débordement islamique »*. Elle évoquait l'idée de fuir son pays, *« devenu terre sanglante et violente »*, après s'en être pris aux abattages rituels musulmans où *« nos animaux subissent des agonies et des supplices dignes des plus atroces sacrifices païens »*. Ainsi finit BB.

Jacques Buob

★ « Sacrée Brigitte », divertissement présenté par Jean-Pierre Foucault, TF 1, vendredi 27 septembre à 20 h 50.
« Brigitte Bardot, une, première ! », documentaire d'Allain Bougrain-Dubourg, vendredi 27 septembre à 22h 55.

Couac

par Agathe Logeart

L'HOMME parle fort dans le micro. Aussi fort qu'il peut, comme s'il voulait être entendu par-delà les mers. Il tient une feuille de papier qui tremble dans sa main, d'où il tire les mots qu'il dit, soigneusement préparés, pesés. Les mots de la honte et de la colère. Il est debout sous le soleil. Il a l'air très seul, et en même temps, par sa voix, ils sont des milliers à parler. Face à lui, assis, protégés par un dais de toile de ce soleil qui ravine la terre, la craquelle et désespère ceux qui vivent ici d'y faire pousser de quoi subsister, les notables écoutent en silence la harangue inconvenante d'Alassane Guéyé, porte-parole des émigrés de Sane, village du Mali. *« On ne saurait être ami du Mali sans aimer les Maliens »*, dit l'homme debout. *« Conditions inhumaines des expulsions... » « Ça insulte la race humaine... »* Insulte : le mot, plusieurs fois répété, cravache l'air lourd.

Face à celui qui a puisé dans sa rage et le dénuement des siens la force de dire l'humiliation, l'incompréhension, le ministre français de la coopération, Jacques Godfrain, chargé par son gouvernement de tenter de réparer les pots cassés des exploits estivaux de l'église Saint- Bernard, répondra comme il peut. Il y a des voyages officiels plus difficiles que d'autres. D'ordinaire, le protocole se charge d'étouffer les couacs, d'amortir les tensions. Mais, ici, il n'a pas suffi de taper dans ses mains au rythme des tambours africains ou de pincer la joue des enfants dépenaillés qui s'agglutinent le long des cortèges officiels. L'incident est public, retransmis par les télévisions françaises, impossible à dissimuler. Le ministre est contraint d'y faire face. On dirait qu'il sermonne gentiment un élève un peu indiscipliné qui aurait du mal à se plier aux règles de la bienséance. Il est question de l'« Etat de droit », de « développement », de « progrès », de « liberté d'agir, d'entreprendre, de créer de chacun... ». *« Nous ne partageons pas l'actualité*, dit-il, *nous partageons l'Histoire. »* L'homme, poliment, écoute les mots qui ronflent et n'effacent rien. Il connaît la chanson, depuis si longtemps...

« Sans papiers, délit d'exil », c'est le titre du documentaire diffusé le même soir par Planète et tourné depuis le printemps par Brice Chassaing aux côtés des immigrés errants qui ont fini par échouer de l'église Saint-Ambroise à celle de Saint-Bernard, avant d'en être expulsés dans les conditions que l'on sait. Sur les photos en noir et blanc de cette lutte désespérée, le réalisateur, sans commentaires, a choisi de plaquer en voix off les propos de Jacques Chirac décrivant la colère du travailleur français voisin de palier de l'immigré africain type, avec ses *« trois ou quatre épouses et une vingtaine de gosses »*, grassement entretenus par les allocations familiales aux frais du contribuable français. *« Il faut ajouter à cela le bruit et l'odeur, eh bien, le travailleur français, il devient fou »*, commentait alors le futur président de la République. Mis en perspective, il y a des rappels qui tuent.

VENDREDI 27 SEPTEMBRE

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 *Journal*, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.35 Dallas. Feuilleton. Amour, amour.
15.30 Hôtel. Kaléidoscope. Série.
16.25 Une famille en or. Jeu.
16.55 Club Dorothée.
17.40 Jamais 2 sans toi...t. Orages mais des espoirs. Série.
18.05 Le Rebelle. Série. [2/2] Le contrat.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.55 et 20.45 Météo.
20.00 Journal.

20.50

SACRÉE BRIGITTE !
Divertissement présenté par Jean-Pierre Foucault. Invités : Sylvie Vartan, Pierre Groscolas, Chico et les Gypsies, les Années Twist, Gilbert Montagné, Dany Brillant, Jorge Ben, Henri Salvador, World Apart (125 min). 44808185

22.55

BRIGITTE BARDOT, UNE, PREMIÈRE !
Documentaire d'Allain Bougrain-Dubourg. Avec les témoignages de Mijanou Bardot, Roger Vadim, Olga Horstig, Christine Gouze-Rénal, Odette Berroyer, Günter Sachs, Claude Bolling (75 min). 6889447
Soirée spéciale à l'occasion du 62e anniversaire de B.B.
● Lire ci-dessus.
0.10 Unis pour vaincre. Le point sur « les animaux aident les hommes à vivre ».
1.10 Journal, Météo.
1.20 et 3.25, 4.30, 5.05 Histoires naturelles. 2.15 et 3.15, 4.20 TF1 nuit. 2.25 Les Aventures du jeune Patrick Pacard. 5.00 Musique.

France 2

12.45 Spot sécurité routière.
12.55 et à 13.40 Météo.
12.59 *Journal*, Point route.
13.30 Secret de chef.
13.50 Derrick. Série. Une famille unie.
14.55 Le Renard. Série. Boomerang.
16.00 et 4.55 La Chance aux chansons. Les rois du bal.
17.10 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.45 Sauvés par le gong. Série.
18.10 Code Lisa. Série.
18.40 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. Un départ heureux.
19.20 et 2.05 Studio Gabriel. Invités : Daniel Prévost.
19.59 *Journal*, A cheval, Météo, Point route.

20.55

MAIGRET
Série. Maigret en Finlande, de Pekka Parikka (95 min). 3747391
« Un crime en Hollande », excellent roman, devient, pour les besoins des coproductions, une plate affaire finlandaise.
22.30 Flash info, Bourse, Météo.

22.45

BOUILLON DE CULTURE
Pourquoi les intellectuels se trompent-ils autant ? Invité : Alain Finkielkraut (*L'Humanité perdue*) ; Jacques Julliard et Michel Winock (*Dictionnaire des intellectuels français*) ; Christophe Bourseiller (*Les Maoïstes*) (65 min). 153824
23.50 The Misfits ■ ■ Film de John Huston avec Marilyn Monroe (1960, N., v.o., 125 min). 22008224
Un film, où l'on retrouve bien la marque de John Huston, qui distille une angoisse profonde.
2.40 Envoyé spécial (rediff.). 4.40 Cupido. Dessin animé.

France 3

12.32 Journal, Keno.
13.40 La croisière s'amuse. Série. Les amis.
14.30 Meurtres à San Francisco. Téléfilm de Walter Grauman, (95 min). 3271244
16.05 Secrets de famille.
16.35 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.48 Un livre, un jour. *Les Trois Grandes Egyptiennes*, d'Alain D'Hooghe et Marie-Cécile Bruwier.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.

20.50

THALASSA
Présenté par Georges Pernoud. Haïti, à la grâce de Dieu (60 min). 9237089
Pour leurs déplacements, les paysans haïtiens utilisent des bateaux hors d'âge. A chaque traversée, ils risquent leur vie.

21.50

FAUT PAS RÊVER
Magazine présenté par Sylvain Augier. Invité : Jérôme Deschamps. Grèce : le printemps des bergers ; Inde : Yoga le petit guerrier ; Venezuela : Chuao, le village cacao (60 min). 5237843
22.50 Journal, Météo.
23.15 Comment ça va ? Visages de la dépression. Invité : le professeur Loo.
0.10 When the Lion Roars. Documentaire [3/8] de Franck Martin (v.o., 50 min). 6784916
1.00 Capitaine Furillo. Série. Requiem. 1.45 Musique Graffiti. *Le Ballet, La Tempête, Les Cormorans*, Ballet de Sibelius, chorégraphie de Solvi Edvardsen, par l'Orchestre philharmonique d'Oslo (15 min).

La Cinquième

12.30 Détours de France. 12.55 Attention santé. 13.00 La Côte d'Ivoire. 13.30 Demain les métiers. 14.00 Nomades. Gardiens de rennes en Sibérie. 15.00 La Résistance au Danemark. 16.00 Le Français, histoire d'un combat. Présenté par Claude Hagège. 16.30 Les Grands Châteaux d'Europe. Warwick. 17.00 Le Tour du monde en 80 jours (rediff.). 17.30 Alf. 18.00 Histoire de l'alimentation. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Le Miracle de la vie. Documentaire. [3/3] Sur les traces du miracle, de Mikael Agaton et Lars Rengfelt. (55 min). 61282
19.55 Gagarin.
20.00 Reportage. Hillary Clinton, une « First Lady » controversée, de Sabine Reifenberg (30 min). 5350
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

ESPOIR EN DANGER
Téléfilm de Lih Janowitz, avec Claudia Michelsen, Andreas Herder (95 min). 854783
Une jeune Berlinoise rêve de devenir biologiste. Mais, de désamours en combines douteuses, elle plonge dans la drogue et la prostitution.

22.20

GRAND FORMAT : LE COMPLEXE VOLKSWAGEN
Documentaire de Hartmut Bitomsky (90 min). 2310534
Au Salon de l'automobile de 1935, Hitler promet de créer une voiture à la portée de chaque citoyen. Aujourd'hui Volkswagen est l'un des premiers constructeurs automobiles du monde.
23.50 Le Dessous des cartes. Magazine (rediff.).
0.00 Hans Scharoun. Documentaire. Une architecture imaginaire, de Hartmut Bitomsky (60 min). 83190
Portrait de l'architecte Hans Scharoun (1893-1972), le principal artisan de la reconstruction de Berlin et de la RFA.
1.00 Music Planet. Magazine. Pop Galerie. Bon Jovi, de Rudi Dolezal et Hannes Rossacher (rediff.). 1.55 Court-circuit. Comment font les gens ?, court métrage français de Pascale Bailly (1992, rediff., 48 min).

M 6

12.25 Les Routes du paradis. Qu'on est bien chez soi.
13.25 *Méthode antigang*. Téléfilm de Sam Weisman, avec George Clooney (93 min). 1319973
15.10 Drôles de dames. Les mauvaises herbes. Série.
16.30 Rock express. Spécial Oasis.
17.05 Hit Machine.
18.00 Sliders. Un monde au féminin. Série.
18.55 Highlander. Le samouraï. Série.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Une nounou d'enfer. Série.
20.35 Capital 6. Magazine.

20.50

DOUBLE RISQUE
Téléfilm de Roger Young, avec Dennis Hopper (105 min). 882640
Un pilote travaillant pour des narcotrafiquants accepte, après son arrestation par la police, de coopérer avec les autorités. D'après une histoire vraie...

22.50

MISSION IMPOSSIBLE, VINGT ANS APRÈS
Série. Belle, fanatique et terroriste, avec Peter Graves (60 min). 8021758
Le dictateur d'une petite ville d'Amérique centrale a réussi à se procurer l'arme nucléaire.
23.50 Jeu d'amour, jeu de mort Téléfilm de Piero Schivazappa, avec Philippe Leroy, Dagmar Lassander (85 min). 7278485
1.30 Best of Groove. Musique. 3.30 Jazz 6. Magazine. 4.25 Fréquenstar. Magazine. Loïck Peyron (50 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.35
12.30 La Grande Famille.
13.35 The Crow ■ ■ Film d'Alex Proyas (1994, 98 min). 8207447
15.10 100 ans de bulles (55 min). 8407242
16.05 Le Journal du cinéma.
16.10 Astérix et le coup du menhir ■ ■ Film d'animation de Philippe Grimond (1989, 77 min). 3238758
17.30 L'Album télé. Documentaire.
17.55 Billy the Cat... Dessin animé.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.35 Nulle part ailleurs. Invité : Hanif Kureishi.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

FAUSSE PISTE
Téléfilm de Jim McBride, avec Kevin Anderson, Rosanna Arquette (105 min). 382350
22.20 Le Crépuscule des tigres. Documentaire (35 min). 641811
22.55 Flash d'information.

23.00

MAVERICK ■
Film de Richard Donner avec Mel Gibson, Jodie Foster (1994, 122 min). 8270185
1.05 Le Voyage fantastique de Sinbad ■ Film de Gordon Hessler avec John Philip Law (1973, v.o., 101 min). 1052312
2.50 Les Evadés ■ ■ Film de Frank Darabont avec Tim Robbins (1995, 137 min). 32834481
5.05 Plein Soleil ■ ■ ■ Film de René Clément avec Alain Delon (1959, 113 min). 5428488

Radio

France-Culture

20.30 Le Banquet. Conversations philosophiques. La consolation.
21.32 Black and Blue. Musique : Critiques croisées. A propos de onze pièces inédites de Miles Davis.
22.40 Nuits magnétiques. [illegible] (4).
0.05 Du jour au lendemain. Philippe Dagen (La Guerre). 0.50 Coda. Coup de chapeau à Hat Hut Records (5). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Ernst Lubitsch ; 1.46, Recomposer une famille, des rôles et des sentiments ; 2.02, Le Bon Plaisir de Sophie Calle ; 5.02, Les philhellènes, voix de nulle part.

France-Musique

20.00 Concert. Donné en direct de la salle Pleyel, à Paris, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Eliahu Inbal : Symphonie n° 10, reconstitution de Deryck Cooke, de Mahler.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Bortoli, Chaynes, Hall.
23.07 Miroir du siècle. Œuvres de Schmitt, Jolivet, Sauguet.
0.00 Jazz-club. En direct du Petit Opportun : Glenn Ferris, trombone, Alain Jean-Marie, piano. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 *Les Soirées* de Radio-Classique. Stefan Zweig. Liebeslieder-Walzer op. 52, de Brahms, Bonney, soprano, Otter, mezzo-soprano, Streit, ténor, Bär, baryton, Deutsch et Forsberg, piano ; Symphonie n° 10, de Mahler, par l'Orchestre symphonique d'Etat de Russie, dir. Svetlanov ; Transcription de la Chaconne de Bach, de Busoni, Rösel, piano ; Apollon Musagète, de Stravinsky, par l'Orchestre symphonique de Detroit, dir. Dorati ; La Femme silencieuse, le duo entre Morosus et Aminta, de R. Strauss, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Böhm, Hotter (Sir Morosus), Güden (Aminta), Prey (Le barbier) ; Œuvres de Gluck.
22.40 Les Soirées... (Suite). Œuvres de R. Strauss, Haydn, Krasa, Villa-Lobos. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

21.30 Le Carnet du bourlingueur.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Taratata
23.50 Ça cartonne. Invitée : Anémone.
0.30 Soir 3 (France 3).
23.15 Baffin.
23.45 La Java des volcans.
0.35 Tout beau pour le boulot.
1.20 Portraits d'Alain Cavalier. La gaveuse (15 min).

Planète

20.35 Radioactivité. (1/2) Pour le meilleur et pour le pire.
21.25 Trésors des îles Cocos.
22.20 Mengele, le rapport final.

Paris Première

21.00 Miles. De Philippe Koechlin.
21.55 Concert : Miles Davis. Enregistré au festival international de jazz de Montréal, en 1985 (60 min). 1854466
22.55 Ascenseur pour l'échafaud ■ ■ Film de Louis Malle (1957, N., 95 min) 6966080

France Supervision

20.30 Taratata.
22.00 et 22.50 Voile.
23.20 Le Miroir sur l'autre rive.
0.10 Cassiopée.
1.10 Escalade (90 min).

Ciné Cinéfil

20.30 Le Tueur à la voix douce ■ Film de Gordon Douglas (1956, N., v.o., 100 min) 7522379
22.10 Love Story ■ Film de Leslie Arliss (1944, N., v.o., 110 min) 57076176
0.00 Trois jours de bringue à Paris Film d'Emile Couzinet (1953, N., 90 min) 9755954

Ciné Cinémas

20.30 Hollywood 26.
21.00 L'Homme sans visage ■ Film de Mel Gibson (1994, 110 min) 29532718
22.50 Lawrence d'Arabie ■ ■ Film de David Lean (1962, v.o., 210 min) 90848909

Série Club

20.45 Commando Garrison. Faits d'armes.
21.40 et 0.40 Médecins de nuit. Hélène.
22.30 Colonel March. Le crime volé.
23.00 Les Anges de la ville. Rédemption.
23.50 Quincy. Détournement.

Canal Jimmy

20.30 Star Trek. L'équipage en folie.
21.20 The New Statesman. Les amis de Saint-James.
21.45 Sessions. Dog is the night.
22.10 Chronique du front.
22.15 Dream On. Partie de poker retourné.
22.45 Seinfeld. La vierge.
23.15 Top Bab.
23.55 La Semaine sur Jimmy.

Eurosport

19.55 Football. En direct de Sochaux. Championnat de D2 (11e journée) : Sochaux - Toulouse (125 min). 2871640
22.00 Kick-boxing.
23.00 Tennis (60 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

21.15 La Partie d'échecs. Film d'Yves Hanchar (1991, 115 min). Avec Pierre Richard. *Drame.*

RTL 9

22.30 Lady Chatterley. Film d'Alan Roberts (1986, 95 min). Avec Sybil Danning. *Erotique.* 0.50 La Beauté du diable. Film de René Clair (1949, N., 95 min). Avec Michel Simon. *Fantastique.*

TSR

20.05 Pas de vacances pour les Blues. Film de Herbert Ross (1993, 95 min). Avec Kathleen Turner. *Comédie.* 21.40 Obsession fatale. Film de Jonathan Kaplan (1992, 110 min). Avec Kurt Russell. *Suspense.* 23.40 Riaba, ma poule. Film d'Andreï Konchalovsky (1994, v.o., 110 min). Avec Inna Tchourikova. *Comédie.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde
VENDREDI 27 SEPTEMBRE 1996

La gauche voudrait mettre en place un comité de vigilance contre le racisme

PS, PCF, MDC, Verts et radicaux socialistes recherchent une action commune

POUR LE PREMIER sommet des partis de gauche depuis l'échec de l'actualisation du programme commun en 1977, le Parti socialiste, le Parti communiste, le Parti radical-socialiste (PRS), le Mouvement des citoyens (MDC) et les Verts veulent éviter tout ce qui fâche. L'objet de cette rencontre, jeudi 26 septembre au siège du PRS qui en a pris l'initiative, n'est pas la recherche d'un programme commun ou d'un contrat de majorité mais la définition d'une position commune contre le Front national. Même les critiques de Robert Hue contre la candidature de Bernard Kouchner dans la 10e circonscription des Bouches-du-Rhône où il affrontera le maire communiste de Gardanne, Roger Meï, ne devaient pas ternir ces retrouvailles. Traité d'*« étoile filante »* par le secrétaire national du PCF, M. Kouchner devait se montrer discret.

Alors que les petits partis de gauche ont protesté contre leur exclusion de la rencontre par le PRS – la Ligue communiste révolutionnaire menaçant de s'inviter au dernier moment et la Convention pour une alternative progressiste de Charles Fiterman ironisant sur la méconnaissance du *« pluralisme du paysage de gauche »* de la part des radicaux –, les formations invitées sont venues chacune avec leurs propositions. Le PS a voulu mettre l'accent sur le combat politique contre le FN.

Lionel Jospin, qui était accompagné par Jean-Christophe Cambadélis et les deux députés socialistes de Seine-Saint-Denis, Véronique Neiertz et Claude Bartolone, ayant répété, mercredi à Figeac, qu'il n'était pas *« un enthousiaste de l'action judiciaire »*, devait proposer un observatoire commun contre le racisme.

M. Hue, qui était entouré de Gisèle Moreau et Jean-Claude Gayssot, voulait proposer, lui, qu'*« ensemble les formations de gauche saisissent la justice pour faire appliquer la loi »* mais cette idée semblait abandonnée jeudi matin. Le PRS devait présenter une proposition de loi, élaborée par Roger-Gérard Schwartzenberg, afin de compléter la loi Gayssot contre le racisme. Les Verts étaient représentés par Dominique Voynet, Marie-Anne Isler-Béguin, Jean-Luc Bennahmias et Guy Konopnicki mais Noël Mamère n'était pas été intégré à la délégation.

UN PROGRAMME MINIMUM

Emus d'avoir été informés de cette rencontre par la radio, les Verts sont favorables à la mise en place d'un comité de vigilance, avec des syndicats et des associations, contre l'extrême droite, et évoquent aussi l'idée d'une saisine du Conseil constitutionnel sur le financement public du FN, allant de pair avec un renforcement de la législation pour interdire la propagation d'opinions racistes.

Le MDC a adressé à ses partenaires une liste de quarante-neuf circonscriptions où *« la gauche devrait présenter un candidat d'union au premier tour »* des élections législatives, là où il y a un danger Front national, afin qu'elle soit sûre d'être présente au second tour. Jeudi matin, le PS confirmait ses réserves sur une action en justice contre le FN, les partis n'ayant pas à son avis la capacité juridique de le faire, et ne voulait s'engager ni sur la proposition de loi de M. Schwartzenberg ni sur le proposition électorale du MDC perçue comme *« un front défensif avec un programme minimum »*.

On s'orientait vers une courte déclaration commune réaffirmant *« le caractère dangereux »* du FN et la nécessité de riposter sur le plan politique. Les partis de gauche affirmeraient aussi leur volonté de coopérer au Parlement sur la projet de loi de Jacques Toubon. Mais ils pourraient surtout annoncer la création d'un comité national de vigilance contre le racisme, constitué dans un premier temps par le PS, le PCF, le PRS, le MDC et les Verts et ouvert, dans un second temps, aux associations et aux syndicats et aux « exclus » du sommet du 26 septembre, comme la LCR et la CAP.

Ariane Chemin et Michel Noblecourt

L'Australie connaît son premier cas d'euthanasie légale

AUCKLAND
de notre correspondante

Entouré de sa femme et de son médecin, le premier patient à avoir eu recours à la loi *« sur les droits du malade en phase terminale »* est mort à son domicile, dimanche 22 septembre, dans le Territoire du Nord, en Australie. Selon le rapport du médecin responsable, le docteur Philip Nitschke, une *« machine à mort »* – en fait un système de perfusion relié à un ordinateur – lui aurait administré diverses doses de barbituriques et de relaxants. Conformément aux exigences de la loi, le patient, un homme d'environ soixante-cinq ans, atteint depuis cinq ans d'un cancer de la prostate, avait signé, il y a plusieurs semaines, les formulaires prévus pour demander l'euthanasie. Le médecin traitant, un cancérologue et un psychiatre, eurent à donner leur accord ; et cette formalité a été suivie de la période réglementaire, dite *« de réflexion »*, de neuf jours.

La nouvelle ayant été annoncée mercredi 25 septembre, l'Australie semblait le lendemain sous le choc de cette première, largement débattue sur les ondes des radios publiques et privées. Les responsables des Eglises catholique, anglicane et juive ont immédiatement condamné l'acte. L'archevêque catholique de Sydney, le cardinal Clancy, a même parlé d'un *« jour de honte pour l'Australie »*. De nombreux intervenants dans ce débat national semblaient surtout considérer que cette première allait *« rendre confiance »* aux malades en phase terminale souhaitant mourir.

UNE « CONTRE-LOI »

Cette loi, adoptée par le Parlement du Territoire du Nord il y a plus de quinze mois et entrée en vigueur le 1er juillet, n'avait encore jamais été utilisée. Ses opposants, en particulier l'Association des médecins australiens (AMA), avaient d'ailleurs longuement argumenté qu'elle était inutilisable. Preuve est maintenant faite du contraire. Reste que, dans l'immédiat, un projet de loi fédéral, présenté à titre personnel par un député de la majorité, Kevin Andrews, risque de remettre totalement en question la pratique de l'euthanasie active à Darwin. Si cette « contre-loi » était adoptée au niveau fédéral, les médecins contribuant au processus d'euthanasie dans le Territoire du Nord seraient poursuivis.

L'émotion s'est rapidement ajoutée à la polémique lorsque la lettre que le patient a écrite à l'intention des députés de Canberra a été rendue publique. Il y déclare notamment : *« Si vous êtes contre l'euthanasie, n'y ayez pas recours, mais, de grâce, ne me refusez pas ce droit si je le souhaite. »* Et le feu patient ajoute : *« Je lis avec une horreur croissante les articles de journaux sur le projet de Kevin Andrews de proposer une loi qui s'opposerait à la législation la plus compatissante au monde. Au nom de quel droit me demande-t-on que j'endure des douleurs insoutenables jusqu'à ce qu'un médecin décide que cela suffit et augmente les doses de morphine pour faire mourir (...) ? »*

Florence de Changy

Concessions du Japon aux Etats-Unis dans le domaine des assurances

TOKYO
correspondance

Suite à la rencontre entre M. Hashimoto et M. Clinton mardi 24 septembre à New-York, le gouvernement japonais a fait savoir aux Etats-Unis que l'accès des firmes japonaises au troisième secteur serait ajourné. C'était le souhait immédiat des Américains qui avaient prévenu qu'une « action appropriée » serait mise en œuvre dans le cas contraire. Dans les négociations commerciales entre les deux pays, Américains et Japonais n'avaient pas pu, à la date qu'ils s'étaient imposée fin juillet, parvenir à un accord dans le domaine des assurances, une des dernières pierres d'achoppement avec les transports aériens.

Le marché de l'assurance nippon est le deuxième mondial et les firmes étrangères y ont une présence très réduite. C'est le ministre des finances, Wataru Kubo, qui a informé mercredi à Tokyo l'ambassadeur américain au Japon Walter Mondale de la décision japonaise. M. Kubo a également déclaré qu'il rencontrerait son homologue américaine Charlene Barshefsky à Washington, à la fin du mois – lorsqu'il s'y rendra pour la rencontre ministérielle du G7 – afin de débattre du dossier des assurances.

Après une révision de la loi sur les assurances en avril dernier, une déréglementation partielle du secteur avait été entérinée et prévoyait de lever à partir du 1er octobre les restrictions qui empêchent un accès complet des firmes japonaises, via des filiales établies à cet effet, au troisième secteur, dominé par les firmes étrangères.

Pour les Américains, les firmes étrangères ne sauraient perdre la protection dont elles bénéficient dans le troisième secteur tant qu'elles n'ont pas un accès complet aux secteurs de l'assurance-vie et non-vie (comprenant les assurances automobile et incendie).

DANS LA « ZONE GRISE »

La nouvelle loi prévoit d'ailleurs, également, de décloisonner ces deux secteurs en permettant aux sociétés japonaises de chacun d'entre eux d'être opérationnelles dans l'autre en y établissant une filiale. Cette déréglementation partielle a pour objectif principal de renforcer la compétitivité des firmes japonaises.

Situé dans la zone grise entre les deux secteurs principaux du marché de l'assurance nippon, dont il ne constitue que 5 %, le troisième secteur regroupe des produits d'assurance-maladie, décès et accident personnel.

Or, l'accord bilatéral conclu entre Américains et Japonais, en 1984, stipulait que tous « changements radicaux » dans le troisième secteur devaient être évités tant que les secteurs de l'assurance-vie et non-vie ne seraient pas complètement déréglementés et que les firmes étrangères y bénéficieraient d'une période d'adaptation suffisamment longue pour être compétitives.

Américains et Japonais différaient dans leur interprétation des « changements radicaux ». Pour les premiers, l'ouverture du troisième secteur aux filiales de firmes japonaises constitue un « changement radical ». Les seconds soutiennent le contraire et arguent que les secteurs de l'assurance-vie et non-vie ont été suffisamment déréglementés.

Brice Pedroletti

Un test américain pour diagnostiquer les encéphalopathies spongiformes

UNE ÉQUIPE de chercheurs américains annonce, dans le dernier numéro du *New England Journal of Medicine* (daté du 26 septembre), avoir découvert une méthode qui pourrait être mise en œuvre pour le diagnostic des encéphalopathies spongiformes, au premier rang desquelles les maladies de la « vache folle » et de Creutzfeldt-Jakob. Cette équipe, dirigée par Michael G. Harrington (de l'Institut national américain de la santé), explique notamment avoir isolé dans le liquide céphalo-rachidien d'hommes et d'animaux malades deux protéines (baptisées 130 et 131) à partir desquelles ils ont pu obtenir une forme de « marqueur » de l'affection. Ce travail a été conduit auprès de 71 personnes souffrant de Creutzfeldt-Jakob et de 30 animaux (vaches, chimpanzés et moutons) atteints d'encéphalopathies.

Le marqueur a été détecté chez 96 % des humains et chez 87 % des quelques animaux testés. Mais ce test se révèle également positif chez des personnes souffrant d'encéphalopathies virales. Il n'existe aujourd'hui aucun test diagnostique vis-à-vis des affections neurodégénératives dues aux agents transmissibles non conventionnels que sont les prions.

UNE PREMIÈRE ÉTAPE

Ce diagnostic ne peut être que suspecté en présence de certains symptômes, comme, chez l'homme, l'installation d'une démence pour laquelle aucune autre origine n'est retrouvée. Il ne peut ensuite être confirmé qu'après de longs travaux qui permettent de décrire et d'identifier les lésions neurologiques cérébrales des victimes. La mise au point d'un test biologique permettant, comme pour la plupart des maladies infectieuses, de faire un diagnostic rapide et précoce, constituera une étape fondamentale en termes de santé publique animale et humaine.

La publication du *New England Journal of Medicine* ne permet malheureusement pas d'affirmer que cette étape est franchie. Elle est le fruit d'un travail conduit depuis plusieurs années par le professeur Carleton Gajdusek, Prix Nobel de médecine, et ses collaborateurs du National Institute of Neurological Disorders and Stroke de Bethesda. Ce travail et les premiers résultats auxquels il avait permis d'aboutir étaient bien connus dans les milieux spécialisés, qui en évaluent cependant les limites. *« Nous espérons qu'il s'agit de la première étape du développement d'un test diagnostique pour l'homme et l'animal, qui serait d'une utilité énorme pour résoudre la crise actuelle »*, a pour sa part déclaré le docteur Zach Hall, directeur de l'institut américain.

Les auteurs de l'étude précisent, quant à eux, que la positivité de ce test (qui impose la réalisation d'une ponction lombaire) *« a une très bonne valeur diagnostique de la maladie de Creutzfeldt-Jakob et permet d'éliminer l'hypothèse d'autres maladies démentielles comme l'Alzheimer »*. Ils soulignent d'autre part que leur test ne peut pas être utilisé s'il n'existe pas de signes cliniques évidents de démence. En d'autres termes le test permettant, par prélèvement urinaire ou sanguin, de faire le diagnostic prédictif des encéphalopathies spongiformes reste à inventer.

Jean-Yves Nau

Danse sur le mont Chauve

par Pierre Georges

ILS EN ONT passé quelques-unes des nuits sur le mont Chauve, les « mendiants » de Nice ! Ce centre d'hébergement situé dans les hauteurs, suffisamment loin de la ville, une quinzaine de kilomètres, pour se débarrasser des sans-abri qui polluent le paysage niçois a accueilli 1 356 personnes du 22 juin au 13 septembre.

C'est dire si la saison d'été fut bonne à Nice. Et si la police municipale a appliqué avec constance, zèle et efficacité l'arrêté anti-mendicité. Le Nice-mont Chauve et retour a même son recordman, un certain Franck Dubois, seize passages en un peu moins de trois mois. A chaque fois qu'il revenait à Nice, la police, ou doit-on dire la milice, s'occupait de son cas : direction le mont Chauve !

Et voici, comme nous l'a indiqué mercredi notre correspondant, que le maire de Nice, Jacques Peyrat, veut organiser un référendum. Les Niçois auront, le 24 novembre, à se prononcer massivement : pour ou contre l'arrêté municipal anti-mendicité ?

C'est une belle question qui fait honneur à ceux qui la posent et à ceux qui y répondent. L'exercice-citoyen le plus admirable qui soit, de la démocratie directe et en direct. C'est une belle question à poser au beau pays de France. Sans-papiers, sans revenus, sans domicile fixe ? Dehors ou ailleurs ! Nous serons, nous sommes tous, les vigiles de la grande Vigilance nationale. Charter, mont Chauve, excluons les exclus. Et d'abord de notre vue !

Nice ou ailleurs, villes de droite, villes de gauche, c'est à peu près pareil. Ramasser les hommes maigres et les papiers gras, assainir, nettoyer, balayer les rues et nos têtes. Cachez cette pauvreté que nous ne saurions voir. La France se réinvente une histoire et une géographie, la chaîne des monts Chauve. La France n'est plus terre d'accueil, mais terre des centres d'accueil. La France est comme un escalier d'immeuble avec ce grand panneau : *« Interdit aux mendiants, colporteurs, étrangers et sans-papiers »*. Et nous sommes tous, bignoles de nos propres égoïsmes, à surveiller l'escalier.

Il y a peu, si peu, le pape est venu en France. On a débattu, guerroyé. On s'est étripé à grands coups de mots sur Clovis et la laïcité. Un joli débat, un urgent débat. Mais ce pape, vieillissant, malade, capable de susciter autant de dévotion que d'exaspération, n'a pas fait que cela, célébrer ou inventer une France à son goût. Il a parlé d'autres choses. De saint Martin par exemple, du manteau partagé dans la symbolique extraordinaire de l'aide aux démunis.

Dans la vie, il y a ceux qui croient au ciel et ceux qui n'y croient pas. Peu importe. Saint martin eût pu être laïque. Ce qui heurte, ce qui blesse, c'est que ce pays pense ceci et fasse cela, qu'il parle misère un jour et la chasse le lendemain, qu'il soit saint Martin le matin et mont Chauve le soir.

Bien sûr, dira-t-on, l'indignation est facile, bien au chaud des mots. La réalité est plus complexe. L'exaspération parfois fondée. Mais qui prétend le contraire, sauf à se considérer meilleur, au-dessus des égoïsmes, des craintes et des fantasmes ? Qui prétend que la mendicité, l'exclusion, la pauvreté, les sans-papiers, soient des problèmes simples dont la solution passerait par la simple incantation ou le seul slogan ? Simplement, d'instinct, on veut dire que la mentalité mont Chauve a quelque chose d'alarmant. Et de crépusculaire.

Mort de Nicu Ceausescu, fils cadet du dictateur roumain

BUCAREST : Nicu Ceausescu (45 ans), le fils cadet du dictateur roumain exécuté en décembre 1989, est décédé dans la nuit de mercredi à jeudi à l'hôpital AKH de Vienne. Il avait été transféré le 19 septembre de Bucarest en Autriche à la suite d'une hémorragie oesophagienne et il venait d'être inscrit sur la liste d'attente pour une greffe du foie.

Nicu Ceausescu souffrait depuis de nombreuses années d'une cirrhose du foie. Condamné en 1990 à vingt-cinq ans de prison pour *« instigation au meurtre »* en raison de son rôle joué pendant les événements de décembre 1989, il avait été libéré en 1992 pour raisons médicales.

Shannon Lucid revient sur Terre après six mois dans l'espace

APRÈS 188 JOURS passés en orbite, l'Américaine Shannon Lucid devait retrouver la Terre ferme jeudi 26 septembre. La navette Atlantis, après avoir amené son remplaçant, John Blaha, à bord de la station russe Mir (*Le Monde* du 18 septembre), devait atterrir à 14 h 13 (heure de Paris) sur la piste du Centre spatial Kennedy de Cap Canaveral (Floride).

Les techniciens de la NASA étaient confiants sur le retour de l'engin, en dépit d'une défaillance technique qui prive la navette de l'un des trois systèmes d'alimentation en électricité des circuits hydrauliques de ses volets d'atterrissage.

Shannon Lucid, qui a battu à bord de Mir le record féminin de séjour dans l'espace, devra rester couchée pendant quelque temps après son retour, afin de subir des examens visant à déterminer les effets sur le corps des longs séjours en apesanteur. Atlantis s'était désolidarisée de Mir mardi 24 septembre, mais elle est restée en orbite deux jours supplémentaires pour permettre à l'équipage de procéder à plusieurs expérimentations dans les domaines de la physique et de la biologie.

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le jeudi 26 septembre, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	21350,70	+0,84	+8,01
Honk Kong index	11609,50	+0,49	+16,05

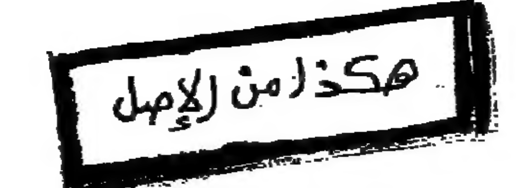
Tokyo. Nikkei sur 3 mois

21461,40

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 25/09	Var. en % 24/09	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	2103,41	+1,05	+12,36
Londres FT 100	—	—	+5,91
Zurich	1741,22	+0,59	+13,81
Milan MIB 30	1017	−0,59	+9,23
Francfort Dax 30	2659,03	+0,78	+17,97
Bruxelles	—	—	+12,42
Suisse SBS	1414,59	+0,60	−2,94
Madrid Ibex 35	361,78	+0,81	+13,03
Amsterdam CBS	383,80	+0,39	+19,37

Tirage du *Monde* daté jeudi 26 septembre 1996 : 473 536 exemplaires



Le blocage
crée un c

Parce
les c
peu
con
très